هكذا من الأصل

...nalisation du programme comm...
...re achevée avant les vacances d...

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 024 48 PAGES — VENDREDI 22 AVRIL 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 20 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Nouvelle réduction du déficit du commerce extérieur

LIRE PAGE 43

Le plan Carter entend décourager les gros consommateurs d'énergie

M. Jimmy Carter a présenté officiellement, mercredi 20 avril, au Congrès, le programme énergétique dont il avait esquissé les grandes lignes lundi au cours de sa « causerie au coin du feu » télévisée. L'accueil des sénateurs et des représentants a été relativement cordial, mais l'opinion américaine dans son ensemble est plutôt réservée.

Le président se propose notamment d'instituer une taxe (pouvant atteindre environ 2 500 dollars en 1985) sur les voitures qui consomment d'importantes quantités d'essence. Les petits modèles seront, en revanche, encouragés. Le prix de l'essence, qui est actuellement d'environ 0,80 F par litre aux Etats-Unis, serait augmenté d'une taxe pouvant aller jusqu'à 0,65 F par litre en 1985 si les objectifs de réduction de la consommation d'essence ne sont pas atteints. Le prix du pétrole produit sur le territoire américain devrait être porté en trois ans à un niveau équivalent à celui du cours mondial. Le prix du gaz naturel sera également substantiellement relevé.

On apprenait d'autre part, mercredi, à Washington, que la croissance américaine a été forte au premier trimestre en dépit d'un hiver particulièrement rigoureux.

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

A hésiter entre le libéralisme *et le strict contrôle*, notamment en matière de prix du pétrole, le plan énergétique de M. Carter, comme ceux de ses prédécesseurs, *risque fort de ne pas faire* l'unanimité au Congrès américain. Le responsable des problèmes de l'énergie dans le gouvernement de M. Ford, M. Zarb, n'a-t-il pas déjà déclaré qu'il ne voyait aucune différence entre son propre programme — rejeté par le Congrès — et celui du nouveau gouvernement ?

Ce plan devrait, en revanche, être favorablement accueilli à l'étranger. D'autant que le président a pris le soin de traiter séparément sa politique de l'énergie nucléaire qui, elle, est fort contestée. A Paris, le porte-parole de l'Elysée a tenu à *souligner* « la très grande importance » *des propositions de la Maison* Blanche. Le président des Communautés européennes, M. Roy Jenkins, a apporté le soutien de la C.E.E. aux efforts ainsi entrepris pour économiser l'énergie.

Le paradoxe vient plutôt du caractère tardif de ces mesures. Les Etats-Unis consomment à eux seuls la moitié de l'énergie dépensée dans les pays de l'O.C.D.E. *Depuis que M. Kissinger a créé*, pour contrecarrer l'action des pays exportateurs de pétrole, l'Agence internationale de l'énergie, celle-ci ne cesse de répéter que, en accroissant leur production de charbon et en aménageant leur demande de produits énergétiques, les Etats-Unis peuvent réaliser 55 % des économies possibles pour l'ensemble des pays industrialisés.

Ces pays devraient donc dire : « Enfin ! » Car les importations de pétrole, rendues nécessaires par le laisser-aller américain (dix millions de barils par jour depuis plusieurs mois, soit plus que les exportations de l'Arabie Saoudite) ont fortement pesé sur le marché. Réduire à moyen terme la demande américaine, cela signifie *diminuer* les tensions sur les prix. Orientation d'autant plus *nécessaire que* l'équilibre entre les enlèvements de « brut » et la demande de pétrole *pourrait* être précaire dès 1985 si aucune mesure n'était prise *d'ici là* par les pays industrialisés.

Les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui semblent *indirectement visés par* ce plan, ne devraient pas non plus se plaindre. *Il y a moins de deux* semaines, le Cheikh Yamani prévenait Washington qu'une pénurie de pétrole était possible avant cinq ans si les *Etats-Unis* ne menaient pas une politique d'économie d'énergie. Et l'on ne compte plus les pays producteurs qui se plaignent de la mauvaise utilisation de l'or noir, et de la nécessité dans laquelle ils se trouvent de l'extraire à un rythme accéléré pour faire face au gaspillage des pays industriels.

Les décisions prises par le président Carter — qui n'auront d'ailleurs pas d'effets avant plusieurs années, et ne devraient pas réduire sensiblement le niveau actuel de la production — vont donc dans le sens des souhaits des pays producteurs. La volonté du président de rapprocher les prix intérieurs américains du pétrole des cours mondiaux est, en outre, une façon de consolider les hausses du « brut » décidées par l'OPEP, et de reconnaître que le temps de l'énergie bon marché est terminé.

Elle peut s'interpréter *aussi* comme le signe que, pour le président américain, *les prix du* pétrole ont désormais atteint leur niveau « tolérable ». En cela, M. Carter ne se montre pas tant le bon samaritain de l'économie mondiale qu'un homme politique réaliste.

Pas si mal en point...

De notre envoyée spéciale JACQUELINE GRAPIN

New-York. — *Du sommet de l'un* de ces gratte-ciel dont les façades *témoignent, toujours plus nombreuses* et toujours plus hautes, *de la puissance des Etats-Unis*, on pardone l'Américain à qui l'on *explique que le dollar risque de* baisser de tourner sans même y prendre garde son regard sceptique vers Wall Street. Malgré la crise financière de sa municipalité, la ville de New-York bruisse aujourd'hui à chaque coin de rue d'une vitalité renouvelée. Au bord de l'East River, le World Trade Center projette l'ombre nouvelle de ses quelque cent dix étages sur la renaissance d'un quartier négligé de Manhattan. Les hommes *d'affaires qui traditionnellement* vivaient « uptown » vers Central *Park et travaillaient « downtown »* dans le quartier de la Bourse, qui *dresse ses parois au soleil du midi*, face à la statue de la Liberté, *voient la guerilla des nouveaux* buildings introduire quelque variété dans l'agencement de leurs parcours.

Il a suffi que la famille Rockefeller se lance, avec la Chase Manhattan Bank, dans la construction de nouvelles tours dominant le quartier du Sud pour que la dynamique First National City Bank prenne le pari, président en tête, de la ville haute. Et voici les alentours de la cinquième avenue à la hauteur de ce qui demeure le royaume des touristes européens, hérissé de centaines d'étages de nouveaux bureaux. Du coup, débordant à l'est, la spéculation s'étend vers les flancs de la presqu'île, cependant que des promoteurs, se croyant avisés, prenaient le relais à l'ouest pour devancer le mouvement de la hausse des prix.

(Lire la suite page 3.)

M. Barre n'exclut pas une modification de la loi électorale

M. Raymond Barre, qui était mercredi soir 20 avril le premier invité de « Cartes sur table », nouvelle émission d'Antenne 2, a annoncé qu'il serait « vraisemblablement » candidat aux élections législatives du printemps 1978. Il n'a pas exclu une modification de la loi électorale.

Ouvrant la campagne, le premier ministre a clairement *indiqué*, après M. Giscard d'Estaing, que, « si le peuple français le désire, l'alternance aura lieu », mais il s'est élevé non moins *clairement contre le programme* commun de gouvernement de la gauche, qui, a-t-il dit, « me paraît présenter de grands dangers pour la France ».

Répondant aux questions nombreuses, variées, et souvent pressantes, des chefs d'entreprise, M. Raymond Barre avait été dans la soirée du 6 janvier la vedette d'une émission *télévisée* de très bonne tenue tout au long de *laquelle il avait marié avec* bonheur, fermeté, bonhomie, *conviction, verve et ironie.*

On n'a rien retrouvé de cet *homme-là mercredi soir* pour l'inauguration de l'émission « Cartes sur table ». M. Barre était certes moins atone qu'il ne l'avait été la veille au Palais-Bourbon, mais il n'a pas été plus convaincant. Il manquait de *« punch »* à un point tel que l'on se demandait si les deux animateurs de l'émission avaient *vraiment* en face d'eux un chef de gouvernement, *de combat ou non.*

Ce premier ministre, qui avait *déjà renoncé à jouer vraiment son* rôle de maître du jeu lors de la fratricide *« bataille de Paris »*, n'apparaît plus du tout comme un *« coordonnateur »*. Il constate comme M. de La Palice que la majorité n'a pas d'autre choix que de *« rester unie »* ou d'*« adopter un comportement suicidaire »*, il *« croit »* qu'il *« faut que la majorité se renouvelle »*, mais il ne donne pas la moindre instruction et n'ébauche pas le moindre plan : *« Il appartient aux formations de la majorité de traiter de cette affaire. »*

Persistant à prétendre que les résultats des élections municipales n'ont traduit que des *« situations locales »* alors qu'elles ont de toute évidence illustré un phénomène national de rejet, M. Barre s'est refusé à approfondir un certain nombre d'autres sujets.

L'évolution de M. Marchais au *sujet de l'élection de l'Assemblée* européenne au suffrage universel le laisse dubitatif : *« Est-ce une position tactique avant ce que l'on appelle l'actualisation du programme commun ? Est-ce une position stratégique liée à ce que l'on appelle l'eurocommunisme ? Il est très difficile de l'apprécier »*. Sur les nationalisations, *« il n'y a pas de position de principe »*, déclare M. Barre, et il ajoute : *« Il ne faut pas nationaliser pour le plaisir de nationaliser... Il ne faut pas être obnubilé par la théologie de la nationalisation. »*

La légèreté et la minceur de ces divers propos ont été compensées par quelques déclarations un peu moins imprécises mais néanmoins ambiguës.

S'agissant d'un éventuel *retour* à la représentation proportionnelle, M. Michel Debré avait déclaré mercredi après-midi au Palais-Bourbon : *« Gageons que nous allons entendre prononcer à maintes reprises la phrase bien connue : le mode de scrutin est une affaire de circonstances et non une affaire de principe. »*

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 12.)

Patronat et syndicats de la sidérurgie discutent du nombre des licenciements

M. Jacques Ferry, président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française, a reçu jeudi 21 avril dans la matinée les représentants des syndicats de la profession, qui ont examiné les propositions que présente le patronat de l'acier pour réduire, éventuellement, le nombre de licenciements. La veille, M. Raymond Barre avait déclaré à l'Assemblée nationale que le plan financier d'aide à la sidérurgie ne serait arrêté qu'après la signature de la convention sociale entre le patronat et les syndicats.

Comment réduire le nombre des licenciements ? C'est le problème brûlant que s'efforce de résoudre actuellement la Chambre syndicale de la sidérurgie dont le président, M. Jacques Ferry, a reçu jeudi matin 21 avril les représentants des cinq fédérations de la profession (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.).

Le 8 avril, le patronat de la sidérurgie du Nord et de l'Est avait fait connaître aux syndicats le plan de réduction des effectifs qu'il entendait appliquer dans les deux ans à venir : 18 000 emplois seraient supprimés d'ici à 1979, dont 12 500 en Lorraine. La cessation d'activité à cinquante-six ans et huit mois, avec la garantie du versement à 70 % du salaire brut jusqu'à l'âge de la retraite normal, devait permettre de limiter à environ 5 000 le nombre des licenciements : 2 100 travailleurs immigrés célibataires seraient invités à rentrer dans leur pays, tandis que 2 900 personnes seraient destinées à être *« formées et reconverties »*.

Immédiatement les syndicats, principalement C.G.T., C.F.D.T. et F.O., avaient marqué leur refus absolu de tout licenciement et fait état de leurs inquiétudes sur les modalités pratiques d'application de la mise à la retraite anticipée. En même temps ils réclamaient l'extensio nde la négociation *à toutes les entreprises* de la profession pour établir une *solidarité entre les firmes menacées* et les autres.

Dès le mardi 19 avril, M. Raymond Barre indiquait que le nombre des licenciements ne devrait pas dépasser le quart des suppressions d'emplois, ce qui ramenait en théorie leur nombre de cinq mille à quatre mille. Mercredi M. Jacques Ferry déclarait au micro d'Europe 1 qu'il serait *sans doute possible de faire* mieux.

On parle de mettre à la retraite les travailleurs de moins de cinquante-six ans, une dérogation aux dispositions réglementaires étant demandée pour les travailleurs « postés » qui ont souvent travaillé cinquante-six heures par *semaine. On rejoindrait là* les revendications de la C.G.T. qui, *outre* la diminution générale de la durée du travail (sans réduction de salaire) exige la retraite à cinquante-cinq ans pour les travailleurs postés.

F. R.

(Lire la suit- page 11.)

AU JOUR LE JOUR

Les porteurs de casquettes

Les chefs militaires de l'Argentine viennent de nous apprendre que leur pays était victime de « l'agression du marxisme international ».

Il était temps que des hommes avisés fassent état de cette situation devant l'opinion publique mondiale. En effet, on se demandait depuis de longs mois qui, en Argentine, enlevait à domicile, emprisonnait, torturait, assassinait des familles entières, des professeurs, des avocats, des journalistes, des hommes politiques, des syndicalistes et même des citoyens étrangers. Aujourd'hui, nous possédons la clé du mystère : ces semeurs de mort sont des marxistes internationaux déguisés en militaires argentins.

BERNARD CHAPUIS.

LA VISITE DE M. PHAM VAN DONG EN FRANCE

« Nos relations avec Paris sont appelées à se développer »

nous déclare le premier ministre du Vietnam

Hanoï. — M. Pham Van Dong, qui n'est pas venu en France depuis l'échec des négociations de Fontainebleau, en 1946, est attendu le lundi 25 avril à Paris, où il doit effectuer une visite officielle de trois jours.

Premier ministre du Vietnam du Nord sans *interruption de 1954 à 1976*, M. Pham Van Dong, qui est, depuis l'an dernier, chef du gouvernement de la République *socialiste* du Vietnam réunifié, nous a reçu pendant près de deux heures dans un salon du palais présidentiel où sont installés ses bureaux.

Il parle lentement, coupant parfois son discours de longs éclats de rire. En dépit de soixante et onze ans d'une vie mouvementée, dont plusieurs années passées au bagne français de Poulo-Condore, et deux très longues guerres, il *manifeste toujours une activité* débordante, tentant sans relâche d'insuffler *dans un système socialiste, austère par nécessité* et héritier du bureaucratisme confucéen, *un élan humaniste. A quelques dizaines de* mètres de son bureau, des milliers de Vietnamiens font la queue devant le mausolée où repose Ho Chi Minh.

De notre envoyé spécial

— Monsieur le premier ministre, c'est la première fois depuis trente ans qu'un dirigeant vietnamien effectue une visite officielle en France. Qu'attendez-vous de ce voyage ?

— C'est la troisième fois que j'effectue une visite officielle en France, et celle-ci dans des circonstances totalement différentes des premières en 1946 (1). Après notre *victoire*, *avec la réunification du pays*, la naissance de *la République socialiste du Vietnam*, et la nouvelle orientation de la politique du gouvernement français quant à ses rapports avec le Vietnam nouveau, de notables progrès ont été enregistrés dans les relations entre nos deux pays, notamment dans les domaines économique et culturel. *Elles sont appelées à se développer* à la mesure des possibilités *et des intérêts de nos pays. C'est* dans ce contexte que se situe ma visite qui, d'autre part, répond à l'amitié traditionnelle qui lie nos deux peuples, tous deux épris d'indépendance et de liberté et qui ont appris à se comprendre, *s'estimer et s'entraider : je pense* à la campagne de soutien du peuple français envers notre peuple durant toute notre résistance. Ainsi nos deux peuples sont bien proches malgré la distance qui les sépare. J'exprime le souhait que cette visite inaugurera une date nouvelle dans le renforcement de l'amitié et de la coopération dans de nombreux domaines entre nos deux pays

Propos recueillis par
PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 6.)

(1) En mai 1946, M. Pham Van Dong a conduit une délégation parlementaire de la République démocratique en visite de bonne volonté. *En août 1946, il a pris la tête de* la délégation gouvernementale à la conférence de Fontainebleau. — N.D.L.R.

LE COMECON DEMANDE A LA C.E.E. L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS

(Lire page 48.)

UNE SEMAINE AVEC LA FRANCHE-COMTÉ

Dans le cadre de cette « Semaine avec la Franche-Comté » « le Monde » publie aujourd'hui les enquêtes et les reportages de ses envoyés spéciaux et de ses correspondants sur le Revermont.

(Lire page 21 à 25.)

UN PHILOSOPHE SINGULIER

Axelos, penseur du « Jeu du monde »

Tout se consomme aujourd'hui, bruyamment et vite. Idées et concepts déjà n'échappent plus à la règle. Loin du marché des théories éphémères, au large des modes du « prêt-à-penser », il est encore des œuvres d'envergure qui s'élaborent sans tapage. Kostas Axelos est l'un de ces rares solitaires partis à la rencontre d'une pensée nouvelle sans se leurrer sur l'aridité du chemin.

Né à Athènes en 1924, rédacteur en chef de la revue « Arguments » de 1957 à 1962, directeur aux Editions de Minuit de la collection *portant le même titre*, il achève aujourd'hui, en publiant *« Contribution à la logique »*, sa seconde trilogie. Se réclamant *d'Héraclite, de Heidegger, de Marx* et de Nietzsche, sa pensée — difficile, exigeante, fragmentée, voire volontairement contradictoire — refuse de se figer en un système clos. Elle tente au contraire, en demeurant « ouverte », de penser le « jeu du monde » dans sa multiplicité et de surmonter l'antique partage entre logique et poésie.

Au-delà de la mort des idoles et de la philosophie elle-même, Axelos dénonce (non sans humour parfois) le vide de notre époque, et *sa platitude* « planétaire ». Pessimiste ? Même pas. Prophétique *plutôt, en redonnant* au terme son sens originel : celui d'une « parole *qui se porte en avant* ». Aussi son dernier livre annonce-t-il, par-delà *la logique et l'irrationnel*, la venue possible (et non nécessaire) d'un *autre langage. Tâche ardue*, hautaine, mais qui, demain, se révélera peut-être capitale.

(Lire page 34 les articles de Jean-Michel Palmier et Roger-Pol Droit.)

AMÉRIQUES

Le programme d'économie des ressources énergétiques

Les principales mesures

■ **TAXE DE 5 CENTS PAR GALLON D'ESSENCE** à partir de 1979 si, au cours de l'année 1978, la consommation d'essence dépasse de plus de 1 % la consommation moyenne d'octobre 1976 à septembre 1977. La taxe pourra ensuite augmenter de 5 cents par année — selon la consommation — mais ne pourra dépasser 50 cents. Actuellement cette taxe est de 4 cents.

■ **LES SUBVENTIONS FEDERALES POUR LES AUTOROUTES** pourront être supprimées aux Etats qui ne font pas appliquer strictement la limite de vitesse de 88 kilomètres à l'heure.

■ **LES ADMINISTRATIONS FEDERALES** devront n'acheter que des voitures faibles consommatrices d'essence.

■ **LES PROPRIETAIRES QUI ASSURERONT L'ISOLATION DE LEUR IMMEUBLE** bénéficieront d'un crédit d'impôt qui pourra *atteindre 410 dollars s'ils* dépensent 2 200 dollars à cet effet en une année.

■ **LE DEPARTEMENT DU LOGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN** devra faire appliquer dès 1980 une nouvelle réglementation concernant les économies d'énergie dans les nouveaux immeubles.

■ **DES NOUVELLES NORMES** *entreront en vigueur pour les appa*reils ménagers gros consommateurs d'énergie.

■ **LES COMPAGNIES D'ELECTRICITE** ne pourront plus consentir d'avantages aux gros consommateurs et devront offrir un tarif réduit pour les heures creuses.

■ **LE PRIX DU PETROLE PRODUIT AUX ETATS-UNIS** sera progressivement amené au niveau des cours mondiaux par le moyen d'une taxe. Le supplément de recettes fiscales ainsi obtenues serait retourné aux consommateurs sous forme de crédits d'impôt.

■ **LA RESERVE STRATEGIQUE DES ETATS-UNIS** sera portée à 1 milliard de barils.

■ **LES INDUSTRIES UTILISANT LE GAZ NATUREL** seront taxées pour les inciter à utiliser du charbon. Dans le même esprit, les industries utilisant du fuel seront taxées à raison de 90 cents par baril en 1979.

■ **LES ENTREPRISES UTILISANT DU CHARBON** devront installer les moyens de contrôle de la pollution les plus perfectionnés.

■ **UN CREDIT D'IMPOT** sera accordé tant aux industries qu'aux particuliers pour l'installation d'équipements utilisant l'énergie solaire.

M. Jimmy Carter entend « pénaliser ceux qui gaspillent »

De notre correspondant

Washington. — Les membres des deux Chambres, réunies en séance commune, mercredi 20 avril, pour entendre le message de M. Carter sur le programme énergétique, ont fait au président un accueil cordial. Cependant, les applaudissements ont été plus rares que ceux enregistrés habituellement dans des circonstances analogues. M. Carter avait d'ailleurs déclaré lui-même qu'il ne les escomptait pas...

« Récompenser ceux qui économisent, pénaliser ceux qui gaspillent », tel est le principe de base qui inspire le programme en matière de conservation. Ainsi seront pénalisés d'une taxe d'abord faible mais croissante (en 1985 elle pourrait s'établir entre 1 600 et 2 500 dollars) les acheteurs de grosses voitures. En revanche, les petites voitures économiques pourront être acquises avec des rabais consentis grâce au produit des taxes imposées aux *« dévoreuses d'essence »*. Le président Carter espère ainsi que l'industrie automobile pourra maintenir et même augmenter sa production, mais en fabriquant de plus petits modèles.

Le projet le plus controversé concerne la taxe sur l'essence. Il s'agit d'une mesure potentielle. Les Américains sont simplement avertis que, si la consommation annuelle dépasse les objectifs fixés, ils subiront une augmentation du prix de l'essence de 5 cents (environ 25 centimes) par gallon (environ 3,8 litres), pouvant aller progressivement jusqu'à 50 cents. Même au prix de 1,10 dollar (le gallon est vendu actuellement 60 cents), l'essence coûtera moins cher aux Etats-Unis qu'en Europe.

Le plan Carter prévoit diverses mesures pour encourager la modernisation des logements en vue d'éliminer le gaspillage de l'énergie : révision des systèmes de chauffage et de conditionnement d'air, isolation, etc., dont les frais, à la charge des particuliers, seront compensés par des détaxes. Des changements interviendront dans les tarifs du gaz et de l'électricité pour éliminer les prix de faveur dont *bénéficient les gros utilisateurs* et encourager la consommation aux heures creuses.

Dans le domaine de la production, M. Carter exclut un abandon total et immédiat des contrôles sur les prix du pétrole et du gaz naturel produits dans le pays. Il insiste sur la nécessité d'un prix « réaliste » de nature à encourager l'exploration et la production, sans pour autant permettre aux compagnies productrices de réaliser des « superbénéfices ». Les nouveaux prix du pétrole pourront atteindre — en trois ans — le niveau des prix mondiaux de 1977. En même temps, une taxe sera imposée sur les stocks du pétrole produit aux Etats-Unis qui sera égale à la différence entre le prix contrôlé et le prix mondial, *et le montant de cette taxe sera redistribué indirecte*ment aux contribuables américains. En ce qui concerne le gaz naturel, *le plan Carter prévoit une restruc*turation des prix afin d'en éviter la disparité et de stimuler l'exploration.

Se « convertir » au charbon

Le président veut favoriser l'utilisation du charbon dans l'industrie par des stimulants fiscaux en faveur des secteurs qui utilisent actuellement le pétrole et le gaz, et qui accepteraient de se « convertir » au charbon. M. Carter a déclaré, à propos de l'énergie nucléaire, que *« nous devrons continuer en dernier ressort à en utiliser des quantités croissantes »*, mais que *« des efforts de conservation pourront minimiser cette évolution... »*. M. Carter rassure aussi les écologistes auxquels il annonce de surcroît que l'installation de nouvelles usines sera soumise à de strictes mesures de sécurité. L'utilisation de l'énergie solaire sera en outre encouragée par des détaxes fiscales.

« Le principe directeur du programme est d'être avant tout équitable », a déclaré le président en faisant état des mesures variées visant à distribuer aux contribuables, sous forme de détaxes (et de paiements directs pour les moins favorisés), les produits de divers impôts. M. Carter a répété que les activités, les projets et les ressources des compagnies pétrolières doivent être connus du public. Réaffirmant sa foi dans la concurrence, *le président* entend faire appliquer vigoureusement les lois anti-trusts pour empêcher la fixation artificielle des prix par entente illicite entre les producteurs.

« L'industrie de l'énergie ne doit pas profiter de bénéfices immérités. L'accroissement des prix des stocks existants de pétrole ne doit pas amener de super-bénéfices, mais être utilisé par le peuple de ce pays..., a affirmé M. Carter. Il doit être clair pour chacun que c'est maintenant notre peuple, par l'intermédiaire de son gouvernement, qui fixe notre politique énergétique », a-t-il précisé.

Des réactions réservées

Les premières réactions de l'opinion, à l'exception des groupes *écologiques* qui dans l'ensemble approuvent le programme de M. Carter, sont plutôt réservées, notamment celles des milieux d'affaires, des industriels et des *syndicats*.

Le président a en effet choisi une voie moyenne, entre une solution franchement « libérale » favorisant le libre jeu des lois du *marché et une solution « radicale »* impliquant des contrôles et des mesures autoritaires de l'Etat fédéral.

Les représentants de l'industrie *estiment que le président aurait dû* insister plus sur la production que sur la conservation de l'énergie. Ils souhaitaient l'abandon des derniers contrôles sur les prix du pétrole et du gaz naturel produits dans le pays. Les syndicats considèrent de leur côté qu'une politique énergétique débouchant, par l'effet de la taxation et de la remise en liberté des prix, sur un renchérissement de l'essence ne peut être équitable. *« Les travailleurs en souffriront alors que les gens aisés pourront continuer à rouler dans de grosses voitures »*, a déclaré un dirigeant syndical.

Le speaker de la Chambre, M. Thomas O'Neill, ne cachait pas ses *préoccupations* sur l'adoption du plan Carter ; il prévoit même une opposition majeure au projet d'une taxe sur l'essence. En fait, dans la perspective des élections *législatives de novembre 1978 (renou*vellement de tous les représentants et d'un tiers des sénateurs), les membres du Congrès voudront tâter le pouls de leurs électeurs avant de prendre position sur des mesures de nature à affecter sensiblement le mode de vie américain. D'où le soin et l'insistance manifestés par le président Carter pour atteindre directement le public et le convaincre de la nécessité de sacrifices « équitables »...

HENRI PIERRE.

LE MESSAGE AU CONGRÈS

« Nous avons un plan bien équilibré qui devrait être efficace »

Dans son message au Congrès, le président Carter a notamment déclaré :

« Ce soir, je ne vous ferai pas un discours philosophique. J'ai des explications sérieuses et difficiles à vous donner. Au cours des trois *derniers mois, j'ai compris très* clairement pourquoi une politique énergétique globale n'a pas encore été mise au point. C'est une tâche ardue, mais nous devons la mener à bien. Je crois que nous avons à vous présenter un bon plan, bien équilibré, et qui devrait être efficace. Il peut apporter une vie encore meilleure au peuple américain.

» Le cœur du problème est que notre consommation de carburant s'accroît plus vite que notre production. Notre premier moyen de résoudre la question est de réduire le gaspillage et l'inefficacité.

» Le pétrole et le gaz naturel constituent environ 75 % de la consommation de ce pays. Mais ils ne représentent que 7 % de nos réserves. Notre consommation de pétrole augmente de plus de 5 % chaque année, tandis que notre production nationale a récemment diminué de 6 %. Nos importations de pétrole ont augmenté considé*rablement — en nous* rendant plus vulnérables au cas où elles seraient interrompues, — mais à partir de de 1980, même le pétrole d'origine étrangère se fera plus rare. Si la demande internationale continuait à augmenter, après 1980, au rythme actuel de 5 % par an, toutes les réserves de pétrole connues dans le monde pourraient être épuisées à la fin de la prochaine décennie.

» Le déficit de notre balance commerciale s'accroît. L'année dernière, nous avons importé plus de 35 milliards de dollars de pétrole. Cette année, nous dépenserons beaucoup plus. Il est temps que cela cesse. Nous pourrions continuer à ignorer ce problème, *mais ce serait faire planer* sur notre peuple une catastrophe imminente. (...)

» Ce soir, je veux vous donner les grandes lignes des mesures qui nous permettront d'atteindre notre but. Elles concernent la conservation de l'énergie, sa production, sa reconversion, son développement, et sa répartition équitable, qui est essentielle.

» Nous préférons les faire appliquer par consentement mutuel plutôt que par la coercition. Dans de nombreux cas, elles seront assorties d'avantages fiscaux qui encourageront les citoyens à économiser l'énergie et aideront notre économie libérale à faire face à la situation. (...)

» Je veux expliquer l'une de mes propositions les plus controversées et les plus mal comprises : la *surtaxe* sur l'essence. L'essence représente la moitié de notre consommation de pétrole (...). Je propose que nous votions une sur*taxe de 5 cents par gallon d'es*sence. Cette surtaxe sera appliquée chaque fois que nous aurons dépassé nos prévisions annuelles de consommation. A titre d'encouragement, si l'année suivante nous revenons à nos prévisions, la surtaxe sera supprimée. Si le peuple américain répond à notre appel, nous ne dépasserons pas nos normes et cette surtaxe ne sera jamais appliquée. Je sais que nous pouvons y parvenir, et vous le savez aussi. (...)

» Le gouvernement fédéral devra donner l'exemple. Il publiera des directives instituant des normes très strictes de conservation de l'énergie dans tous les bâtiments publics, neufs et vieux. D'ici à 1985, le rendement des sources d'énergie devra être accru de 45 % dans les bâtiments neufs et de 20 % dans les *vieux*. (...)

» Les particuliers dont les maisons auront été climatisées auront droit à un dégrèvement fiscal de 25 % sur les premiers *800 dollars investis dans la con*servation de l'énergie domestique, et de 15 % sur les 1 400 dollars suivants. (...)

» Les autres propositions concernant *la conservation de l'énergie* dans les bâtiments privés et publics comprennent : une aide fédérale directe pour les citoyens ayant des bas revenus ; un dégrèvement fiscal de 10 % pour les investissements d'entreprises ; des prêts fédéraux pour les écoles sans but lucratif et les hôpitaux, et des prêts des Etats pour les bâtiments publics climatisés. (...)

» Pour augmenter de 400 millions de tonnes ou de 65 % la consommation du charbon dans l'industrie d'ici à 1985, je propose d'instituer dès 1979 une taxe progressive pour les gros utilisateurs de pétrole et de gaz naturel. Les fabricants d'engrais et d'aliments déshydratés en seraient exemptés. »

Une reconversion ?

Il est intéressant de constater qu'à huit ans d'intervalle, et sous des auspices, il est vrai, passablement différents, les premières initiatives d'un président élu pour commencer une ère nouvelle, Richard Nixon et Jimmy Carter, se réclament d'un esprit de restriction. Après les folies de l'escalade vietnamienne, le successeur de Lyndon Johnson prêchera la retenue en politique étrangère, pliée désormais à un « profil abaissé » (low profile). On sait ce qu'il advint de cette doctrine aérodynamique, et comment finit l'aventure.

Le président Carter est d'une autre trempe que l'homme qui, paraît-il, compare aujourd'hui sa retraite californienne à l'île d'Elbe, et cherche par tous les moyens à forcer les portes de la vie publique. Mais dans la foulée de sa croisade pour le respect des libertés individuelles il vient de révéler à ses compatriotes que l'époque de l'abondance au rabais était révolue, et que, sans une discipline rigoureuse, et d'ailleurs onéreuse, les Etats-Unis couraient à la « catastrophe nationale ». Si l'accent est nouveau, le thème ne l'est pas : c'est la nième reprise de l'idée de la « frontière fermée » appliquée cette fois au sous-sol et non plus aux territoires vacants libéralement distribués alors par le gouvernement fédéral.

Les fumées du « projet indépendence » de M. Nixon se sont dissipées. Les Etats-Unis abandonnent officiellement tout espoir d'autarcie énergétique, même relative. Ils se retrouvent — ou se déclarent — logés à la même enseigne que les autres pays producteurs d'hydrocarbures : faute de ménager leurs réserves, ils s'exposent à échéance rapprochée à une durable et dramatique « rupture de stocks ».

On avait déjà vu les lumières de la Maison Blanche réduites la nuit à un lumignon par mesure d'épargne, du temps de M. Johnson. Les autos firent la queue — avec une *patience toute* américaine — aux pompes à essence durant la « crise » de l'embargo de l'OPEP. Le débat est rouvert avec éclat par les propositions de M. Carter, qui ne visent à rien moins qu'à changer en huit ans les méthodes et le débit de la consommation énergétique américaine.

Des sociétés plus prévoyantes que d'autres

Cette réorientation est-elle concevable dans le cadre des données du mode de vie américaine et de la mentalité qu'il engendre ? Certes, ni M. Carter ni son conseiller pour les affaires d'énergie, M. Schlesinger, qui a derrière lui, à quarante-huit ans, l'expérience d'éminentes responsabilités gouvernementales (à la tête du Commissariat à l'énergie atomique, de la C.I.A. et du Pentagone), ne sauraient se méprendre sur les oppositions qu'ils vont rencontrer au Congrès et dans certains milieux industriels.

Non d'ailleurs que ces oppositions soient fatalement unanimes et sans fissures. Certaines grandes sociétés, plus prévoyantes que d'autres parce que leurs propres estimations ne voyaient pas l'avenir autrement qu'il se reflète dans les analyses de M. Carter et de son équipe, ont depuis quelque temps rationalisé leur consommation d'énergie par des mesures appropriées et se trouvent fort aise du rendement élevé que leur rapportent les investissements consacrés à cet effet. Les techniques développées pour économiser l'énergie ont elles-mêmes engendré une industrie nouvelle qui a commercialisé un équipement capable de répondre à 30 % des exigences posées par le programme Carter.

En revanche, les grandes marques automobiles seront touchées de plein fouet par celui-ci et ne céderont qu'à un mouvement d'opinion capable d'affecter leur chiffre d'affaires. Malgré l'alerte de 1973-1974, elles ont continué à fabriquer en masse des modèles *« gloutons »* (les *« gas- guzzlers »* que menace une surtaxe écrasante) et à en pousser l'usage. L'automne dernier, à Washington, on nous citait le cas, véridique, d'un riche Américain qui, redoutant qu'on ne réduise la longueur des monstres de la route, en avait acheté sept d'un coup avant qu'il ne soit trop tard. Ce n'est pas un hasard non plus si les constructeurs américains ont en règle générale renoncé à relever le défi de la concurrence étrangère dans la gamme des « intermédiaires » et petites cylindrées japonaises, allemandes, suédoises et autres. Leurs bureaux d'étude sont-ils si dépourvus d'imagination ? Nullement. Mais les modèles à grosse consommation ont atteint un tel degré de confort et de perfectionnement apparent qu'il suffit d'y apporter chaque année d'imperceptibles retouches. Tandis que, sur le marché européen, où la concurrence ne joue pas seulement sur le plan publicitaire, l'amélioration et l'innovation sont encore à l'ordre du jour.

*Mais la myopie de ce conserva*tisme avare ne doit pas nous induire à penser que tous les Américains sont des maniaques de la « grosse bagnole » et de « l'épate ». La voiture remplit, aux Etats-Unis, des fonctions multiples, qui requièrent un espace intérieur nettement supérieur à celui des modèles européens : elle est un moyen de « transport en commun » *(car pool)*, qu'il s'agisse du ramassage scolaire interfamilial, de compagnons de bureau, voire un véhicule de livraison pour le ravitaillement du foyer, qui se fait deux fois, parfois une seule fois par semaine.

Autant de tâches qui interdi*sent à la carrosserie de descendre* au-dessous de certaines dimensions. La « petite » européenne convient à ceux qui peuvent se dispenser de les assumer : célibataires, couples non mariés (deux catégories qui « montent ») ou sans enfant.

Ce qui conditionne ces différents usages, *c'est, bien entendu*, le fait que les Américains ont déserté les villes pour de verdoyantes *suburbs*, si éloignées que, à peu d'exceptions près, un réseau de véritables « transports en commun » coûterait des milliards et ne changerait pas fondamentalement le problème de la désurbanisation. L'expérience du BART, dans la baie de San-Francisco, est, à cet égard, concluante. S'il y a un « choix de société » quasiment irréversible — et que les Noirs n'aspirent qu'à endosser à leur tour — c'est bien celui qui disperse les « habitants d'une agglomération en petites communautés aussi homogènes que possible et constituées de maisons individuelles.

La préférence de tout un peuple

On parlera, à ce propos, déjà d'un gaspillage d'espace, d'un luxe de distance. C'est indéniable, mais que faire contre la préférence de tout un peuple ? Le vrai *problème est ailleurs. Il réside* dans l'effarante insouciance des entreprises de bâtiment qui ne songent qu'à la façade et à la surface « incorrigible ». Il faut *avoir logé dans une de ces mai*sons, en avoir vu construire sous ses yeux pour comprendre que, derrière leur air coquet, l'impéritie et la hâte du profit leur ont don*né des murs à peu près aussi épais* qu'une grosse boîte d'allumettes. Jusqu'ici, l'isolation thermique demeurait purement symbolique : la climatisation se chargerait de *compenser cette déficience. Finan*cièrement, le calcul était juste — du moins tant que les notes de gaz et d'électricité restaient modestes. Que va-t-il se passer si, *fût-ce par paliers, elles « grim*pent au plafond » ? Comment, et à quel prix, revenir sur ce qui a été volontairement négligé ? Autant de questions qui ne se résou*dront pas du jour au lendemain* et qui remettent en cause les « subventions à la dépense » sur lesquelles s'est édifiée pour une large part, le style de vie de l'Américain moderne.

ALAIN CLÉMENT.

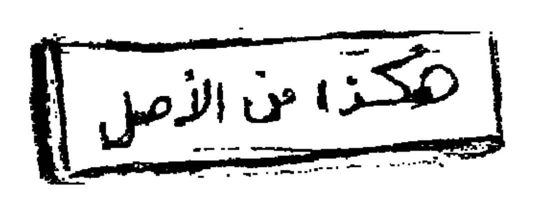
Le P.N.B. a progressé de plus de 5 % durant le premier trimestre

Le taux de croissance de l'économie américaine s'est fortement accéléré pendant le premier trimestre, en dépit des effets d'un hiver particulièrement rigoureux. Calculé en monnaie constante et en taux annuel, le produit national brut (P.N.B.) a progressé de 5,2 % par rapport au quatrième trimestre de *1976*, pendant lequel avait déjà été enregistrée une progression de 2,6 %.

Selon les experts, cette accélération est due, pour une large part, à la progression rapide du taux de reconstitution des stocks et au développement des ventes d'automobiles. Au cours d'une conférence de presse, un responsable du département du commerce, Mme Courtenay Slater, a indiqué que l'évolution du P.N.B. serait sans doute moins spectaculaire dans les mois à venir, la poussée du premier trimestre ne paraissant pas susceptible de se reproduire.

Il n'en reste pas moins que l'économie américaine semble engagée dans une période de forte expansion. C'est ainsi qu'en mars, la production industrielle a augmenté de 1,4 %, le revenu personnel de 1,7 %, dans le même temps où la construction connaissait un essor spectaculaire puisque deux millions de nouveaux bâtiments ont été mis en chantier.

● *Les revenus personnels ont augmenté au mois de mars aux Etats-Unis de 1,7 %.* — Selon les statistiques du département du commerce, les revenus personnels ont atteint, en mars, le total « *annualisé* », corrigé des variations saisonnières, de 1 486 milliards de dollars, soit une croissance de 24,2 milliards de dollars sur février. Ce chiffre n'a été dépassé qu'une fois, en juin 1975, mais l'accroissement avait alors été en partie la conséquence d'un remboursement d'impôt *effectué sur le Trésor*. — *(A.F.P.)*



AMÉRIQUES

...s ressources énergétiques

...eux qui gaspillent

...convertis » au charbon

...P.N.B. a progressé de plus de 5 % durant le premier trimestre



proposé au Congrès par le président des États-Unis

Pas si mal en point...

(Suite de la première page.)

Un instant calmé pendant la crise, Manhattan est livré plus que jamais à ces mécanos pour adultes que sont les immeubles *en construction*. La *ville blanche*, symbole de la victoire du capitalisme *sur* la pauvreté, reprend même des « blocs » à la ville noire au-delà de la limite de la 96e rue, qui passait depuis des années pour la frontière à ne pas transgresser.

New-York vient de placer 3,6 milliards de dollars de bons à 4,5 % d'intérêt exemptés d'impôts... sans difficultés. Une façon prospère, tous comptes faits, d'être *en crise*. *Certes, la porte* des Etats-Unis n'est pas l'Amérique, mais ses pulsations n'en sont pas moins toujours sympômatiques de l'état de santé du grand corps social américain. On s'y plaint de l'insuffisance des investissements, et l'on *fait mine de capitaliser* a reculons. Mais sans être dupe. *« C'est l'histoire de la bouteille a moitie vide qui est en même temps à moitié pleine »*, reconnaît M. Frederick Demming, l'économiste principal de la Chemical Bank. Une situation idéale pour jouer sur tous les tableaux. Qu'ils soient au Japon pour négocier une « autolimitation » des exportations nippones de chaussures ou de récepteurs de télévision, ou qu'ils soient à Londres pour participer à ce que d'aucuns appellent *ici* la « partie de bal » des chefs d'Etats occidentaux, les négociateurs américains peuvent à la fois se plaindre des inquiétudes que leur inspire la conjoncture (leurs exigences étant justifiées par des préoccupations sérieuses a long terme), et s'appuyer sur une *économie qui reste non seulement* la plus puissante du monde, mais sans doute encore globalement la plus dynamique.

Une croissance plus forte

Car tout est relatif. « La croissance de l'économie européenne sera freinée par d'importants déficits commerciaux, une inflation trop forte, et un mauvais climat général pour les affaires », prévoient sans ambiguïté les experts de la Chase Econometrics, qui annoncent une décélération de la croissance économique mondiale moyenne à 3,7 % au quatrième trimestre de 1977 à 1,6 % dans la première partie de 1978, et à 0,8 % dans la deuxième partie de l'année prochaine. Ils prévoient que la croissance européenne *atteindrait son maximum* à 3,4 % au second trimestre de 1977 pour retomber à 2,6 % en 1978...

En revanche, pour les Etats-Unis, les prévisions sont nettement meilleures : 6,5 % de croissance du P.N.B. en 1977 et 8 % en 1978, disent les « réalistes optimistes ». Un peu moins, disent les autres. M. Charles Schultze, président des conseillers économiques du président Carter, s'en tient, pour sa part, à sa prévision initiale de 5,75 % pour 1977. Les grands froids de l'hiver ont fait prendre du retard à la production ; mais des phénomènes de rattrapage apparaissent partout.

La reprise spectaculaire du crédit à la consommation, supérieur de 11 % en février dernier par rapport à l'année précédente, indique que les ménages américains *ont à nouveau assez confiance* pour s'endetter. D'ailleurs, ne vient-on pas d'apprendre que les revenus personnels ont augmenté de 1,7 % en mars, *un record depuis deux ans ? La construction*, dont on voit quelques phénomènes à New-York, est repartie dans l'ensemble du pays au rythme de presque deux millions de logements nouveaux par an (alors qu'elle était tombée à six cent mille en *1974*, venant de deux millions quatre cent mille logements dans la grande période d'expansion de 1972). L'automobile même pavoise : les ventes ont augmenté de 7 % en mars, et, pour la première fois depuis l'embargo sur *le pétrole de 1973*, elles ont retrouvé le niveau d'un million de voitures par mois d'avant la crise. Fait significatif : la mode des petites voitures est passée, et l'American Motors Corporation, qui s'était spécialisée dans les petits *modèles*, passe de mauvais moments. L'opulence des modèles commandés jusqu'en avril traduit un net optimisme. Heureusement, cela n'a pas empêché les constructeurs de prévoir la mise en place de chaînes nouvelles... adaptables à des *modèles variables* : en augmentant le prix de l'essence et en taxant les grosses voitures, le plan « énergie » du président Carter va encore modifier la tendance.

A toute chose malheur est bon. Même si la conjoncture devait se retourner en 1978, il ne faudrait pas s'attendre à une récession comme celle de 1973, où les opérateurs se sont fait « piéger » avec des stocks énormes alors que les taux d'intérêt grimpaient aux plafonds. Après l'expérience de cette crise, les pratiques commerciales et financières sont devenues beaucoup plus conservatrices. D'où, sans doute, l'inquiétude *persistante du gouvernement de* Washington, qui voit la consommation continuer à tirer la reprise, sans que l'investissement se décide à prendre sérieusement le relais. *De 134 milliards de dollars par* an à son maximum au début de 1974, la formation de capital est *tombée à 110 au milieu de 1975* et n'atteint guère encore que le niveau de 119 milliards. C'est dire qu'elle n'a pas encore retrouvé son *niveau antérieur et qu'elle ne se* comporte pas (comme c'était auparavant le cas) en synchronisation avec la reprise. Les programmes des entreprises annoncent une progression de 15 % de leurs investissements pour 1977... mais *il faut bien constater que nombre* d'entre eux n'ont pas encore reçu le moindre début d'exécution, et on s'attend, en fait, à une progression en volume ne dépassant guère 6 % pour l'année.

Faut-il simplement attribuer ce *freinage* à l'utilisation encore insuffisante des capacités de production, comme certains veulent le faire ? Rien n'est plus douteux. *Le taux* d'utilisation de 83 % des capacités existantes annoncé « selon les normes révisées » est très *discuté. En réalité*, ces capacités, en bonne partie désuètes, sont saturées à moins de 90 % d'utilisation ; on peut d'ailleurs constater qu'elles n'étaient guère supérieures à 80 % dans la période de plein emploi de 1972-1973. Il est *donc probable* que, si la reprise de la consommation se consolide, les entreprises buteront sur l'impossibilité de satisfaire la demande assez rapidement, ce qui ne pourrait avoir de sérieuses conséquences inflationnistes.

Les raisons de l'excessive prudence des Américains à investir sont ailleurs. D'abord dans l'augmentation du prix des usines, dont le coût a doublé en à peine trois ans, et dans la baisse de la rentabilité du capital compte tenu de l'inflation. *Le rendement* moyen n'est plus que de 12 % *pour l'ensemble du secteur* manufacturé au lieu de 16 % en 1975. Certes, les deux mille cent quarante-deux entreprises interrogées récemment par la City Bank de New-York ont indiqué qu'elles s'attendaient à une augmentation *de leurs profits de* 14 % *en* 1977 par rapport à 1976, mais nul ne se laisse plus prendre aux illusions de chiffres gonflés par l'inflation.

Plus profondément, et sans qu'on l'avoue aussi facilement qu'en Europe, les *milieux d'affaires* américains n'échappent *pas à l'inquiétude* politique. L'administration Carter en soi est déjà pour eux une énigme. Interviendra, interviendra pas ? Comment ? Où ? Après avoir attendu le programme énergétique, *on* attendra la fin des discussions *budgétaires, et l'on continuera à* supputer les incertitudes fiscales... peut-être jusqu'à la fin de l'année. Un cas : le président de l'U.S. Steel, qui avait envisagé la construction d'une nouvelle usine d'une capacité de 3 millions de *tonnes d'acier sur* le lac Erié, affirme en privé y renoncer provisoirement, tant il est vrai qu'il lui est difficile de calculer d'avance l'*économie* du projet, qu'il sera difficile de se mettre d'accord avec l'administration et *qu'il faudra batailler trop* longuement avec les associations de défense de l'environnement.

Entre deux feux

Pour l'heure, l'administration democrate oscille visiblement entre la peur du chômage, officiellement évalué en mars à 7,3 % de la *population, et la crainte* de l'inflation, dont des enquêtes récentes ont montré qu'elle reste — à juste titre — une préoccupation prioritaire dans l'ensemble de la population américaine. L'indice des prix de détail pour les trois *premiers mois de 1977 a augmenté* de 8,5 % au lieu des 6,5 % prévus, en partie à cause de la rigueur de l'hiver. Mais alors que le rattrapage de la production industrielle se produit au printemps, les prix ne redescendent pas au-*dessous du niveau fatidique* des 5 %. Les conseillers économiques du président s'en tiennent publiquement à leurs prévisions de 5,75 % pour l'année, mais les pressions inflationnistes vont croissant. Comme le soulignent les *experts de la Chase* Econometrics, l'indice des prix des matières premières augmente au rythme annuel de 36 % depuis novembre dernier, les prix de gros qui réagissent avec un décalage d'environ quatre mois commencent à *reagir à la hausse depuis mars*, et, la demande augmentant au rythme annuel de 7 % actuellement, les entreprises vont se faire un plaisir de répercuter l'augmentation de leurs coûts sur les prix du prochain trimestre, les salaires *augmentant au rythme croissant* de 7 % par an, alors que la productivité recommence à ralentir, etc.

L'obtention, à la mi-avril, par les trois cent quarante mille ouvriers du syndicat de la métallurgie, *d'un contrat de trois ans* comportant une augmentation annuelle des salaires de 10 %, alors que les gains de productivité ne sauraient dépasser au mieux 3 %, est apparue comme une confirmation de cette tendance. Rassurant, le président Carter a abondamment répété qu'il ne mettrait pas à exécution la menace du contrôle des prix (bête noire des entrepreneurs) puisqu'il *était* dans l'impossibilité de contrôler simultanément l'évolution des salaires (exclue par les syndicats).

Il n'en reste pas moins que c'est la lutte contre l'inflation qui revient sur le devant de la scène, au grand dam des syndicats qui voient quasiment abandonné le grand plan de relance de l'activité économique évoqué pendant la campagne électorale. La ristourne de 50 dollars promise aux contribuables ne leur sera *pas accordée*, a annoncé le président Carter la semaine dernière. Le déficit budgétaire, qui devait être de 70 milliards de dollars, sera réduit à 57 milliards. Et c'est vraiment pour faire passer cette pilule qu'on dit que les investissements ne seront pas encouragés fiscalement. En fait, si la saturation des capacités de production a un effet inflationniste, il faudra bien y venir.

Un protectionnisme

« Il est tout de même difficile à une administration démocrate de se croiser les bras avec une telle masse de chômeurs... » A la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., on ne désespère pas, bien que l'on estime l'administration Carter *« encore plus conservatrice en fait que l'administration Nixon »*. M. Schulz, principal conseiller économique du président, estime à 4 % le volant de chômeurs américains incompressible qui ne peut être résorbé que par des mesures « structurelles » et à « long terme », cependant que les 3,3 % supplémentaires dépendraient d'une simple amélioration de la conjoncture et du climat des affaires. Mais M. George Meany, à la tête de l'A.F.L.-C.I.O., affirme que ce n'est pas avec 7,3 %, mais avec *10 % de chômeurs*, c'est-à-dire quelque 9,7 millions de personnes, qu'il faut compter aux Etats-Unis. En outre, il faut admettre qu'il n'y a pas d'égalité sociale devant le chômage, puisqu'il touche 18,8 % des jeunes, et en *particulier 40 % des jeunes* Noirs.

Faute de pouvoir donner satisfaction aux syndicats et aux industriels sur un plan de relance de l'économie, et devant la nécessité de mettre en place un programme peu *populaire d'économies d'énergie*, le président Carter peut voir, dans une prise de position relativement dure sur le commerce international, l'occasion de donner satisfaction à un large électorat sans compromettre sévèrement les équilibres économiques. *Cela est* sans doute d'autant plus vrai que le déficit commercial de janvier dernier a été le plus important jamais enregistré par les Etats-Unis (1,7 milliard de dollars). Sans doute la vague de froid y *était-elle pour quelque chose*, mais on s'attend de toute façon que le déficit commercial, qui avait été de 9 milliards de dollars pour 1976, passera à 15 milliards pour l'année 1977. Dans ces conditions, la balance des paiements, déficitaire *de 1 milliard de dollars en 1976*, serait déséquilibrée de 3 à 5 milliards en 1977... De quoi donner apparemment raison aux syndicalistes américains, qui sont plus *que jamais protectionnistes*.

A Londres, cependant, on ne sera pas dupe, devant la délégation d'un pays qui compte officiellement « plus de cent mille millionnaires en dollars par an » et quelque trente-cinq mille contribuables *déclarant plus de* 200 000 dollars de revenu annuel.

Au-delà des difficultés du moment, on se souviendra que les entreprises les plus sévèrement touchées par le marasme de la Bourse à Wall Street sont les multinationales qui travaillent hors de l'Amérique, cependant que la vague des *investissements étrangers* aux Etats-Unis bat son plein.

JACQUELINE GRAPIN.

MM. Nixon et Ford avaient déjà tenté de convaincre les parlementaires d'adopter une politique énergétique

M. Carter n'est pas le premier président américain à s'inquiéter de l'avenir énergétique des Etats-Unis. Sans remonter au président Roosevelt qui proclamait le 19 février 1939 : *« Nos ressources énergétiques ne sont pas inépuisables, et pourtant nous les gaspillons »*, M. Nixon, le 4 juin 1971, dans un message au Congrès, annonçait que l'approvisionnement en énergie du pays *« ne pouvait désormais plus être considéré comme allant de soi »* et proposait une série de mesures spécifiques destinées à augmenter les ressources du pays en *« énergie non polluante »*.

En près de deux ans, les *efforts* en matière de recherche théorique et appliquée portant sur l'énergie avaient alors augmenté de 50 %, et le nombre de concessions pour l'exploitation de gisements de pétrole et de gaz naturel sur la plate-forme continen*tale extérieure était* accru.

Mais c'est le 18 avril 1973 — soit six mois avant ce qu'il est convenu d'appeler la crise du pétrole — que le président républicain allait faire son grand discours énergétique. Entre autres, M. Nixon disait : *« Dans les années qui viennent, nous devons envisager la possibilité de pénuries occasionnelles d'énergie, ainsi que d'une certaine augmentation de ses prix. Il est évident que nous nous trouvons devant un problème d'une importance vitale. Si la tendance actuelle se poursuivait sans entraves, nous pourrions avoir à faire face à une véritable crise de l'énergie. »*

Ces « *entraves* » faisaient l'objet d'un programme qui prévoyait déjà une conservation de l'énergie, l'utilisation beaucoup plus large du charbon et aussi l'exploitation de ressources énergétiques nouvelles (nucléaire, solaire et géothermique), la prospection de la plate-forme continentale extérieure, *la construction* d'un pipeline en Alaska et la suppression des droits et des quotas sur les importations de pétrole.

Déjà, M. Nixon indiquait que le prix du gaz devait être augmenté et que les conditions de sécurité nationale et de prospérité économique ne devaient pas faire ignorer les problèmes d'environnement.

Ce programme, à peine modifié, allait devenir ce que l'on appela après *l'embargo pétrolier* (fin 1973-début 1974) le projet « Independence 1980 ». La mauvaise volonté du Congrès, à majorité démocrate, et les vicissitudes du président Nixon firent que le projet *« Independence »* tomba aux oubliettes, et les prix du baril *de pétrole demeurèrent* aux Etats-Unis inférieurs aux cours mondiaux imposés dès 1974 par les pays exportateurs.

Moins ambitieux que son prédécesseur, *M. Ford ne parla plus* d'indépendance, mais envisagea de réduire, à moyen terme, les importations de produits pétroliers à environ 200 millions de tonnes.

Pour ce faire, il prépara un programme fondé sur la libération du prix du pétrole produit dans les puits anciens aux Etats-Unis et qui était alors de 5,25 dollars le baril. A cela s'ajoutent l'imposition d'un droit de douane de 2 dollars par baril importé et une taxe spéciale destinée à frapper les « super-bénéfices » des sociétés pétrolières. Mais, le 15 juillet 1975, le Sénat prolongeait la loi — venant à expiration — sur le contrôle des prix du pétrole américain et, le 5 août, la Chambre rejetait le programme dans son ensemble.

Le 22 décembre 1975, le président tirait les conclusions de son échec au Congrès, publiait une série de mesures — l'Energy Policy and Conservation Act — *qui permettaient une baisse* moyenne du baril de pétrole consommé aux Etats-Unis de *1,5 dollar*.

Trois mois plus tard, et pour la *première fois dans leur histoire*, les Etats-Unis importaient plus de pétrole qu'ils n'en produisaient. Et, sur l'ensemble de l'année 1976, les importations atteignaient une moyenne de 7,3 millions de barils par jour, soit 23 % de la consommation *d'énergie du pays. Cela amenait* le président Ford, le 7 janvier 1977, à la veille de quitter le pouvoir, à proposer au Congrès un nouveau plan, qui ne sera jamais discuté.

Cette dépendance accrue (particulièrement vis-à-vis des pays arabes), la forte pénurie de gaz dont ont souffert les Etats-Unis *au cours d'un hiver particulièrement* rude et le fait que le nouveau programme énergétique soit présenté par un président démocrate seront-ils suffisants pour convaincre de la nécessité d'agir un Congrès que n'avait pas ébranlé la crise de 1973 ?

A travers le monde

Cuba

● *M. FIDEL CASTRO* a affirmé mercredi 20 avril à La Havane que son gouvernement était disposé à faciliter les visites de citoyens américains à Cuba. Conversant avec un *groupe* d'industriels de Minneapolis en visite à Cuba, M. Fidel *Castro a expliqué* que, puisque le président Carter avait levé l'interdiction des voyages à Cuba, il ne serait pas correct de la part de son gouvernement *d'y faire obstacle*. *Le* dirigeant cubain a précisé que les voyages touristiques seraient facilités. Dans le cas d'une importante demande, il sera nécessaire d'utiliser des moyens de transport américains et d'établir des accords avec *des compagnies américaines*, en raison de la faible importance de la flotte aérienne et maritime cubaine, a *observé* M. Fidel Castro. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● LE GOUVERNEMENT DU GENERAL ARTURO ARMANDO MOLINA a décidé, mercredi 20 avril, de ne pas négocier avec les ravisseurs du *ministre des affaires étrangères*, M. Borgonovo, déclare-t-on de source diplomatique. Ces derniers menacent de tuer le ministre si trente-sept détenus politiques ne sont pas libérés. Le ministre a été enlevé mardi matin par un groupe de gauche. — *(A.P.)*

Grande-Bretagne

● LA SECTION ECOSSAISE de la Confédération des syndicats britanniques a rejeté, le 20 avril, une motion contre la reconduction, pour une troisième année, du « *contrat* social » avec le gouvernement. La motion, présentée par M. McGahey, dirigeant du Syndicat des mineurs et président du parti communiste de Grande-Bretagne, a été repoussée par 1 017 voix *contre 967*. — *(Reuter.)*

Laos

● LE LAOS A ACCUSE, mercredi 20 avril, la Thaïlande *« d'organiser et de diriger le sabotage et la subversion »* en armant et en entraînant sur son territoire des réfugiés laotiens « traîtres » à leur pays. Ces accusations ont été lancées *par la délégation* laotienne auprès de la commission économique des Nations unies pour l'Asie (ESCAP) qui vient d'ouvrir sa trente-troisième session à Bangkok. Elles font suite aux récents affrontements entre les forces armées du Pathet-Lao et des éléments laotiens anticommunistes réfugiés en Thaïlande, qui avait lancé un raid contre deux îlots situés sur le Mékong, à proximité de Vientiane. (*Le Monde* du 12 avril.) — *(A.F.P.)*

Maroc

● *LE ROI HASSAN II a attribué*, le mardi 19 avril, à un Sahraoui un poste de secrétaire d'Etat auprès du premier ministre. Il s'agit de M. Khali Henna Ould Er Rachid, ancien secrétaire général du Parti de l'union nationale sahraouie *(PUNS) qui avait quitté clandestinement* El Aioun en mai 1975 pour faire allégeance, à Fès, au souverain marocain. C'est le premier Sahraoui qui fait son entrée au gouvernement depuis que la souveraineté marocaine s'étend sur le Sahara occidental. — *(Corresp.)*

Portugal

● M. SOARES, premier ministre portugais, est arrivé mercredi 20 avril à Washington, afin de s'entretenir avec le gouvernement américain et les dirigeants du Congrès d'un projet d'aide internationale d'un montant de 1 500 millions de dollars (7 500 millions de *francs*), *destiné à relancer* l'économie portugaise. — *(A.P.)*

Roumanie

● SIX MILITANTS CHRETIENS ROUMAINS ont été arrêtés le 3 avril à la suite de la diffusion par Radio Free Europe d'un document qu'ils avaient rédigé sur la liberté de conscience, annonce *l'agence suisse d'informations* religieuses KIPA. MM. Iosif Ton et Pavel Nicolescu, prédicateurs baptistes, Constantin Caraman, prédicateur pentecôtiste, Aurel Popescu et le Dr Ciotea, de l'Eglise des frères de Ploesti, et Radu Dumitrescu, enseignant, auraient *« été interrogés pendant une semaine à raison de douze heures par jour, et victimes de violences, depuis le jour de Pâques (10 avril). On est sans aucune nouvelle les concernant »*. — *(A.F.P.)*

Soudan

● LE PRESIDENT SOUDANAIS Gaafar El Nemeiry, a été réélu pour six ans à la tête de l'Etat avec 99,1 % des voix, à l'issue du référendum qui a débuté le 3 avril. A Paris, *on apprend de bonne source* que le président soudanais est attendu en visite officielle en France le 16 mai.

Suède

● M. SVERKER AASTROEM, secrétaire général du ministère *suédois des affaires étrangères* depuis 1968, sera nommé ambassadeur à Paris durant l'été 1978 lorsque M. Ingemar Haegloff prendra sa retraite. Avant de venir à Paris, M. Aastroem prendra, à partir du 1er juin, une année sabbatique. Il sera remplacé au ministère par M. Leif Leifland, actuellement directeur des affaires politiques. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● LE PARTI COMMUNISTE ITALIEN ET M. PELIKAN ont *démenti que l'ancien directeur* de la télévision tchécoslovaque ait demandé à adhérer au *P.C.I.* et que celui-ci ait repoussé sa candidature. Cette information avait été diffusée par la télévision de Prague. — *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN ARGENTINE

La commission des droits de l'homme fait le « procès d'un génocide »

La commission argentine des droits de l'homme (Cadhu), a réuni, le mercredi 20 avril à Paris, une conférence de presse pour présenter le livre *Procès d'un génocide*, qui vient d'être édité en Espagne. *L'ouvrage, un réquisitoire* contre le gouvernement issu du coup d'Etat militaire du 24 mars 1976, tente de faire la somme des informations recueillies *sur la vague de répressions* qui s'est abattue depuis sur le peuple argentin. Il expose, dans une première partie, le cadre juridique de la politique répressive du régime militaire ; dans la seconde, intitulée « Le terrorisme d'Etat », l'ouvrage démontre comment ce régime, non content de violer les droits de l'homme, contrevient aux lois qu'il a lui-même édictées.

Arrestations arbitraires, emprisonnements sans jugement, tortures, séquestres, exécutions sommaires, et parfois massives : *l'enfer argentin* est connu. Abus ? Excès ? Non, répondent les auteurs de l'ouvrage : « *Il s'agit d'une politique, délibérée, d'un véritable génocide, pire que celui perpétré par la junte chilienne après la mort d'Allende.* » Passionné, partial parfois, *Procès d'un génocide* est l'œuvre de militants qui ne se cachent pas de l'être. « *Ce livre est écrit avec le sang et la douleur de notre peuple, dans une langue drue et crue* », a dit, en manière de présentation, M. Gustavo Roca, un avocat de Cordoba.

En Argentine, la Cadhu opère dans la clandestinité. Plusieurs de ses membres ont été arrêtés et assassinés : MM. Mario Hernandez, Roberto Sinigaglia, Mario Amaya, etc. Ceux qui déploient leur activité à l'extérieur ont également été victimes de la répression. L'étude d'avocats que partageaient MM. Roca et Julio Garzon Maceda à Cordoba a été pillée et incendiée par l'armée. Leurs demeures ont été dynamitées. Mᵉ Eduardo Duhalde a été déchu de ses droits civiques. *Mᵉ Roberto Guevara, frère du* « Che », a été menacé de mort. Leurs témoignages sont écoutés : ils ont déposé devant la sous-commission des affaires internationales au Congrès américain, et devant la sous-commission des *droits de l'homme* de l'Organisation des Nations unies.

C'est également le cas de M. Enrique Erro, de nationalité uruguayenne, ancien sénateur, ancien ministre, qui a offert son témoignage, au cours de la conférence de presse, sur « *l'horreur des prisons de la dictature* ». Réfugié en Argentine à la suite de la fermeture, en juin 1973, du Parlement uruguayen, M. Erro, qui jouissait *de l'asile politique, a été arrêté* le 7 mars 1975 à Buenos-Aires, et maintenu pendant *presque* deux ans en prison sans être inculpé. Incarcéré, tout d'abord, à la prison de Villa Devoto, dans la capitale argentine, *il a été transféré au pénitencier* de Rawson, en Patagonie, puis à celui de Resistencia, dans le Chaco, à trois mille kilomètres plus au nord, de nouveau à Villa Devoto et enfin à Rawson, pour la seconde fois. L'ancien parlementaire a confirmé ce que l'on savait déjà sur les transferts de prisonniers, au cours desquels les militaires les rouent de coups.

« *A Rawson*, raconte M. Erro, *nous étions quatre dans une cellule de 120 centimètres sur 60. La température descendait parfois au-dessous de zéro ; on se serrait les uns contre les autres pour se réchauffer. Les geôliers nous autorisaient, toutes les huit ou dix heures, à aller aux toilettes. Ils en profitaient pour nous injurier, nous donner des coups et nous menacer.* »

Etre emprisonné n'est pas toujours une garantie de survie. Mᵉ Guevara a exprimé des craintes pour la vie de M. Amilcar Santucho, un avocat argentin, frère de l'ancien chef de l'ERP (Armée révolutionnaire du peuple). Détenu depuis 1975 dans un commissariat d'Asuncion, au Paraguay, M. Amilcar Santucho pourrait, selon M. Guevara, avoir été remis aux autorités argentines.

Mᵉ Roca a d'autre part évoqué le cas d'un jeune Français, M. Gérard Guillemot, arrêté à Cordoba, le 18 mars 1974, et dont il avait assuré la défense. Condamné à une peine *de prison*, ce jeune homme, actuellement détenu à la prison de La Plata, près de Buenos-Aires, fait partie selon l'avocat argentin, d'« *un groupe d'une quarantaine de prisonniers considérés comme des otages et menacés d'être passés par les armes* ».

M. Guillemot est l'un des quelque vingt citoyens français incarcérés en Argentine ou portés disparus. L'ambassade de France à Buenos-Aires ne donne aucune précision à ce sujet. M. Jean Domergue a fait connaître, lors de la conférence de presse, une liste de treize ressortissants Français — dont trois ont également la nationalité argentine. Parmi eux figure son propre fils, Yves, arrêté le 20 septembre 1976, à Rosario, et disparu depuis lors.

LES JOURNALISTES SONT VISÉS

Certaines catégories professionnelles paraissent *plus* particulièrement visées par la répression. Parmi elles figurent les avocats, les universitaires et, ces dernières semaines surtout, les journalistes. Les récents enlèvements ou assassinats de MM. Rodolfo Walsh, Hector Ferreiros et Edgardo Sajon ont été rappelés. Mᵉ Texier, du barreau de Paris, qui a accompli plusieurs missions d'information en Argentine, a annoncé que — procédure sans précédent dans *le cas d'un journaliste étranger* — le correspondant du « Monde » à Buenos-Aires, Philippe Labreveux, venait de faire l'objet d'un mandat d'arrêt pour « apologie de la subversion ». Philippe Labreveux a quitté l'Argentine fin novembre 1976.

RÉUNIS A ROME

Les dirigeants du mouvement Montonero lancent un appel pour le rétablissement de la démocratie dans leur pays

Rome. — *Le conseil supérieur du mouvement péroniste Montonero, constitué à la fin de 1976, s'est réuni pour la première fois le mercredi 20 avril. Au cours d'une conférence de presse, ses membres ont présenté un* « programme de pacification et de libération » *de l'Argentine et invité tous les partis politiques et les syndicats de leur pays qui y souscriraient à rejoindre un Front de libération national et social.*

Convoqué en grand secret par l'intermédiaire du sénateur Lelio Basso, l'un des promoteurs du « tribunal Russell », une trentaine de journalistes devaient être conduits, mercredi matin, par un chemin détourné, à... un grand hôtel du centre de Rome pour rencontrer les guérilleros péronistes. Ceux-ci ont pris la parole dans une salle soigneusement close, ornée de portraits de Peron, d'Evita et du général San Martin, héros de l'indépendance. Le secrétaire du mouvement, M. Mario Eduardo-Firmenich, âgé d'une quarantaine d'années, ancien président de la Jeunesse étudiante catholique, était notamment entouré de l'ex-recteur de l'université de Buenos-Aires, M. Rodolfo Puiggros, et des anciens gouverneurs de Buenos-Aires et de Cordoba, MM. Bidegain et Obregon.

De notre correspondant

Les dirigeants montoneros font un sombre tableau de leur pays : banqueroute économique, désagrégation complète de l'ordre politique et juridique, système oligarchique qui développe une situation de dépendance vis-à-vis des puissances étrangères. « *la junte militaire a imposé*, disent-ils, *la tyrannie la plus sanguinaire de notre histoire.* »

Leur objectif est clair : « *Résister jusqu'à vaincre ou mourir.* » On peut noter, cependant, que le mot « *justicialisme* » tend à disparaître *de leur vocabulaire*, qu'ils parlent en revanche de « *transition au socialisme* » et d'appropriation collective des moyens de production. Leur nouveau mouvement prend la relève du Mouvement péroniste authentique et du parti Montonero. M. Firmenich affirme que, « *depuis la mort du général Peron et la trahison définitive d'Isabel et de Lopez Rega, qui ne surent pas comprendre que l'unique héritier de Peron était le peuple lui-même, le mouvement péroniste s'est trouvé comme orphelin, sans ligne stratégique et vidé de sa doctrine* ».

Aujourd'hui, le mouvement péroniste Montonero serait « *démocratique* », débarrassé du « culte de la personnalité de Peron » et disposé à l'« *autocritique* » — mais M. Firmenich n'est pas très explicite à ce propos.

Les guérilleros proposent un programme de pacification et de libération en sept points : destitution du ministre Martinez de Hoz et politique économique différente en faveur des intérêts nationaux et populaires ; rétablissement des droits et des garanties constitutionnels ; réhabilitation de tous les partis politiques, sans aucune exception ; libération de tous les prisonniers politiques, à commencer par l'ex-président Campora, et suppression des camps de concentration ; abolition immédiate des procès répressifs et poursuite contre les auteurs de tortures, d'enlèvements et d'assassinats ; rétablissement de la Confédération générale du travail et des syndicats ; convocation d'élections générales.

Le mouvement invite « *tous les partis politiques, les organisations syndicales, patronales et les personnalités de la vie nationale disposés à soutenir ce programme, à la constitution commune d'un front de libération national et social* ». Il ne s'agit pas de créer un gouvernement en exil, mais *de renverser la junte pour établir* la « *démocratie* ».

M. Firmenich a précisé que son mouvement n'avait pas consulté d'autres forces d'opposition avant de lancer son appel. Un appel qui s'adresse aussi au P.C. argentin, mais celui-ci « *ne désire pas avoir de contacts avec nous* ».

ROBERT SOLÉ.

PROCHE-ORIENT

Égypte

Le régime durcit son attitude à l'égard de l'opposition légale

De notre correspondant

Le Caire. — Le président Sadate a restauré, en 1976, dans son pays, une certaine forme de pluralisme parlementaire. Les traumatismes politiques provoqués par les troubles de *janvier dernier* vont-ils donner un coup de frein durable à l'évolution en cours ? Divers faits récents, concernant tant la droite que la gauche de *l'opposition légale, le* font craindre. Les partisans du régime soulignent que le Raïs ne peut admettre la contestation de sa politique intérieure et extérieure, notamment l'option pro-occidentale, « *au moment où va se jouer l'avenir du Proche-Orient* ». Des Egyptiens qui ne sont pas forcément des adversaires du régime se demandent « *pourquoi dans ce cas avoir ressuscité les partis avant la paix et comment on peut concilier pluralisme et limitation des moyens d'expression ?* »

L'hiver dernier, M. Kamaleddine Hussein, ancien « *officier libre* » de la révolution de 1952 (comme les futurs présidents Nasser et Sadate), député indépendant de tendance intégriste musulmane, avait été déchu de son mandat parlementaire pour avoir adressé au Raïs une lettre condamnant, en termes violents, divers aspects de la politique gouvernementale. Le mardi 19 avril, une élection *législative partielle a donc* eu lieu à Benha, fief de M. Hussein, dans le delta du Nil. Le candidat du parti majoritaire a été élu avec une confortable avance sur ses concurrents. Pourtant les jours précédents Benha avait fait une ovation à M. Hussein, qui avait décidé de se représenter à la députation.

Pour l'en empêcher, le pouvoir, malgré l'avis contraire de parlementaires de toutes tendances, a fait voter en toute hâte par le Parlement une loi déclarant provisoirement inéligibles les députés déchus de leur mandat. Du coup, M. Hussein, figure oubliée des débuts de la période nassérienne, est devenu un drapeau pour les opposants de tous bords qui prennent sa défense contre le gouvernement. Le procès que M. Hussein a décidé d'intenter à *l'Etat a déjà commencé devant les* tribunaux constitutionnel et administratif. Les débats promettent d'être longs et animés.

Dans le même temps, le régime a également porté des coups à gauche. Déjà le mensuel d'études marxistes *Al-Talia* avait été transformé au mois de mars en magazine de vulgarisation scientifique. C'est maintenant au tour de l'hebdomadaire *Rosa El Youssef*, *revue fondée sous la monarchie* par une actrice intellectuelle, d'être mis au pas. Cette publication, qui tire à environ vingt mille exemplaires, représentait jusqu'ici divers courants de la gauche égyptienne, avec une dominante marxiste. M. Abdel Rah*mane Charkaoui*, *nationaliste de* gauche, écrivain célèbre, auteur notamment du roman *la Terre*, porté à l'écran par Youssef Chahine, sera remplacé à la tête de *Rosa El Youssef* par un journaliste totalement acquis aux autorités, tandis que plusieurs rédacteurs marxistes de la revue seront en principe mis à l'écart.

En attendant que le rassemble*ment progressiste, parti légal regrou*pant des marxistes et des nassériens, obtienne, en vertu d'une loi nouvelle, l'autorisation de publier un journal, la gauche n'aura plus d'organe en Egypte. Le pouvoir contrôle l'ensemble de la presse, où la droite néo-libérale peut assez souvent exprimer ses propres opinions. La droite islamique dispose quant à elle depuis quelque temps *de deux publications*, *Al-Daoua*, soutenue dit-on par Ryad, et *Al-Itissam*, plus radicale que la précédente.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

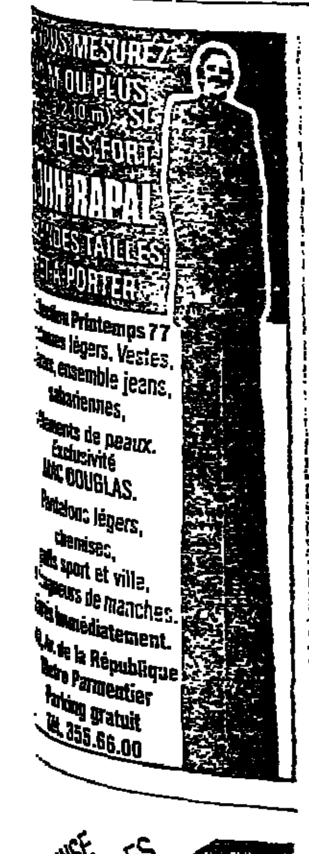
TROIS PENDAISONS AU CAIRE

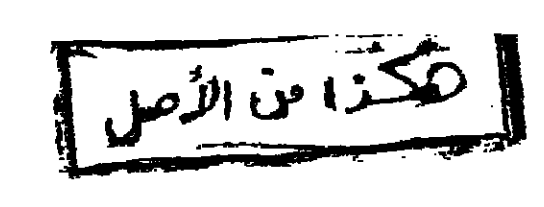
Le Caire (A.F.P.). — Un ressortissant palestinien, Salah Mohamed Emary, a été exécuté mardi 19 avril au Caire. Salah Mohamed Emary, membre du Front populaire de libération de la Palestine, selon le parquet égyptien, avait été inculpé de tentative d'assassinat contre la personne de l'ancien premier ministre sud-yéménite réfugié en Egypte, M. Mohamed Aly Haytham le 6 août dernier. L'attentat dans lequel étaient également impliqués, le second secrétaire de l'ambassade du Sud-Yémen au Caire, M. Seif Mohsen, et le directeur du bureau local des lignes aériennes sud-yéménites, M. Salah Issa, avait coûté la vie au chauffeur de M. Haytham. Ce dernier n'avait été que légèrement blessé.

D'autre part, les deux auteurs de l'attentat à la bombe dans un train en gare d'Alexandrie en août dernier, qui avaient été condamnés le 20 octobre dernier à la peine capitale par le tribunal militaire supérieur du Caire, ont été pendus mercredi matin.

L'attentat, avait fait une dizaine *de morts et une soixantaine de* blessés. Les deux ressortissants égyptiens qui avaient déposé la charge explosive dans le train avaient été *arrêtés et accusés d'être des agents* des services de renseignements libyens.

● *Le gouvernement israélien* a décidé le 13 avril de créer une nouvelle colonie juive à Mas'ha, en Cisjordanie, au sud de Qalqiliya, en bordure de la ligne verte (l'ancienne frontière israélo-jordanienne) face au village arabe israélien de Kafr Kassem. Les installations de la colonie auront d'abord un caractère para-militaire. Les soldats cultiveront la terre tout en poursuivant leurs activités militaires normales.





AMÉRIQUES

Libres opinions

La justice chilienne au pied du mur

par LOUIS JOINET (*)

SANS manipulation juridique, cette fois, ni précautions diplomatiques, le général Pinochet vient de défier une opinion internationale déja tranchement hostile l'état de siège a été purement et simplement reconduit Encore quelques mois et le Chili va *ravir un record mondial de durée détenu en Europe par l'ex-occupant nazi* : celui du couvre-feu

Cette décision traduit l'évident isolement d'un régime « assiégé » par les crimes de ses tortionnaires, les plaintes de leurs victimes, les démarches des familles des prisonniers disparus, les erreurs de ses économistes, l'accumulation de dénonciations internationales, les dernières venues n'étant pas les moindres : celles des Etats-Unis à l'extérieur, et de ses anciens partisans à l'intérieur.

Ce sont cette fois les propres amis du *président, voire son* entourage immédiat, *qui sont visés. Après la démocratie chrétienne, le parti national*, parti de droite s'il en est, ne vient-il pas d'être *dissous ? Mesure qui atteint même l'extrême droite !*

Le 12 juin 1974, le général Pinochet s'auto-proclamait président de la République. Sa décision de reconduire l'état de siège réduit progressivement ses fonctions de chef d'Etat à celles de chef de la DINA — cette Gestapo chilienne, — à la tête de laquelle il est statutairement placé en vertu d'un décret-loi n° 521.

Mais, au-delà de l'échec d'un homme, c'est toute une idéologie qui est en train de sombrer. Quelques exemples, pris parmi les *plus récents, montrent à quel point, malgré de multiples efforts,* le régime n'est pas parvenu à concrétiser son projet dans un état de droit cohérent. C'est-à-dire capable, sinon de mobiliser *l'opinion chilienne, du moins de satisfaire le minimum* d'exigences que requiert, en matière de diplomatie, les « bonnes » raisons d'Etat.

Dans l'impossibilité de doter le pays d'une véritable Constitution — plusieurs fois annoncée mais jamais achevée, — la junte a dû limiter ses ambitions à la promulgation le 11 septembre 1976 d'une *série d'actes dits « constitutionnels ». Le procédé est directement* inspiré de l'expérience brésilienne : dans un premier temps, la Constitution demeure en vigueur, puis, il y est dérogé sur tous les points *essentiels par des actes — « institutionnels » au Brésil, « constitutionnels »* au Chili, — de telle sorte que dans les institutions elles-mêmes, le droit d'exception devient droit commun.

Afin de rassurer, ces actes sont généralement parsemés d'intentions libérales. L'acte constitutionnel n° 3 reconnaît par exemple à tout Chilien des droits fondamentaux directement repris à la Déclaration universelle des droits de l'homme. Allant au-delà de ses prédécesseurs, la junte a même renforcé les garanties traditionnelles *en créant une nouvelle forme de recours : le « recours de protection ».*

Avant même d'avoir été utilisée, cette garantie vient d'être discrètement annulée dans des conditions significatives du chaos juridique qui *sévit au Chili. Le 28 janvier 1977, la station démocrate-chrétienne* Radio-Balmaceda est frappée d'interdiction. A titre de test, la défense utilise pour la première fois cette intéressante voie de recours. *L'affaire est appelée à l'audience le 31 janvier 1977.* A la stupéfaction générale, le représentant du gouvernement brandit le *Journal officiel* paru le matin même et porte à la connaissance de la défense un décret-loi n° 1 684 — qui de plus est antidaté au 28 janvier, — aux termes duquel les recours en protection ne sont pas recevables pendant l'état de siège ! Ce qui revient à modifier par décret la « Constitution », le tout secrètement et avec effet rétroactif.

Changer la loi en cours d'audience, voilà le plus extraordinaire camouflet donné par les militaires à la magistrature chilienne. Cette magistrature qui, selon le tout récent rapport de la commission des *droits de l'homme de l'ONU, « a abandonné volontairement certains de ses pouvoirs et abdiqué son rôle quant au contrôle des actes de l'exécutif et à la protection des droits des Chiliens ».*

Amnesty International vient de dresser un implacable réquisitoire contre la Cour suprême du Chili, qui a toujours rejeté les recours présentés par les familles Dans un document irréfutable, listes et photos à l'appui, Amnesty apporte la preuve des innombrables disparitions survenues après arrestation. Le chiffre de mille cinq cents est avancé. Tout récemment encore, la Cour suprême a rejeté pour la énième fois une demande d'*habeas corpus* concernant treize disparus.

Mais une lueur d'espoir vient de surgir. Sous la pression de la défense et des familles — plusieurs dizaines de parents se sont présentés à la Cour suprême et, pour l'inciter à plus de dignité, ont distribué aux personnes présentes copie de leur requête, — pour la première fois la Cour a décidé de rouvrir l'enquête (*le Monde* du 3 mars) Saura-t-elle, enfin, affronter la DINA et, à *sa tête, le général Pinochet ? Sa réhabilitation aux yeux de l'opinion* internationale est à ce prix. Un premier pas vient d'être franchi : inaugurant l'année judiciaire par un discours prononcé au début de mars, le *président de la Cour suprême a ouvertement critiqué* les actes constitutionnels.

(*) Magistrat. Ancien président du Syndicat de la magistrature.

ASIE

LA VISITE DE M. PHAM VAN DONG EN FRANCE

Nos relations avec Paris sont appelées à se développer

nous déclare le premier ministre du Vietnam

(Suite de la première page.)

— En Occident, en France et aux Etats-Unis en particulier, une campagne sur la situation en Indochine, tant politique qu'économique, la question des libertés et des droits de l'homme, la rééducation, les mouvements de population, le départ de milliers de réfugiés vers l'étranger, suscite critiques ou inquiétudes, y compris parmi ceux qui étaient opposés à l'intervention américaine au Vietnam. Pouvez-vous répondre à ces interrogations ?

— Cette campagne ne m'étonne pas, malgré ses outrecuidances et ses grossièretés. Elle rappelle les campagnes, parfois plus violentes sous certains aspects, en 1946 et 1954, au sujet de questions qui appartiennent déjà à un passé révolu.

» La campagne actuelle est déclenchée par des gens qui, contre l'évidence même, ne veulent pas admettre certaines choses : notre victoire au printemps 1975, la réunification du Vietnam faite tambour battant, tout un peuple qui marche avec détermination dans la voie du socialisme. Ce sont, en quelque sorte, des combats d'arrière-garde après une bataille perdue et dans une situation irréversible.

« Des affirmations gratuites »

» C'est ainsi qu'on a parlé de bain de sang, d'exécutions massives, de déportations en masse, de catastrophe économique, de désordres politiques et sociaux à l'échelle du pays... L'opinion publique a réagi, parfois de façon véhémente contre des affirmations gratuites qui sont absolument contraires à la réalité et au bon sens. Alors on parle maintenant d'atteintes à la liberté, aux droits de l'homme, surtout au sujet des centres de rééducation. Ici aussi, la vérité est tout autre et je me suis expliqué à deux reprises, à la télévision française, sur ces centres qui sont à proprement parler des centres de réhabilitation, destinés à offrir à un certain nombre d'officiers et de cadres supérieurs de l'ancien régime la chance de prendre conscience de leur nouvelle situation en rapport avec la situation du pays, de se faire une vie nouvelle dans leur famille, au sein de leur peuple.

» Si l'on parle des droits de l'homme dans le sens profond et authentique du terme, je pense que notre politique de générosité et de clémence, telle que je l'ai définie, constitue un témoignage, sans précédent dans l'histoire des guerres, du respect des droits de l'homme en honneur dans notre pays. C'est d'ailleurs l'opinion de nombreux observateurs étrangers qui, après s'être informés sur place, nous ont bien compris et ont rendu hommage à notre juste politique.

« La révolution ne s'exporte pas »

— Comment voyez-vous nos relations avec les pays voisins ? Quels sont les problèmes qui se posent ?

— Nous avons actuellement sur toutes nos frontières des pays frères. Avec eux, nos relations sont fraternelles, les meilleures que nous ayons eues dans notre histoire.

— Le Vietnam vient de recevoir une délégation américaine. Des négociations vont s'ouvrir à Paris. Pensez-vous qu'elles puissent aboutir prochainement à une « normalisation », voire à une reprise de relations économiques ?

— C'est ce que nous allons étudier ensemble lors des prochaines négociations.

— Les autres pays d'Asie du Sud-Est accusent le Vietnam d'expansionnisme, de soutien direct aux mouvements révolutionnaires, en particulier en Thaïlande. Que pensez-vous de cette analyse ?

— Vous savez qu'à l'égard du Sud-Est asiatique, dont le Vietnam fait partie, nous avons défini une politique bien connue en quatre points, qui a été accueillie favorablement par les gouvernements de tous les pays de la région et par l'opinion publique internationale. Ces quatre points postulent des relations d'amitié, de bon voisinage et de coopération mutuellement avantageuses sur la base du respect des droits souverains de chacun. Les accusations dont vous faites état sont absolument sans fondement. La révolution ne s'exporte pas. Autant nous sommes attachés à l'indépendance et à la liberté de notre pays, autant nous respectons l'indépendance et la liberté d'autres pays.

— Dans le domaine de la politique intérieure, le Vietnam vit encore dans l'ombre du quatrième congrès du parti communiste du Vietnam. Comment définiriez-vous les orientations principales décidées à cette occasion ? Comment peut-on expliquer le grand rôle joué par l'armée et, par contre la portion congrue laissée aux femmes, à peine représentées dans les organes dirigeants ?

— Le quatrième congrès de notre parti a réalisé un travail d'une importance historique : il a défini la ligne politique du parti pour toute une période, celle de l'édification de la base matérielle et technique du socialisme : il a fixé les objectifs du plan quinquennal... Le congrès du parti a soulevé un enthousiasme profond dans toutes les couches de la population, du nord au sud, parce qu'il répond aux vœux de tout notre peuple : bâtir une vie nouvelle et plus belle. Le quatrième congrès du parti a été un congrès de l'unité. Forgé par ses décennies de lutte révolutionnaire d'une extraordinaire âpreté.

» Depuis toujours, notre parti est remarquable par son unité, sa cohésion, l'absence de divergences dans ses rangs. Cette unité est l'image de l'union de notre peuple qui, hier, s'est dressé comme un seul homme pour battre l'agresseur et qui, à l'heure qu'il est, travaille de toutes ses forces pour exécuter les tâches de l'édification socialiste à laquelle notre armée, qui est une armée populaire, participe activement. Quant au rôle de nos femmes, nous sommes extrêmement fiers de leur contribution admirable à la lutte pour la libération de la patrie comme dans la construction pacifique du pays, et elles ont leur place à tous les échelons des organisations du parti, de l'État, des syndicats, etc. Naturellement, il reste beaucoup à faire pour que nos femmes puissent jouer pleinement dans tous les domaines et à tous les niveaux le rôle qui leur revient.

— Vous avez souvent critiqué, parfois vigoureusement, les excès d'un bureaucratisme autoritaire, dogmatique, répressif parfois, voire incompétent et manquant d'énergie et d'initiative. Des pas ont-ils été franchis en direction d'une solution de ce problème ?

— D'importants progrès ont été obtenus dans la lutte contre le bureaucratisme, et cela grâce à la participation active du peuple. Le bureaucratisme est l'ennemi du socialisme. Le socialisme doit être l'œuvre du peuple. Pour cela, il faut instituer le pouvoir du peuple, pour le peuple et par le peuple sous la direction de la classe ouvrière. C'est ce que nous appelons le droit de maîtrise collective dans notre société socialiste.

» Ainsi, lutter contre le bureaucratisme, c'est justement lutter pour aplanir tous les obstacles qui entravent l'exercice réel du pouvoir par le peuple à tous les niveaux, de la base au sommet des structures de l'Etat.

— Comment voyez-vous la situation dans le pays, et en particulier dans le Sud, un an après la réunification et deux ans après la libération ? Comment expliquez-vous les énormes difficultés économiques, voire la détérioration de la situation à Ho-Chi-Minh-Ville-Saïgon ? Des milliers de personnes continuent de quitter le pays. Un nombre considérable d'anciens militaires et fonctionnaires de l'administration Thieu restent détenus dans des camps de rééducation sans toujours savoir pour combien de temps. Nombre d'entre eux ne seraient-ils pas plus utiles s'ils étaient réintégrés dans la vie du pays ? Comment voyez-vous la participation du Sud à la vie politique du Vietnam dominé par le parti communiste, alors que l'implantation de ce dernier au Sud est encore bien faible ?

— Pour apprécier à sa juste valeur ce que nous avons fait en deux ans, il faut tout d'abord prendre en considération l'héritage que nous ont laissé la guerre et plus d'un siècle de domination coloniale et néo-coloniale. Les ruines laissées par cette guerre longue et acharnée et dont nos amis étrangers ne voient qu'une partie — le sommet de l'iceberg — nous posent de nombreux problèmes dans tous les domaines. Autre conséquence de la guerre : l'état arriéré de notre économie dans l'ensemble du pays, et, dans le Sud en particulier une dépendance exclusive de l'étranger. Quant aux séquelles du régime colonial et néo-colonial, on les trouve partout, ancrées dans la vie, surtout dans les villes du Sud. Imaginez donc une société qui vivait presque uniquement de la guerre et du trafic autour de cette guerre, qui tout d'un coup passe de la guerre à la paix, de la dépendance à l'indépendance, d'un régime fantoche à un régime révolutionnaire... effondrement, catastrophe..., telles étaient les sombres prédictions de certains milieux occidentaux. Or, comme vous le constatez, après deux ans, la vie continue normalement, l'ordre règne dans toutes les provinces du sud et dans Ho-Chi-Minh-Ville.

» Des millions de personnes travaillent avec ardeur, surtout à la campagne. Presque tous les enfants vont à l'école. Les difficultés sont énormes, mais nous sommes en train de les surmonter grâce aux efforts de notre peuple tout entier, aux efforts de nos compatriotes des provinces du Sud qui, hier, étaient à la pointe du combat de libération, et qui maintenant participent avec enthousiasme à la vie politique, culturelle et sociale de la patrie réunifiée. Il reste, bien sûr — et le contraire serait étonnant, — des mécontents, des nostalgiques d'un passé révolu. Il leur faut du temps pour se réadapter. Alors que des centaines de milliers d'anciens militaires et fonctionnaires du régime Thieu sont déjà réintégrés dans la vie politique et économique du pays, une petite minorité d'entre eux ont dû prolonger leur séjour dans les centres de rééducation. Comme je l'ai dit plus haut, même à ceux qui ont commis des crimes extrêmement graves, nous offrons la chance de se réhabiliter, de réintégrer la vie normale. Il faut vous dire que leurs familles elles-mêmes rendent hommage à notre politique faite de clémence et de générosité.

« Planification de l'espace »

— Les déplacements de population, dans le cadre de ce que l'on appelle ici une meilleure répartition démographique, touchent des millions de personnes au Nord comme au Sud : celles-ci sont envoyées dans des nouvelles zones économiques ou de peuplement. S'agit-il d'un mouvement volontaire et comment l'expliquez-vous ? Peut-on parler comme certains d'une « repopulation au Sud par le Nord » ?

— Vous savez qu'en raison de la politique « d'urbanisation forcée » et des « zones de tuerie libre » bien connue pendant la guerre, nous avons à faire face actuellement à des problèmes complexes et urgents de décongestionnement démographique dans les villes du Sud et de remise en valeur des « zones blanches » dans les régions rurales. Mais, au-delà de ces problèmes d'après-guerre, il s'agit ici d'un problème extrêmement important et urgent pour nous comme pour beaucoup d'autres pays. C'est celui de la répartition la plus rationnelle possible des forces productives à l'échelle du pays tout entier : forces humaines et forces matérielles, les deux étant d'ailleurs étroitement liées. Pour un pays socialiste, c'est le problème de la planification sectorielle liée à la planification de l'espace. Pour le Vietnam, pays en développement, il s'agit maintenant de concevoir et d'élaborer cette planification de la manière la plus rationnelle, à partir des objectifs du plan quinquennal et en fonction des possibilités et besoins des différentes régions du pays. Nous pensons ainsi dès le début éviter les disproportions monstrueuses qu'on voit dans certains pays industriels du monde occidental. C'est aussi le moyen le plus efficace et le plus pratique d'assurer le développement harmonieux et proportionnel de l'industrie et de l'agriculture, de la ville et de la campagne, d'éviter en même temps la pollution et les perturbations écologiques, de procéder à l'implantation méthodique des zones d'habitation propres à offrir à la population une vie sans cesse améliorée à tous les points de vue.

» C'est là une vaste entreprise de longue haleine et à l'échelle nationale. Dans l'immédiat, elle permet le décongestionnement des villes et des régions surpeuplées, la remise en culture des « zones blanches », l'installation de nouvelles zones économiques. Une entreprise de cette envergure nécessite la participation consciente et volontaire du peuple vietnamien tout entier. C'est la même participation consciente et volontaire qui a fait de notre guerre de résistance une guerre populaire sûre de la victoire.

Indépendance et coopération

— En 1977, la situation économique est difficile à cause des problèmes de la reconstruction, de la réunification, de récoltes lourdement endommagées par les intempéries. Quand et comment le Vietnam va-t-il sortir de cette mauvaise passe ? Aura-t-il besoin d'une aide extérieure importante ? D'où peut-elle venir ? Ne risque-t-elle pas de compromettre une indépendance nationale à laquelle le Vietnam affirme tant tenir ?

— Les difficultés sont énormes, comme je l'ai dit tout à l'heure, dans tous les domaines, notamment dans le domaine économique. Mais ce sont des difficultés dans notre marche en avant, des difficultés de croissance que nous pouvons surmonter au fur et à mesure. Les objectifs de 1976, la première année du deuxième Plan quinquennal (1976-1980), ont été atteints et même dépassés dans de nombreux secteurs. En particulier, grâce au réseau hydraulique amélioré par deux années de travail persévérant, nous avons pu faire face aux conditions climatiques particulièrement défavorables de cette année et réduire les pertes, qui auraient été bien plus graves sans cela. Il s'agit pour nous de travailler dur tout en apprenant beaucoup de choses nouvelles... la gestion par exemple, pour réaliser les objectifs de notre Plan quinquennal. Tout cela exige la mobilisation de toutes les forces de notre peuple, un peuple de cinquante millions d'habitants armés de courage, d'ardeur au travail, d'intelligence créatrice et qui s'efforce de mettre en valeur de façon méthodique les ressources naturelles et variées de notre pays. Compter essentiellement sur ses forces, voilà notre mot d'ordre. En même temps nous tenons à intensifier nos rapports d'amitié et de coopération avec les pays frères et amis, proches et lointains, dont la France.

» Ainsi il n'y a aucune contradiction entre notre volonté d'indépendance et notre politique de coopération économique avec d'autres pays. »

Propos recueillis par
PATRICE DE BEER.

LA DÉLÉGATION

Après une escale de vingt-quatre heures à Pékin, M. Pham Van Dong et la délégation qui l'accompagne se trouvaient, ce jeudi 21 avril, à Moscou. Au sein de cette délégation figurent notamment M. Nguyen Co Thach, vice-ministre des affaires étrangères, et Dinh Duc Thien, ministre du pétrole et du gaz. *M. Pham Van Dong, qui se rend à Paris à l'invitation du premier ministre français, M. Barre, doit* être reçu par le président Giscard d'Estaing.

Pakistan

Après une journée d'affrontements sanglants

L'ARMÉE FAIT RESPECTER LE COUVRE-FEU A KARACHI

Karachi, *(A.F.P., Reuter)*. — Le couvre-feu a été décrété à Karachi à partir de ce jeudi 21 avril et pour une période indéterminée après une journée de violences sans précédent depuis le début de la crise. A l'occasion d'une grève générale dans la plus grande ville du pays, des affrontements entre militants du parti gouvernemental et ceux de l'opposition ont fait au moins treize morts dans la seule journée de mercredi. Un train a été incendié par des manifestants de l'Alliance nationale pakistanaise après que le chauffeur eut tué deux personnes qui stationnaient sur la voie pour arrêter le convoi.

C'est l'armée, et non la police, qui patrouille désormais dans les rues de Karachi à bord de véhicules blindés. Un communiqué officiel indique que le recours aux militaires permettra de « *protéger les personnes et les biens et restaurer le sentiment de sécurité* ».

[Le « Washington Post » du mercredi 20 avril, se référant à une source au sein du Département d'Etat, indique que le gouvernement américain vient de s'opposer à l'envoi au Pakistan de gaz lacrymogène et de matériel anti-émeute. Cette commande avait été passée avant les élections du 7 mars et la licence d'exportation avait été accordée dix jours plus tard.]

Chine

Le XI[e] congrès du parti communiste se tiendra avant la fin de l'année

De notre correspondant

Pékin. — Le onzième congrès du parti communiste chinois se tiendra d'ici à la fin de l'année, indique-t-on de bonne source à Pékin. Il ne semble pas que la date exacte de sa convocation ait déjà été fixée, mais il est vraisemblable qu'il aura lieu dans les derniers mois de l'année.

Deux opérations importantes dans la vie du parti doivent précéder le congrès. Il y aura en premier lieu, une session plénière du comité central, appelée à régler diverses questions « *organisationnelles* » consécutives à la crise d'octobre, et en particulier le cas de M. Teng Hsiao-ping. Ce dernier, indique-t-on dans des milieux informés, estimerait *cette procédure préférable* à une décision prise dans le cercle restreint du bureau politique pour le réinstaller dans les fonctions dont il fut destitué le 7 avril 1976. Les sources chinoises se refusent actuellement à donner aucune indication sur la date à laquelle l'ancien vice-premier ministre sera réintégré dans les organes du pouvoir. Elles se bornent à confirmer que cette réintégration est acquise dans son principe et qu'elle aura lieu « cette année ».

La réunion du congrès devrait normalement être précédée, d'autre part, par le « *mouvement de consolidation du parti et de rectification du style de travail dans tout le parti* » annoncé par M. Hua Kuo-feng dans son discours du 25 décembre à la conférence nationale sur l'agriculture. Le président du P.C. avait alors indiqué que ce mouvement serait lancé en 1977 « *à un moment opportun* ». On apprend aujourd'hui qu'il se déroulera au cours du second semestre et commencera sans doute dès le milieu de l'été. C'est ce que confirmait, le 18 avril, un article du *Quotidien du peuple*, annonçant que « *les organisations du parti devraient entamer immédiatement les préparatifs pour cette réorganisation* ». Accusant les membres de la « bande des quatre » d'avoir recruté des membres du parti et assuré diverses promotions « *en fonction d'intérêts privés* », le même article mettait l'accent sur la nécessaire « *réunification idéologique* » du parti. Il ajoutait toutefois : « *Sur la base de l'éducation idéologique, nous devons procéder à l'épuration de nos effectifs d'une façon sérieuse, ferme et prudente.* » Il paraît logique que cette opération soit effectuée avant la désignation des délégués au onzième congrès.

Le dixième congrès du P.C. s'était réuni du 24 au 28 août 1973.

ALAIN JACOB.

EUROPE

Allemagne fédérale

NOUVELLE CONTROVERSE AU BUNDESTAG SUR LA SÉCURITÉ DE L'ÉTAT

De notre correspondant

Bonn. — L'attentat qui a coûté la vie au procureur fédéral Buback, à son chauffeur et à son garde du corps, a provoqué au Bundestag une nouvelle controverse sur la sécurité intérieure entre la coalition libérale-socialiste et l'opposition. Alors que M. Schmidt mettait en garde les députés contre la « *précipitation et les hyper-réactions* », M. Kohl, président du groupe parlementaire chrétien démocrate, proposait un ensemble de mesures durcissant le code pénal.

Dans sa déclaration, mercredi 20 avril, M. Schmidt a remarqué que le terrorisme n'était pas un phénomène typiquement allemand et que la République fédérale avait déjà agi, d'une part pour renforcer sa sécurité intérieure et, d'autre part, pour développer la lutte internationale contre le terrorisme. Il a rappelé que le gouvernement fédéral avait à plusieurs reprises « *amélioré* » la législation, mais que des lois ne suffisaient pas à combattre la violence.

« *Il faut obtenir l'isolement moral des terroristes*, a déclaré le chancelier, *mettre en garde leurs sympathisants et expliquer à la jeunesse ce qu'est l'ordre démocratique et libéral, ce qu'est le terrorisme, ses objectifs et ses méthodes.* » Cette tâche revient essentiellement aux professeurs et aux intellectuels qui, a-t-il dit, « *avaient su si bien se faire entendre des jeunes au moment de la révolte étudiante de 1967-1968* ». Pour M. Schmidt, les procès d'exception pour les terroristes et l'interdiction des groupes politiques d'extrême gauche en feraient des martyrs pour leurs sympathisants.

M. Kohl, très à l'aise dans son rôle de défenseur de l'ordre, sait où trouver les sympathisants des « *terroristes* » dans le parti social-démocrate. Reprenant une thèse chère à la démocratie chrétienne, il a dénoncé la violence politique, l'agitation dans les universités, le programme scolaire qui critique l'ordre économique et social et les intellectuels qui le refusent.

Plaidant pour un « *Etat puissant sans faux égards* », il a déclaré qu'un « *Etat démocratique ne devait pas avoir honte de ses moyens* » et il a proposé six réformes du code pénal dont la surveillance des relations entre les avocats et leurs clients.

Cette dernière mesure avait déjà été proposée il y a un an par le gouvernement fédéral, mais elle avait été repoussée par les députés sociaux-démocrates et libéraux qui y voyaient une atteinte insupportable aux droits de la défense. Le chancelier a cependant réaffirmé mercredi qu'il était toujours partisan de cette surveillance (qui a d'ailleurs eu lieu à la prison de Stuttgart Stammheim au mépris de la loi) (1), mais il ne semble pas que la majorité du Bundestag ait changé d'avis. La plupart des députés du S.P.D. estiment avoir été déjà très loin avec le durcissement du code pénal adopté au cours des deux dernières années. Ils ne paraissent pas disposés à céder une nouvelle fois à la pression de la démocratie chrétienne.

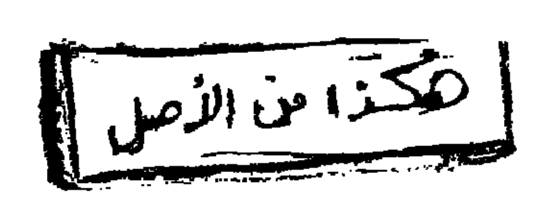
DANIEL VERNET.

(1) Au nom de Gudrun Ensslin, une des accusées du procès de Stuttgart, M[e] Otto Schily, a porté plainte contre M. Manfred Schüler, secrétaire d'Etat à la Chancellerie, qui a autorisé les services de contre-espionnage à apporter une « aide technique » à cette surveillance.

Espagne

● *Selon le journal* Informaciones *de Madrid*, le ministère espagnol de l'intérieur a interdit la concentration carliste qui devait avoir lieu, comme chaque année, en mai, à Montejurra, en Navarre. Le ministère souhaiterait éviter le retour d'incidents « analogues à ceux de l'année dernière ». On rappelle à Madrid que la concentration carliste, organisée en 1976 par les partisans du prince Carlos Hugo, qui se réclame d'une ligne « socialiste autogestionnaire » avait été troublée par un commando d'extrême droite. Deux personnes avaient été tuées. A Paris, le parti carliste, qui appartient à l'organisme de coordination de toutes les formation démocratiques proteste contre le fait que sa demande de légalisation n'a pas encore été prise en considération par les autorités espagnoles. Le parti carliste estime être victime d'une « discrimination ».

● *L'Espagne a ratifié deux conventions de l'Organisation internationale du travail* garantissant la liberté syndicale, annonce le BIT le mercredi 20 avril. Ces deux conventions concernent, la première, la liberté syndicale et la protection du droit syndical ; la seconde, le droit d'organisation et liant ces deux conventions, l'Es- de négociation collective. En ratipagne, indique le BIT, s'engage à saires pour rendre effectives leurs prendre toutes les mesures nécesdispositions. — *(A.F.P.)*



EUROPE

Portugal

Proposant une nouvelle stratégie syndicale

M. Mario Soares semble résolu à limiter l'influence communiste dans le monde ouvrier

De notre correspondant

Lisbonne. — Favoriser la création de « syndicats démocratiques » dans les secteurs où les syndicats existants sont « *de véritables courroies de transmission du parti communiste* », condamner la présence de militants socialistes dans la Confédération générale des travailleurs portugais (C.G.T.P.), « *d'inspiration léniniste et totalitaire* », appuyer la Lettre ouverte, ce mouvement constitué par une trentaine de syndicats d'orientation socialiste et social-démocrate, tels sont, semble-t-il, les aspects essentiels de la stratégie syndicale du parti socialiste, définis dans un communiqué signé par M. Soares.

Cette prise de position a provoqué des réactions très vives des communistes et de la direction de la centrale syndicale. « *Le premier ministre cherche à détruire le mouvement syndicaliste, afin d'obtenir des emprunts à l'étranger* », déclare M. José Judas, président de la C.G.T.P. Le quotidien *O Diario*, organe du P.C.P., considère le communiqué socialiste comme une « *déclaration de guerre à la majorité écrasante des syndicats portugais* ». Il viserait, en outre, d'après le même journal, à préparer l'expulsion de personnalités, comme M. Kalidas Barreto, dirigeant du syndicat du textile et ancien député du P.S. à l'Assemblée constituante, qui fait partie du secrétariat de la confédération depuis janvier dernier. M. Barreto s'étonne en tout cas de l'empressement de la direction du P.S., *alors que, selon lui, il* avait été convenu que rien ne serait rendu public avant la réunion des syndicalistes socialistes, à la mi-mai.

Deux thèses seraient en discussion au P.S. : la thèse « officielle », qui, pour M. Barreto, « *peut conduire à un pluralisme syndical contraire aux principes définis auparavant par le parti* » ; la thèse prônée par la « tendance de gauche », qui préconiserait une « *unité syndicale entre socialistes, communistes et sociaux-démocrates* », basée « *sur une entente entre les personnes et non entre les directions des partis* ».

Le mouvement de la Lettre ouverte, fort de l'appui du P.S., reprend du souffle. Réunis à Coimbra le samedi 16 avril, les syndicats opposés à la confédération ont décidé de se constituer en « *mouvement d'intervention* » et exigent d'être représentés à 50 % dans la commission qui participera aux réunions de l'O.I.T. au mois de juin prochain.

Créé en février 1976, ce mouvement doit son nom à la publication dans la presse d'un document signé par vingt-neuf syndicats, demandant la convocation urgente d'un congrès destiné à « démocratiser » la centrale unique, totalement contrôlée par le parti communiste. Des divergences importantes sont apparues lorsque le groupe de la *Lettre ouverte* a demandé que la commission organisatrice du congrès soit constituée à égalité par des membres des syndicats « affiliés » et « adversaires » du secrétariat de la centrale. La rupture a eu lieu le 4 septembre. Depuis, les syndicats pro-communistes ont multiplié leurs efforts pour organiser un congrès aussi large que possible. Les syndicats « contestataires », quant à eux, ont saisi toutes les occasions pour dénoncer ce qu'ils considéraient comme une « manipulation du P.C. » Toujours est-il que le « congrès de tous les syndicats » a réuni à Lisbonne des délégués représentant environ 85 % des Portugais syndicalisés. Quatre-vingts associations non affiliées à la centrale syndicale ont accepté de participer aux travaux. La nouvelle direction élue a intégré des éléments liés au P.S., d'autres à des mouvements d'extrême gauche. Le P.C. a réussi ainsi une bonne opération : il « ouvrait » l'appareil syndical sans en perdre le contrôle.

Relance de la Lettre ouverte ?

Sur soixante-dix syndicats associés à la Lettre ouverte en juin, il n'en restait que la moitié quelques mois plus tard. L'échec du mouvement de la Lettre *ouverte est dû à plusieurs raisons* : il a pâti des divergences politiques au sein du P.S. Il n'a pas non plus obtenu l'appui des sociaux-démocrates du P.S.D., plutôt réservés à l'égard d'une organisation dont le développement profiterait surtout au P.S. Mais la situation a changé. Les amis de M. Sa Carneiro ont gagné les élections d'un des syndicats les plus importants, celui des employés de banque du sud du pays. Désormais, ils peuvent se présenter en partenaires « indispensables »

Un mouvement de la Lettre ouverte revigoré pourrait être un instrument précieux dans la bataille syndicale qui s'annonce tumultueuse d'ici à la fin juin. En effet, la conclusion d'un « pacte social » avec les travailleurs, permettant à la fois de relancer l'initiative privée et de faire accepter un programme d'austérité qui *comporte des mesures impopulaires* — comme l'augmentation des prix des produits alimentaires, — est l'un des objectifs prioritaires du gouvernement. N'acceptant pas de compromis avec les syndicats placés sous l'hégémonie du P.C.P., M. Soares semble plus décidé que jamais à limiter l'influence de ce parti en milieu ouvrier.

Le gouvernement voudrait faire approuver par l'Assemblée de la République trois projets de loi en discussion dans les commissions. L'un de ces projets concerne le mode d'élection des dirigeants syndicaux. Le système en vigueur consistait à placer les urnes aux sièges des syndicats ainsi que dans un certain nombre d'endroits préalablement choisis par les directions syndicales.

Proposant le vote sur les lieux mêmes de travail, M. Soares espère augmenter le taux de participation grâce aux voix des travailleurs les moins engagés politiquement.

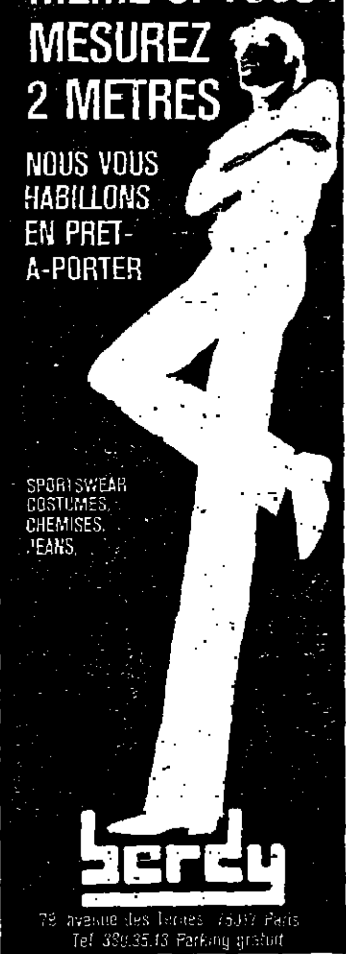
Le deuxième projet définit le statut juridique des commissions de travailleurs. Symbole du « pouvoir populaire » en 1975, celles-ci ont été contrôlées depuis par des partis politiques allant du P.C.P. au C.D.S. Bénéficiant d'un certain nombre de prérogatives, les commissions de travailleurs pourraient dans de nombreux cas fonctionner comme un contre-pouvoir syndical. Enfin le troisième *projet réglemente* le paiement des cotisations syndicales. La procédure utilisée dans ce *domaine était la même qu'avant* le 25 avril 1974 : les sommes prélevées automatiquement sur les salaires étaient ensuite versées par les patrons sur les comptes des syndicats. Le gouvernement a déjà fait approuver un décret-loi rendant les cotisations facultatives. Les syndicats ont protesté vigoureusement, accusant le gouvernement de vouloir les affaiblir financièrement car ils ne disposent pas d'un réseau administratif suffisamment bien *implanté et capable de* recueillir directement les cotisations de leurs affiliés. La réaction n'est *pas venue uniquement des syndicats* procommunistes. Même les plus modérés ont élevé la voix : ils risquaient en effet de voir disparaître une bonne partie de leur base sociale composée de travailleurs moins politisés. N'étant pas obligés de cotiser, beaucoup s'abstiendraient. Le document en discussion précise que le problème de la cotisation devrait être réglé cas par cas, selon l'avis des syndicats exprimé au moment des discussions des conventions collectives dans *chaque* branche d'activité.

Disposant d'une majorité au Parlement — constituée par les trois partis les plus importants du point de vue électoral : P.S., P.S.D. et C.D.S., — le gouvernement est sûr de l'emporter. Certains aspects *contenus* dans ces projets pourraient éventuellement susciter l'opposition de quelques députés *socialistes, mais* leur nombre dépassera difficilement la dizaine.

JOSÉ REBELO.









AFRIQUE

LA CONFÉRENCE FRANCO-AFRICAINE DE DAKAR

Le débat sur la crise de la coopération a été éludé

De notre envoyé spécial

Dakar. — Les vingt chefs de délégation présents à la quatrième conférence franco-africaine de Dakar ne pouvaient, en *quelques heures*, procéder à un examen réellement approfondi de toutes les questions qui les préoccupent

En fait, tout semble s'être passé comme si le président de la République française était venu *d'abord chercher en Afrique* un succès de politique intérieure. Alors que chacun souhaite que la politique de coopération trouve un *« second souffle »*, le débat de fond sur ce problème a été largement escamoté. Dès mardi 19 avril, d'ailleurs, Africains et Français avaient témoigné publiquement de leur souci commun de n'aborder cette question qu'avec d'infinies précautions. Le président Senghor, qui, il y a quelques jours encore, ne ménageait pas ses critiques dans ce domaine, insistait sur le fait qu'il s'agissait seulement d'une *« querelle d'amoureux »*. Les premiers propos de M. Giscard d'Estaing furent pour affirmer que l'aide française devait non seulement être poursuivie, *mais renforcée.*

Les Africains ont manifesté une volonté de *« détente »*. Ils estiment, en effet, que, pour parvenir à limiter les répercussions néfastes du plan, Barre sur leurs économies, la conciliation reste préférable à la contestation. Surtout les partenaires de la France sont trop inquiets pour frapper du poing sur la table.

A cet égard, les déclarations publiques faites dans les capitales africaines « modérées », au cours des dernières semaines, sont révélatrices. Certains faits, apparemment mineurs, sont aussi significatifs : ainsi la présence à Dakar du général Malloun, en dépit de la tension extrêmement vivie qui règne au Tchad du fait de la poursuite de la rébellion dans le nord. Par souci de rééquilibrage, le chef de l'État congolais a adressé un télégramme de félicitations aux participants de Dakar, alors que les dirigeants de Brazzaville avaient soigneusement pris soin de se *« démarquer »* des réunions précédentes.

Trois propositions du président Senghor

Dans son discours d'ouverture, le président Senghor a évoqué *« l'assistance technique française, problème de plus en plus préoccupant »*. Dans son toast, mercredi soir, le chef de l'État sénégalais a critiqué *« les égoïsmes et intérêts à courte vue »* et réclamé la création d'un fonds commun de soutien des cours des matières premières et l'annulation des dettes contractées par les pays africains les plus pauvres, faisant ainsi *« appel à une solidarité plus large »*. Lors de la deuxième séance de la conférence, il a fait trois propositions concrètes. Il a demandé que la France détermine elle-même le volume des crédits dont elle entend disposer annuellement en faveur du personnel d'assistance technique ; que chaque État africain arrête, de son côté, ses besoins en personnel et prenne en charge la différence entre ses demandes et les offres françaises ; enfin, que cette prise en charge soit, pour les États les plus démunis, assurée, au nom de la solidarité, par la France elle-même.

M. Giscard d'Estaing a accepté ces propositions, puis expliqué que la réduction des crédits à la coopération n'était qu' *« apparente »*.

Le ministre de la coopération, M. Galley, est intervenu dans la discussion, mercredi après-midi, après qu'eut été instruit le procès du *« tourisme administratif »* auquel se livrent certains coopérants *incompétents* et qu'eut été lancé un nouveau cri d'alarme à propos de la *« fuite des cerveaux »*, qui prive dangereusement l'Afrique d'une partie de ses cadres. La question du fonds de solidarité (1), auquel les Africains tiennent particulièrement, *devait* être traitée, sur la demande de M. Giscard d'Estaing, au cours de la séance de ce jeudi matin. Le président avait rappelé à ses interlocuteurs que la France entretient plus de onze mille assistants techniques en Afrique noire, dont deux tiers d'enseignants, qu'elle dépense annuellement environ 4 milliards de francs dans cette région et qu'elle aiderait les Africains sous toutes les formes, *« jusqu'à la limite de ses ressources »*.

Ces assurances sont-elles de nature à satisfaire les Africains ? Traduisant fidèlement leurs soucis, M. Abdou Diouf, premier ministre sénégalais, nous disait avant l'ouverture de la conférence : *« En matière de coopération, les proclamations de principe ne correspondent pas aux réalités pratiques. Nous constatons que lorsque nous définissons nos besoins, on ne nous aide pas à les satisfaire, quand on ne va pas jusqu'à chercher à peser directement sur la détermination de nos objectifs, alors que nous connaissons nos besoins mieux que quiconque. »* De son côté, M. Ousmane Seck, ministre sénégalais du plan, nous déclarait, mercredi matin : *« Ce que nous souhaitons, c'est que la France augmente de façon notable le budget de la coopération pour qu'elle puisse participer de façon plus complète à notre développement et nous assurer une assistance technique de haut niveau. »*

Les questions de sécurité, dont les *événements* actuels du Zaïre révèlent l'importance, ont-elles été suffisamment traitées ? En tout cas, l'affirmation de M. Giscard d'Estaing selon laquelle *« tout État africain a droit à la sécurité de ses frontières, quelles que soient ses opinions politiques »*, a suscité une satisfaction générale. Le chef de l'État avait ainsi répondu par avance au toast du président sénégalais, qui, mercredi soir, devait dénoncer : *« l'évolution visant à implanter sur notre vieux continent, après les comptoirs commerciaux de l'ère coloniale, les comptoirs idéologiques de l'ère atomique »*.

M. Giscard d'Estaing s'est entretenu mercredi soir avec le chef de la délégation zaïroise à la conférence de Dakar. L'éditorialiste du quotidien dakarois *le Soleil* commente, pour sa part, le point de vue sur le rôle de la France et celui du Maroc au Shaba en ces termes : *« La réponse positive du président Giscard d'Estaing à l'appel du président Mobutu comme l'engagement du roi Hassan II auprès d'un État africain frère injustement attaqué, constituent pour nous qui avons opté pour la démocratie et pour la liberté, l'assurance que nous ne serons pas seuls face aux idéologies concurrentes qui se disputent le continent... »*

Les dirigeants africains présents doivent évidemment attendre que se dissipent les échos de la fête de Dakar pour juger aux actes leur interlocuteurs français. Mais, d'ores et déjà, ils ont obtenu, estiment-ils, plus que des promesses en ce qui concerne la volonté de Paris d'aider au maintien de la stabilité politique de leurs pays. Reste à savoir s'ils sont aussi satisfaits des promesses françaises en matière de coopération.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Le Fonds de solidarité africain, destiné à financer des projets d'investissement liés au « désenclavement » des pays sans façade maritime, a été mis en place le 1er janvier 1977. Disposant d'une dotation initiale de 100 millions de francs français, il est financé conjointement par la France (50 %) et les États africains (50 %).

M. Giscard d'Estaing : tout État africain a droit à la sécurité à l'intérieur de ses frontières

Dakar *(Reuter)*. — *« Tout État africain a droit à la sécurité à l'intérieur de ses frontières, quelles que soient ses options politiques »*, a déclaré, mercredi 20 avril, M. Giscard d'Estaing à l'ouverture de la conférence de Dakar. (Nos dernières éditions du 21 avril.)

« Votre indépendance d'abord, a souligné M. Giscard d'Estaing, *comment concevoir qu'elle puisse s'affermir dans le champ clos des rivalités étrangères, dans le jeu des ingérences, dans la mêlée des convoitises ? Sur ce continent qui est le vôtre, une seule voie assurément nous paraît possible : celle qui exprime et reflète votre refus de devenir l'enjeu d'une compétition étrangère à votre continent et contraire à vos intérêts nationaux. Elle exprime aussi votre droit à la sécurité.*

» Cette volonté d'indépendance et de sécurité, nous ne pouvons que l'approuver, puisque nous l'éprouvons pour nous-mêmes. Nous l'avons définie avec le général de Gaulle. Nous l'avons poursuivie avec lui et après lui, nous l'avons assumée avec l'appui de notre nation. Car c'est cette indépendance, n'en doutez pas, qui garantit le maintien dans notre politique extérieure d'une dimension spécifiquement africaine, et d'une capacité autonome de décision et d'action.

» Le concours que la France peut vous apporter, a ajouté le chef de l'État, *dans le respect du choix des voies de développement, est celui qui, par son assise et sa durée, peut le plus efficacement contribuer aux efforts que vous poursuivez. Il vous est acquis sous toutes ses formes, et d'abord sous celle qui témoigne le mieux de la qualités de nos liens : la coopération des hommes.*

» La confiance que nous plaçons en elle doit venir du plus profond de notre tradition nationale, puisque Montaigne disait déjà : « Je » ne bâtis que pierres vives qui » sont hommes. (1) »

» J'ai décidé récemment, avec le premier ministre, que cette coopération serait poursuivie malgré les difficultés de l'heure, comme nous nous y étions engagés devant vous.

» Pour privilégiée qu'elle soit à nos yeux, cette forme de coopération n'est pas la seule que la France veuille poursuivre en Afrique. »

M. Giscard d'Estaing a ensuite indiqué que la coopération française était *« également désireuse de s'inscrire dans un cadre plus large, multilatéral, au sein des organismes internationaux appropriés, européens en particulier »*. Puis il a évoqué le projet dont il s'est fait l'avocat dans les instances internationales, celui du *« dialogue global, à l'échelle de la planète, entre les nations du Nord et celles du Sud, entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement »*.

» La France, dont l'attention et le soutien vous sont acquis, est prête pour une loyale et fraternelle concertation d'où devrait sortir l'amorce de nouvelles entreprises.

» La France y est prête : soit seule, dans la mesure de ses moyens, soit avec ses partenaires et tous ceux que préoccupe le développement de l'Afrique, quand l'effort dépasse ses possibilités. »

(1) Il s'agit, en réalité, de Rabelais qui écrit : *« Je ne bâtis que pierres vives, ce sont hommes »*, *Tiers Livres*, chap. XLVII.

M. SENGHOR : il n'est pas trop tard pour arrêter le heurt des idéologies en Afrique.

Dakar *(A.F.P.)*. — Dans son *discours d'ouverture*, M. Senghor a demandé d'ajouter à l'ordre du jour de la réunion la question de l'organisation d'une conférence régulière de chefs d'États francophones. Il a déclaré qu'il reprenait là une idée lancée par *M. Pierre Elliott Trudeau*, premier ministre du Canada, lors de sa dernière visite officielle en France (en octobre 1974).

Dans son toast prononcé mercredi soir, M. Senghor a déclaré notamment : *« Le heurt des idéologies, inadaptées aux traditions de l'Afrique et à ses problèmes, a favorisé le jeu des impérialismes rivaux. Il ne sera jamais trop tard pour tenter d'arrêter une telle évolution qui vise à implanter sur notre vieux continent, après les comptoirs commerciaux de l'ère coloniale, les comptoirs idéologiques de l'ère atomique.*

» Dans ces conditions, il est normal et plus que jamais nécessaire que les responsables africains confrontent leurs analyses de nos communes difficultés, se concertent aussi souvent que possible sur les moyens propres à renforcer notre coopération face aux tentatives de division et, partant, d'affaiblissement de l'Afrique.

» Il est légitime que cette volonté de concertation et d'action commune s'exprime dans le cadre tracé par d'anciennes et fidèles amitiés autant que par une longue habitude de travail en commun. Les difficultés actuelles de l'Afrique illustrent de manière tragique les contradictions, les drames et, en fin de compte, les conséquences du sous-développement. »

LE CONFLIT AU ZAIRE

Pour autant que nous le sachions, aucun Cubain ne combat au Shaba, *assure le département d'État américain*

M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat a déclaré, mercredi 20 avril, à propos de la situation au Shaba : *« Pour autant que nous le sachions, aucun Cubain ne participe aux combats à l'intérieur des frontières du Zaïre. »* Il démentait ainsi implicitement les récents propos du roi Hassan II faisant état d'une présence cubaine au Shaba (*le Monde* du 20 avril).

● A KINSHASA, devant plus de soixante mille personnes réunies au stade du 20-Mai, le président Mobutu a présenté mercredi les deux prisonniers *katangais capturés par* l'armée zaïroise au cours de sa contre-offensive dans le Shaba.

L'agence Reuter rapporte que les deux hommes ont fait leur entrée au stade, sous les huées de la foule, à bord d'une jeep découverte. Le plus jeune avait le torse nu. L'autre, blessé, sautillait sur une jambe. *« A mort, à mort »*, a crié un jeune zaïrois à l'adresse des deux captifs, debout dans la chaleur torride de la mi-journée, avec, à leurs côtés, un militaire armé d'un fusil d'assaut israélien Uzi.

Dans le stade, flottaient des banderoles portant : *« Cubains et Soviétiques, rentrez chez vous ! »*, *« Peuples d'Afrique, ce qui se passe au Zaïre pourrait arriver chez vous »* ou, encore *« Les nouveaux tsars sont venus au mauvais moment ! »* (allusion au rôle que Kinshasa reproche à Moscou d'avoir joué dans le conflit).

A une dizaine de mètres des captifs, sur un podium, se tenait le président Mobutu, arrivé au stade par hélicoptère. *« Ce sont des menteurs,* a-t-il déclaré à propos des Soviétiques, Cubains et Angolais qui nient être mêlés à l'invasion du Shaba. *Plus aucun étudiant zaïrois n'ira poursuivre des études en Union soviétique. »*

Ecoliers, étudiants et fonctionnaires bénéficiaient d'une journée de congé pour assister à ce rassemblement, le troisième organisé par les autorités depuis le début des événements du Shaba.

Les deux prisonniers furent ensuite présentés à la presse. Face aux caméras de télévision, ils ont affirmé que *« des soldats cubains et des conseillers militaires soviétiques »* avaient participé à l' *« invasion »* du Shaba. S'exprimant en swahili, ils ont indiqué qu'ils avaient pénétré au Shaba au début de mars et qu'ils appartenaient au bataillon « Tigre » des Forces armées populaires du Congo (F.A.P.C.) : *« Nous avons été,* ont-ils dit, *entraînés en Angola d'abord par les Portugais, puis après leur départ par les Cubains. Quand nous nous sommes battus au Shaba, il y avait avec nous environ quarante-cinq soldats cubains pour chaque groupe de vingt-cinq soldats katangais. Ces Cubains sont ensuite repartis en Angola. Nous avions été entraînés pendant deux mois. Nous gagnions environ 1 400 cuenzas dans un moment de difficulté. » mois »* (environ 84 francs français).

Selon eux, les unités auxquelles ils appartenaient étaient ravitaillées depuis Texeira-de-Souza (en Angola) et Dilolo, à la frontière. *A la question « Pourquoi vous battez-vous ? »*, les prisonniers ont répondu : *« Nous ne sommes pas des volontaires. Nous avons été enrôlés de force et emmenés en Angola. »*

Auparavant, les autorités zaïroises avaient présenté à la presse le matériel saisi *sur le terrain* : fusils G3 de l'armée portugaise, mines de fabrication soviétique, faux dollars, monnaie angolaise, cartes d'identité du Front national de libération du Congo, fausses cartes d'identité zaïroises, etc. Elles ont fait mercredi un troisième prisonnier.

● *AU VATICAN, Paul VI a adressé*, mercredi, en audience générale, une *« grande bénédiction »* au Zaïre, en présence de Mgr Emile Kataliko, évêque zaïrois de Butembo-Beni, qu'il a salué comme le représentant *« d'un grand pays plein d'énergie et de vitalité, mais qui se trouve dans un moment de difficulté.*

● A LUSAKA, le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), M. William Eteki Nboumoua, a déclaré, mercredi, que l'Organisation *« tentait de faire quelque chose » pour désamorcer* la querelle entre l'Angola et le Zaïre à propos des événements du Shaba. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Selon « El Moudjahid »

LA « CROISADE » FRANCO-MAROCAINE AU ZAÏRE POURRAIT DISSIMULER « UNE OPÉRATION QUI AURAIT POUR CADRE LE MAGHREB ».

● *El Moudjahid* s'interroge dans un éditorial publié mercredi 20 avril sur les *« dessous de la croisade franco-marocaine »* au Zaïre. Selon le journal gouvernemental, c'est pour *« affaiblir sinon renverser au besoin par la force les régimes progressistes africains »* que les gouvernements français et marocain ont lancé leur *« aventure »*. *« Dans ce cas*, poursuit le quotidien, *il n'est pas interdit de penser que l'engagement franco-marocain ne constitue qu'un écran de fumée dissimulant une opération qui aurait pour cadre le Maghreb. Dans une telle perspective, les dirigeants marocains ont montré leur disponibilité aux services des impérialistes et qu'ils étaient prêts à toutes les aventures. »*

Pour *El Moudjahid*, *« Rabat ne peut nier que l'escale marocaine pour les forces françaises en direction du Zaïre sert aussi de paravent au surarmement intensif de ses troupes d'agression au Sahara occidental. On connaît l'appui que fournit la révolution algérienne aux forces de libération de la région et dans l'ensemble du continent. Aussi n'est-il pas exclu qu'il entre dans les plans expéditionnaires en cours une tentative de porter atteinte à l'Algérie. L'avenir nous le dira. »*

La France doit laisser la Belgique tranquille dans les régions où historiquement elle est chez elle

déclare le ministre belge des affaires étrangères

Le ministre belge des affaires étrangères, M. Van Elslande, critique vivement le rôle de la France au Zaïre dans des déclarations publiées mercredi 20 avril par l'hebdomadaire flamand «Knack».

Evoquant une *« rivalité économique entre les deux pays »*, le ministre a déclaré :

« La France s'intéresse particulièrement aux richesses du Zaïre, et la Belgique ressent cela comme une rivalité internationale. Nous avons toujours dit que la Belgique doit laisser la France tranquille dans les régions où, historiquement, elle est chez elle. Nous avons demandé que la France adopte la même attitude à notre égard. »

M. Van Elslande ajoute que l'aide militaire de la France au Zaïre est *« plus importante »* que celle de la Belgique. Il précise *que la France n'a pas demandé* l'avis de Bruxelles avant de décider son opération d'aide, mais qu'elle s'est contentée d'informer à l'avance la Belgique de sa décision. *« J'ai insisté pour avoir une information complète, car tout ce que pourrait faire la France au Zaïre risquerait d'avoir des conséquences pour les vingt-cinq mille Belges qui vivent toujours là-bas »*, affirme-t-il.

Estimant que le gouvernement américain n'a apparemment pas encore défini de politique africaine, le ministre déclare que *« ce n'est pas une raison pour la France et la Belgique de prendre la relève »*. M. Van Elslande a également commenté la situation au Shaba. Il assure que *« personne ne sait exactement ce qui s'y passe. J'ignore ce qui détermine ces événements. J'ai l'impression qu'aucun étranger n'est impliqué dans cette affaire, au moins sur le territoire du Zaïre. En ce qui concerne un soutien logistique de l'Angola, personne ne dispose d'informations précises »*.

De son côté, le porte-parole du ministère belge des affaires étrangères a déclaré qu'au cours de leur réunion de coopération politique lundi, les Neuf ont pris acte des explications fournies par la France et par la Belgique sur leur aide au Zaïre. Les Neuf ont accepté le rôle que les pays *« actifs »* de la C.E.E. ont joué sans toutefois l'approuver formellement, a-t-il ajouté. Il faut relever, souligne-t-on de source belge, que les pays les plus réservés à l'égard de l'aide apportée au Zaïre, comme les Pays-Bas, ont reconnu que l'actuelle situation au Shaba n'était pas uniquement une affaire intérieure zaïroise, puisqu'il y a eu *« transgression des frontières »*, ce qui est un élément de *« déstabilisation »* en Afrique.

● A PARIS, le ton des propos de M. Van Elslande, tels qu'ils sont reproduits par l'hebdomadaire flamand, a surpris. On pense que sa déclaration a été recueillie avant la réunion de Londres où les Neuf ont adopté une déclaration générale sur la politique en Afrique (*le Monde* du 20 avril). Sans approuver formellement le rôle de la France, ses partenaires ont, en effet, tous paru satisfaits des explications du ministre français des affaires étrangères, M. de Guiringaud. Celui-ci, de son côté, a félicité son collègue belge pour l'action de son gouvernement, qui a incité ses vingt-cinq mille ressortissants à rester au Zaïre.

Namibie

Une centaine de jeunes gens sont enlevés par des guérilleros de la SWAPO

De notre correspondante

Johannesburg. — Aux premières heures de la matinée, le mercredi 20 avril, une trentaine de guérilleros du mouvement nationaliste namibien SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) ont « enlevé » cent vingt-six écoliers et leurs professeurs appartenant à la mission catholique d'Onamulenga, située à 15 kilomètres de la frontière angolaise, a déclaré le même jour le pasteur K. Ndjoba, premier ministre du Bantoustan Ovambo.

Dix-sept d'entre eux — *onze* élèves et six professeurs et membres du personnel — ont pu s'échapper. C'est d'après leurs témoignages que le pasteur Ndjoba a fait le récit des événements. *« Trente terroristes de la SWAPO*, a-t-il dit, *ont entouré l'école et l'internat vers 1 heure du matin. Ils ont ordonné aux élèves et au personnel de se préparer. »* Un premier groupe, essentiellement des élèves âgés de quatorze à vingt ans, serait parti à pied, tandis qu'un autre groupe, comprenant des enseignants, aurait été contraint de monter dans des véhicules appartenant à la mission *pour rejoindre la frontière.*

Ces derniers seraient parvenus à s'échapper lors d'un accrochage avec les forces sud-africaines. Ils ont été rejoints peu de temps après par un prêtre et dix élèves, qui, partis avec le premier groupe, avaient réussi à tromper la vigilance de leurs ravisseurs.

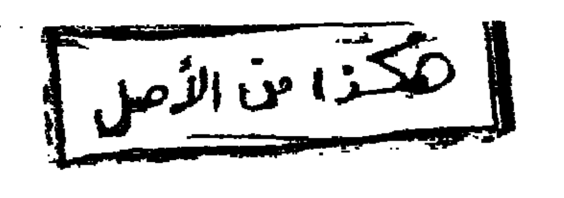
Selon M. Janie de Wet, commissaire aux affaires indigènes du Sud-Ouest africain, *« l'enlèvement d'enfants sans défense prouve une nouvelle fois qu'aucun accord ne peut être conclu entre les leaders du Sud-Ouest africain et les militants de l'aile extérieure de la SWAPO. Je ne pense pas qu'on reverra ces élèves. Il est possible qu'ils soient endoctrinés puis formés au terrorisme... Les activités terroristes en Ovamboland suivent le même schéma qu'en Rhodésie »*.

Une démarche va être effectuée, à la demande du pasteur Ndjoba, par le gouvernement sud-africain, auprès des autorités angolaises, pour tenter d'obtenir le retour des jeunes.

« C'est un incident choquant, s'est exclamé M. Vorster devant le Parlement. *Le type d'incident qui devrait éclairer une fois encore les pays occidentaux et particulièrement ceux qui critiquent la présence de l'armée sud-africaine dans le Sud-Ouest africain. C'est une leçon pour les ecclésiastiques et tous ceux qui considèrent ces gens comme des combattants de la liberté. »*

Cette remarque s'adresse sans doute plus précisément aux cinq membres du Conseil de sécurité de l'ONU (Canada, États-Unis, France, Grande-Bretagne et République fédérale d'Allemagne) qui ont récemment effectué une démarche auprès de M. Vorster pour accélérer un règlement en Namibie associant la SWAPO, et prévoyant des élections générales sous supervision de l'ONU avant *l'indépendance*. Des représentants de ces mêmes pays — d'un rang qui pourrait être plus élevé que celui d'ambassadeur — seront reçus la semaine prochaine par le premier ministre sud-africain.

CHRISTI... ...MBEAU.



هكذا من الأصل

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE PARIS

L'opposition met en cause les « méthodes totalitaires de M. Chirac »

Dès l'ouverture de la séance du Conseil général de Paris, mercredi matin 20 avril, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste, a donné lecture de la lettre qu'il a adressée le lundi 18 avril au préfet de Paris pour que celui-ci constate l'incompatibilité qui existe entre les mandats de conseiller général de la Corrèze et de conseiller de Paris détenus par M. Jacques Chirac. Après avoir indiqué que faute de réponse positive les socialistes saisiraient le tribunal administratif de Paris, M. Georges Sarre a lancé à l'adresse du maire : « *Vous vous réclamez du général de Gaulle et vous agissez comme le général Boulanger !* »

Pour M. Chirac, en revanche, il s'agit d'un problème d'opportunité politique et non d'incompatibilité juridique. Il a précisé : « *A peine élu au Conseil de Paris, j'ai sollicité l'avis du ministre de l'intérieur et du secrétaire général du gouvernement en les priant de consulter le Conseil d'Etat. Les réponses qui m'ont été faites sont claires : il n'y a pas d'incompatibilité en raison de la spécificité du Conseil de Paris.* »

Les conseillers ont ensuite désigné les représentants du Conseil général dans les organismes administratifs du département, tels que le conseil d'administration de la R.A.T.P., le comité départemental des H.L.M. ou le comité d'aménagement de la région parisienne. Mme Schwartzbard, P.C., qui avait proposé en vain que ces désignations fussent faites à la représentation proportionnelle, s'est élevée contre le fait que selon elle la majorité accapare la quasi-totalité des sièges ; elle a indiqué : « *Sur quatre-vingt-dix-neuf postes de représentants dans les organismes administratifs, la majorité en détient quatre-vingt-douze et elle en accorde royalement sept à l'opposition. Ces méthodes totalitaires ont un objectif bien précis : continuer à gérer le département dans le plus grand secret au mépris des droits des élus parisiens.* » M. Benasseya, P.S., est intervenu dans le même sens : « *Le maire a une conception très personnelle de la démocratie qui n'a rien à voir avec la véritable démocratie. A tous les niveaux, il a refusé la représentation proportionnelle, excluant ainsi 45 % de la population.* » Le premier magistrat de la capitale a répondu en ces termes : « *Les désignations par le Conseil général de ces représentants dans les organismes administratifs du département ont pour but de permettre à l'assemblée départementale d'appliquer la politique qu'elle entend conduire. De plus, les groupes de la gauche ont manifesté leur opposition à cette politique. Il est donc légitime que les représentants du Conseil général soient les porte-parole fidèles de la politique arrêtée par la majorité.* »

La prochaine séance du Conseil général a été fixée au lundi 9 mai.

LES 51 PARLEMENTAIRES MEMBRES DU COMITÉ CENTRAL DU R.P.R.

Le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale a élu les trente-trois députés qui siégeront au comité central du mouvement.

Ce sont : MM. Michel Alloncle (Charente), Mario Bénard (Var), Marcel Béraud (Pas-de-Calais), Charles Bignon (Somme), Jean Boinvilliers (Cher), Alexandre Bolo (Loire-Atlantique), Jean-Claude Burckel (Bas-Rhin), René Caille (Rhône), Michel Cointat (Ille-et-Vilaine), Roger Corrèze (Loir-et-Cher), Bertrand Flornoy (Seine-et-Marne), Roger Fossé (Seine-Maritime), Antoine Gissinger (Haut-Rhin), Mme Florence d'Harcourt (Hauts-de-Seine), MM. Marcel Hoffer (Vosges), Michel Inchauspé (Pyrénées-Atlantiques), Didier Julia (Seine-et-Marne), Gabriel Kaspereit (Paris), Pierre-Charles Krieg (Paris), René La Combe (Maine-et-Loire), Claude-Gérard Marcus (Paris), Lucien Neuwirth (Loire), Maurice Papon (Cher), Camille Petit (Martinique), Bernard Pons (Lot), Marcel Pujol (Bouches-du-Rhône), Pierres Ribes (Yvelines), Hector Rolland (Allier), Louis Salle (Loiret), Aymeric Simon-Lorière (Var), Alain Terrenoire (Loire), Jean Tiberi (Paris) et Jean Valleix (Gironde).

Les membres du bureau du groupe parlementaire qui sont membres de droit du comité central du R.P.R. sont les suivants :

M. Claude Labbé, président (Hauts-de-Seine), les cinq vice-présidents, MM. Jean Falala (Marne), Emmanuel Aubert (Alpes-Maritimes), Benoît Macquet (Loire-Atlantique), Bernard Marie (Pyrénées-Atlantiques), Pierre Mauger (Vendée), et les douze membres, MM. Pierre Bas (Paris), Maurice Cornette (Nord), Jacques Cressard (Ille-et-Vilaine), André Fanton (Paris), Henri de Gastines (Mayenne), Yves Guéna (Dordogne), Guy Guermeur (Finistère), Mme Nicole de Hauteclocque (Paris), MM. Marc Lauriol (Yvelines), Jacques Marette (Paris), Etienne Pinte (Seine-et-Marne) et Robert-André Vivien (Val-de-Marne).

A Nice

Un candidat de l'union de la gauche demande l'annulation des élections municipales

M. Virgile Pasquetti, candidat de l'union de la gauche aux dernières élections municipales dans le troisième secteur de Nice, a déposé devant le tribunal administratif de cette ville une requête tendant à l'annulation de l'élection de vingt-huit conseillers municipaux titulaires et suppléants désignés par le scrutin du 20 mars, et par voie de conséquence à l'annulation de l'ensemble des opérations électorales. Les listes de M. Jacques Médecin avaient recueilli, au second tour, neuf cent soixante-six voix de plus que celles de l'Union de la gauche, sur 150 459 votants.

Cinq séries d'anomalies justifient, selon le requérant, une telle démarche. D'abord, la diffusion, les 19 et 20 mars d'un tract jugé diffamatoire et le mettant personnellement en cause — et qui a déjà entraîné le dépôt d'une plainte avec constitution de partie civile. Ensuite, M. Pasquetti reproche aux listes adverses une modification des intitulés entre les deux tours, ainsi qu'une graphie qui introduisait une certaine confusion en permettant de penser que M. Jacques Médecin se présentait dans les trois secteurs de la ville, et l'utilisation d'un papier « *exceptionnellement épais* » permettant de distinguer, au moment du vote, le contenu des enveloppes.

En troisième lieu, le requérant affirme que les partisans des listes M.E.D.E.C.I.N. — soutenues par le maire sortant — ont continué l'affichage après la clôture de la campagne électorale.

Les deux derniers points portent sur ce que M. Pasquetti présente comme des irrégularités électorales. « *Il apparaît d'ores et déjà que les votes par procuration formalisés lors des élections du 20 mars 1977 pour chacun des trois secteurs de la ville de Nice ont constitué l'élément essentiel et absolument déterminant emportant à lui seul la décision dans chacun des trois secteurs de la ville de Nice* », explique-t-il.

Par une « *remarquable opération de contacts téléphoniques* » les partisans de la liste M.E.D.E.C.I.N. ont ainsi relevé « *l'identité des abstentionnistes qui, soit ne participeraient pas au vote du deuxième tour, soit étaient seulement susceptibles de ne pas y participer* ». Le requérant observe que, « *alors qu'en 1976, pour l'ensemble du corps électoral de la ville de Nice, il avait été constaté 441 votes par procuration, lors du scrutin du 20 mars 1977, il a été dénombré 2 134 votes par procuration, dont 590 inscrits comme tels, c'est-à-dire par procuration, depuis le 14 mars 1977* ». Or, il est déjà prouvé, ajoute-t-il, que « *de fausses procurations ont été établies* », et il cite à ce propos le témoignage d'un électeur niçois du deuxième secteur (celui de M. Médecin) qui s'est entendu répondre, le 20 mars, par le président de son bureau de vote, qu'il avait déjà voté par procuration. D'où une « *présomption d'illégalité* » pour ces procurations.

Enfin, M. Pasquetti énumère une liste d'« *irrégularités relatives aux opérations de vote à proprement parler* » comportant notamment l'utilisation, pour le second tour, de bulletins M.E.D.E.C.I.N. du premier tour, une adjonction illégale et l'inscription irrégulière de personnes radiées des listes, un vote sans justification valable d'identité, un double vote, des enveloppes supplémentaires par rapport au nombre d'électeurs émargés, etc., soit au total cent quatre-vingt-quatre bulletins de vote à écarter, selon M. Pasquetti.

CORRESPONDANCE

Nice et les espaces verts

Notre article sur la préparation des élections municipales à Nice (le Monde du 18 mars) et la réaction de M. Jacques Médecin (le Monde du 29 mars) nous ont valu la lettre suivante du docteur Henri Roubault, qui conduisait une liste « écologiste joberiste » lors du scrutin :

J'ai lu avec une grande attention la lettre publiée dans votre numéro du 29 mars 1977 dans dans laquelle Jacques Médecin me mettant en cause, déclare : « *Il est absolument faux d'affirmer que Nice ne compte que 3 mètres carrés de verdure par habitant.* »

Il semble que, sur ce point, M. Jacques Médecin ait raison.

Je viens en effet de relire l'interview de M. Pierre Arnaudon, directeur du service municipal des espaces verts de Nice, interview parue le 2 octobre 1976 dans le n° 255 de *la Tribune*, hebdomadaire économique des Alpes-Maritimes. M. Arnaudon déclare qu'il existe à Nice 1 300 000 mètres carrés de verdure pour trois cent quatre-vingt mille habitants, ce qui ne correspond pas en effet à 3 mètres carrés par habitant mais à 3,42 mètres carrés !

Aussi, lorsque M. Jacques Médecin déclare ensuite que « *compte tenu des espaces verts publics et privés, il y a plus de 50 mètres carrés de verdure par habitant* », les Niçois sourient.

M. MAUROY : l'unité du P.S. n'est pas menacée.

M. Pierre Mauroy, maire de Lille, membre du secrétariat du P.S., a déclaré, mercredi 20 avril au micro de France-Inter, à propos du débat sur le rôle des tendances qui se développe au sein de sa formation : « *Le différend à propos de la discipline dans le parti n'est pas grave. Il n'y a pas en effet au sein du parti socialiste de divergence de fond sur l'union de la gauche. L'unité du parti n'est pas menacée, et la discussion à l'intérieur du parti, même si elle est vive, même si elle est dense, ne met pas en cause l'unité du parti. Ce qui est en cause, en revanche, c'est une sorte d'éthique, un mode d'emploi à l'intérieur du P.S. Le P.S. ne craint nullement un « péril gauchiste » en son sein, mais il veut simplement établir une règle de conduite intérieure qui soit appliquée par tous.* »

LE P.S. DES HAUTS-DE-SEINE REPROCHE AU P.C.F. DE NE PAS RESPECTER LES ACCORDS D'UNION DE LA GAUCHE

Les fédérations de la région parisienne du parti socialiste ont proposé au P.C.F. de présenter des listes communes pour l'élection, le 24 avril, des représentants des municipalités au conseil régional d'Ile-de-France. Le P.S. indique que le P.C.F. « *a refusé cette proposition, renvoyant les négociations au plan départemental* ».

La fédération des Hauts-de-Seine du parti socialiste précise en outre que, après avoir pris contact avec la fédération du P.C.F., « *elle regrette le refus opposé par celle-ci à la reconduction de l'accord intervenu en juin 1976 au niveau régional, qui donnait au P.S. un siège correspondant à son influence réelle dans le département* ». « *En effet*, ajoute-t-elle, *le P.C.F. revendique aujourd'hui le siège détenu au titre du P.S. par M Robert Pontillon, membre du secrétariat national du parti socialiste. Dès lors, le P.C.F. a pris unilatéralement la responsabilité d'une rupture d'engagement contracté en commun dans le cadre de l'union de la gauche. Le P.S. pour sa part ne peut avaliser une telle attitude. Le P.C.F. rend impossible la constitution d'une liste d'union de la gauche dans les Hauts-de-Seine. De son côté, le parti socialiste déplore ce manquement à l'union et présentera une liste homogène au scrutin du 24 avril.* »

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Olivier Germain-Thomas, directeur de la revue l'Appel,* déclare : « Elue au suffrage universel direct, l'Assemblée européenne se dotera fatalement de pouvoirs nouveaux, comme d'ailleurs le prévoit expressément l'accord des Neuf de décembre 1974. Les députés qui se réclament encore du gaullisme ne peuvent donc accepter le projet sans se renier. D'autre part, il est illusoire de croire qu'une déclaration du gouvernement, ou même un préambule voté par le Parlement français, limitant les *pouvoirs de l'Assemblée européenne*, aurait la moindre valeur contraignante pour nos partenaires. Le seul acte valable sur le plan des garanties serait un accord entre les Neuf en vue de prévenir toute extension abusive du rôle de l'Assemblée. Le reste est un faux-semblant. »

● *Les fédérations départementales du R.P.R.* vont étudier une éventuelle réforme du service militaire sur la base d'un rapport préparé par M. Jacques Cressard, député d'Ille-et-Vilaine, et préfacé par M. Jacques Chirac. En fonction des propositions qui seront faites par les fédérations départementales, le R.P.R. élaborera une synthèse et présentera éventuellement un projet de réforme. Le document rédigé par M. Cressard ne tranche pas entre les trois solutions proposées : le maintien pur et simple du service actuel, le maintien de la conscription accompagné d'une réforme du service militaire, et le choix d'une armée recrutée par volontariat.

● *L'Association de solidarité franco-arabe* a publié mercredi 20 avril une déclaration dans laquelle elle déplore la suppression, dans le second gouvernement de M. Barre, du poste de secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés. L'association écrit : « *Cette décision nous paraît d'autant plus regrettable que la période de crise et de chômage traversée par le pays remet en cause l'indispensable contribution des travailleurs immigrés à l'économie française.* »

[Les attributions précédemment exercées par M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés dans le premier gouvernement de M. Barre, ont été confiées à M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (condition des travailleurs manuels).]

● *Une délégation du Front national des rapatriés* occupe depuis mardi matin 19 avril un important magasin de Dijon dont le propriétaire, M. Yves Lavarelo, est menacé de saisie par les services fiscaux. Ceux-ci réclament un arriéré d'impôts de trois ans à M. Lavarelo, mais ce dernier exige que l'Etat lui verse au préalable 50 % de la valeur attribuée par son dossier d'indemnisation.

ANCIENS COMBATTANTS

LE BUREAU DE L'UFAC REÇU PAR M. BORD

Le bureau de l'Union française des associations d'anciens combattants et victimes de guerre a été reçu, mardi 19 avril, par M. André Bord. Evoquant la préparation du projet de budget des anciens combattants pour 1978, le secrétaire d'Etat a indiqué à ses interlocuteurs, précise un communiqué du secrétariat d'Etat, que ses propositions correspondent aux objectifs de législature définis par le gouvernement en 1972 « *dont l'essentiel a d'ores et déjà été atteint, notamment par diverses mesures de promotion des pensions de guerre* ». De nouveaux objectifs, valables pour la législature 1978-1983, seront proposés au cours de la session parlementaire d'automne en vue de poursuivre l'amélioration de la condition des pensionnés, a indiqué le secrétaire d'Etat.

* * *

Signalons d'autre part que le R.P.R. a chargé M. Jacques Cressard, député d'Ille-et-Vilaine, de faire au nom de ce parti des propositions au gouvernement pour régler les difficiles problèmes du contentieux des retraites militaires.

Ce contentieux intéresse plusieurs dizaines de milliers de retraités de l'armée répartis dans toute la France et particulièrement déçus et irrités, estime le R.P.R., par les retards apportés à l'amélioration de leur situation.

● *Un hommage solennel* sera rendu au général Lemonnier, le samedi 23 avril, à 10 h. 45, devant la plaque apposée au coin du jardin des Tuileries (côté Seine), avenue du général Lemonnier. Lors du coup de force japonais en Indochine, en mars 1945, le général Emile Lemonnier, commandant la 3e brigade de la division du Tonkin, capturé à Lang-son, avait été décapité après avoir refusé à deux reprises de signer une capitulation totale.



POLITIQUE

LE DÉBAT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE SUR

• M. Michel Debré : sachez prendre des mesures de protection nationale
• M. Raymond Barre : en l'absence d'une politique communautaire le gouvernement ferait respecter nos intérêts

Il y a quinze jours à l'Assemblée nationale, lors des questions au gouvernement, MM. Raymond Barre et Michel Debré s'étaient, sinon affrontés, du moins défiés. Dénonçant la « passoire » qu'est devenue, à ses yeux, le Marché commun, le député de la Réunion avait invité le premier ministre à agir « avant que le mal n'ait fait son œuvre ». M. Barre s'était alors refusé à envisager « à courte vue » le problème de l'emploi.

Mercredi, au Palais-Bourbon, une petite phrase de l'ancien premier ministre a comme balayé les critiques et les menaces plus ou moins voilées qu'une majorité frondeuse et grogneuse avait émises au cours du débat : « Votre plan, s'il fallait le voter, je le voterais. » Cet aveu fait — ou plutôt cet aval donné, — il ne restait plus aux deux hommes qu'à fumer ensemble le calumet de l'austérité puisque telle est, semble-t-il, la condition de l'indépendance nationale.

On observera toutefois que, dans ce rapprochement qui donna lieu dans l'hémicycle à un dialogue de haute tenue, M. Debré semble avoir parcouru un plus long chemin que M. Barre.

Quoi qu'il en soit, cette « réconciliation » a fait deux victimes. L'opposition d'abord, mise sur la touche, voire récupérée au nom de l'union nationale, et réduite au rôle de spectatrice d'une liquidation de contentieux. Les anciens premiers ministres et autres ministres des finances, ensuite, puisqu'ils furent rendus responsables de la situation actuelle pour n'avoir pas, jusqu'à présent, lutté comme il convenait contre l'inflation. « J'ose espérer, confia M. Barre à M. Debré, que vous avez compris que tout ce qui se fait depuis septembre consiste, d'abord, à remettre de l'ordre chez nous. »

M. Debré avait compris. Mais certaines oreilles, à l'extérieur du Palais-Bourbon, et jusqu'en terre africaine, ont dû une nouvelle fois désagréablement siffler.

PATRICK FRANCÈS.

L'Assemblée nationale poursuit mercredi, sous la présidence de M. Nungesser (R.P.R.), le débat sur la situation et les perspectives de la sidérurgie française.

M. HUGUET (P.S., Pas-de-Calais) observe que la région dont il est l'élu, après avoir été *« frappée de plein fouet par la récession minière et textile, connaît maintenant une nouvelle restructuration de la sidérurgie ».* Il ajoute : *« Le sauvetage de cette branche industrielle, décisif pour l'indépendance nationale, appelle de manière urgente l'application des solutions de la gauche. »*

M. DEBRE (R.P.R., la Réunion) évoque le traité CECA, signé en 1952, et s'interroge, à la lumière de la crise actuelle, *« sur la valeur de l'abandon de compétence et de souveraineté décidé il y a vingt-cinq ans ».* Il reconnaît que l'ouverture des frontières *« a coûté cher mais a donné des résultats positifs ».* Rappelant cependant que la Haute Autorité devait assurer la prospérité, ainsi que le progrès économique et social, dans le domaine de l'acier, il affirme : *« Sur ce plan, ce fut un échec complet. La renaissance des cartels est un fait accompli, et elle perturbe tout l'appareil de production et tout le marché européen. Plus grave, elle fait de la Commission un organe aux pouvoirs diminués. »*

S'adressant au premier ministre, M. Debré déclare : *« Vous avez prononcé une sorte de réquisitoire contre le protectionnisme. A juste titre, car, dans les années 60, la libéralisation des échanges a favorisé l'essor économique. Mais il régnait alors un ordre monétaire international et on respectait certaines règles. Aujourd'hui, les conditions ont changé, et quand les conditions changent il faut réviser ses jugements. »* Après avoir affirmé que *« la Commission européenne s'inclinerait d'autant plus facilement que le maintien de l'ouverture du marché européen est souhaité par les grands cartels allemands »*, l'ancien premier ministre dénonce *« cette autre abdication de la Commission qui concerne la protection du marché communautaire ». « Or,* rappelle-t-il, *elle dispose de pouvoirs très précis en cas de pénurie ou de crise manifeste. » « Mais,* observe-t-il, *suivant la formule du Tout-Bruxelles supranational, le fait qu'il y ait manifestement crise ne veut pas dire qu'il y ait crise manifeste. » « Ce bon mot d'un haut fonctionnaire* relève, selon M. Debré, *d'un humour d'irresponsables et d'indifférents. »* Et l'orateur déclare : *« L'irresponsabilité, l'indifférence, nous ne pouvons les faire nôtres. Puisque la délégation partielle de souveraineté a abouti à un échec quasi total, c'est au gouvernement de faire face. Il faut à la France une politique sidérurgique nationale préalable indispensable à une politique sidérurgique européenne. »* Après avoir énuméré les raisons de la crise (hausse constante et forte des rémunérations, maintien d'effectifs importants, crise due à l'inflation, ouverture de nos frontières), M. Debré constate : *« Devant l'événement, vous entendez réagir par un nouveau plan. Cette démarche, comment ne pas l'approuver ? Votre plan, s'il fallait le voter, je le voterais. »* En ce qui concerne les nationalisations, il déclare : *« Certaines peuvent être nécessaires, d'autres utiles, mais elles ne résolvent pas le problème de l'emploi. La querelle de la nationalisation est une fausse querelle ; la vraie, c'est celle de notre industrie sidérurgique, qui ne peut se développer que par la concertation permanente entre un Etat, des entreprises et des syndicats. Il n'y a pas,* affirme-t-il, *de sidérurgie lorraine pas plus que de sidérurgie du Nord : il y a une sidérurgie française dont les implantations sont diversement réparties. »*

Et M. Debré conclut : *« Sachez imposer votre volonté, dire non à une commission dont l'échec est patent, et, en cas d'absence de sauvegarde suffisante du marché européen, sachez prendre des mesures de protection nationale. Il vous faut, il nous faut un grand souffle national. »*

Prenant alors la parole, M. BARRE, premier ministre, s'adresse directement à M. Debré : *« J'ai enregistré avec satisfaction que si vous aviez à voter le plan vous le feriez. Pourquoi ? Parce que ancien premier ministre et ancien ministre de l'économie et des finances vous connaissez parfaitement les dossiers et parce que le problème qui se pose à nous est de savoir si nous voulons disposer d'une industrie indispensable à notre indépendance nationale (...). Les causes de l'inflation sont non seulement internationales mais également nationales. J'ose espérer que vous avez compris que tout ce qui se fait depuis septembre consiste d'abord à remettre de l'ordre chez nous et dans certains secteurs industriels, telle la sidérurgie, dont la situation actuelle s'explique par le seul fait que nous n'avons pas, jusqu'à présent, lutter comme il convenait contre l'inflation. (...) Nous devons sauver notre sidérurgie. J'en ai traité avec gravité et sans lyrisme car l'heure n'est pas au lyrisme. A quoi servirait-il de développer la sidérurgie si la politique économique générale retombait dans l'ornière inflationniste ? Il ne resterait plus alors qu'une solution : la protection, qui entraînerait la régression de notre sidérurgie et une baisse de notre niveau de vie. »* Il ajoute : *« Nous pouvons faire l'Europe si la France est un Etat et a une politique. »*

Après avoir estimé que les droits de douane provoquent des mesures de rétorsion alors que les subventions sont destinées à rendre une industrie compétitive (M. Debré avait estimé que les deux procédés se valaient). Il poursuit : *« Le problème est de savoir si nous allons sauvegarder l'industrie française en nous repliant sur nous-mêmes ou faire en sorte que par un effort collectif nous disposions d'une industrie en expansion, nous permettant d'affronter la concurrence internationale. Dans l'état actuel des choses, j'en prends l'engagement, le gouvernement évitera autant qu'il le pourra, de prendre aucune mesure de type protectionniste. Mais si dans les mois à venir, il n'y avait pas une politique sidérurgique de la Communauté, et si je suis toujours en place, le gouvernement fera respecter les intérêts de la sidérurgie française. »*

Après avoir annoncé que le chef de la mission de contrôle rendra compte de l'exécution du plan devant les commissions parlementaires compétentes, M. Barre indique qu'il ne peut fournir tous les éléments du plan financier *« parce que le financement ne sera arrêté que lorsque la convention sociale aura été signée. Il n'y aura pas d'argent versé,* affirme-t-il, *tant que les professionnels n'auront pas pris clairement leurs responsabilités. »*

M. DEPIETRI (P.C., Moselle), déclare : *« Hier encore, les parlementaires lorrains de la majorité approuvaient toutes les mesures anti-nationales et anti-sociales prises par les barons de l'acier et le gouvernement. Aujourd'hui, à la veille des législatives, ils sentent brusquement la nécessité de se faire une nouvelle virginité. Qu'ils ne se fassent aucune illusion. (...) Les Lorrains s'aperçoivent que c'est votre politique qui mène la Lorraine à la ruine et que l'anti-communisme n'a servi que les intérêts des patrons. »* Pour terminer il évoque la situation des travailleurs immigrés et dénonce *« une campagne raciste qui prend un certain relent fasciste ».*

« Financer pourquoi ? Pour qui ? », demande M. DEHAINE (R.P.R., Oise), qui répond : *« Pour la France, mais aussi pour ceux qui travaillent. » « Il faut,* affirme-t-il, *tout faire pour maintenir en l'état notre outil de production, et le gouvernement doit s'engager sur un plan à long terme. »* Pour terminer, il évoque la situation de l'usine de Montataire Usinor. Puis il conclut : *« De l'argent public aux sidérurgistes, non ! De l'argent à la sidérurgie et à ses travailleurs, oui ! »*

M. Mexandeau évoque la situation en Normandie

M. MEXANDEAU (P.S., Calvados) regrette que *« le premier ministre n'ait pas cru devoir répondre à l'opposition, comme si le débat ne concernait que la majorité ». « Certes,* reconnaît-il, *il existe au sein de cette dernière un contentieux, mais le véritable débat se situe entre la majorité actuelle et l'opposition. »* Le député évoque ensuite la situation de la sidérurgie normande, dont *« un dixième des effectifs serait touché ».*

M. MAURICE CORNETTE (R.P.R., Nord) évoque la crise qui sévit dans son département, où les difficultés de la sidérurgie assombrissent le tableau de l'emploi. Il insiste donc pour que soient mis à la disposition de sa région les crédits budgétaires votés pour les travaux publics, la construction et le génie rural, pour que soient renforcées les infrastructures fluviales et routières et pour que des créations d'emplois viennent compenser les réductions d'effectifs.

Intervenant dans le débat, M. MONORY, ministre de l'industrie, en retient que *« chacun souhaite une sidérurgie forte, compétitive et moderne »*, mais fait observer que *« cela implique que des décisions douloureuses soient prises ».* Il affirme que *« les fonds fournis depuis dix ans à la sidérurgie ont été bien utilisés ».*

M. DEPIETRI, maire de Moyeuvre-Grande, indique que s'il a signé le permis de construction de cinq aciéries, deux seulement ont été construites.

M. BARDOL (P.C., Pas-de-Calais) attire l'attention sur la situation des Aciéries de Paris-Outreau et d'Isbergues, *« victimes,* selon lui, *d'une volonté délibérée de démanteler notre industrie nationale et régionale pour réaliser de superbénéfices là où la situation apparaît favorable, par exemple dans certains pays africains ».*

Refusant d' *« effacer les erreurs et les responsabilités »*, M. SIMON-LORIERE (R.P.R., Var) conte *« l'histoire exemplaire de Sud-Acier, une entreprise sidérurgique moderne, compétitive, bien localisée, et qui, pourtant, vient de mourir ».* Il pose trois questions : 1) *« Est-il admissible qu'une telle usine voie sa production arrêtée et ses ouvriers licenciés ? »* ; 2) *« Est-il admissible que le dumping pratiqué par certains hypothèque l'avenir d'une sidérurgie moderne ? »* ; 3) *« Faut-il vraiment abandonner la prise de participation publique dans certains secteurs sidérurgiques ? »*

M. BEAUGUITTE (R.I., Meuse) évoque la situation dans son département et souhaite que l'Etat *« mette enfin en œuvre une véritable politique de décentralisation ».*

Clôturant le débat, M. FOURCADE, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, déclare notamment : *« Il est inexact d'affirmer qu'un emploi supprimé dans la sidérurgie se répercute sur l'ensemble des autres activités. Contrairement à ce qui a été dit, le gouvernement a su prévoir, et des opérations de reconversion importantes ont eu lieu en Lorraine. »* En ce qui concerne le Nord-Pas-de-Calais, il indique que B.S.N. implante une nouvelle unité dans le bassin sidérurgique et que Chrysler y crée sept cents emplois. Puis il rappelle les trois objectifs de l'action gouvernementale :

« 1) Compléter les grandes infrastructures : le gouvernement a décidé de consacrer un crédit supplémentaire de 10 millions à la zone industrielle d'Ennery. Une zone industrielle sera également constituée près de Thionville ;

» 2) Aménager le dispositif des aides : neuf communes ont été classées dans la zone d'aide régionale à taux maximal. Les seuils de création d'emplois exigés pour en bénéficier sont abaissés au coup par coup. Un prêt du F.D.E.S. de 100 millions est accordé, ainsi que 20 millions de francs de subvention ;

» 3) Attirer dans le bassin sidérurgique des activités nouvelles et développer le tissu industriel existant »

Et M. Fourcade conclut : *« Il nous faut un appareil industriel national compétitif, étant bien entendu qu'il nous incombe d'atténuer pour les familles les rigueurs d'une telle politique d'adaptation. Tout sera fait au cours des prochaines années, dans un climat de concertation, pour sauvegarder la sidérurgie française. »*

● *M. Julien Schvartz,* député (R.P.R.) de la Moselle, a adressé, mercredi 20 avril, au président des cinq groupes parlementaires de l'Assemblée nationale, une lettre leur proposant la création d'un groupe de travail qui élaborerait, avant le 1er juin prochain, un plan de redressement de la sidérurgie et serait chargé d'en contrôler l'exécution.

● *La commission spéciale* de l'Assemblée nationale chargée d'examiner le projet de loi relatif au contrôle de la concentration économique et à la régression des ententes illicites et abus de positions dominantes a désigné, mercredi 20 avril, comme rapporteur de ce projet, M. Maurice Papon, député (R.P.R.) du Cher, rapporteur général de la Commission des finances.

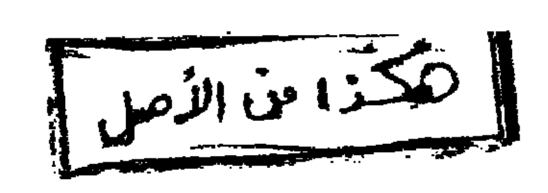
LA SIDÉRURGIE

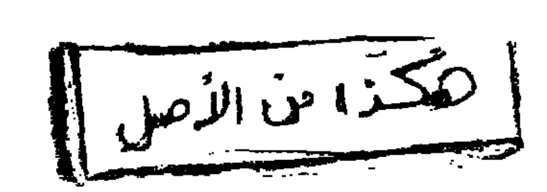
Patronat et syndicats discutent du nombre de licenciements

PRESS

Le Courrier Picard » réussira-t-il à surmonter sa crise interne ?

Au Danemark
LA GRÈVE DES TYPOGRAPHES SE DURCIT





POLITIQUE

LA SIDÉRURGIE

Patronat et syndicats discutent du nombre de licenciements

(Suite de la première page.)

Evoquant l'extension de ces mesures aux entreprises non touchées par le plan de compression, M. Beullac ministre du travail, a indiqué, mardi soir à l'Assemblée nationale, que *« la solidarité devait jouer d'abord au sein des groupes concernés... Plus largement, selon des modalités à définir entre partenaires sociaux la solidarité pourrait jouer également au niveau de la branche toute entière »*. Ces propositions, qui avaient été faites par les syndicats, se sont jusqu'à présent heurtées au refus du patronat. D'une manière plus générale les représentants de fédérations demandent une réunion tripartite associant les pouvoirs publics, les employeurs et les syndicats, ce qui n'est pas accepté pour l'instant.

Sur un tout autre plan, M. Jacques Ferry a réagi avec une extrême vigueur aux propos tenus mardi et mercredi à l'Assemblée nationale par le premier ministre sur l'absence de contrôle des pouvoirs publics sur l'utilisation des 7 milliards de francs prêtés à la sidérurgie. *« Je suis très étonné de ce qu'il a déclaré, pour ne pas dire stupéfait »* a commenté M. Ferry. *« Je conteste toutes ses affirmations. Je répondrais d'abord pour ne pas remonter au déluge, que c'est en 1965 qu'a été négocié entre la profession et le gouvernement d'alors un plan, dit plan professionnel.*

« Les crédits qui ont été alloués ont été de 2.800.000 F en chiffre rond si j'ai bonne mémoire. Ces crédits faisaient l'objet d'affectations très précises, en fonction d'un plan qui, je le répète, avait été concerté, sinon même dicté, par les pouvoirs publics et que, l'usage des fonds qui nous avaient été dévolus sous forme de prêts, je le précise, et de prêts remboursables, était, contrairement à ce qu'a dit le premier ministre, strictement contrôlé. »

M. Jacques Ferry a annoncé qu'il préparait un Livre blanc qui indiquerait avec précision l'utilisation des fonds publics.

PRESSE

« Le Courrier Picard » réussira-t-il à surmonter sa crise interne ?

« Le Courrier picard », quotidien régional imprimé à Amiens, réussira-t-il à surmonter la grave crise qu'il traverse actuellement ? L'assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 16 avril s'est tenue dans un climat de tension entre les différents partenaires, accru par les difficultés financières que connaît le journal depuis quelque temps.

Issu de la Résistance, *le Courrier picard* est, dès l'origine en 1945, une coopérative ouvrière de production. C'est-à-dire que chacun des membres du personnel est actionnaire. Un conseil d'administration de douze membres, renouvelable par tiers tous les ans, est élu par les sociétaires. Le président-directeur général est choisi parmi les administrateurs. M. Maurice Catelas, coopérateur de formation, président-fondateur, exerça ses fonctions jusqu'à sa retraite en 1972. M. Richard Mazaudet, seul journaliste siégeant au conseil d'administration, et inscrit au syndicat Force ouvrière, est alors élu P.-D.G. par des administrateurs C.G.T.

A cette époque, la société réalisait encore de substantiels bénéfices. Mais aucun investissement n'avait été fait depuis la création du journal. L'argent gagné était aussitôt réparti (avec trop de prodigalité et d'une manière dont l'équité laisse à désirer, affirment les journalistes) entre les salariés de la coopérative. Le nouveau patron et son conseil décident alors de moderniser l'entreprise. Du matériel de photocomposition est commandé qui est mis en place fin 1976 tandis qu'une rotative offset devrait, en principe, être livrée fin 1977.

Dès février 1973, le Syndicat national des journalistes (autonome) et le S.N.J.-C.G.T. du *Courrier picard* prennent position : la modernisation nécessaire ne pourra se faire que si la masse salariale est comprimée. Les ouvriers du Livre C.G.T. ne partagent pas cette analyse. A cette date, les journalistes font grève pendant trois jours avant d'obtenir de la direction un protocole d'accord dont l'application, pensent-ils, doit mettre le journal à l'abri de toute aventure. Le texte qu'ils signent alors avec la direction prévoit, *« afin d'interdire impérativement l'augmentation de la masse globale des salaires, une résorption des avantages extra-conventionnels perçus seulement par certaines catégories de personnel »* (il s'agit des ouvriers du Livre). D'autre part, une refonte des salaires sur les bases conventionnelles doit faire l'objet d'un arbitrage de la Fédération nationale des sociétés coopératives ouvrières (SCOP). Ce protocole d'accord n'a jamais été intégralement appliqué, malgré les demandes réitérées des deux syndicats de journalistes.

En avril 1976, le conseil d'administration du journal refuse d'accéder au vœu des journalistes, qui demandent l'arbitrage prévu par leur convention collective, demande justifiée par le fait que, devant la commission de conciliation nationale, le président-directeur général a refusé auparavant de faire appliquer le protocole d'accord de 1973. En octobre 1976, le S.N.J. demande la réunion de la commission d'arbitrage de la Fédération nationale des SCOP. En janvier 1977, celle-ci fait savoir qu'elle est hors d'état de rendre un arbitrage, étant donné qu'il n'y a qu'un demandeur, mais elle assortit son refus de recommandations fort critiques à l'égard de la direction et du conseil.

Le 16 avril dernier, c'est enfin l'assemblée générale annuelle, tenue dans une atmosphère de crise aggravée par les difficultés financières que connaît *le Courrier picard*. Elle avait été précédée d'un dialogue tripartite entre les SCOP, la F.F.T.L. (Livre C.G.T.) et le P.-D.G. Il apparaissait alors que la C.G.T. avait l'intention de prendre en main le journal. Quatre administrateurs C.G.T. sortants ont été remplacés par quatre adhérents du même syndicat, tandis que quatre autres administrateurs C.G.T. donnaient leur démission. Ils seront bientôt remplacés. Quant au seul et unique journaliste siégeant au conseil d'administration, il a également démissionné, mais pour d'autres raisons, *« ne voulant plus être la voix qui crie dans le désert »*.

Dernier degré des recours légaux : les signataires du protocole d'accord de 1973 (journalistes S.N.J. et C.G.T.) ont assigné en justice la direction pour application immédiate du protocole d'accord et établissement des responsabilités. Mais ce stade n'est-il pas aujourd'hui dépassé ?

[« Le Courrier picard » tire à environ 100 000 exemplaires. Il en vend 90 000 (70 000 dans la Somme, 20 000 dans l'Oise). Jusqu'en 1976, « le Courrier picard » a été en situation de monopole dans la Somme. En 1975, il s'implantait dans l'Oise, où il concurrence « l'Oise-Matin - le Parisien libéré ». Au début de l'année 1976 le groupe Amaury décidait de riposter en imprimant, à Amiens, « France-Picardie - le Parisien libéré ».

« Le Courrier picard » emploie trois cents personnes dont soixante journalistes. Il possède des rédactions détachées à Abbeville, Gamaches, Doullens, Albert, Montdidier et Péronne pour la Somme ; à Beauvais, Compiègne, Creil et Clermont pour l'Oise.]

Au Danemark

LA GRÈVE DES TYPOGRAPHES SE DURCIT

(De notre correspondante.)

Copenhague. — La grève quasi totale des ouvriers du livre (presse et labeur) qui dure au Danemark depuis le 1er avril ne semble pas près d'être réglée, en dépit des propos optimistes du premier ministre, qui s'est posé en médiateur dans le conflit. La situation s'est même plutôt durcie depuis que le tribunal des prud'hommes, saisi de l'affaire, a ordonné, mardi 19 avril, aux quelque dix mille typographes et linotypistes qui avaient, ces temps derniers, débrayé dans plus de trois cents entreprises, de reprendre immédiatement leur travail. Un certain nombre de directeurs de journaux ont aussitôt déclaré que, imitant leurs collègues du groupe Berlingske, ils congédieraient les typographes et linotypistes qui n'auraient pas suivi cette injonction dans les vingt-quatre heures.

Plusieurs d'entre eux n'ont, en outre, pas caché qu'ils projetaient de faire, d'ici peu, paraître leurs quotidiens sans l'aide d'aucun typographe, au cas où les choses ne s'arrangeraient pas assez vite. Quelques entreprises ont, par ailleurs, proposé aux typographes, las de ce conflit, de les réengager comme employés s'ils consentaient à changer de statut et à quitter leur syndicat.

La séance de nuit au Palais-Bourbon

Le renouvellement de l'Assemblée territoriale de la Polynésie

Mercredi 20 avril, en séance de nuit, sous la présidence de Mme Fritsch (réf.), l'Assemblée nationale examine, en première lecture et après déclaration d'urgence, un projet de loi fixant les modalités d'élection de l'Assemblée territoriale de Polynésie française.

M. FOYER (R.P.R.), président de la commission des lois, présente le rapport à la place de M. KRIEG (R.P.R.), qui a remis sa démission de rapporteur après que la commission se fut ralliée à l'avis du gouvernement.

M. BONNET, ministre de l'intérieur, estime que *« c'est le maintien de la Polynésie dans le territoire français qui est en cause »*.

M. GAYRAUD (P.S., Aude) affirme que le gouvernement cherche seulement à *« ramener une fausse quiétude dans les esprits polynésiens à l'approche des élections législatives »*.

M. Foyer indique que le gouvernement a accepté de renoncer à l'article premier du projet qui établissait les dispositions permanentes de l'élection de l'Assemblée territoriale, pour s'en tenir à la fixation des modalités d'élection de l'Assemblée appelée à remplacer celle qui a été dissoute par décret du 1er avril 1977. L'Assemblée adopte ce texte, qui fixe à trente jours francs le délai entre la date de convocation et le jour de l'élection, la période électorale étant ouverte vingt jours avant la date du scrutin et les candidatures enregistrées au plus tard le vingtième jour précédant la date de ce scrutin.

Le régime communal en Nouvelle-Calédonie

L'Assemblée aborde ensuite l'examen, en première lecture, d'un projet de loi modifiant le régime communal dans le territoire de la Nouvelle-Calédonie et ses dépendances. M. PIOT (R.P.R.), rapporteur, recommande l'adoption du projet. M. STIRN indique que le texte qu'il présente vise à donner aux élus municipaux *« les moyens de réformer en profondeur leurs communes »*.

M. PIDJOT (réf., Nouvelle-Calédonie) pose la question préalable, estimant que l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie n'a pas été consultée sur le projet comme elle aurait dû l'être au terme de la Constitution.

M. FOYER répond que cette consultation n'est pas nécessaire, puisqu'il s'agit ici de droit administratif et non de l'organisation des pouvoirs de l'Assemblée territoriale. M. STIRN se prononce dans le même sens, tandis que M. DRONNE (réf., Sarthe), estime qu'une consultation de l'Assemblée territoriale aurait été plus politique. C'est aussi l'avis exprimé par MM. ALAIN VIVIEN (P.S., Seine-et-Marne) et CLAUDIUS-PETIT (réf., Paris). M. FOYER, au nom de la commission des lois, demande un scrutin public ; la question préalable est repoussée par 274 voix contre 183, sur 468 votants.

L'Assemblée passe alors à la discussion du texte, qui tend à rapprocher le statut des communes de Nouvelle-Calédonie de celui établi en métropole par le code des communes, tout en tenant compte de la situation particulière de ce territoire. Les amendements proposés par la commission des lois sont acceptés et, après la discussion par artivle, le texte est adopté par l'Assemblée. M. Pidjot en son nom personnel, M Vivien au nom du groupe socialistes et radicaux de gauche et M. Kalinski (P.C., Val-de-Marne) au nom du groupe communiste ayant indiqué qu'ils s'opposaient au projet.

L'Assemblée avait examiné en début de séance un projet de loi adopté par le Sénat le 29 avril 1976 et relatif aux dettes contractées par les employeurs auprès des organismes de sécurité sociale dans les TOM. Ce texte soumet ces organismes aux mêmes obligations que celles qui sont appliquées en métropole et dans les départements d'outre-mer pour la communication aux instituts d'émission des dettes de cotisations exigibles des entreprises. M. DE ROCCO-SERRA (R.P.R.), rapporteur, estime que cette mesure complétera le dispositif de surveillance de l'endettement des entreprises dans les TOM, où elle renforcera la sécurité des opérations de crédit. M. STIRN confirme que la connaissance par les banques des TOM de l'endettement des employeurs est *« extrêmement souhaitable »*. M. CERMOLACCE (P.C., Bouches-du-Rhône) souhaite présenter *« quelques réflexions »* à propos du *« problème beaucoup plus général et beaucoup plus important des dettes patronales auprès des organismes de sécurité sociale, qui sont souvent le fait d'entreprises importantes bénéficiant largement des crédits bancaires et même de fonds publics »*.

L'Assemblée adopte ensuite le projet dans le texte du Sénat, qui devient ainsi définitif. — P. J.

● ERRATUM. — Dans l'analyse du débat à l'Assemblée nationale sur la sidérurgie française (*le Monde* du 21 avril, page 9, avant-dernier alinéa), il fallait lire dans l'intervention de M. Fouchier... *« L'appropriation* (et non l'approbation) *publique de l'appareil de production retarderait l'adaptation, justifierait en filières parallèles, gaspillerait l'épargne... »*

● *M. P.-C. Taittinger*, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, est parti, mercredi 20 avril, pour une visite de deux jours dans l'émirat de Bahrein, où il signera un accord de coopération culturelle et technique.

Au Sénat

M. MAURICE BLIN EST ÉLU RAPPORTEUR GÉNÉRAL

M. Maurice Blin, sénateur des Ardennes (Union centriste), a été élu, par 28 voix sur 28 votants, mercredi 20 avril, rapporteur général de la commission des finances du Sénat, où il succède à M. René Monory, appelé comme ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat dans le nouveau gouvernement.

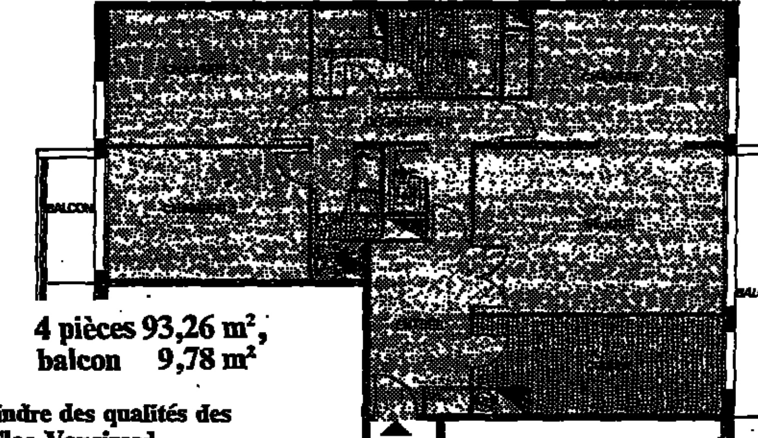
[M. Maurice Blin est né le 28 août 1922 à Levrézy (Ardennes). Agrégé de philosophie, attaché de recherches au C.N.R.S. (1951-1952), il a représenté la deuxième circonscription des Ardennes à l'Assemblée nationale comme député M.R.P. de 1958 à 1962. Il siège au Sénat depuis le 28 septembre 1971. Il est secrétaire national et membre du bureau politique du Centre des démocrates sociaux (C.D.S.).

[M. Maurice Blin est président du comité consultatif sur l'imposition des plus-values, qui a préconisé la mesure prise récemment en faveur des plus-values boursières. Il est directeur général du groupe Usine-Publications, directeur du périodique « l'Usine nouvelle », vice-président de la Compagnie européenne de publications et membre du conseil de surveillance de la société PROMINFO, qui édite l'hebdomadaire « le Nouvel Economiste ».

● ERRATUM. — Le groupe communiste du Sénat nous fait savoir qu'il s'est abstenu dans le vote à main levée du projet de loi sur les assistantes maternelles au cours de la séance du 19 avril. Il n'a donc pas voté contre ce texte, comme nous l'indiquions. (*Le Monde* du 21 avril.)













POLITIQUE

Je crains beaucoup l'application du programme commun pour la France

DÉCLARE M. RAYMOND BARRE A ANTENNE 2

Inaugurant la nouvelle émission mensuelle d'information politique d'Antenne 2 « Cartes sur table », M. Raymond Barre a été, mercredi 20 avril à 20 heures, l'hôte pendant cinquante minutes de Jean-Pierre Elkabbach et d'Alain Duhamel.

Le premier ministre, qui est apparu moins souriant qu'à l'habitude mais toujours aussi détendu, a successivement traité des questions économiques et de la situation politique intérieure

M. Raymond Barre, interrogé sur la leçon des élections municipales, répond tout d'abord :

« Il ne faut pas faire preuve d'un côté d'une trop grande certitude, et, de l'autre côté, d'une trop grande résignation ou d'un trop grand défaitisme. Les élections municipales sont des élections qui ont, bien sûr, une portée politique nationale, mais qui, dans un bon nombre de cas, traduisent des situations locales. Les élections législatives ont une importance beaucoup plus grande et ont un sens beaucoup plus profond et, en 1978, ce sens sera particulièrement perçu par les Français, puisqu'il s'agira, pour reprendre l'expression à la mode, d'un choix de société ; or, je ne crois pas que les conditions seront les mêmes. Je ne suis donc pas sûr que ceux qui sont certains de gagner gagnent. Par ailleurs, en ce qui concerne la majorité, puisque c'est elle qui devrait disparaître, de deux choses l'une : ou bien elle reste unie, affronte les élections législatives a confiance en elle-même et affronte les élections législatives avec la certitude qu'elle a rendu de grands services au pays depuis de très nombreuses années ; ou bien elle doute d'elle-même, elle croit qu'elle est battue, elle adopte un comportement suicidaire, et, dans ce cas, elle rencontre l'échec. C'est cela le choix. »

Evoquant la crise de la sidérurgie, le premier ministre déclare ensuite :

« Le gouvernement a souhaité qu'il y ait une convention sociale à la suite de discussions entre patrons et ouvriers, salariés, il a ensuite mis au point une convention financière. Je ne peux pas pour le moment donner des chiffres là-dessus, pour une raison bien simple, c'est que la convention financière ne sera signée que lorsque la convention sociale sera signée. (...) L'opération va se dérouler sur un certain temps et, au cours de cette période, nous allons accompagner les fermetures d'installations sidérurgiques qui s'imposent en tout état de cause par la création d'entreprises nouvelles et d'emplois nouveaux. (...) Vous pensez bien que je n'ai pas, dans mon discours, dit que la régie Renault avait l'intention de faire une implantation en Lorraine, que nous demanderions à Citroën de faire des implantations en Lorraine sans que le gouvernement se soit assuré que la chose était possible. »

Le plan

A propos du plan qui sera débattu le 26 avril à l'Assemblée, M. Barre indique :

« Ce que je proposerai au Parlement la semaine prochaine, ce sera un ensemble de mesures qui se situeront dans le prolongement de la politique adoptée en septembre dernier pour le redressement économique et financier. (...) Le gouvernement annoncera un certain nombre de mesures relatives au chômage, et plus particulièrement au chômage des jeunes. Il y a déjà un certain temps que nous nous penchons sur ce problème, mais le gouvernement n'avait pas voulu adopter dans la précipitation des mesures qui n'eussent pas été efficaces, et j'espère que celles qui seront annoncées vont aboutir à des résultats tangibles dans les mois qui viennent, et notamment à la fin de l'année, où nous devons tenir compte de l'arrivée d'une nouvelle classe de jeunes sur le marché du travail. Et puis, le gouvernement annoncera un certain nombre de dispositions qui étaient en cours de préparation et qui pourront être réalisées à date déterminée concernant les catégories de Français les plus défavorisés, dont la situation doit être prise en considération dans cette période d'effort collectif.

» Je n'ai jamais dit qu'il me fallait trois ans, parce que je suis quand même relativement averti de la situation politique. Il y aura des élections législatives en mars prochain et, à la suite de ces élections législatives, très normalement, que la majorité gagne ou que la majorité perde, il y aura un changement de gouvernement, par conséquent mon horizon est mars prochain.

» Je dis ce que le gouvernement fera dans les douze mois qui viennent, mais la politique de la France c'est une politique à long terme, ce que nous souhaitons



(Dessin de CHENEZ.)

c'est que les Français aient une ambition nationale ; cette ambition nationale, elle s'exerce depuis bientôt vingt ans, elle se poursuivra dans les années à venir et ne dites pas que je n'ouvre pas l'avenir aux Français ! Peut-être ne suis-je pas « marchand d'illusions ». »

Le premier ministre indique ensuite que le déficit du commerce extérieur pour le mois de mars s'élève à 1,2 milliard, alors qu'il était de 3,8 milliards à son arrivée à l'hôtel Matignon. Il précise que l'indice des prix pour avril et mai sera « mauvais » et ajoute :

« A la fin de 1977, si nous réussissons à contrôler toujours les facteurs fondamentaux qui déterminent les prix, nous aurons un taux d'inflation qui sera inférieur au taux que nous avions atteint en 1976, gel des prix inclus. »

A propos des investissements, le premier ministre estime : *« Bien sûr, il y a des facteurs politiques qui provoquent une certaine hésitation ou de l'attentisme dans certains secteurs, mais dans l'économie française nous sentons, à l'heure actuelle, une amélioration de la situation financière des entreprises et je crois que cela va aboutir à un accroissement des investissements. »*

Comme on lui demande s'il n'a pas « l'impression de travailler pour M. Mitterrand », M. Barre répond :

« Un premier ministre travaille pour son pays. Il ne travaille pas pour la majorité ni pour une opposition qui gagnerait les élections en 1978. Un gouvernement est en face des problèmes de la France, il est responsable de la conduite des affaires de son pays. Que penseraient les Français si, sous prétexte que l'opposition arriverait un jour au pouvoir, le gouvernement, chargé des affaires de la France, s'en désintéressait et laissait les choses aller ? Croyez-vous que ce serait une attitude digne ? »

L'alternance

Evoquant le problème de l'alternance au pouvoir, le premier ministre déclare :

« Le problème de l'alternance peut être traité d'abord sur le plan des principes, et je crois que, dans une démocratie, l'alternance est de règle, sauf si les citoyens qui votent ne souhaitent pas cette alternance. Si, en revanche, les électeurs souhaitent, de temps à autre, faire alterner les divers partis politiques dans l'exercice du pouvoir, ils manifestent leur volonté et ceci se produit. Certains estiment que la présence du parti communiste au pouvoir pose des problèmes et comporte un certain nombre de dangers. Le tout est de savoir ce que les Français veulent. S'ils souhaitent l'alternance, ils décideront en conséquence. Cela n'empêche pas qu'on puisse souligner le caractère dangereux de cette alternance sur certains points.

» Je crois que cette alternance comporte des dangers. Non pas du tout que je veuille faire des procès d'intentions aux communistes : ce sont des Français, ils ont leurs opinions, et, personnellement, je respecte toutes les opinions. Mais il y a le parti communiste, qui est une organisation puissante dont nous savons qu'elle peut s'assurer le contrôle d'un bon nombre d'activités. Et il y a une autre raison qui peut être évoquée également : c'est une raison internationale. Je crois que la France doit mener une politique d'équilibre entre les deux grandes puissances mondiales et que les conditions de cet équilibre nécessitent que cette forme d'alternance-là soit évitée.

» Je crains beaucoup l'application du programme commun pour la France. C'est la raison pour laquelle j'ai pris position contre le programme commun, et je le dirai. »

Le scrutin proportionnel

« Quand on regarde comment les choses se sont passées en 1958, on voit que c'est pour des raisons de circonstances que le scrutin d'arrondissement à deux tours a été retenu par le général de Gaulle. Je ne crois pas qu'il faille faire du mode de scrutin un élément fondamental du fonctionnement des institutions de la Ve République. Et il me semble que la Ve République est suffisamment installée et solide à l'heure actuelle, notamment en ce qui concerne le fonctionnement des institutions et le rôle du président de la République, reconnu par tous, pour que le problème du mode de scrutin ne soit pas aussi déterminant qu'on veut bien le dire. Mais c'est un problème qu'il faut étudier, qu'il faut examiner sous tous ses aspects et c'est une affaire qui concerne les diverses formations de la majorité, peut-être même au-delà.

» C'est une question, je crois, où il ne faut pas faire preuve de dogmatisme. C'est une question qui doit être examinée du point de vue d'un bon fonctionnement de la société politique française. Je n'ai pas de préférence particulière. Je crois qu'un changement de mode de scrutin doit se faire avec un consensus assez large des formations de la majorité et, j'ajouterais, peut-être d'autres formations aussi. (...) Il faut toujours se méfier de la recherche systématique de la nouveauté. On tombe alors dans le gadget. Depuis sept mois, j'espère avoir montré que je n'étais pas tellement favorable aux gadgets. Il faut toujours savoir résister aux conseils, rester fidèle à soi-même. Mais cessons de plaisanter sur ce point ! »

Interrogé sur le rôle des pouvoirs dans la campagne électorale, M. Barre répond :

« On s'y perd si on veut bien s'y perdre ou si on veut soulever des problèmes qui parfois n'existent pas. Le rôle du président de la République est très clair : il est le président de la République, il est à la tête des institutions. Le premier ministre est responsable de la conduite des affaires et, si je reste premier ministre, je m'efforcerai de conduire les affaires du pays.

» Je crois que des élections se préparent, mais il ne faut pas constamment penser aux élections. Il faut d'abord s'efforcer de régler les problèmes qui se posent et, lorsqu'il y a une majorité qui soutient un gouvernement, il faut que cette majorité montre très clairement qu'elle est unie, d'abord, et qu'ensuite elle soutient le gouvernement qui règle les affaires du pays. Et le pays changera d'opinion, changera l'équipe au pouvoir, s'il pense que cette majorité et ce gouvernement ne sont pas capables de traiter correctement les affaires du pays. »

Interrogé sur le point de savoir s'il sera lui-même candidat aux élections législatives, M. Barre répond « *vraisemblablement* », mais refuse de dire dans quelle circonscription.

M. CHINAUD : l'idée de la proportionnelle avance.

M. Roger Chinaud, président du groupe des républicains indépendants de l'Assemblée nationale, a répondu, jeudi 21 avril, à Europe 1, aux questions d'Ivan Levaï. Il a confirmé son intention de proposer une réforme du mode de scrutin au profit de la représentation proportionnelle. « *La question est de savoir*, a-t-il déclaré, *si, à l'intérieur de la majorité, une majorité peut se dégager en faveur du changement de scrutin. S'il en est ainsi, je souhaite qu'on aille, d'ici à la fin de la session, jusqu'au bout, c'est-à-dire qu'on change maintenant la loi électorale, de telle sorte que, suffisamment longtemps avant les échéances, les Français, comme les formations politiques, sachent quelle sera la règle de la consultation.*

» S'il n'en était pas ainsi, en ce qui me concerne, je ne suis pas du tout certain qu'il faille remettre le débat à plus tard, notamment à la session prochaine ; mieux vaut considérer que la règle demeure la même, c'est-à-dire le scrutin majoritaire, et non pas un certain espoir de scrutin proportionnel. C'est donc aux parlementaires de prendre leurs responsabilités. Pour ma part, j'y suis prêt, mais je n'ai pas encore convaincu la majorité de la majorité. »

Selon M. Chinaud, l'idée de la proportionnelle avance, mais, estime-t-il, « *elle n'est pas suffisamment avancée* ».

Le premier ministre n'exclut pas une modification de la loi électorale

(Suite de la première page.)

C'est bien en effet ce qui s'est produit quelques heures plus tard dans le studio d'Antenne 2 : « *Je n'ai pas de préférence particulière. Je crois que c'est sur la base des circonstances que l'on peut dans un cas ou dans un autre choisir tel ou tel mode de scrutin.* »

Estimant qu'il ne faut pas donner l'impression de « *préparer un truquage des élections* » et qu'un changement devrait « *se faire avec un consensus assez large des formations de la majorité et peut-être d'autres formations aussi* » (songerait-on, à l'Elysée, à organiser un référendum sur cette question ?), M. Barre a été catégorique sur un point : « *Je ne crois pas qu'il faille faire du mode de scrutin un élément fondamental du fonctionnement de la Ve République.* »

Cette thèse, déjà défendue par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, mériterait examen. Compte tenu du fait qu'il n'y a plus vraiment identité depuis mai 1974, et en tout cas depuis le 25 août 1976, entre la « *majorité présidentielle* » et la « *majorité parlementaire* » (qui pourrait prétendre que MM. Chirac et Guéna soient aujourd'hui des « *inconditionnels* » ?), on voit mal comment pourraient vivre en harmonie, dans le cadre des institutions actuelles, un Parlement élu pour cinq ans à la proportionnelle et un président élu tous les sept ans au plus majoritaire des scrutins majoritaires.

Interrogé sur la fameuse alternance, M. Barre a réussi la performance de tenir un langage à la fois giscardien et chiraquien. Giscardien, puisqu'il est bien entendu et confirmé que, « *si le peuple français le désire, l'alternance aura lieu* ». Chiraquien, puisque « *certains Français peuvent dire à leurs compatriotes que cette alternance serait dangereuse* ». Le chef du gouvernement ne s'en prive pas : « *Je vous le dis très franchement : je crains beaucoup l'application du programme commun pour la France... Le programme commun tel qu'il existe à l'heure actuelle me paraît présenter de grands dangers pour la France... Il sera actualisé, on verra ce que cela donnera, mais je ne pense pas que la dose de dangers diminue.* »

M. Barre qui sera « *vraisemblablement* » candidat en mars 1978 a ainsi ouvert sans plus tarder, et sans aucune ambiguïté, la campagne pour les élections législatives peu après avoir déploré la « *tendance fâcheuse* » qu'ont les Français à « *être toujours en campagne électorale* ». Il a pris sur lui d'indiquer dès maintenant aux Français quel est « *le bon choix* », alors que le 17 janvier M. Valéry Giscard d'Estaing avait revendiqué pour lui-même cette prérogative, et l'on est enclin à douter que le partage des responsabilités entre le président de la République et son premier ministre soit aussi clair que le prétend ce dernier.

On ne sait plus trop, à vrai dire, où l'on en est et l'on se sent en pleine sympathie — au sens étymologique du terme — à l'égard de M. Barre lorsqu'il nous confie qu' « *à certains moments* » il « *éprouve une inquiétude intellectuelle* ».

RAYMOND BARRILLON.

AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DES R.I.

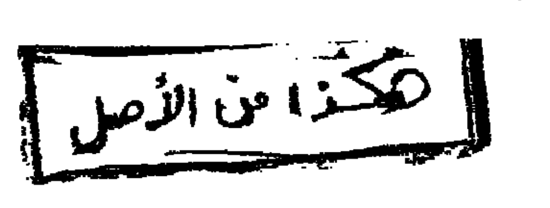
M. Soisson veut avoir les coudées franches

M. Jean-Pierre Soisson est appelé, à la demande du conseil politique de la Fédération nationale des républicains indépendants, à succéder à M. Jacques Dominati, secrétaire général du parti, devenu secrétaire d'Etat au premier ministre. Avant d'accepter définitivement ses nouvelles fonctions politiques, M. Soisson à l'intention d'en référer au premier ministre et au président de la République auxquels il compte présenter sa démission de ministre du gouvernement (il est secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports).

La désignation de M. Soisson, par 59 voix sur 61 votants a, évidemment, l'aval de M. Giscard d'Estaing. Le nouveau secrétaire général des républicains indépendants a déjà précisé qu'il rassemblerait l'équipe de direction et qu'il entendait bien être le patron au siège de la Fédération. Que devient, dans ces conditions, M. Michel Poniatowski ?

M. Chinaud, président du groupe des députés giscardiens, a déclaré : « *M. Poniatowski est le leader national des R.I. Il a été élu président du mouvement par un récent congrès et il est tout à fait normal qu'il le reste, jusqu'au prochain congrès, au moins.* » L'ancien ministre de l'intérieur a confirmé, pour sa part, qu'il avait préféré s'occuper de la campagne pour les élections législatives plutôt que le poste d'ambassadeur à Bonn qui lui avait été proposé, et qui l'aurait éloigné de la politique intérieure comme on paraissait le souhaiter à l'Elysée.

M. Poniatowski reste donc avec l'intention de jouer un rôle qui ne lui était peut-être pas dévolu. Cela explique sa prudence. Aussi laisse-t-il aux parlementaires du mouvement le soin de faire avancer l'idée d'un changement de mode de scrutin et comme l'indique M. Chinaud, de gagner à cette réforme la majorité de la majorité. — A. L.



L'ACTUALISATION DU PROGRAMME DE GOUVERNEMENT DE LA GAUCHE

M. FITERMAN (P.C.) : il ne s'agit pas d'en rajouter par goût de la surenchère ni d'en retirer par manque de fermeté politique

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., a présenté mercredi 20 avril, au cours d'une conférence de presse, les propositions de sa formation en vue d'actualiser le programme commun (« le Monde » du 21 avril).

« *Il ne s'agit pas d'en rajouter par goût de la surenchère ni d'en retirer par manque de fermeté politique*, a-t-il expliqué. *La première tâche importante est de bien préciser les mesures économiques et sociales que le gouvernement démocratique devra prendre en faveur des travailleurs et de la population. A juste titre, les gens attendent de la gauche un allègement réel et rapide de leurs difficultés, et ensuite une amélioration profonde et durable (...) J'indique que nos propositions représentent en valeur, par rapport à la richesse nationale, à peu près le même effort qu'en 1972.* »

En matière de politique étrangère, M. Fiterman a souligné : « *Les orientations du programme commun sont tout à fait valables. Les modifications qui sont à faire doivent simplement tendre à préciser les initiatives qui permettront à la France de jouer sur la scène internationale un rôle indépendant et actif en faveur de la détente, du désarmement, de la coopération.* » En réponse aux questions des journalistes, il a précisé, à propos de l'Europe : « *Le programme commun est excellent sur ce sujet. Il n'y a pas lieu d'y revenir. Deux orientations ont été retenues, d'une part la prise en compte de la C.E.E. et la participation à l'application du traité de Rome, d'autre part la nécessité de veiller à préserver la liberté d'action du pays au plan international et la liberté de détermination de notre peuple.* »

Parmi les mesures proposées par le P.C.F. figurent :

● SALAIRES, PRESTATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL.

— Le SMIC à 2 200 F par mois pour quarante heures hebdomadaires.

— L'amélioration du pouvoir d'achat de la masse des salariés par une augmentation appliquée — à partir du SMIC — sur la base de taux décroissants jusqu'au taux 0 au niveau de 4 fois le SMIC. Au-delà, maintien du pouvoir d'achat pour les salariés entrant dans les conventions collectives et statuts grâce à l'échelle mobile prévue dans le programme commun.

— Un effort en vue d'une remise en ordre de la hiérarchie, notamment par un resserrement du bas vers le haut de l'éventail des salaires. Négociation de grilles hiérarchiques uniques par branches. Au terme du processus que cette réforme engage, l'objectif recommandé par le gouvernement serait que l'écart maximum des salaires — variable selon les branches — puisse évoluer autour d'un rapport réel d'environ 1 à 5.

— La refonte des prestations familiales dans le cadre d'une concertation avec toutes les organisations sociales et familiales intéressées. Dans l'immédiat, revalorisation de 50 % des allocations familiales, avec versement dès le premier enfant.

— Le droit immédiat à la retraite avec pension complète à soixante ans (cinquante-cinq ans pour les femmes et travaux pénibles).

— Le minimum-vieillesse porté dans un premier temps à 1 200 F par mois.

— L'amélioration des conditions de travail, notamment des O.S. — cinquième équipe dans les branches travaillant avec quatre équipes en service continu.

— L'interdiction des saisies. Les locataire de bonne foi en difficultés sociales ne pourront être expulsés.

● NATIONALISATIONS

« *En liaison étroite avec le contenu démocratique hardi des nationalisations, inclure dans le seuil la nationalisation de Denain-Nord-Est-Longwy, Marine-Wendel, Empain-Schneider, Chiers-Châtillon, C.F.P.-Total, Peugeot-Citroën. S'en tenir au contenu des nationalisations et aux principes d'indemnisation définis par le programme commun.* »

En ce qui concerne le problème des indemnisations, M. Charles Fiterman a constaté, au cours de sa conférence de presse, que les aides de l'Etat à la sidérurgie dépassent le capital de ces sociétés. Aussi bien on pourrait estimer que des porteurs de parts comme M. de Wendel n'aient pas à être indemnisés.

● PLANIFICATION

« *Définir de grands programmes industriels dans les domaines répondant aux besoins nationaux et mettre un terme au démantèlement actuel et aux gâchis d'investissements et de ressources. Prendre appui sur une relance de l'effort de recherche et de formation des travailleurs et des cadres, sur la « renationalisation » avec les moyens nécessaires d'entreprises comme le C.E.A.*

» Appliquer un plan de développement des différents types d'énergie, en favorisant l'utilisation maximale de toutes les ressources nationales, en particulier le charbon. Réduire notre dépendance à l'égard des U.S.A. et de la R.F.A. dans le domaine des équipements, à l'égard de l'Arabie Saoudite pour le pétrole. »

● FISCALITÉ

« *La volonté de relancer la consommation et la production en maîtrisant les prix et en progressant vers l'équilibre de notre balance extérieure, nous conduit à préconiser une application rigoureuse — tout particulièrement dans la première étape — des mesures de sauvegarde et de contrôle, et des réformes fiscales et financières prévues par le programme commun. Cela peut se faire notamment en apportant les précisions suivantes :*

» — Création d'un impôt moderne sur le capital des sociétés et d'un impôt sur les grosses fortunes.

» — Prélèvement exceptionnel sur les profits dus à l'inflation.

» — Lutte résolue contre la fraude et la spéculation.

» — Un emprunt public.

» — Dans les premiers mois, blocage des prix industriels et des produits de consommation de masse. Il lui sera progressivement substitué un contrôle démocratique de la formation des prix dans les grandes sociétés.

» — Engagement d'une réforme des circuits de distribution pour réduire les coûts.

» — Maîtrise des mouvements extérieurs de capitaux.

» — Pluralisme des banques nationalisées et décentralisation des établissements de crédit, garantissant la liberté de choix des déposants et emprunteurs. Les entreprises choisiront librement leur interlocuteur bancaire attitré. L'objectif est l'efficacité et la cohérence des choix financiers. »

● ÉCHANGES EXTÉRIEURS

« *— Appliquer dans l'immédiat des mesures énergiques de sauvegarde et de contrôle.*

» — Réaliser d'importantes économies d'importation par le développement des activités nationales.

» — Elargir les échanges et la coopération avec l'objectif de se soustraire progressivement au pillage des sociétés multinationales, notamment par des accords d'Etat à Etat.

» — Réduire les exportations de capitaux. Coopérer avec les organismes financiers et monétaires avec la volonté de ne pas subir les conséquences des privilèges exorbitants du dollar et la tutelle du deutschemark.

● GESTION DU SECTEUR PUBLIC ET NATIONALISE.

« *Le conseil d'administration sera constitué de représentants élus des travailleurs (composant au moins le tiers du conseil) sur listes présentées par les syndicats représentatifs, de représentants des usagers (associations sociales, familiales ; de consommateurs ou de défense de l'environnement, syndicats, élus locaux, coopératives, grandes entreprises nationales) et de représentants désignés par le nouveau pouvoir démocratique. Ces derniers ne pourront être majoritaires : le conseil élira son président et désignera la direction générale de l'entreprise.*

» Les comités d'entreprise disposeront de prérogatives plus étendues à préciser.

» Le comité d'entreprise ou d'établissement sera présidé par un représentant du personnel. »

● POLITIQUE ETRANGERE.

« *La participation de la France à la conférence de Vienne sur la réduction des forces et des armements en Europe centrale. (...)*

» Le chapitre amélioré concernant les DOM-TOM ne devrait plus figurer dans la quatrième partie (politique étrangère), mais dans la troisième partie (démocratisation des institutions)... »

Au cours de sa conférence de presse, M. Fiterman a indiqué : « *Les départements d'outre-mer ne sont pas la France, mais ils souhaitent demeurer dans la République française. Nous sommes respectueux de leurs particularismes.* »

● CALENDRIER D'APPLICATION

« *1) Entreprendre — en précisant l'ensemble substantiel des mesures immédiates — une politique répondant hardiment aux besoins des Français sur le plan social, tout en se donnant les moyens d'empêcher toutes les manœuvres du grand capital risquant de conduire à des déséquilibres incontrôlés :*

» 2) Réaliser dès la première session de la législature les nationalisations prévues dans le seuil minimum, et dans les six premiers mois les principales autres réformes démocratiques de structure ;

» 3) Elaborer avant la fin de la première année le plan démocratique incluant le calendrier des objectifs et des réformes des années suivantes. »

Resserrer la hiérarchie des salaires

Les dernières propositions formulées par le P.C.F. sur l'actualisation *du programme commun* présentent d'assez notables différences avec le texte du 27 juin 1972 en ce qui concerne les salaires.

Certes, la revalorisation du SMIC à 2 000 F par mois, pour quarante heures de travail (au lieu de 1 000 F en 1972) ne fait que refléter l'évolution du salaire minimum en sept ans : entre juin 1972, où le SMIC était à 4,10 F l'heure et aujourd'hui où il est à 9,14 F, le taux officiel a été multiplié par 2,2.

La C.G.T. et la C.F.D.T. réclament, elles aussi, l'élévation du SMIC à 2 200 F par mois, alors qu'il est actuellement de 1 590 F pour quarante heures de travail hebdomadaire.

En revanche, la progression du pouvoir d'achat est précisée. Le P.C.F. propose maintenant : « *Amélioration sensible du pouvoir d'achat de la masse des salariés par une augmentation appliquée — à partir du SMIC — sur la base de taux décroissants jusqu'au taux 0 au niveau de quatre fois le SMIC* (soit 8 800 F). *Au-delà, maintien du pouvoir d'achat pour les salariés entrant dans les conventions collectives et statuts grâce à l'échelle mobile prévue dans le programme commun.* »

Le texte initial préconisait, lui, qu'une « *augmentation substantielle des salaires et traitements, particulièrement des plus bas et ceux qui rémunèrent les travaux les plus pénibles, soit engagée* ». Un nouveau salaire minimum mensuel national et interprofessionnel, « *fixé et régulièrement révisé d'après un indice des prix établi avec l'accord des organisations syndicales (...) progressera plus vite que la moyenne des salaires* ».

A l'automne dernier, une polémique était née dans les milieux syndicaux autour de la somme de 12 000 F par mois. M. Georges Séguy, dans une interview au *Monde* (le 23 octobre 1976), estimait que les salariés disposant de tels revenus étaient souvent les chargés de pouvoir du patronat. Or les cadres C.G.T. *de l'U.G.I.C.T. avaient critiqué* la position des cadres C.F.D.T. de l'U.C.C. proposant une sorte de blocage modulé des rémunérations supérieures à 12 000 F. *Finalement, M. Krasucki avait* cherché à mettre un terme au débat né des divergences d'appréciation en disant sans citer de chiffre que « *le C.G.T. défend le principe d'une hiérarchie nécessaire des salaires, que, pour des raisons évidentes, tout travailleur comprend parce qu'elle correspond aux exigences des réalités de la société au point où elle en est et des qualifications réelles* ».

C'est sur l'éventail des salaires proprement dit que la différence avec le texte initial est le plus marquée. Un resserrement de la hiérarchie était déjà amorcé, dans les nouvelles propositions *par le plafond fixé à* la revalorisation automatique du pouvoir d'achat. De plus, le P.C.F. préconise un « *effort en vue d'une remise en ordre de la hiérarchie, notamment par un resserrement du bas vers le haut de l'éventail des salaires (négociation de grilles hiérarchiques uniques par branches). Au terme du processus que cette réforme engage, l'objectif recommandé par le gouvernement serait que l'écart maximum des salaires — variables selon les branches — puisse évoluer autour d'un rapport réel d'environ 1 à 5. Cet effort accompagne une action suivie pour réduire les inégalités excessives de revenus et de fortune des salariés et des non-salariés* ».

L'écart maximum des salaires, disait le texte de 1972, sera fixé, par conventions collectives et accords de salaires, avec des « *grilles hiérarchiques uniques recouvrant l'ensemble des qualifications (...). L'amplitude de la hiérarchie réelle des salaires ne tiendra compte que des critères de qualification, de responsabilité et d'ancienneté* ». Le document n'énonçait donc aucun chiffre précis fixant le rapport réel maximum.

Les nationalisations supplémentaires proposées par le parti communiste

CHIERS-CHATILON

La compagnie industrielle Chiers-Chatillon (C.I.C.C.) résulte de la *fusion, sous l'égide du groupe bancaire* Paribas, de la société des Hauts-Fourneaux de la Chiers, anciennement sous contrôle belge, des Forges de Chatillon-Commentry-Biache, et des Aciéries et Tréfileries de Neuves-Maisons-Chatillon. Sa production est de l'ordre de 2 millions de tonnes d'acier. Les principales usines sont situées à Longwy, Isbergues, Biache. Il emploie 15 000 *personnes environ.*

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

La Compagnie française des pétroles *réalise* un *chiffre d'affaires* (H.T.) d'environ 45 milliards de francs, ce qui la classe au premier rang des entreprises françaises. La C.F.P. (encore appelée Groupe Total), qui contrôle directement ou indirectement plusieurs centaines de filiales dans le monde entier, a traité 75 millions *de tonnes de pétrole* brut en 1976. Elle emploie trente mille personnes.

Outre la recherche, l'exploitation et la commercialisation du gaz et du pétrole dans le monde entier, les activités du groupe s'exercent principalement dans les transports, le raffinage, la pétrochimie, les énergies nouvelles (nucléaire, solaire). La C.F.P. détient 55,6 % de la Compagnie française de raffinage (C.F.R.), 76,9 % de l'Omnium français des pétroles. Dans la pétrochimie, Total-Chimie et le groupe Elf-Aquitaine se partagent le capital d'ATO Chimie, l'un des grands fabricants de *matières plastiques.*

La marge brute d'autofinancement du groupe a atteint 2,5 milliards de francs en *1976*. L'Etat détient 35 % des actions de la C.F.P. et 40 % des droits de vote. Deux commissaires du gouvernement contrôlent, théoriquement, les opérations au jour le jour de la société.

DENAIN-NORD-EST-LONGWY

La Société holding Denain-Nord-*Est-Longwy a pour principale* filiale (65,20 %) le géant sidérurgique USINOR, premier producteur français d'acier (7,9 millions de tonnes, 41 000 personnes, usines à Dunkerque, Denain, Montataire, Valenciennes, Longwy, Thionville). Il contrôle également Vallourec (59,11 %), premier fabricant français de tubes, avec un chiffre d'affaires d'environ 5 milliards de francs, et des usines à *Anzin, Aulnoye, Valenciennes*, et qui emploie 16 000 personnes. Le groupe D.N.E.L. détient, en outre, 47,5 % de Solmer, *qui exploite l'usine sidérurgique* de Fos (3 millions de tonnes d'acier et 6 000 personnes), et des participations importantes ou majoritaires dans le génie civil (Entrepose) et le commerce des métaux.

Son principal actionnaire (17,8 %) est sa propre filiale (USINOR).

LE GROUPE EMPAIN-SCHNEIDER

Le holding Schneider S.A. est la principale filiale (55 %) du groupe Belge Empaim, qui contrôle directement ou indirectement un ensemble de sociétés françaises ayant réalisé un chiffre d'affaires de 13,5 milliards de francs en 1976. Ses activités s'étendent de la sidérurgie lourde (59 % de la Métallurgique de Normandie — 800 000 tonnes d'acier, 870 millions de C.A.H.T. et quatorze mille cinq cents personnes et 25 % de la société luxembourgeoise ARBED), à la sidérurgie fine et à *la mécanique (la moitié du contrôle* de Creusot-Loire, 8 milliards de chiffre d'affaires consolidé), au *nucléaire (Framatome), à la construction* électro-mécanique (Jeumont-Schneider), au matériel électrique (Merlin-Gerin), aux travaux publics (S.P.I.E.-Batignolles), à la construction navale (France-Dunkerque), et à la banque (Union Européenne) ; plus une série de participations dans l'immobilier et l'informatique.

MARINE-WENDEL

Le groupe Marine-Wendel, détenu à 76 % par la Compagnie lorraine (famille Wendel, trois cents personnes), exerce ses activités principalement dans la sidérurgie lourde, avec 46 % de Sacilor (5,6 millions de tonnes d'acier, quarante-neuf mille per*sonnes, usines à Gandrange*, Rombas, Hagondange, Seremange). Il contrôle également Sollac (laminage) et les Aciéries de Dilling, en Sarre.

Marine-Wendel partage avec Empain-Schneider le contrôle de Creusot-Loire (8 milliards de chiffre d'affaires). Il détient des participations significatives dans de nombreuses autres sociétés : J.J. Carnaud (emballage métallique), Forges d'Allevard, Forges de Gueugnon, etc.

PEUGEOT-CITROËN

Avec 1 339 000 véhicules produits en 1976 et un chiffre d'affaires consolidé de 35 milliards de francs, le groupe P.S.A. Peugeot-Citroën est le *deuxième* producteur français d'automobiles. Il occupe le huitième rang mondial pour le nombre d'uni*tés fabriquées et le cinquième pour* le chiffre d'affaires. Le groupe est constitué d'environt 180 sociétés industrielles, comerciales, financières ou de services dont les deux plus importantes : Automobile Peugeot et Automobiles Citroën réalisent à elles seules 90 % du chiffre d'affaires. Il emploie environ 175 000 salariés.

Constitué en plusieurs étapes, de décembre 1974, date du premier rapprochement et de l'acquisition par Peugeot de 38,2 % du capital de *Citroën, à avril 1976, où* Peugeot a porté sa participation à 89,95 % de celui-ci, le groupe a bénéficié, en 1974, d'un prêt du F.D.E.S. de 1 milliard de francs assorti d'une clause de participation aux résultats afin de permettre le redressement de Citroën qui avait perdu en 1974 près de 1 milliard de francs.

BONNES FEUILLES

LE DÉBAT SUR LES NATIONALISATIONS

« La liberté de réussir », de Pierre Dreyfus

A l'heure où le débat sur les nationalisations revêt un tour particulièrement aigu et actuel, voici un *témoignage important.*

Le nom de Pierre Dreyfus est étroitement associé à celui de la régie Renault, la seule grande entreprise de l'automobile qui fut nationalisée à la Libération, en 1945. Ancien syndicaliste et socialiste, il a été, en effet, de 1948 à 1955, vice-président de la Régie aux côtés de Pierre Lefaucheux, puis, à la mort de celui-ci, président-directeur général, poste qu'il a occupé jusqu'en 1975. Vingt ans, sous deux Républiques, à la tête de cette société nationale qui emploie cent mille travailleurs, produit annuellement près d'un million et demi de véhicules de tous types, et qui constitue par surcroît à la fois une place forte de l'avant-garde *ouvrière et un* baromètre ultrasensible de la vie sociale. c'est une expérience incomparable.

***Pierre Dreyfus.* maintenant *libre de s'exprimer,* la raconte dans un livre qui vient de paraître. « la Liberté de réussir » (Ed. Jean-Claude Simoën, 216 p., 36 F), dont on *lira ci-dessous quelques extraits en* « bonnes feuilles ».**

1962 : la quatrième semaine de congés payés

Chaque fois qu'un problème pouvant avoir des prolongements nationaux risquait de surgir, j'ai toujours eu pour politique de prendre les devants en allant l'expliquer aux autorités responsables.

C'est justement ce que je voulais faire à l'occasion de l'octroi de la quatrième semaine de congés payés. Dans une action de ce genre, je tenais, naturellement, à harmoniser l'action de la régie Renault avec celle du Plan. La négociation d'un accord devait être menée avec les syndicats à la fin de l'année 1962, et porterait normalement, entre autres choses, sur la durée du travail. C'est à Pierre Massé, commissaire général du Plan, que je m'en ouvris d'abord au début de septembre 1962. Mais, s'il était d'accord sur le principe de la réduction du temps de travail en France, il souhaitait que le mouvement n'intervînt qu'après la fin du Plan en préparation. Au cours d'une deuxième entrevue, j'insistai encore sur l'importance de l'enjeu pour la politique de négociation et pour la politique en général. Devant ses réticences, je proposai de soumettre le projet au premier ministre. Ce fut Pierre Massé lui-même qui demanda une audience à Georges Pompidou, audience fixée au début de novembre. Mais, juste avant la date prévue, le secrétariat du premier ministre me fit savoir que l'audience était remise, sans proposer une nouvelle date.

Nous étions proches du début des négociations. Le climat social était bon à la Régie. Nous pouvions discuter avec les syndicats dans des conditions favorables. J'avais d'ailleurs rendu moi-même visite au ministre de l'industrie, que j'avais informé du contenu général des négociations.

Dans la seconde moitié du mois de décembre, et en prévenant les administrations concernées, nous ouvrîmes les négociations et arrivâmes rapidement à un accord.

La réaction ne se fit pas attendre...

En plus de vingt ans à la tête de la Régie nationale des usines Renault, je n'ai été qu'une seule fois convoqué par un membre du gouvernement, l'usage voulant que ce fût à moi de demander audience. *Nous étions dans les tout premiers jours de 1963.* La régie Renault venait donc d'accorder la quatrième semaine de congés payés à toutes les catégories de personnels, et cette décision avait fait naître une émotion suffisante pour que Georges Pompidou juge nécessaire de me convoquer d'urgence à l'hôtel Matignon.

Il m'y accueillit fraîchement et m'interpella avant même de m'inviter à m'asseoir.

« Eh bien, monsieur le président de la Régie... Depuis quelque temps, je ne rencontre que des gens qui me disent du mal de vous !

— C'est peut-être, monsieur le premier ministre, que vous ne rencontrez pas toujours les gens qu'il faudrait. »

Le premier ministre, amusé, perdit alors son attitude sévère et me dit, d'un ton apaisé :

« Quoi qu'il en soit, monsieur le président, il faudra quand même veiller à mieux accorder nos violons dans l'avenir. Pour ma part, je m'efforcerai de vous consulter régulièrement sur les grandes orientations de notre politique sociale ; en échange, vous voudrez bien, de votre côté, vous y conformer lorsque vous envisagerez des changements voués à un tel retentissement.

— Certainement, monsieur le premier ministre. Nous sommes tous intimement persuadés qu'il entre exactement dans la mission de la Régie de servir de banc d'essai à toute nouvelle initiative en matière de progrès social. Mais permettez-moi de vous faire remarquer à ce propos que, en l'occurrence, nos services ont tenu régulièrement informés les pouvoirs publics. »

Georges Pompidou, qui saisissait mon allusion à l'audience remise, me dit en souriant :

« Au fond, c'est ma faute. Vous m'aviez fait demander un rendez-vous, je le sais, et, le jour où j'aurais dû vous recevoir, j'ai accepté de vous laisser remplacer par les gens qui venaient me parler du prix du péage sur l'autoroute du Sud ! »

J'étais heureux que cette entrevue difficile se fût finalement déroulée dans d'assez bonnes conditions, mais surtout satisfait d'avoir eu l'occasion de préciser que, à *mes yeux,* l'un des rôles d'une entreprise publique était de donner au gouvernement « du mouvement pour aller plus loin ».

Si je me souviens de cette rencontre avec autant de précision, c'est justement parce qu'elle devait *rester unique en son genre. Jamais* auparavant, ni jamais par la suite, je n'ai été acculé à me justifier devant quiconque.

A plus forte raison, nul ne s'est jamais avisé de me dicter ma conduite. Jamais, en vingt ans, à la direction de Renault, *je n'ai* reçu d'ordre de personne.

Le général de Gaulle acceptait cette autonomie mieux que tout autre. Il m'avait accordé une audience pour entendre mon explication concernant la quatrième semaine de congés payés.

« Lorsque l'on se trouve sous le feu, au cœur de la bataille, vous savez ce que c'est, mon général : il n'est pas question d'attendre passivement que le haut état-major ait soigneusement pesé le moindre de ses mouvements. On évite les balles comme on peut. Et c'est exactement ce que j'ai fait : je me suis débrouillé de mon mieux...

— Vous avez bien fait, monsieur le président, avait conclu le chef de l'Etat en me donnant congé. *Vous n'avez aucun sens de la discipline, mais... vous avez bien fait ! »*

Un jour que j'avais eu au téléphone, me dit : *« Tout est arrangé, Dieu merci ! Le général est parti se coucher. »*

Je faisais déjà demi-tour vers la porte lorsqu'il a ajouté :

« D'ailleurs, tout bien réfléchi, le général préfère les armées régulières... »

Au lendemain de cet épisode, nous nous sommes retrouvés à Billancourt comme si de rien n'était. Mais il a subsisté pendant toute la journée une ambiance fraternelle. Alors que je passais dans l'atelier des presses, trois ouvriers sont venus vers moi. L'un m'a serré le bras sans un mot.

A l'avant-garde de la condition ouvrière

« Vingt ans à la direction d'une telle entreprise, plus que tout autre discours, est la confirmation des qualités indéniables qui sont nécessaires pour prendre la responsabilité d'une entreprise de cinquante mille salariés et l'amener, vingt ans après, à cent mille travailleurs, avec une production qui est passée (véhicules industriels compris) de deux cent vingt mille unités à un million quatre cent quatre-vingt-dix mille. Nous reconnaissons en vous l'homme attaché et fidèle à ses idées, fidèle, donc, à la Régie nationale des usines Renault, sur la base des idées que vous avez, mais qui ne sont pas les nôtres... »

Ce préambule inhabituel à de rituelles critiques m'a touché autant que les multiples témoignages d'estime et d'affection sans réserve qui m'ont été prodigués lors de mon départ à la retraite. Parce qu'il émanait du délégué du syndicat C.G.T. tout à la fois au comité d'entreprise et au conseil d'administration de la régie Renault.

S'il est un résultat dont je me sens fier, c'est bien d'avoir contribué à placer la Régie à l'avant-garde de la condition ouvrière française. L'amélioration du niveau de vie de son personnel a toujours figuré parmi nos objectifs prioritaires, avec le service de la nation et l'expansion de l'entreprise. Il est difficile de ne pas être sensible, selon l'expression d'un ami bordelais, au « devoir de remplir chaque matin cent mille gamelles... »

Etre fidèle aux objectifs de la régie Renault, c'est viser, d'une part, le développement économique du pays et l'augmentation de la richesse nationale, et, d'autre part, l'amélioration de la condition ouvrière.

Si, donc, il est nécessaire que la Régie fasse des profits pour nourrir cette double politique, le profit n'est pas en lui-même l'objectif visé. Mais, en revanche, et bien qu'il soit naturel que les salariés d'une entreprise nationale s'efforcent, comme tous les salariés, d'améliorer leur sort particulier, une telle entreprise doit *avoir en vue non seulement* l'intérêt de ses travailleurs, mais aussi celui de la nation.

De ce fait, et quel que soit le régime politique, il peut y avoir opposition entre les intérêts particuliers immédiats des travailleurs et l'intérêt général de l'entreprise et, parfois, de la nation. Ainsi, la direction, qui représente l'entreprise comme telle, si soucieuse qu'elle se veuille de veiller au bien-être général, est tenue de rester constamment attentive aux risques qui peuvent peser sur elle, et d'assurer l'équilibre de la gestion en ménageant une marge suffisante d'autofinancement et en limitant les prix de revient.

Les salariés, quoique sensibles à l'impératif de préserver la santé globale de la firme, ne peuvent que souhaiter de voir augmentés ces mêmes salaires, pour retirer le *plus vite et le plus largement* possible les fruits de leur travail.

Traduit en l'image par laquelle j'avais l'habitude de soutenir cette thèse devant les délégués du personnel, cela revient à dire que *« la direction s'efforce d'engranger pour préserver l'avenir, alors que les syndicats tendent à manger le blé en herbe... ».*

C'est en raison de cette situation ambiguë que la régie Renault se voit accusée tantôt de complaisance et de laxisme à l'égard des revendications sociales, tantôt à l'inverse, d'être *« à la botte du pouvoir ».*

De fait, la politique sociale de la régie Renault, son intérêt pour le sort des travailleurs, et d'abord son acceptation loyale des libertés et de l'action syndicales, ne le mettent pas à l'abri des affrontements, conflits, grèves, qui lui coûtent fort cher.

La trêve sociale proprement dite n'est possible que dans des circonstances historiques particulières. J'ai vécu l'une de ces périodes lors de la tentative de putsch du « quarteron » des généraux d'Alger, en avril 1961.

Un certain dimanche soir, j'avais entendu, comme beaucoup de gens, Michel Debré nous inviter à la résistance *« à pied, à cheval ou en voiture... ».* Je me suis aussitôt rendu à Billancourt, où j'ai retrouvé quelques cadres qui avaient écouté le même discours et réagi comme moi. Ensemble, nous avons rencontré des délégués syndicaux qui ont dit :

« Nous pourrions barrer les ponts et un certain nombre de passages stratégiques. Etes-vous prêts à mettre des camions à notre disposition ?

— Oui.

— Nous pouvons même réunir quelques milliers de militants décidés à se battre. Pouvez-vous nous obtenir des armes ? »

Bien qu'assez peu convaincu du résultat, j'ai téléphoné sur-le-champ à un membre du cabinet de l'Elysée :

« Des travailleurs de la régie Renault sont prêts à participer à la défense de Paris. Que faut-il leur dire ?

— Combien pensez-vous pouvoir en réunir ?

— Quelques centaines...

— Je vous rappellerai s'il y a lieu. »

Il me rappela effectivement une demi-heure plus tard :

« Venez », me dit-il.

Le temps de me rendre au rendez-vous, la menace avait heureusement disparu. Le collaborateur du président de la République, que j'avais eu au téléphone, me dit : *« Tout est arrangé, Dieu merci ! Le général est parti se coucher. »*

Conversations avec Pompidou et Giscard d'Estaing

A la fin de mars 1972, je me trouvais dans ma soixante-cinquième année. On s'apprêtait alors à prendre des mesures pour fixer à soixante-cinq ans la limite d'âge pour les chefs d'entreprises publiques.

Le président de la République souhaitait que je reste quelque temps encore. Comme j'allais le voir avant de me rendre en Union soviétique, il me demanda si l'on ne pouvait pas envisager une formule qui me permettrait de continuer mon activité, mais de façon différente.

« Vous pourriez rester encore quelques années au-delà de la date prévue et devenir président du conseil de surveillance. »

La formule proposée par M. Pompidou, à savoir un conseil de surveillance plus un pouvoir exécutif délégué à un directoire, est bien connue en Allemagne, et a tendance, depuis environ dix ans, à se répandre en France. Mais, pour ma part, je ne trouvais pas qu'elle convînt à une entreprise aussi complexe que la Régie et comprenant 100 000 personnes. Une telle entreprise exige, à mon avis, une autorité clairement définie et unique.

C'est ce que je dis, en ajoutant :

« Vous savez bien, monsieur le président, que les directoires tendent à l'Empire... Et que, d'un triumvirat, la mémoire des hommes ne garde jamais qu'un seul nom. J'ai eu l'occasion de demander autour de moi si l'on se souvenait du nom des membres du premier et du deuxième triumvirat qui succédèrent au Directoire. Personne n'a pu trouver d'autre nom que celui de Bonaparte. Encore n'ai-je pas posé la même question pour Octave, Antoine et Lépide, ni pour la « troïka » qui succéda à Staline.

— Mais Peugeot vient de modifier son organisation en ce sens.

— Sans vouloir m'immiscer dans les affaires de Peugeot, je crois que c'est là une question circonstancielle. Et, d'ailleurs, pouvez-vous, monsieur le président, ajoutai-je en plaisantant, *me citer un autre nom que celui du président du conseil de surveillance, précédemment président du conseil d'administration de Peugeot Automobiles ? »*

Finalement, il ne fut plus question de cette hypothèse, et je fus simplement prolongé pour trois ans. Mais déjà alors, M. Giscard d'Estaing, ministre des finances, me dit : *« Nous avons le temps... Le moment venu, j'aimerais que nous en parlions ensemble. »*

Le moment vint.

A la fin de l'année 1974, j'avais près de soixante-sept ans lorsque je lui en parlai. Il était devenu, entre-temps, président de la République.

Il me posa d'abord la même question que M. Pompidou concernant l'éventualité d'une transformation de l'exercice du pouvoir dans la Régie.

Je lui fis la même réponse et il se laissa convaincre.

« J'aurai, me dit-il, *à discuter avec les ministres responsables au sujet de votre successeur. On m'a proposé le nom de certains hauts fonctionnaires.*

— Notre industrie, monsieur le président, est très complexe, et demande, de la part du directeur général, une compétence particulière. Ces hauts fonctionnaires dont vous parlez, il vaut mieux les nommer président dans une entreprise gérant un service public, où existent à la fois un président et un directeur général.

— Vous êtes mal placé, il me semble, pour prétendre qu'un fonctionnaire ne ferait pas l'affaire !

— Mais moi, monsieur le président, j'ai été nommé à une époque où il y avait encore des barrières douanières et où, la demande d'automobiles étant très forte, j'ai eu tout le temps d'apprendre mon métier. En outre, les cadres de la régie Renault, qui étaient venus me chercher, étaient bien décidés à tout pour faire mon apprentissage et pour que nous réussissions ensemble. Par conséquent, si les noms des responsables de la Régie que je vais vous proposer ne vous conviennent pas, et que vous préfériez vraiment nommer quelqu'un issu de la fonction publique, encore faut-il que ce fonctionnaire ait la confiance de la Régie, ou tout au moins, pour commencer, du comité de direction. »

Je lui proposai alors deux noms. Il choisit Bernard Vernier-Palliez, dont les qualités de chef d'entreprise lui étaient déjà connues. Ainsi était assurée une continuité qu'exige, à mon sens, la lourdeur de l'entreprise.

L'ordonnance du 16 janvier 1945 dit que *« la Régie nationale des usines Renault a pour objet de continuer, dans l'intérêt exclusif de la nation, l'exploitation de la société dissoute (...) et, d'une façon générale, d'assurer le développement, dans l'intérêt national, de l'ensemble industriel et commercial qui lui est confié ».*

« Le bien de la nation seule »

Ce texte exprime sans ambiguïté que l'objectif de la Régie est le bien de la nation, et de la nation seule.

L'idée de bien de la nation présente, à mes yeux, deux aspects différents, mais complémentaires.

D'une part, il s'agit non seulement de développer la Régie, mais aussi, à partir d'elle, de contribuer à la croissance d'autres entreprises et, ainsi, de l'économie française tout entière. Autrement dit, d'enrichir la nation.

D'autre part, il s'agit, simultanément, de faire progresser la condition des travailleurs.

Ces deux objectifs sont les deux faces indissociables d'une même réalité : à quoi servirait une économie prospère si elle n'améliorait pas le sort des hommes ?

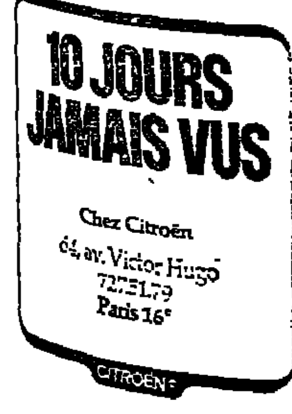
Sur ces deux points, non seulement la Régie a atteint les objectifs qu'elle s'était assignés, mais, en outre, elle a pu servir de modèle et de pilote.

J'ai décrit comment elle avait contribué à dynamiser l'économie tout entière, comment elle avait utilisé sur place les forces de travail, en créant tous ses nouveaux emplois hors de l'agglomération parisienne, comment, enfin, elle avait développé l'exportation, qui permet au pays de payer ses achats extérieurs, notamment en matières premières. Si, peu à peu, elle a été imitée et rejointe dans ces actions par d'autres entreprises — ce qui correspond bien à sa fonction de modèle, — elle reste toutefois, en ce qui concerne l'exportation, une entreprise pilote. Et ce développement économique s'est fait sans primes, sans subventions, sans exemptions, sans régime de faveur d'aucune sorte, dans des conditions équivalant à celles des entreprises privées.

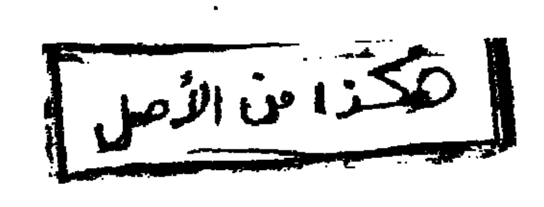
J'ai montré comment la Régie avait été le point de départ de la plupart des grandes réformes sociales depuis la Libération. Et si les travailleurs de Renault jouissent de plus grands avantages, directs ou indirects, que ceux des autres firmes, c'est que la répartition des ressources à la Régie est différente de celle des entreprises privées.

Telle a donc été, en bref, l'action de la Régie pendant les vingt années où j'en ai été le patron, et aussi, je crois, l'inspirateur.









MÉDECINE

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL NATIONAL

Le nouveau code de déontologie consacre une évolution de l'ordre sur l'euthanasie et la médecine de groupe

Après l'assemblée générale de l'ordre des médecins, qui s'est déroulée à Paris dimanche dernier et qui réunissait autour du professeur Jean-Louis Lortat-Jacob plus de deux cents responsables de l'*institution*, les docteurs Jacques Autin et Jean Closier ont dégagé, mercredi 20 avril, les principales conclusions de ses travaux. Ceux-ci ont porté en particulier sur l'étude d'un rapport consacré à « la déontologie et l'*économie de la santé* », dans lequel sont recueillis les résultats d'une enquête nationale sur la réforme de la Sécurité sociale.

Les médecins, indique d'emblée le rapport, sont conscients de leurs responsabilités économiques : ils *« ne se refusent pas à participer aux efforts entrepris pour réduire les dépenses de santé, à condition qu'il ne soit pas porté atteinte à la liberté de prescription et aux droits individuels des malades »*. A la quasi-unanimité, les départements consultés ont estimé notamment que le système conventionnel actuel pouvait et devait être maintenu : que certaines dépenses médicales, liées au progrès, sont incompressibles, à moins de compromettre la qualité *des soins* ; mais que médecins et étudiants en médecine doivent être sensibilisés et formés aux *questions d'économie de la santé*. L'ordre souhaite d'autre part être consulté obligatoirement en cas *de litige entre un praticien et une* caisse de Sécurité sociale et avant que n'intervienne un déconventionnement.

Il considère en outre qu'une médecine entièrement gratuite *« contribuerait à l'inconscience du coût réel de la santé »*. Le montant total des cotisations sociales, lit-on *dans le* rapport, *devrait* apparaître sur les feuilles de paie. *« Chaque assuré pourrait recevoir un relevé annuel des dépenses de santé qui ont pu être engagées, remboursées, avancées à son bénéfice. »*

Enfin, ajoute le texte, *« La société ne peut s'arroger, au nom de l'économie ou de l'intérêt général, la prétention de tout réglementer : elle ne peut décider celui qui doit être soigné, celui qui doit être abandonné ou celui qui doit mourir. »* En conclusion, les rapporteurs soulignent que *« plus qu'une réforme fondamentale, c'est un état d'esprit qu'il faut changer ou réintroduire »*.

C'est dans cette optique que l'ordre a élaboré un nouveau projet de réforme du code de déontologie.

Peu de modifications depuis 1955

Le code de déontologie médi*cale n'avait subi, depuis 1955,* que de légères retouches. Compte tenu des modifications législati*ves et des changements qui ont* affecté l'exercice de la médecine depuis plus de vingt ans, le corps *médical en général et le conseil* national de l'ordre des médecins en particulier ont ressenti la *nécessité d'une refonte de* ces textes. Aussi, dès 1975, un projet de réforme du code de déontologie a-t-il *été élaboré pour* être examiné en décembre de la même année par les premières « assises nationales *de l'ordre* ».

Ce projet de réforme (analysé dans *le Monde* du 29 novembre 1975) *fait lui-même aujourd'hui* l'objet d'un certain nombre de modifications. La dernière version du *texte, actuellement soumise* au ministère de la santé, présente un certain nombre d'innovations. *Le nouveau projet réaffirme en* premier lieu les grands principes d'éthique médicale, qu'il dissocie de la *réflexion sur les modes de* rémunération. Il précise à cet égard que le médecin est au ser*vice de* l'individu *« et de la société »*.

L'un des points les plus importants est *sans aucun doute* celui qui a trait à l'euthanasie, désormais rédigé en ces termes : *« Le médecin doit s'efforcer d'apaiser les souffrances. Il n'a pas le droit de provoquer délibérément la mort. »* Cette version *marque une* attitude plus nuancée que celle du projet précédent ; de même que l'article qui stipule : *« Aucune mutilation ne peut être pratiquée sans motif médical très sérieux et, sauf urgence ou impossibilité, qu'après information des intéressés et avec leur consentement »*. Cette dernière formule visant très clairement la stérilisation. Quant à l'avortement, il reste, lit-on dans le texte, *« un acte contraire au principe fondamental du respect de la vie. Toutefois, un médecin peut le prescrire et le pratiquer, lorsque la mère est en danger du fait de sa grossesse ; il le peut aussi dans les cas prévus par la loi et aux conditions fixées par celle-ci. Il est toujours libre de s'y refuser. »*

Plusieurs articles ont trait au mode de rémunération — *« les honoraires du médecin devant être déterminés avec tact et mesure »* — le nouveau texte mentionne les actes de prévention *« qui constituent désormais l'une des fonctions normales du médecin »* et accepte les entorses au paiement direct à l'acte par référence par exemple à la médecine de groupe ou aux établissements de soins sans but lucratif.

Il est enfin spécifié *« que le médecin doit formuler ses prescriptions avec toute la clarté nécessaire. Il doit veiller à la bonne compréhension de celles-ci par le malade et son entourage »*.

L'une des dernières innovations a trait à la grève mentionnée sous cette forme : *« Le médecin peut se dégager de ses obligations, à condition de ne pas nuire de ce fait à son malade, de s'assurer que celui-ci sera soigné et de fournir à cet effet les renseignements utiles. Quelles que soient les circonstances, la continuité des soins aux malades doit être assurée. »*

CLAIRE BRISSET.

[Les principales innovations contenues *dans* ce texte sont relatives à l'avortement, aux « mutilations » (stérilisations), à la thérapeutique de l'agonie, à la prévention, désormais considérée comme partie intégrante des fonctions médicales. La *tonalité d'ensemble* marque incontestablement une ouverture plus grande à de nouvelles formes d'exercice de la médecine, telle que la médecine de groupe, tout en maintenant la rigueur dont ne peut se départir une institution dont le rôle est, entre autre, disciplinaire.

Un article nouveau traite enfin — *mais de façon très elliptique* — des devoirs du médecin envers l'homme privé de liberté. Il est *indiqué à cet égard que certaines* précisions, qui ne peuvent figurer dans le code lui-même, feront l'objet d'un commentaire annexe. *Il s'agit* notamment de la « non-participation du médecin — active ou passive — à un *interrogatoire*, de *l'interdiction* de l'utilisation ou de la prescription de drogues destinées à modifier le comportement, la conscience ou la vigilance ».

Notons enfin qu'il s'agit là d'un projet dont les retombées pratiques ne pourront être qu'assez lointaines : le ministère de la santé, qui en est aujourd'hui saisi, souhaite en effet, avant de se prononcer, d'une part l'examiner à fond, d'autre part, consulter à ce sujet le ministère de la justice. En outre, ce texte devra être soumis au Conseil d'Etat. Enfin, certains de ses articles devront vraisemblablement être approuvés par le Parlement.]

A leur prochain congrès

LES MÉDECINS DE GROUPE RÉCLAMERONT UNE RÉFORME DES STRUCTURES DE LA DISTRIBUTION DES SOINS

Agir sur les structures de la distribution des *soins, développer* des relations contractuelles avec les municipalités et définir le statut *social du médecin*, tels devraient être les trois axes de réflexion du dix-huitième congrès du Syndicat national des médecins de groupe (S.N.M.G.) qui aura lieu du 18 au 22 mai à Clermont-Ferrand. L'importance de ce congrès a été soulignée ce mercredi 20 par le docteur Junod, président du S.N.M.G., qui a déclaré : *« Il y a une urgence à apporter des réponses précises aux problèmes que posent les préoccupations nouvelles de nombreuses municipalités, désireuses de prendre en charge les problèmes de santé de leurs administrés et l'éducation sanitaire et la prévention »*

Tout en insistant sur la nécessité pour les médecins de conserver la responsabilité économique de la gestion des cabinets médicaux, le docteur Junod a souligné l'intérêt d' *« unités sanitaires de base »*. En leur sein et de façon plus ou moins formelle, elles permettent *une* concertation étroite entre les travailleurs sociaux, les médecins et les auxiliaires médicaux.

Selon le ministre de la santé

ON NE PEUT CONNAITRE AVEC PRÉCISION LE NOMBRE DES TOXICOMANES

Peut-on connaître avec précision le nombre de toxicomanes vivant en France ? A cette question, apparemment simple, on ne peut apporter de réponse catégorique. C'est ce qui ressort de la réponse écrite (*Journal officiel* du 6 avril) du ministre de la santé à M. Pierre-Bernard Cousté, député (app. R.P.R.) du Rhône.

« Il importe de distinguer, écrit Mme Simone Veil, *les usagers occasionnels de drogues n'entraînant pas de dépendance physique et les toxicomanes graves ayant une dépendance physique ou psychologique très importante. »* Pour Mme Veil *« certaines données laissent supposer une augmentation sensible des intoxiqués »*. Ainsi le nombre des interpellations est-il passé de 2 602 en 1973 à 2 942 en 1974 et 3 089 en 1975. Depuis 1974, le ministère de la santé recense les toxicomanes venus en consultation ou hospitalisés pendant le dernier trimestre : leur nombre est passé de 2 400 en 1974 à 2 600 en 1975. Le ministre de la santé indique que ces enquêtes *« ne prétendent pas recenser tous les toxicomanes, encore moins ceux qui font un usage occasionnel de la drogue »* et que beaucoup de toxicomanes *« refusent de se faire soigner dans les structures de soins traditionnelles »*.

Mme Simone Veil rappelle enfin, que, selon les déclarations de l'ONU *« il apparaît que pour l'ensemble de l'Europe occidentale un accroissement sensible de l'abus de drogue est à constater, mais que la situation en France est beaucoup moins dramatique qu'aux Etats-Unis, par exemple »*.

SOCIÉTÉ

Des films, des débats et une exposition

Une « semaine homosexuelle » à Paris

Blotti au flanc du commissariat du quatorzième arrondissement de Paris, le cinéma Olympic abrite, jusqu'au 26 avril, un *festival* sur l'homosexualité. Sur l'initiative du Groupe de libération homosexuelle (G.L.H.), qui compte des militants dans *plus de vingt villes de France*, une exposition et des films suivis de discussions sont présentés afin de « rompre le silence sur le tabou » et d'« *élargir la lutte contre la* société capitaliste et patriarcale ».

Pris dans le grand courant de contestation qui, après 1968, a soulevé le problème de toutes les minorités et s'interroge sur *« les grandes figures de l'exclusion : le fou, l'étranger, la femme, le pédé »*, les militants du G.L.H. sont des transfuges des deux principaux mouvements homosexuels français : *Arcadie*, qui va fêter ses vingt-cinq ans et le Front homosexuel d'action révolutionnaire (F.H.A.R.), maintenant disparu. Né, selon ses animateurs, de la rencontre de *« quelques jeunes, exclus par le club d'homosexuels bourgeois qu'est Arcadie »* avec des *« gauchisto-spontanéistes du F.H.A.R. »*, le G.L.H. rejette en bloc *« la société bourgeoise, le libéralisme avancé et l'homosexualité respectable et salonnarde »*. A Paris, où le G.L.H. s'était un moment écartelé en trois tendances, une seule persiste, sous le label *Politique et Quotidien* (G.L.H.-P.Q.) (1) qui souhaite placer les homosexuels dans la mouvance du *« mouvement des femmes et de celui des travailleurs en lutte »*.

Les *homosexuels* radicaux ne se contentent plus de vouloir exister. Ils veulent agir politique*ment*, et d'abord critiquer l'attitude des organisations de gauche et d'extrême gauche qui consi*dèrent*, implicitement, que l'homosexualité est une « maladie » du capitalisme décadent à laquelle le socialisme devrait remédier. Ainsi, les *« militants du commun »* que veulent être ceux du G.L.H.P.Q. souhaitent faire ressortir que *« nombreux ont été les homosexuels ouvriers, résistants et déportés »* et ils envisagent de se joindre au cortège du 1er mai et de la journée mondiale de la déportation.

Déjà présent lors du 1er mai en 1975 et en 1976, quelque peu malmené par *le service d'ordre* syndical, le G.L.H.-P.Q. souhaiterait inciter les partis et groupes de *gauche « à plus de sérénité et d'humour »* à son égard. Mais cet objectif ne peut être atteint que par une action plus large, dont la semaine homosexuelle n'est qu'une première étape.

A l'occasion de cette « semaine » on peut constater que l'image de l'homoxesuel nerveux, craintif et torturé, s'atténue. Si les organisateurs avaient d'abord souhaité *« montrer des films commerciaux conventionnels détournés au deuxième degré »*, ils se sont résolus à montrer *« des films plus classiquement homosexuels »*, tout en gardant la mystérieuse ressource des *« films surprises »* qui sont des films inédits, introuvables ou maudits. A partir de vingt-cinq films ils veulent instaurer des débats sur les sujets tabous : travestis, pédérastie, sexualité *des enfants*.

Bien que le choix des thèmes ait été longuement discuté par les militants, les *organisateurs* ne veulent pas *« faire endosser à qui que ce soit un corset de doctrine »*. *Pour le* G.L.H.-P.Q., il s'agit avant tout de *« mettre le spectateur devant lui-même, à la lumière de l'homosexualité diffuse des rapports sociaux ordinaires — de l'amitié virile de l'armée, — et de mettre en relief la contrainte des rôles sociaux, dans le cas de l'homme, de la femme, comme de l'homosexuel »*.

MICHÈLE SOLAT.

(1) G.L.H.P.Q. Gers, B.P. 11, 75022 Paris Cédex 01.

LE PROGRAMME

Voici la liste des films qui seront proposés et que les organisateurs ont regroupé par thèmes :

- JEUDI 21 AVRIL : « Rôles sexuels et rôles sociaux », Dr Jekyll and sister Hyde, Flesh, Ostia.
- VENDREDI 22 AVRIL : « Homosexualité féminine ». Le Renard, Je, tu, il, elle, Killing og sister George.
- SAMEDI 23 AVRIL : « Luttes homosexuelles ». Je t'aime, je te tue, The victim, Scènes de chasse en Bavière.
- DIMANCHE 24 AVRIL : « Homosexualité latente ». Le Sergent, Jeunes Filles en uniforme, la Meilleure façon de marcher.
- LUNDI 25 AVRIL : « Le ghetto homosexuel ». L'Escalier, Corner of the circle, Pink Narcissus.
- MARDI 26 AVRIL : « Pédérastie et Sexualité des enfants ». Les Amis, Film surprise, la République Sckid.

★ Cinéma Olympic, 10, rue Boyer-Barret, 75014 Paris. 542-67-42.

JEUNESSE

La restauration du château de Ménessaire (Morvan)

Un chantier de volontaires mais pas pour « amateurs »

De notre envoyé spécial

Menessaire (Côte-d'Or). — *A quelques kilomètres de Saulieu, au cœur du parc naturel régional du Morvan, se dresse le château de Menessaire, vieille bâtisse battue par les intempéries. Depuis trois ans, des jeunes s'y succèdent pendant les vacances pour le restaurer. Un travail de romain que la Caisse nationale des monuments historiques et des sites a déjà récompensé deux fois. L'année dernière, par le premier prix du concours des chantiers bénévoles de jeunes. Cette année, par le quatrième prix.*

Les idées reçues en prennent un coup à Menessaire ! On s'attend à *trouver* quelques jeunes gens dissertant doctement sur *la* conservation des vieilles pierres. On tombe sur une douzaine de loustics, débarqués sac au dos de la banlieue parisienne, *avouant, pour certains*, ne pas très bien distinguer le style *« Louis machin »* du style *« Louis chose »*, mais durs à *la tâche* et aimant par-dessus tout la vie de chantier.

A leur tête, un colosse débonnaire, Bernard Mainçon, quarante *ans, architecte d'intérieur de profession*, devenu propriétaire des lieux en 1972 sur un coup de foudre : *« Le château appartenait à une vieille demoiselle morte depuis. Je l'ai acheté 100 000 francs avec de l'argent emprunté à ma banque. »*

Il faut dire qu'elle a fière allure la demeure du nouveau châtelain de Menessaire ! Un grand corps de *logis du dix-septième siècle, un don*jon médiéval, quatre tours rondes couvertes de tuiles vernissées à la manière bourguignonne, des douves et deux jolis ponts à balustres.

Mais la bâtisse prenait eau de toute part, la charpente croulait sous le poids des ans et une jungle de *lierre, de ronces et d'herbes folles* envahissait tout.

C'était trop de travail pour un seul homme. Bernard Mainçon n'a d'ailleurs pas le goût des aventures *solitaires. Avec quelques amis, il crée* en 1974 une association, le Morvan FEODAL (1), lui loue le château pour dix ans et 1 franc symbolique et ouvre son premier chantier de jeunes. *« Pas pour amateurs, précise-t-il. Mais pour des gens décidés à bosser. »*

Il en vient par dizaines, au point que l'association refuse maintenant du monde : étudiants, lycéens, mais surtout élèves de l'enseignement technique qui, vacances après vacances, moyennant gîte et couvert, mettent leur compétence au service de cette entreprise de longue haleine. Des durs à cuir, abrités jus*qu'à trente en période de pointe*, dans la grande ferme attenante, où, en plein mois d'avril, on gèle.

Beaucoup de patience

« C'est dur, mais c'est chouette », commente Fredo, dix-sept ans, *salopette blanche et calot de plâtrier*, du haut de l'échafaudage où il achève de poser des tuiles. Seize *ans « et demi »*, élève au C.E.T. de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne). Pascal, lui, n'avait jamais pris de vacances à Pâques. Trop onéreux. A Menessaire, comme ses camarades du « technique », il est un peu le roi, dirigeant les « intellectuels » (les étudiants et les lycéens) avec beaucoup de patience et — parfois — un brin d'ironie. Un mélange de maoïsme et de revalorisation du travail manuel...

Mais l'unanimité se fait sur la vie en groupe, la popote préparée à tour *de rôle, « les rigolades le soir dans les piaules »* et la fraternité de chantier. *« Certains arrivent ici sans même savoir allumer un four,* explique Bernard Mainçon, *parce qu'à la maison c'est leur mère qui fait tout, cela aussi, ils l'apprennent. »*

En trois ans, un travail colossal a déjà été abattu. Les douves et les abords du château débroussaillés. La charpente du bâtiment principal refaite. Les ardoises de la toiture remplacées par des tuiles d'époque. *Deux tours remises à neuf. De la* belle ouvrage !

Si tout va bien un centre d'hébergement sera bientôt inauguré à la ferme. Le secrétariat d'Etat à la jeu*nesse et aux sports a accepté de* prendre à sa charge la moitié du coût de la construction. On y trouvera le confort qui fait défaut actuellement. Trois ateliers y seront aussi installés : *taille de pierres, menui*serie-charpente et ébénisterie.

Car il reste beaucoup à faire à Menessaire pour venir à bout des plafonds encore défoncés, des murs écroulés et des escaliers effondrés. Dix ou quinze ans de travail, prédit Bernard Mainçon. *« Quand on sera arrivé au bout, conclut-il, on ouvrira un musée, un centre d'animation culturelle et on organisera des stages d'artisanat local. »* Un rêve auquel, devant tant d'enthousiasme, on se *met à croire aussi.*

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Association Le Morvan FEODAL (Fédération d'études d'architecture locale du Morvan) ferme du Richoux, Menessaire, 21430 Liernais, affiliée à REMPART, Union des associations de chantiers de jeunes pour la réhabilitation, l'entretien des monuments et du patrimoine artistique, 1, rue des Guillemites, 75004 Paris, tél. : 887-47-03.

M. GÉRALD ANTOINE PRÉSIDENT DU CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE

Le conseil d'administration du Centre d'information et de documentation jeunesse a élu, ce jeudi 21 avril, président du CIDJ, M. Gérald Antoine. Il remplace à ce poste M. Pierre Comte-Offenbach.

[Né le 5 juillet 1915 à Paris, M. Gérald Antoine est agrégé de grammaire et docteur ès lettres. Maître de conférences aux facultés des lettres de Clermont-Ferrand *(1947-1954), puis de Paris, professeur* d'histoire de la langue française à la Sorbonne (1957), il est chargé de la section « pensée française » à l'Exposition universelle de Bruxelles en 1958. Conseiller technique au cabinet de M. Louis Joxe, ministre *de l'éducation* nationale (1960-1961), M. Gérald Antoine est nommé en 1961 recteur de l'académie d'Orléans.

Lorsque, après les événements de mai 1968, M. Edgar Faure devient ministre de l'éducation nationale, M. Antoine entre à son cabinet et participe activement à la rédaction de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur. En 1973, M. Gérald Antoine est placé « en position de *mission* » auprès de M. Joseph Fontanet, ministre de l'éducation nationale, pour étudier les problèmes de la jeunesse et les aspects culturels de la formation. Depuis 1975, il est chargé de mission auprès de M. Edgar Faure, président *de l'Assemblée* nationale.]

LES PRIX DU CONCOURS DES CHANTIERS BÉNÉVOLES

La Caisse nationale des monuments historiques et des sites (1) organise chaque année, *depuis 1967, un concours* destiné à encourager les chantiers bénévoles de jeunes. En dix ans, deux cent trente-trois chantiers ont été récompensés par l'attribution de 1 570 000 F de prix.

Cette année, le premier prix (30 000 F) a été décerné à l'Association régionale des amis des moulins du Nord et du Pas-de-Calais pour la rénovation des moulins à vent de Templeuve et Mérignies (Nord) et ceux de Coquelles et d'Offekerque *(Pas-de-Calais)*. Deux seconds prix de 20 000 F ont récompensé les chantiers organisés par l'Association *des amis du* château de Montaigut à Gissac (Aveyron) et l'Association de sauvegarde *et de mise en valeur* de l'église du prieuré de Saint-Hyppolite à Bonnay (Saône-et-Loire).

Outre l'Association le Morvan *féodal*, deux autres organismes ont reçu un quatrième prix de 15 000 F : l'Association des amis des « ex-voto » de Kintzheim (Haut-Rhin) et le Club du vieux manoir pour la restauration du château de Fère-en-Tardenois (Aisne).

(1) Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris.



RELIGION

L'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet

De l'important courrier reçu à propos de l'occupation de Saint-Nicolas et de ses conséquences, nous extrayons de larges extraits des *trois lettres suivantes qui sont particulièrement* significatives de l'état d'esprit de certains catholiques qui n'ont *guère eu, jusqu'ici, l'occasion de s'exprimer.*

Nous publions, ci-dessous, la « Libre opinion » de Louis Salleron *sur la messe de saint Pie V.*

Libres opinions

La tradition restaurée et la nouvelle messe

par LOUIS SALLERON (*)

LES arguments avancés par les adversaires de la messe de saint Pie V se résument finalement à un seul. Saint Pie V, disent-ils, a établi un rite par sa bulle *Quo primum* de 1570 ; ce qu'un pape a fait, un autre pape peut le défaire : en conséquence, le nouveau rite approuvé par Paul VI dans sa constitution *Missale romanum*, de 1969, abroge le précédent.

Présenter ainsi la question, c'est se tromper du tout au tout.

Entre la bulle de saint Pie V et la constitution de Paul VI, il y a d'abord une différence essentielle. *Pie V n'a pas établi un rite nouveau.* Il a établi le texte que de longs travaux d'érudits lui *ont permis de considérer comme le plus authentique. C'est le rite* de la tradition qu'il restitue dans sa plus grande pureté, les siècles *l'ayant adultéré en de nombreux diocèses. Le respect de la tradition* est si grand chez lui que, s'il prohibe formellement, dans sa bulle, les *rites* abâtardis, il *reconnaît expressément* tous les rites qui peuvent se prévaloir d'une tradition certaine d'au moins deux cents ans. Bref, son œuvre, comme son invention, est la restauration des rites traditionnels de la messe et, notamment, du premier d'entre eux, le rite romain. A l'inverse, Paul VI donne son approbation à un nouveau rite — *novus ordo missae*, — ce qui est totalement différent.

Paul VI, dit-on, en avait le droit. Certainement. Alors, ajoute-t-on, *l'ancien rite est aboli. Non. Car, dans sa constitution*, le pape n'abroge pas le rite traditionnel, et il ne l'interdit pas davantage qu'il n'impose le nouveau.

N'est-ce pas sa volonté que le nouveau rite remplace l'ancien et que celui-ci disparaisse ? C'est sans doute son désir, mais ce n'est pas sa volonté, qu'il ne pouvait exprimer que par la constitution solennelle *Missale romanum.* Aussi bien, même dans ses allocutions les plus pressantes, il n'a jamais engagé sa volonté de législateur suprême, *qui requiert d'ailleurs une autre forme que l'allocution. Le* texte le plus « impérieux » en la matière est son allocution consis*toriale du 24 mai 1976. Elle se contente de renvoyer à l'instruction* (en fait, la notification) du 14 juin 1971. Or *pas plus une* instruction *qu'une notification ou qu'une ordonnance ne peut, en ce domaine*, modifier une « constitution apostolique ». C'est comme si, dans le *domaine politique, un décret ou même une loi modifiait* la Constitution.

Ajoutons que, dans la bulle *Quo primum*, saint Pie V donne un indult particulier à tous les prêtres de célébrer le rite qu'il vient de fixer, nonobstant toute opposition d'instances qualifiées. Cet indult perpétuel ne peut lui-même être abrogé que par une disposition le visant expressément.

C'est à bon droit que le cardinal Ottaviani me déclarait personnellement, à la Pentecôte 1971 — de longs mois après la promulgation du nouveau rite — : « *Le rite traditionnel de la messe, selon l'ordo de saint Pie V, n'est pas, que je sache, aboli. Et, par conséquent, les ordinaires des lieux* [les évêques], *spécialement pour la protection de la pureté et du rite, et même de sa compréhension communautaire par l'assemblée, feraient bien, à mon humble avis, d'encourager la permanence du rite de saint Pie V...* ». Il ne dit pas « *feraient bien d'autoriser le rite* », mais « *d'encourager la permanence du rite* », car le rite n'étant ni aboli ni interdit n'a pas à être autorisé.

Concrètement, les évêques interdisent le rite de saint Pie V. Oui, mais leur interdiction est illégale, et si les juridictions romaines n'étaient pas en pleine décomposition, l'illégalité serait prononcée.

Les prêtres et les fidèles du rang ne vont d'ailleurs pas chercher si loin. Ils constatent simplement que tout, absolument tout, est permis en matière de « célébrations » — tout, sauf la messe de saint Pie V. Comme ils savent d'autre part, ou comme ils sentent d'instinct, que la nouvelle messe a été faite dans une intention œcuménique, c'est-à-dire que la notion de sacrifice eucharistique y a été estompée au maximum pour la rendre acceptable aux protestants, ils se révoltent.

Derrière l'affaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, c'est tout le problème de la messe catholique qui est en question. Le problème attend d'être résolu.

★ Ecrivain et journaliste.

CORRESPONDANCE

Totalitarisme et contre-totalitarisme

Je ne peux pas m'empêcher de penser que le totalitarisme à l'e n c o n t r e des traditionalistes *n'est que la contrepartie ou le* reflet d'un autre totalitarisme, celui de l'Eglise institutionnelle, avec non seulement son orthodoxie mais aussi son « orthopraxis » *définies juridiquement*, et ne tolérant pas les déviations, totalitarisme qui peut se permettre d'être moins violent que celui des contestataires de tout bord pour la simple raison qu'il dispose d'une force institutionnalisée et largement reconnue.

Sont totalitaires tous ceux qui méprisent les tendances différentes de la leur, et qui les empêchent de s'exprimer : mais que *faisons-nous d'autre si nous voulons* imposer à tous une image donnée de l'Eglise, fût-elle portée par une « très large majorité du peuple chrétien » ? En même *temps, nous nions d'ailleurs*, en fait, tout comme les traditiona*listes acharnés*, la dimension historique de l'Eglise-peuple de Dieu. Car cette dimension historique implique que l'E g l i s e connaisse tous les avatars de *l'histoire humaine dans sa marche* pénible vers plus de clarté, et donc aussi la multiplicité des approches, dont aucune ne peut prétendre à l'exclusivité — sans compter que c'est cette multiplicité même la meilleure garantie de la vérité, car elle met continuellement en question les définitions arrêtées, forcément déformantes ou paralysantes.

Ni l'histoire ni l'Eglise ne peu*vent avancer dans une voie unique* et, si nous devons sans cesse renoncer à ce qui semble acquis et partir à la découverte en suivant les signes du temps (cette idée, chère au *Père Chenu*, est une des idées-clés, me semble-t-il, *de la compréhension de l'histoire* dans la foi, et de la foi dans l'histoire), nous devons être ouverts à tous les signes et non pas seulement à ceux qui nous *confirment dans nos convictions.* Dans cette recherche, l'Eglise officielle et institutionnelle a, à mon avis, un rôle essentiel : être le lieu du rassemblement et de *l'échange ; si elle veut en plus* assumer le rôle du guide, elle devrait le faire avec une extrême prudence, sans barrer les routes différentes de la sienne : qui peut *dire que le souffle de l'Esprit n'y* passe pas ?

L'expérience a montré suffisamment combien nécessaire a pu être pour tous les chrétiens l'apport de courants d'abord taxés d'hérésie — notre théologie actuelle serait bien pauvre sans le travail des protestants, bien en avance sur les catholiques en de nombreux domaines. Or, comme il peut y avoir des courants plus *avancés, plus « progressistes ». Il* peut y en avoir aussi qui nous semblent être en retard, v o i r e réactionnaires : mais avons-nous le droit, à partir d'une conception historique de l'Eglise, de leur reprocher leur décalage par rapport à la doctrine et la pratique officielles, même majoritaires ?

Premièrement, la charité chrétienne d e v r a i t nous pousser à accepter comme nos frères les *personnes qui portent ces courants*, et, deuxièmement, la prudence devrait nous dire qu'avant de rejeter leurs aspirations nous aurions à nous demander si elles ne *tendent pas vers des valeurs* oubliées ailleurs (saint Paul n'a-t-il pas dit : « Examinez tout, et retenez ce qui est bon » ?) Et si certains des traditionalistes recourent à la violence, ne serait-ce pas en réponse à une agression dont ils se sentent les victimes ?

L'Eglise officielle, et avec elle bon n o m b r e de chrétiens soi-disant progressistes qui ont cru comprendre mieux que les autres *les signes du temps mais qui, en* fait, ne se sont pas rendu compte de l'unilatéralité du choix qu'ils avaient fait parmi ces signes, a tout fait pour exaspérer ceux qui, par la récente évolution, se sont sentis lésés.

Mme Elisabeth MIGIER,
historienne, (Italie).

L'Église qui console

Mariée depuis dix ans. J'ai trente-trois ans. Trois *enfants* : neuf, huit et cinq ans. Un loyer à *Paris qui pompe* la moitié du salaire de mon mari. Un appartement « tout à refaire » : on s'est engagé à le refaire nous-mêmes... Loyer moins cher. Avec quel ar*gent pourrions-nous payer* les peintres ? Aucune aide domestique : obligée à un travail à mi-temps de 9 heures à 13 heures pour boucher les trous. Quand je rentre : *lessive, ménage, couture*, cuisine... et pinceaux. Rien n'est jamais fini. Les enfants sont merveilleux, ils connaissent notre vie dure, ne pleurent pas trop et rangent assez.

Une belle-famille très catholi*que mais conciliaire*, c'est-à-dire qu'elle nous a rejetés quand elle a vu notre foi de toujours... Chassés de la maison de famille, mari menacé de cécité, moi d'obésité... *Tous les sacrements et messes* suivis dans le concile.

Grande solitude. Parfois envie d'entrer *dans une église*, de s'asseoir un peu au fond quand on a *le cœur qui déborde de larmes*, mais églises nues, froides, glaciales... plus de recoins, plus d'intimité due aux mille objets d'autrefois... Vicaires intellectuels : « *Faut tous en sortir...* » On ne manque pas de courage, *mais la vie nous coince...* « *Faut penser au tiers-monde...* » On y pense, on l'aime..., mais qui, en France, pense à son voisin de France ? Le tiers-monde est une *bonne conscience de catholiques égoïstes.*

Puis le paradis revenu à Saint-Nicolas. J'y ai pleuré (vous me trouverez idiote) une demi-heure la première fois, au fond, à gauche... Il y avait du monde, on ne *me voyait pas, le Bon Dieu m'a* consolée, j'ai prié comme jamais. Il m'a *redonné du courage*, l'espérance de la vie éternelle.

Pauvre, moi ? Quand je peux aller à Saint-Nicolas ! Malheureuse ? Quand je peux aller à Saint-Nicolas ! Seule ?

Je me sens meilleure, je repense à mon ange gardien, je voudrais *soulager les pauvres...*

Saint-Nicolas, protégez-nous, gardez-nous de la police (...).

Je suis heureuse à Saint-Nicolas. l'Eglise du concile n'a plus (n'a jamais eu) le pouvoir de me réconforter, de me montrer *mes richesses spirituelles.*

Mme Catherine DAUDE-LAGRAVE,
(Paris).

Le paroissien alibi

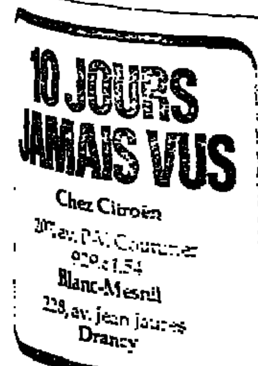
Je suis un des paroissiens de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et je n'apprécie guère le rôle de paroissien-alibi qu'on me fait jouer, car je n'ai jamais été consulté sur l'opportunité d'in*tenter une action pour faire* évacuer l'église.

Je n'apprécie pas davantage la hiérarchie, qui rejette au nombre des schismatiques ou, tout au moins, des égarés, ceux dont je suis, qui *refusent* d'entériner la morne réforme liturgique ou ses variantes extravagantes, la location des lieux du culte à des entreprises de show business, etc.

Voici que maintenant je suis *supposé cautionner la demande* d'expulsion du clergé qui a pris la place d'un prêtre itinérant de la communauté voisine de Saint-Séverin, chargé de la desserte d'une paroisse en perte de vitesse.

Eh bien, je ne suis pas d'accord. *Je souhaite à ces squatters de* l'Eglise les paroisses qu'ils méritent, non que j'adhère en bloc à leurs positions, mais parce que je respecte leur combat et qu'en dépit de maladresses trop faciles à exploiter par leurs adversaires, je vois plus d'espoir pour la régénération de l'Eglise, dans la résistance de cette poignée de catholiques, que dans une Eglise conciliaire qui cherche les voies pour survivre à son échec spirituel.

M.-C.-B. DE SYBEL.
(Paris).



هكذا من الأصل



ÉDUCATION

Pour défendre la « classe ouvrière de demain »

La C.G.T. veut mobiliser ses adhérents contre la réforme Haby

Depuis six mois, la C.G.T. a entrepris de mobiliser ses militants sur les problèmes de l'enseignement. Le 2 octobre 1976, la confédération organisait, pour la première fois de son histoire, une journée d'étude sur l'enseignement consacrée notamment aux réalités de la rentrée scolaire. En février, « la Vie ouvrière » — hebdomadaire de la C.G.T. — consacrait un numéro aux « pièges de l'orientation scolaire » et tout dernièrement — le 13 avril, — le bureau confédéral a publié une déclaration où il dénonce la réforme Haby, « danger pour la jeunesse, pour la classe ouvrière de demain et pour le pays ».

Pourquoi ce soudain intérêt de la C.G.T. pour les problèmes éducatifs ? Au cours d'une conférence de presse réunie à Paris, le 20 avril, MM. André Allamy, secrétaire confédéral, et Claude Michel, secrétaire de la commission confédérale de l'enseignement, ont expliqué leur démarche qui repose sur un constat : la C.G.T. est, de fait, l'organisation qui regroupe le plus grand nombre de parents d'élèves. Or la *politique scolaire et universitaire* du gouvernement concerne tous les parents. Pour les dirigeants de la C.G.T., les parents d'élèves doivent défendre l'éducation de leurs enfants avec la même énergie que les travailleurs leur *salaire*.

Selon M. Claude Michel, *« la complicité entre la loi Haby et le VII[e] Plan est évidente »* ; le gouvernement cherche à mettre en place un système éducatif qui lui fournisse la main-d'œuvre *« déqualifiée »* dont l'économie capitaliste a besoin. Il en voit la preuve dans *le fait que trois élèves sur quatre* ne dépassent pas la scolarité obligatoire, ce qui permet de disposer, à la sortie, d'un contingent d'O.S. et d'employés non qualifiés.

Cinq priorités

Si cette analyse n'est pas nouvelle pour la C.G.T., c'est la première fois que la centrale, en tant que telle, appelle ses adhérents à *« réagir vigoureusement »* en instituant le débat sur les lieux de travail et en signant des pétitions *contre la réforme* Haby.

La C.G.T. énonce cinq revendications principales : *« Un développement de l'enseignement général, scientifique et technique répondant aux évolutions des sciences et des techniques ; la gratuité réelle de l'enseignement pour tous ; la reconnaissance, dans les classifications et rémunérations, de la qualification acquise par la formation ; le développement des moyens de soutien pour les élèves en difficulté ; le maintien et le développement des enseignements artistiques et de l'éducation physique menacés de disparition. »*

Les travailleurs se mobiliseront-ils *sur ces objectifs* dans les entreprises ? Les responsables de la C.G.T. ont conscience que la *lutte contre la réforme Haby n'est* pas un mot d'ordre mobilisateur dans les ateliers. Aussi, le syndicat prend-il soin d'expliquer qu'il s'agit de défendre *« la future classe ouvrière »*. Et ils citent en exemple la mobilisation générale *réalisée* ces derniers mois en Seine-Saint-Denis est particulier remplacement des maîtres en congé. Dans ce département, en effet, les parents d'élèves de la fédération Cornec et les militants du syndicat des instituteurs ont *organisé ensemble de nombreuses* grèves scolaires. Mais le cas de la Saine-Saint-Denis est particulier puisque ces associations y sont animées principalement par les *communistes*. La C.G.T. risque d'éprouver plus de difficultés ailleurs. — R. C.

● *Un colloque sur l'anthropologie.* — Depuis le lundi 18 avril et jusqu'au 22 avril se tient, à Paris, un colloque international sur la situation actuelle et l'avenir de l'anthropologie en France, organisé par M. Georges Condominas et Mme Simone Dreyfus-*Gamelon, auquel participent* de très nombreux spécialistes discutant de l'ensemble des problèmes théoriques et pratiques qui se posent à leur discipline. (Salle de conférences du C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, 75007 Paris.)

● *L'association France-U.R.S.S.*, en liaison avec le ministère de l'instruction publique d'U.R.S.S. et Intourist, organise cet été trois stages de langue russe en Union soviétique et un stage en France. Les stages organisés en U.R.S.S. en juillet et août auront lieu à Sotchi, au bord de la mer Noire, à Krasnodar, au pied du Caucase, et à Rostov, sur le Don. Ces stages, d'une durée de trois semaines, sont destinés aux élèves ou étudiants ayant déjà pratiqué le russe pendant deux ans au moins. *Leur coût varie de* 2 200 F à 2 860 F. Le stage des jeunes Soviétiques en France aura lieu à Bordeaux du 10 au 30 juillet.

★ Renseignements et inscriptions : Association France-U.R.S.S., 8, rue de la Vrillière, 75001 Paris.

PLUSIEURS ASSOCIATIONS S'INQUIÈTENT DU BLOCAGE DES CARRIÈRES UNIVERSITAIRES

Avant que commence la préparation du budget 1978 du secrétariat d'Etat aux universités, plusieurs *organisations d'enseignants de ces* établissements réclament l'accroissement des postes d'enseignants de « rang magistral » (maîtres de conférence et professeurs).

La Fédération des syndicats autonomes de l'enseignement *supérieur* souhaite que l'on prévoie au prochain budget « un minimum de deux cents transformations de postes de maîtres-assistants en postes de *maîtres de conférence » pour des* enseignants inscrits sur les listes d'aptitude, *et qu'un effort* comparable soit fait pour les disciplines où le recrutement se fait sur concours (comme le droit et les sciences économiques) ou sur titres *(comme la médecine). La Fédération*, comme d'autres syndicats, s'inquiète *des conséquences du « blocage des* carrières : découragement de jeunes chercheurs... distorsions de la pyramide des âges du corps professoral... »

De son côté l'Association des maîtres-assistants docteurs d'Etat en lettres et sciences humaines (1) créée en avril 1975, réclame « la transformation des postes de maîtres-assistants docteurs ès lettres en postes de maîtres de conférence », le secrétariat d'Etat ayant transformé *depuis 1973 plus de trois mille* emplois d'assistants en postes de maîtres-assistants. L'association regrette que des postes de maîtres de conférence vacants soient pourvus par des chargés d'enseignement non docteurs, au lieu d'être attribués par *priorité aux enseignants inscrits sur* les listes d'aptitude.

(1) 8, avenue des Gobelins, 75005 Paris.

ARMÉE

L'affaire de Chambéry

LE P.S. CONDAMNE LES « COMITÉS DE SOLDATS MINORITAIRES IRRESPONSABLES ET MANIPULÉS DE L'EXTÉRIEUR »

Au secrétariat national du parti socialiste qui s'est réuni mercredi 20 avril à Paris, a été évoquée l'affaire du comité de soldats du 7[e] bataillon de chasseurs alpins (*le Monde* du 15 avril). Deux membres P.S.U. du conseil municipal de Chambéry ont distribué, le 4 avril, dans la gare, des tracts jugés antimilitaristes par le ministre de la défense, et une délibération du conseil municipal de Chambéry, apportant son soutien au comité de soldats, a été déclarée nulle de plein droit par le préfet.

Président des Conventions pour l'armée nouvelle et membre du *comité directeur du P.S.*, M. Charles Hernu a déclaré à cette occasion : « *Le parti socialiste s'en tient à ce qu'ont affirmé à maintes reprises les Conventions pour l'armée nouvelle, à savoir que nous sommes pour la création de commissions consultatives élues par tous les soldats au suffrage universel secret, et cela dès que la gauche sera majoritaire, car alors nous déposerons un projet de loi à l'Assemblée.*

» *Nous ne sommes pas pour des comités de soldats minoritaires non représentatifs, irresponsables, manipulés de l'extérieur. En ce qui concerne le 7[e] B.C.A., sur les sept soldats, trois n'ont pas été inquiétés, un a été libéré, trois autres sont mutés avec soixante jours d'arrêts ; ce genre de punition n'est pas le bon système, nous l'avons déjà dit. Mais, pour autant, il n'est pas possible d'accepter les termes injurieux du prétendu journal des soldats publié à Bourg-Saint-Maurice.* »

Le conseil municipal de Chambéry est composé de dix-huit P.S. (dont le maire), onze P.C., quatre radicaux de gauche et deux P.S.U.

● *Commandant la 4[e] division à Nancy*, le général de division Jacques de Barry a été élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée par le conseil des ministres du mardi 19 juin.

JUSTICE

Réglementation et expulsions

La direction de la réglementation et du contentieux où vient d'être nommé M. Charles Barbeau, préfet hors cadre, est l'un des services du ministère de l'intérieur dont le rôle est le moins connu. Ce ministère est pourtant l'un de ceux qui, au sein de l'exécutif, élaborent le plus grand nombre de textes réglementaires.

Mais la direction de la réglementation a, au cours des dernières années, plus particulièrement attiré l'attention sur ses fonctions dans la mesure où elle a la charge de fixer le statut des étrangers en France. Ce service, qui a été dirigé pendant seize ans par M. Guy Fougier (nommé le 16 mars secrétaire général de la préfecture de Paris), a notamment à connaître des expulsions.

Le nombre de celles-ci a sensiblement augmenté après les événements de mai 1968 alors que M. Raymond Marcellin était ministre de l'intérieur. Du 1er janvier 1969 au 31 décembre 1972, près de treize mille arrêtés d'expulsion avaient été signés. M. Marcellin n'avait-il pas retenu la thèse selon laquelle les événements de 1968 avaient été « fomentés par la subversion internationale » *?*

Depuis, le nombre des expulsions, dont la procédure est définie par une ordonnance du 2 novembre 1945, *et dont la décision n'a pas à être motivée, a été maintenu à un niveau élevé. Du 1er janvier au 1er décembre 1976, quatre mille quatre-vingt-trois mesures d'expulsion contre des étrangers, qui avaient* « troublé l'ordre public », *ont été décidées. Si le plus grand nombre de ces mesures sont motivées par des délits de droit commun, le ministère a reconnu qu'une partie d'entre elles étaient engagées pour des* « activités extrémistes ».

Au cours des dernières années, les recours, particulièrement devant le Conseil d'Etat, se sont multipliés. La majorité des ressortissants étrangers visés par ces décisions sont les travailleurs immigrés, qu'ils soient auteurs de délits ou plus simplement en « situation irrégulière ». *En juillet 1976, M. Michel Poniatowski, alors ministre de l'intérieur,* avait annoncé — tout en *se défendant des accusations de racisme — que les étrangers qui commettraient des agressions dans le métro seraient* « automatiquement expulsés ». *Du mois de juillet au mois de décembre dernier, quatre cent quatre-vingt-treize étrangers devaient être renvoyés dans leur pays en application de cette mesure.* — F. C.

Un éditorial de M. André Braunschweig

LA Ve RÉPUBLIQUE ET L'INDÉPENDANCE DES MAGISTRATS

Dans le dernier numéro du *Nouveau Pouvoir judiciaire* (mars 1977), organe de l'union syndicale des magistrats, son président s'interroge sur l'indépendance de la magistrature. M. André Braunschweig écrit notamment :

« *(...) Le fait que, vingt-neuf ans après sa création, notre orga- véritables garanties de carrière vritables garanties de carrière, prouve que malgré une lutte constante pour acquérir celles-ci, la Ve République n'a pas mieux réussi que celles qui l'ont précédée à offrir aux magistrats la protection qu'ils attendent depuis des générations.*

» *Il nous faut bien constater, en effet, que jamais aucun gouvernement n'a eu le courage de donner à l'institution judiciaire les moyens de sauvegarder cette indépendance, pourtant inscrite dans la Constitution et à laquelle sont rendus par les hommes politiques de tout bord des hommages rituels mais relevant du pur verbalisme. Or le corps judiciaire est en train de perdre un défaut qui paraissait rédhibitoire et dont tous les régimes avaient su fort bien s'accommoder dans le passé, celui de la passivité. Les magistrats qui le composent à l'heure actuelle, quel que soit leur âge, quelle que soit leur ancienneté dans la profession, ne veulent plus accepter d'assister impuissants à la dégradation du service de la justice. Déjà irrités de la médiocrité des efforts consentis par les pouvoirs publics en vue de l'amélioration de leurs conditions de travail, ils sont encore plus scandalisés de la désinvolture avec laquelle ils sont traités sur le plan moral, et ils se refusent à laisser cette situation empirer.*

» *La magistrature de notre pays ne veut plus endosser la responsabilité d'un discrédit qui n'est pas de son fait, elle ne veut plus subir les abus, les empiétements, les actes d'ingérence dont elle est victime et qui se sont tristement multipliés au cours de ces derniers mois. Elle veut que les citoyens reprennent confiance en elle, et elle usera de toutes ses forces pour aboutir à ce résultat.* »

★ 33, rue du Four, 75006 Paris.

« JE SUIS SORTI D'UN ENFER OU DEMEURENT BEAUCOUP D'AUTRES » déclare M. Roland Agret

« Je pourrais m'estimer heureux. » Il ne l'est pas. Une année plus vingt-huit jours de grève de la faim à peu près ininterrompue 'ui a donné une ressemblance certaine avec Lazare, des troubles cardiaques graves, mais n'a pas entamé sa volonté : M. Roland Agret, après la mesure de grâce présidentielle partielle qui lui a permis d'être mis en liberté conditionnelle le 5 mars, veut continuer à se battre.

Il l'a annoncé mercredi 20 avril au cours d'une conférence de presse réunie à l'ombre de la prison de la Santé et sous les auspices de la Ligue des droits de l'homme. « Parce que je ne cessais de clamer que je n'étais pas coupable, j'ai passé quatre ans de cachot en cachot, d'hôpital en hôpital, de cellule de force en cellule de force. Au début, j'étais porté *seulement par le sentiment de* mon innocence et par mes tripes. Après, j'ai vu que le monde marchait à l'envers. J'ai pris conscience de ce qu'est la justice. Mon combat a changé de face et de force. »

Son premier objectif n'a pas *changé : obtenir la révision du* procès au terme duquel il a été condamné à quinze ans de réclusion criminelle. *Les choses* seront faites dans les règles, la requête sera déposée avant deux mois sur le bureau du procureur de la République à Nîmes.

Mais, parce que ce dossier épais de 28 centimètres .. le sien — lui paraît exemplaire, il a *élargi son champ de bataille* : « Je ne suis pas un cas isolé. Je suis sorti d'un enfer où demeurent beaucoup d'autres condamnés dans des conditions douteuses, suspectes. Il y a dans les prisons des coupables préfabriqués, et qui crèvent... »

M. Roland Agret est décidé à aller jusqu'au bout. Il écrit un livre qui paraîtra en septembre, *sur lui et sur les autres. Il va* organiser d'ici quelque temps des « assises publiques » pour *faire le procès de son procès. Il* va se battre pour qu'il y ait une possibilité de faire appel au verdict des cours d'assises.

Pour commencer, M. Agret se rendra vendredi 22 avril, à 10 heures, au ministère de la justice. Il veut y voir le directeur des affaires criminelles et des grâces, pour lui crier tout cela, en attendant de rencontrer le *ministre.* « *Au nom du peuple* français, dira-t-il, on m'a volé six ans et demi. Rendez-moi mes vingt-huit ans. »

Si on ne veut pas l'entendre, il fera la grève de la faim... — F. Be

FAITS ET JUGEMENTS

L'oreille du patron.

La quatrième chambre correctionnelle du tribunal de Saint-Etienne, présidée par M. André Sijobert, a condamné mercredi 20 avril M. André Arnould, P.-D.G. de la société anonyme portant son nom, demeurant à Riom (Puy-de-Dôme), et son gendre, M. Francis Meunier, domicilié à Combronde (Puy-de-Dôme), à 5 000 F d'amende chacun pour atteinte à la vie privée de leurs employées. Il leur était reproché d'avoir, de leur bureau directorial, écouté les conversations des salariées de leur usine de Combronde grâce à un interphone dissimulé dans un placard de la cantine.

L'affaire fut découverte au cours de l'enquête effectuée après une plainte déposée le 31 juillet 1975 par le P.-D.G. lui-même pour destruction de l'appareil. En effet, les fils en avaient été arrachés à l'heure du déjeuner par une des ouvrières peu disposée à avoir l'oreille de ses patrons. L'union locale C.G.T. de Riom porta plainte à son tour contre ceux-ci, et c'est ainsi que M. Arnould et M. Meunier sont tombés sous le coup des prescriptions de l'article 368 du code pénal concernant les atteintes à la vie privée. — *(Corresp.)*

Importation frauduleuse de capitaux : 7 429 820 F d'amendes.

La huitième chambre correctionnelle du tribunal de Lille a condamné mardi 19 avril un chauffeur de taxi belge, M. Maurice Deville, à six mois d'emprisonnement avec sursis, et deux Angolais, MM. Mahamedou Galadou, domicilié à Paris, et Boubou Camara, demeurant à Anvers, respectivement à un an et huit mois de la même peine, assortie du sursis, pour importation frauduleuse de capitaux. Les trois hommes ont été également condamnés solidairement à 5 millions 963 856 francs d'amendes douanières et à 1 465 964 francs d'amendes cambières.

Contrôlé le 9 avril 1976 au poste frontière de Neuville-en-Ferrain, près de Tourcoing, les douaniers avaient découvert dans les doubles fonds des bagages et dans le vide-poches de la voiture de M. Deville l'équivalent de 1 million 500 000 francs en escudos angolais. Cette somme, provenant de la vente dans les pays du Benelux de produits africains, avait été remise par M. Camara et était destinée à son correspondant à Paris, M. Galadou.

Le devoir de surveillance.

Le tribunal correctionnel de Saint-Etienne (Loire), présidé par M. André Sijobert, a condamné le mardi 19 avril à un mois de prison avec sursis et 5 000 F d'amende M. Claude Tardivel, quarante-trois ans, directeur régional de l'entreprise de travaux publics Feugerolles (nos dernières éditions du 21 avril). M. Tardivel était poursuivi pour homicide involontaire après la mort le 20 avril 1976 d'un ouvrier, M. Joseph de Souza, tombé d'un échafaudage qui, insuffisamment fixé, avait basculé.

« *Il appartenait au prévenu, en qualité de représentant délégué du chef d'entreprise, de veiller personnellement, au niveau qui était le sien, à la stricte et constante exécution des dispositions prises en vue d'assurer l'hygiène et la sécurité du personnel* » a notamment déclarer le tribunal, qui a en outre alloué 1 000 francs de dommages et intérêts à l'union départementale C.G.T. de la Loire et à l'Union syndicale de la construction C.G.T. qui s'étaient constituées parties civiles. — *(Corresp.)*

● *Confirmation des peines pour les anciens dirigeants de Thireau-Morel.* — La cour d'appel de Rouen a confirmé le 20 avril la peine de cinq ans d'emprisonnement dont trois avec sursis prononcée par le tribunal correctionnel du Havre, le 15 décembre dernier, contre M. Jean Lemaire, soixante-quinze ans, pour détournement de fonds au préjudice de l'entreprise de travaux publics Thireau-Morel dont il était le P.-D.G. (*le Monde* du 18 décembre 1976). Inculpé en 1975, M. Lemaire, ancien président de la *chambre de commerce et d'industrie* du Havre, avait été écroué au mois de septembre 1976, pour n'avoir pas respecté les *obligations* le contrôle judiciaire auxquelles il était soumis. La Cour d'appel a également confirmé la condamnation de l'ancien secrétaire général de l'entreprise M. Claude Liebig, quarante ans, à trois ans d'emprisonnement, dont un an avec sursis. Cette affaire d'escroquerie avait entraîné, en 1974, la fermeture des établissements Thireau-Morel et le licenciement de ses deux mille trois cents employés.

● RECTIFICATIF. — Dans un article rendant compte de deux *attentats dirigés contre le siège* de l'association France-U.R.S.S., paru dans *le Monde* du 13 avril, nous avons improprement qualifié cet organisme d' « *établissement franco-soviétique* ». M. Raymond Roussat, son secrétaire général, nous fait savoir que l'association France-U.R.S.S « *est une association française régie par la loi de 1901, dont le siège, sis 8, rue de la Vrillière, 75001-Paris, lui appartient en toute propriété* ».

Médecin condamné pour homicide involontaire.

Parce qu'il avait *omis* d'administrer un sérum antitétanique à une blessée, le docteur Pons a été condamné, pour homicide involontaire, le 20 avril, par le tribunal de grande instance de Perpignan à un mois d'emprisonnement avec sursis et 1 000 F *d'amende*. Le 13 août 1972, la victime, Mme Pierrette Lauret, cinquante-trois ans, demeurant à Fonques (*Pyrénées-Orientales*), avait été légèrement blessée à un pied par la chute d'une pierre ; elle devait décéder une semaine plus tard d'une infection tétanique. Le tribunal a accordé 100 000 F de dommages et intérêts au mari et aux trois enfants de *Mme* Lauret.

Le docteur Azerad confrontée à Me Beaumier.

M. Guy *Floch*, juge d'instruction chargé du dossier de l'affaire Broglie, a procédé mercredi 20 avril à une nouvelle confrontation entre le docteur Nelly Azerad, Me Alain Beaumier et un magnétiseur, M. Jean Couderc, à qui le médecin cardiologue aurait confié ses agendas professionnels. La confrontation doit continuer ce jeudi 21 avril avec M. Jacques Tixier, journaliste à l'hebdomadaire *Minute*, auteur de l'article mettant en cause Me Beaumier.

L'enlèvement de M. Revelli-Beaumont : officiellement pas de contact.

Une semaine après le rapt du *directeur* général de Fiat-France, enlevé le mercredi soir 13 avril devant son domicile, il *n'y a toujours officiellement* rien de nouveau. La direction de Fiat, à Turin, déclare « *ignorer tout d'un éventuel contact entre les ravisseurs et la famille de la victime ou la firme automobile, aussi bien sous forme de message écrit que de communication téléphonique* ». La direction de Fiat-France dément l'information publiée par le journal *la Stampa*, selon laquelle Mme Revelli-Beaumont aurait reçu une lettre portant la signature de son mari, ou une note griffonnée à côté de l'en-tête d'un journal. Le billet aurait été envoyé d'une localité de la Riviera italienne, indiquait le journal. — *(A.F.P.)*

● *Les deux inconnus retrouvés morts sur une plage entre Bayonne et Biarritz (le Monde* du 21 avril), ont été tués chacun d'une balle dans la nuque, ainsi qu'il ressort d'un examen radiographique des deux corps. Cette découverte renforce l'hypothèse émise par les enquêteurs selon laquelle les deux cadavres seraient ceux de policiers espagnols du commissariat de Saint-Sébastien, disparus le 4 avril 1976 à Hendaye, où ils étaient venus, prétend-*on à l'époque, pour « convenance personnelle* ».

POLICE

Pour avoir critiqué la réforme de structures

Un officier de C.R.S. est suspendu de ses fonctions

Un officier de paix principal des C.R.S., M. Daniel Rude, vient de faire l'objet de la part du ministère de l'intérieur d'une décision de suspension pour « *comportement incompatible avec les devoirs de sa fonction et de nature à discréditer les C.R.S et leur hiérarchie* ».

Officiellement, il est reproché à M. Rude, secrétaire général du *groupe C.R.S. a usein du* Syndicat des commandants et officiers de la police nationale (affilié à la C.G.C.) de mener dans son service une activité syndicale excessive, essentiellement dirigée contre le projet de réforme des structures de la police préparé par l'ancien *ministre* de l'intérieur, et qui prévoit notamment un « écrêtement » du corps des commandants et officiers préjudiciable à leurs carrières.

Il est vraisemblable aussi que les services de M. Christian Bonnet ne pardonnent pas à M. Rude l'article qu'il a fait paraître dans le dernier numéro du *Trait d'Union*, l'organe du S.C.O. Sous le titre : « *La réforme ne passera pas* ». M. Rude écrit à propos de la réforme que « *toutes les affirmations euphorisantes ne sont que tromperie, promesses sans fondement destinées à faire* « *passer la pilule* », puis s'en prend à « *des chefs discrédités* » — « *écorchant* » au passage le chef du service des C.R.S. — avant de désigner « *les objectifs de l'adversaire* » du S.C.O. : « *la réforme telle qu'elle est proposée (...) ceux qui s'évertuent pour des raisons diverses à faire en sorte qu'elle soit appliquée* ».

L'attitude de l'administration indique qu'elle paraît prête à aller, s'il le faut, jusqu'à l'affrontement avec les syndicats. Alléguant son bon droit dans ce cas de « *manquement aux règles statutaires qui imposent aux fonctionnaires de police de s'abstenir de tout acte ou propos de nature à déconsidérer le corps auquel ils appartiennent* », elle estime que « *cette mesure conservatoire a été prise dans le cadre du statut applicable à l'intéressé* ». Mais la procédure adoptée — jugée « *sans précédent* » par le S.C.O. — a suscité une grande émotion dans les services : contrairement aux usages, la sanction a été rendue publique dans tous les services de C.R.S. avant que l'intéressé n'en soit avisé.

Aussi de nombreux syndicats ont-ils déjà décidé de réagir. Les organisations de fonctionnaires affiliées à la C.G.C. se solidarisent avec le S.C.O., tandis que le Syndicat national autonome des policiers en civil « *s'élève et proteste contre de telles pratiques d'intimidation et de répression qui laissent peser le doute sur les véritables intentions de responsables politiques se prétendant les défenseurs d'une société libérale avancée* ». On fait observer dans les milieux syndicaux qu'une sanction aussi rigoureuse pose à nouveau en termes brutaux le problème de l'exercice des droits syndicaux dans la police.

SCIENCES

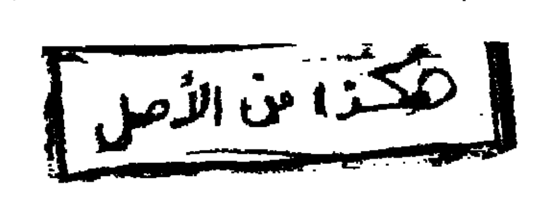
Échec partiel du lancement du satellite scientifique européen Geos

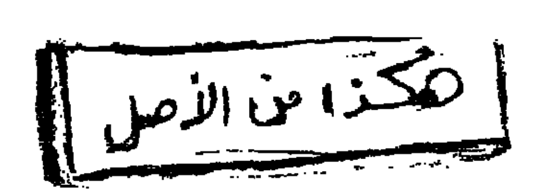
Malgré son nom, Geos ne sera pas un *satellite géostationnaire*. Un incident s'est produit au cours du lancement : il semble que le troisième étage se soit séparé trop tôt du second. De ce fait, le satellite n'est pas sur l'orbite prévue. Il décrit actuellement une ellipse dont le périgée est à 146 kilomètres de la Terre et l'apogée à 12 000 kilomètres. La distance de l'apogée aurait dû *être voisine de 36 000 kilomètres*, ce qui aurait permis de transformer l'orbite elliptique en une orbite géostationnaire, le satellite tournant autour de la Terre en un jour et restant donc à la verticale d'un point de l'équateur.

On ne sait pas encore s'il s'agit d'un échec complet. Les premiers tests indiquent que le satellite proprement dit fonctionne normalement. Geos dispose d'un moteur d'apogée, qui devait être mis à feu vendredi matin pour transformer l'orbite elliptique en orbite circulaire. Les responsables de l'Agence spatiale européenne espèrent pouvoir utiliser ce moteur pour faire passer le satellite de son orbite actuelle à une autre orbite, qui ne serait pas géostationnaire mais permettrait cependant au satellite de remplir en partie sa mission. Celle-ci consiste en diverses mesures de champs électriques et magnétiques et des *flux de particules dans l'environnement* lointain de la Terre.

Il était prévu de lancer un second satellite Geos en 1979 avec le second tir de qualification de la fusée Ariane. Ce satellite n'aurait pas été placé sur une orbite stationnaire. Le premier Geos pourrait peut-être se voir confier cette seconde mission et le deuxième Geos serait au contraire *mis sur orbite géostationnaire* non par Ariane, mais par une fusée américaine. Mais il faudrait que *l'Agence* achète un second lanceur à la NASA, car, malgré le défaut de fonctionnement de la fusée porteuse, les frais du lancement restent à sa charge.

Les fusées Thor-Delta sont généralement très sûres puisque les vingt-neuf derniers lancements avaient été réussis. *Il* va y avoir enquête sur les causes de la séparation prématurée du troisième étage, s'il se confirme que c'est bien là que les choses ne se sont pas passées comme elles auraient dû. Eventuellement, il pourrait s'ensuivre une interruption provisoire des lancements, ce qui pourrait retarder le second lancement d'un satellite européen, prévu cette année, celui du satellite de communications O.T.S., en juin prochain. — M. A.





JUGEMENTS

L'enlèvement de M. Revelli-Beaumont officiellement pas de contact.

OLICE

CIENCES

Echec partiel du lancement du satellite scientifique européen

Avis aux femmes qui travaillent.

Pour répondre aux problèmes qui se posent chaque jour aux femmes qui travaillent, un nouveau type de résidence vient d'être conçu avec le concours de femmes, de sociologues et d'Hervé Picot, le spécialiste des résidences avec services pour les personnes du 3ème âge. Comment, aux Clefs d'Ariane vous pourrez régler vos problèmes:

Garde d'enfants.

Aux Clefs d'Ariane, tous les jours sauf le dimanche, votre bébé sera gardé. Tous les soirs des baby sitters seront à votre disposition. Vous pourrez vous absenter sans inquiétude dans la journée et sortir le soir l'esprit tranquille.

Etude surveillée.

Après l'école et en vous attendant, votre enfant (entre 4 et 12 ans) pourra bénéficier d'une salle d'étude surveillée. Et, tous les mercredis et pendant les petites vacances, sauf le dimanche, il se divertira dans la salle de jeux et d'animation.

Infirmerie.

24 heures sur 24, une infirmière ou un service de garde veille sur votre santé, pour votre sécurité. Les soins courants vous y seront dispensés. Vous pourrez, pendant vos heures de travail faire garder chez vous vos enfants malades. L'organisation des services le permettra.

Entretien-Dépannage.

Sur place, un service dépannage sera à votre disposition pour tous vos travaux d'entretien (menuiserie, plomberie, électricité etc.). Finis les problèmes de fuites et les *rendez-vous toujours remis* «à la semaine prochaine» qui rendent la vie impossible.

Aide ménagère.

Une équipe de femmes de ménage est là pour vous servir. C'est quand même bien agréable de trouver après une journée de travail un appartement en ordre.

Mini épicerie.

Vous n'aurez plus à courir, après le travail, pour trouver souvent porte close. Dans la résidence, vous aurez un comptoir de vente pour les produits de première nécessité, et des surgelés. Vous ne serez plus prise au dépourvu, si des amis s'invitent à l'improviste.

Au fil d'Ariane.

A l'accueil, plusieurs services vont vous faciliter la vie de chaque jour:
- Réservations et billets (voyages, spectacles, etc.).
- Service de courses avec livraison de pain, de lait et de journaux, commande directe à des traiteurs pour réceptions.
- Ramassage du linge, etc.

Vous trouverez, également,
- une bibliothèque bien pourvue,
- une salle de gymnastique, bien équipée.

Les Clefs d'Ariane.



Appartements avec services: garde d'enfants, étude surveillée, infirmerie, entretien-dépannage, aide ménagère, mini-épicerie, etc.

Visitez l'appartement modèle:

tous les jours de 12h30 à 19h30; les mardis et jeudis sans interruption jusqu'à 22h. Le dimanche de 14h30 à 19h30.
62, rue d'Alleray. 75015 Paris. Tél. 828.57.77.

☐ Je désire recevoir une documentation. ☐ Je désire prendre rendez-vous.
Nom ______________ Adresse ______________
______________ Tél. ______________

Hervé Picot.
Information et vente Hervé Picot S.A. 62, rue d'Alleray. 75015 Paris. saci 25 ans d'activité

EQUIPEMENT

QUALITÉ DE LA VIE

LES ENTRETIENS DE DIJON

L'écologie doit échapper aux politiciens, déclare M. Robert Poujade

De notre correspondant

Dijon. — Les entretiens écologiques de Dijon, qui se sont déroulés du 18 au 20 avril, dans le cadre de la Foire des loisirs de la ville, seront-ils à l'écologie ce que les entretiens de Bichat sont à la médecine ? Les *agronomes, économistes, architectes,* urbanistes, juristes, réunis à Dijon, sont bien convaincus, en tout cas, que la gestion écologique est en mesure de participer au sauvetage de l'humanité, à condition toutefois que les motivations de la politique à mener soient scientifiquement déterminées. Même si, pour M. Serge *Antoine, secrétaire général du haut* comité à l'environnement, l'aspect le *plus original de ces entretiens semble* être celui « *d'une communion des incertitudes* » des participants, il n'en reste pas moins que quelques principes ont été dégagés, permettant d'ouvrir la voie à une gestion écologique de l'environnement.

*Ayant bénéficié d'un large mouve*ment d'opinion suscité par les élections municipales, les *entretiens de* Dijon ont provoqué chez les militants *des mouvements écologiques* un certain scepticisme. En effet, « *la confiance écologique se développe mal au milieu de surenchères, d'improvisations, de récupérations* », comme l'a souligné M. Robert Poujade, maire de Dijon et premier ministre français de l'environnement. Celui que quelques participants « *voient très bien à ce même poste dans un gouvernement Mitterrand* », estime que, aussi bien la science que le mouvement écologique « *doivent s'épauler l'une et l'autre, et essayer l'une et l'autre d'échapper aux politiciens et aux sophistes* ». Comment ?

L'action éducative se révèle indispensable pour sensibiliser les responsables *de la décision*, surtout au niveau local, et préparer la voie *électorale*, « *la seule qui permette une action effective* », selon le rapporteur des travaux, M. Jean-Claude Fischer, maître-assistant au Muséum national d'histoire naturelle.

Evoquant l'agriculture, dont les méthodes de production ont été jugées trop uniformes, les participants ont aussi critiqué le réseau de commercialisation des produits, tant agricoles qu'industriels, responsable *en partie de* « *l'emballement et du blocage du système économique actuel* » et générateur à la fois d'une « *normalisation excessive des produits et des effets d'inflation* ». Une intervention au sujet de ces relations entre l'agriculture et le milieu devait être vivement contestée par les participants.

M. Schlingemann, sénateur, président de la Confédération agricole européenne, ministre de la province *de Zélande (Pays-Bas)*, a, en effet, déclaré : « *Il est impossible d'arrêter le progrès dans l'agriculture, et cela n'est pas souhaitable. Il est même inacceptable*, dit-il, *de freiner le développement actuel, surtout celui de la croissance de la production, si nous voulons faire face aux besoins du monde entier.* »

Se déclarant prêt à travailler de concert avec les écologistes de « bonne foi », M. Schlingemann a cependant estimé que « *les écologistes peuvent aussi faire du mal quand ils se groupent et agissent contre des progrès et quand ils protestent contre chaque petit morceau de nature qui doit être sacrifié pour des travaux nécessaires* ».

Il est certain que les planificateurs doivent prendre en considération les problèmes socio-culturels, psychologiques, sanitaires et que les populations rurales et urbaines ont besoin de s'informer et de juger *avant d'agir, comme l'a souligné* M. Georges Pentron, président des entretiens et sous-directeur du Muséum d'histoire naturelle : « *La vraie politique repose aussi sur la connaissance de la nature humaine et la réussite d'une gestion écologique dépend, pour une bonne part, d'une analyse approfondie de l'extraordinaire complexité du comportement humain.* » Certes, l'écologie ne saurait « *devenir une science totalitaire qui réponde à toutes les préoccupations humaines* », comme l'a souligné M. Poujade ; elle veut prouver tout simplement que « *les chises impossibles* » ne prennent qu'un peu plus de temps à réaliser.

CHRISTIAN MARQUÈS.

LES HABITANTS DE SEVESO DEMANDENT LA DÉMISSION DE LEUR MAIRE

Plus d'un millier de personnes ont manifesté mercredi 20 avril dans la soirée à Seveso (Italie) : ils demandaient la démission du maire de cette localité, M. Francesco Rocca, et de son conseil municipal, pour protester contre leur « inefficacité » depuis la pollution de la région par la dioxine. Les manifestants ont tenté de *retenir M. Rocca* dans la mairie où il venait de présider une séance extraordinaire de son conseil municipal, et décidé l'envoi d'un télégramme aux autorités régionales pour leur proposer un nouveau plan de décontamination de la zone polluée depuis juillet dernier.

D'autre part, les terrains entourant quinze usines de Cesano Maderno, *près de Seveso*, vont être recouverts de goudron, car on y a décelé des traces de dioxine à un taux aussi élevé que dans la zone interdite de Seveso (*le Monde* du 21 avril). *Mais* les usines ne seront pas fermées. — *(A.F.P.)*

TOURISME

L'affaire de la citadelle de Villefranche-sur-Mer

L'ANCIEN MAIRE DEMANDE AU PRÉFET D'INTERVENIR

(De notre corresp. régional.)

Dans une lettre ouverte qu'il lui a adressée le 20 avril à propos de l'affaire de la citadelle (*le Monde* des 14 et 17-18 avril), l'ancien maire (sans étiquette) de Villefranche-sur-Mer, M. Gilbert Bastet, vient de demander au préfet des Alpes-Maritimes, M. Pierre Lambertin, d'intervenir auprès de la nouvelle municipalité (favorable à la majorité) « *pour éviter que la situation financière de la ville ne soit gravement compromise* ».

M. Bastet estime que ses successeurs ne seront pas en mesure de rembourser Tourisme et Travail de ses frais d'études, de se libérer d'un précédent dédit *et de faire face* de surcroît aux dépenses d'aménagement de la citadelle. L'ancien maire de Villefranche considère que, toutes les conditions ayant été réunies après cinq ans d'*efforts* pour la délivrance d'un permis de construire à Tourisme et Travail, « *cette affaire a dépassé le point de non-retour et ne peut plus être remise en cause* ».

L'ancien maire de Villefranche rappelle que « *c'est un total d'environ 2 800 000 F que la municipalité devrait payer, sans autre contrepartie que la conservation des ruines de la citadelle* ». « *Il conviendrait*, dit-il, *d'ajouter à ces dépenses les investissements indispensables, et certainement très importants, pour donner à cet ouvrage une autre destination. Est-ce possible pour une ville dont les recettes budgétaires sont de 6 millions et le produit des impôts locaux de 1,6 million ? Un emprunt ne peut être envisagé que pour le remboursement des indemnités mais alors, pour faire face à ces charges, les impôts devraient être multipliés par trois. Est-ce pensable ?* »

M. Bastet explique ensuite que « *la population et le conseil municipal n'ont pas été informés de cette situation* », d'où sa démarche.

GUY PORTE.

TRANSPORTS

Un nouveau plan de redressement financier pour Air Alpes

« Air Alpes sort enfin du brouillard. » Le mot est de *M. Georges Abadie*, préfet de la Savoie. Le 28 décembre dernier, M. Michel Ziegler, président de la compagnie régionale, avait annoncé une augmentation substantielle du capital et révélé l'ampleur des difficultés financières que traversait son entreprise. Quatre mois après et alors que continue, depuis le 7 janvier, une grève d'une partie du personnel *navigant*, Air Alpes semble prendre un nouveau départ.

Une augmentation du capital aura bien lieu ; l'annonce légale vient de paraître dans un hebdomadaire savoyard. Porté de *6,8 millions* de francs à 13,6 millions, le capital de la compagnie régionale doublera avant le 16 mai prochain, comme en a décidé une récente assemblée des actionnaires. Désormais, la TAG International, formée de capitaux arabes, contrôlera 48 % du capital d'Air Alpes et les chambres de commerce 19,38 (1).

Cette augmentation du capital s'inscrit dans un plan de redressement de la *compagnie régionale* qui a été étudié par le Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles. Elle *s'accompagne* d'un plan de financement à moyen terme portant sur 40 millions de francs. Ces mesures devraient permettre d'assainir la situation financière de l'entreprise, *notamment d'acquérir* les deux Fokker 27 qu'elle exploite au lieu de les louer à des tarifs prohibitifs. Le « *suivi de la gestion* » est d'ores et déjà assuré par le *Crédit national qui vient épauler* le pool bancaire d'Air Alpes.

La nouvelle répartition du capital obligera à modifier la composition du conseil d'administration dans lequel le groupe Ziegler perd la majorité (27,35 % des actions). Trois *chambres de commerce* y siégeront, dont celle de Chambéry au lieu d'une seule jusqu'alors. Pour le moment, « *les chambres ne sont pas tentées d'occuper le siège de la présidence comme le souhaitent les pouvoirs publics* », affirme M. Philibert Braillon, président de l'assemblée consulaire de Chambéry. Toutefois, M. Charles *Montreuil, président du comité* économique et social de la région Rhône-Alpes, pourrait accepter une mission d'observation de trois mois.

Un protocole d'accord est en passe d'être signé entre la direc*tion d'Air Alpes et ses pilotes gré*vistes. Les négociations n'aboutiraient pas à une réintégration des quinze navigants licenciés qui sont à l'origine du conflit, mais le syn*dicat national des pilotes de ligne* obtiendrait des assurances pour l'avenir et notamment la garantie que la direction de la compagnie régionale n'engagera pas de nouvelles procédures de *licenciement* dans les trois mois suivant la reprise du travail.

(1) Toulon, Chambéry, Lyon, Annecy, Limoges, Grenoble, Saint-Etienne, Reims, Toulouse, Gap, Sedan, Charleville et Bastia.

LES TRÉSORS DU « TITANIC »

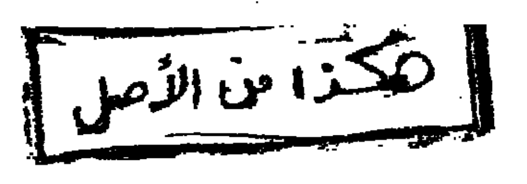
A New-York, le secrétaire de *l'organisation de documentation* sur le naufrage du « Titanic » — le paquebot britannique a sombré en 1912 dans l'Atlantique nord — M. Kumada, a *déclaré qu'il avait été approché* par trois hommes d'affaires ouest-allemands qui veulent engager près de 95 millions de francs pour récupérer les trésors qu'ils évaluent à plus de 1 milliard de francs, et qui seraient contenus dans le coffre-fort du bateau.

« Ces hommes sont des rêveurs car il est impossible de descendre une cloche de plongeur à plus de 3 500 mètres de profondeur », a déclaré M. Kamuda, selon lequel il devrait rester bien peu de chose dans le coffre du « Titanic ». Celui-ci a mis deux heures à couler ; les passagers ont donc eu le temps de retirer leurs valeurs. Il faut *ajouter* que l'épave du paquebot n'a pas encore été repérée, ce qui risque d'allonger encore la note.

Mille cinq cents personnes avaient péri et sept cent onze avaient survécu au naufrage du transatlantique qui *avait heurté* un iceberg au cours de sa première traversée. — (A.F.P.)

● *Concorde : une mission parlementaire à New-York.* — Une mission parlementaire, comprenant des représentants de tous les groupes de l'Assemblée nationale, va se rendre à New-York, « *pour défendre auprès des autorités et de la population le droit d'atterrissage de Concorde* », a annoncé M. Lucien Neuwirth, député R.P.R. de la Loire.

M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale et président d'honneur du groupe parlementaire Concorde, a « *donné son plein accord pour l'organisation de cette mission* ». D'autre part, le bureau du groupe parlementaire Concorde a décidé de réunir prochainement, à Londres, les représentants des groupes parlementaires français et britanniques afin d'engager « *une action commune* » en faveur de l'avion supersonique.





Le Monde une semaine avec la FRANCHE-COMTE

Cette ville n'aime pas les tempêtes

Lons heureux de Lons

MAIS d'où vient le charme de Lons ? La capitale du Revermont — le « bon pays », comme on l'appelle parfois si justement — ne cultive ni le spectaculaire ni l'excès. Vous n'y trouverez pas de cathédrale prestigieuse attirant le pèlerin ou l'esthète ; son musée est honnête et modeste, le génie n'y a pas élu domicile : les rues du centre sont sobres et belles, mais la vieille cité n'a pas l'aspect séduisant de Dole. Lons-le-Saunier ne se montre pas, elle se révèle peu à peu, comme une jeune fille bien élevée aux paupières baissées

Rien d'éclatant, mais un charme sérieux. A d'autres les flonflons et les grandes orgues : si Lons était un genre musical, ce serait un quatuor de Schubert. Au cinéma, on en ferait un film intimiste, en littérature, une nouvelle de Thomas Mann.

Loupe en main, scrutons Lons à la découverte des facettes cachées de son charme, d'emblée indicible. Peut-être y trouverons-nous le secret de cette « qualité de la vie » qu'on appelait simplement jadis la douceur de vivre ?

Interrogeons les chiffres. Dans leur sécheresse, ils risquent fort de ne rien nous dire d'essentiel. Mais il faut les avoir en tête : vingt-trois mille trois cent quatre-vingt-douze habitants sur 730 hectares. Petite superficie pour une ville moyenne — coincée de tous côtés par les collines et par les communes de sa banlieue. Une ville, d'évidence, à l'échelle humaine. C'est ici un leitmotiv. A chaque pas, on bute sur l' « échelle humaine » comme à Paris sur la « ville tentaculaire ».

Quatre cent dix commerces dont un Mammouth flambant neuf et quatre-vingts débits de boisson, fermés au plus tard à 1 heure du matin. C'est beaucoup pour une petite ville — pardon, une ville moyenne, — surtout si l'on sait que près de cinquante commerces emploient plus de dix personnes. Apparemment, la concurrence ne les empêche pas d'être tous florissants. C'est que Lons exerce — de ce point de vue au moins — une force d'attraction considérable. Une étude récente a montré que sa zone de chalandage pouvait s'étendre jusqu'à 35 kilomètres et intéresser une population de quatre-vingt mille personnes. Voilà donc un bon point pour la prospérité : le commerce est un des piliers de Lons, ce temple de la sagesse.

Les pavés de la rue des Arcades

Mais encore ? Une multitude de fonctionnaires. Chef-lieu du Jura, Lons abrite des services essentiels : préfecture, chambre d'agriculture, services des impôts, directions diverses. Le fonctionnaire y fleurit, garantissant au commerce une clientèle stable aux revenus corrects. La ville elle-même — deuxième employeur de Lons — emploie près de quatre cents personnes.

L'industrie, pour sa part, sans être conquérante, n'est pas dérisoire. Les fromageries Bel (La vache qui rit) emploient six cents personnes et Lons répand sur la France entière des millions de petits cubes de crème de gruyère comme autant de parcelles du Jura. Ajoutez-y la lunetterie Lizon, une usine de roulements à billes du groupe suédois S.K.F., l'usine Orega (électronique), la société Mohneret (jouets), les fromages Roustang (ancienne Vache Grosjean) : six usines de plus de cent personnes. Huit autres sociétés industrielles emploient de cinquante à cent personnes et soixante-deux de dix à cinquante personnes. Du côté des « services », les transporteurs se taillent la part du lion : cinq des huit entreprises de plus de cinquante personnes

Lons, donc, n'est pas une ville industrielle — l'industrie emploie 20 % de la population active, — mais ce n'est pas non plus une ville sans industrie.

Ce n'est pas tout : neuf mille scolaires, de la maternelle au lycée, puisque Lons n'accueille aucun établissement supérieur. Neuf cents militaires — dont cent cinquante de carrière — dans les casernes Bouffez et Michel au 60e régiment d'infanterie. Et des centaines de retraités : en 1975, une étude a montré que près de deux mille six cents Lédoniens avaient plus de soixante-cinq ans. La même année, les moins de cinq ans étaient au nombre de mille neuf cents.

Pas de dominante, pas de lacunes. Aucune catégorie sociale ne prédomine à Lons. Est-ce le secret du bonheur et de l'équilibre ? Ni ouvrière ni totalement commerçante, socialement, Lons-le-Saunier a une caractéristique qui est de ne pas en avoir.

Poussons plus avant. Les recensements ne rendent pas compte de la qualité de la vie. Le décor est coquet : un ensemble de collines boisées, des petites rivières — polluées par les vaches du plateau, — les lacs du Haut-Jura à portée de la main, les stations de ski à une demi-heure. Au milieu des collines, un centre historique, datant pour l'essentiel du dix-huitième siècle : la belle rue des Arcades et ses gros pavés, la mairie imposante, l'hôtel-Dieu, dont la sérénité architecturale donne presque envie d'être malade.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 23.)

Vesoul
Belfort
Montbéliard
Besançon
Dole
Pontarlier
LONS-LE-SAUNIER
St-Claude

Le Revermont : « bon pays »

« LE Revermont a bien tenu le coup. » Cette appréciation du directeur départemental de l'agriculture du Jura n'est pas excessivement optimiste : on peut la vérifier sur le terrain. Cette bande étroite — jamais plus de 10 kilomètres — qui traverse tout le département du Jura, du nord-est au sud-ouest, et mord sur le Doubs jusqu'à Quingey et sur l'Ain jusqu'à Pont-d'Ain connaît une remarquable stabilité démographique, une variété d'activités économiques qui, sans en faire une zone d'une grande richesse, donnent le sentiment d'une solide résistance à la « désertification » de la France rurale.

Il y a trois manières d'appeler le Revermont : traditionnellement, on parle plutôt, dans le département du Jura, du « vignoble », laissant le premier terme aux géographes, tandis que les poètes lui préfèrent l'expresssion de « bon pays ». Comme son nom l'indique, le Revermont est situé au pied des plateaux du Jura, entre 200 et 150 mètres d'altitude. Ses collines — souvent boisées d'arbres feuillus — constituent une transition entre la montagne, à l'est, et la plaine agricole de la Bresse et la vallée de la Saône, à l'ouest.

L'une des caractéristiques de cette zone tient à l'existence des « reculées », failles profondes dans le plateau jurassien et dont chacune a donné naissance à une ville, petite ou moyenne. Ce sont, du nord au sud : Salins-les-Bains, Arbois, Poligny, Volteur, Lons-le-Saunier-Montmorot, Beaufort et Saint-Amour.

Zone de contact entre la plaine et la montagne, le Revermont avait traditionnellement trois atouts qui expliquent le développement des villes : d'une part, il était le lieu des échanges commerciaux entre les agriculteurs de la plaine et ceux de la montagne, les premiers produisant blé, céréales et volailles, les seconds, le lait et les fromages ; d'autre part — au nord de Lons principalement — le vignoble a longtemps été l'activité agricole dominante du Revermont. Enfin les salines ont, durant des siècles, fait la prospérité des petites villes.

Br. F.

(Lire la suite page 22.)

Un vignoble avec un patron

L'arbois pas si fou

« VOUS arrangerez tout cela. Surtout ne donnez aucun chiffre. Il en va de l'avenir du vignoble jurassien. » M. Ellul, directeur de la Fruitière viticole d'Arbois (F.V.A.), n'aime guère parler de la prospérité des viticulteurs du Jura, et spécialement d'Arbois. Que d'embarras, de périphrases pour dire que les vignerons reçoivent de 3 à 6 francs par kilogramme de raisin et que la production représente 35 millions de francs ! Que de circonlocutions pour expliquer qu'un directeur des impôts « trop curieux » s'est aperçu que ces viticulteurs ne payaient pas assez d'impôts !

Mais, chut ! Il ne faut pas en parler. Car, sur ces coteaux, on n'aime guère se livrer, encore moins ouvrir ses livres de comptes. En fait, on couve ici, sans bruit, une prospérité qui vaut bien celle des Champenois et des Bourguignons. Et pourtant, le vignoble jurassien revient de loin.

C'était à la fin du siècle dernier un des plus importants vignobles de France. Mais le philoxéra lui a été fatal : de 20 000 hectares, il ne remontera jamais à plus de 3 000. La faute, dit-on, aux fraudeurs, ceux-là mêmes qui ruinèrent au début du siècle le vignoble languedocien. En réalité, les pays étrangers, qui étaient les plus gros acheteurs de vin du Jura, adoptèrent à la même époque une politique protectionniste. Le principal débouché étant tari, les agriculteurs préférèrent se consacrer à l'élevage, rentable immédiatement, et ne replantèrent pas une vigne dont la première vendange n'aurait été récoltée que cinq ans après.

Le vignoble jurassien n'avait pas perdu pour autant sa réputation de qualité. En 1936, lors de la loi sur les appellations contrôlées, quatre vins ont été délimités : côtes du Jura, appellation générique de la région ; arbois, produit dans treize communes sur quinze du canton d'Arbois ; château-chalon, récolté sur quatre communes situées sur les pentes au pied de la falaise du Bajocien ; l'étoile, vendangé sur une partie des terrains de la commune du même nom.

A la Libération, le cadastre viticole comporte encore près de 2 700 hectares de vigne ; ils sont pour la plupart en friche. Est-ce la fin du vignoble jurassien ? On le craint. La région sécrète alors un « phénomène » : Henri Maire. Le bonhomme vient d'hériter de quelques arpents. Il a la bosse des affaires. Le mélange est détonant. Personne ne croit plus au vin d'Arbois : il ouvre un restaurant pour le faire connaître. Le négoce traditionnel boude : il fait de la vente directe. La région manque d'une image de marque : il invente le « vin fou » ; il trouve sur des parchemins une « légitimité » qui remonte à 1632 ; il répand le slogan : « Le vin d'Arbois, plus on en boit, plus on marche droit. » Les propriétés sont parcellisées à l'extrême : il « remembre » petit à petit pour se tailler un premier domaine, Montfort, et d'autres suivront : Grange-Grillard, Sorbief, Croix-d'Argis... Au total, 270 hectares de vigne d'appellation, soixante-sept vignerons employés à l'année, sept cent vingt employés, 110 millions de francs de chiffre d'affaires. Il revient même à une pratique rare en France : il achète le raisin aux vignerons. Ils sont huit cents (25 %) en moyenne à lui livrer ainsi leurs grappes, lui laissant le soin de fabriquer le vin. Les autres vignerons ? Dix pour cent vinifient eux-mêmes et vendent directement à une clientèle privée. Soixante-cinq pour cent apportent leur raisin à l'une des six coopératives viticoles.

Beaucoup d'audace et un fichier de 65 000 clients

Qu'est-ce qui fait la nouvelle réussite des vins du Revermont ? Les rouges, les rosés, les blancs, les jaunes, tous de bonne renommée ? Le talent commercial d'Henri Maire ? Un « cocktail » des deux sans doute. Reste que la prospérité tranquille du vignoble lui a permis de se développer — très modestement de 30 à 40 hectares par an — sans difficulté. Actuellement, la récolte d'appellation contrôlée est de l'ordre de 28 000 hectolitres, dont environ 20 000 hectolitres d'arbois, 8 000 hectolitres de côtes du Jura, 300 hectolitres de château-chalon, 200 hectolitres d'étoile. Les 25 000 hectolitres d'autres vins sont essentiellement destinés à la consommation locale ou à la fabrication de mousseux. La vendange est loin encore des 600 000 hectolitres de la fin du dix-neuvième siècle. Aussi, compte tenu des débouchés, l'idée s'est fait jour qu'il fallait relancer le vignoble. Des droits de plantation ont été attribués à partir de 1970 : 23 hectares. Ils ont atteint 33 hectares en 1974. Depuis lors, ils sont suspendus en raison de la crise viticole qui a frappé dans le Midi, à Bordeaux et dans la région de Cognac.

On a eu quelquefois la tête tournée de cette prospérité en Arbois. Avait-on vraiment besoin de construire cette cave modèle (dont les Méridionaux pourraient sans doute s'inspirer avec bonheur) qui est équipée pour traiter à elle seule quatre fois la vendange jurassienne actuelle ? « C'est dans le cadre d'un plan de développement qui vise l'an 2000 », assure le directeur de la F.V.A., M. Ellul, qui est le promoteur du projet. C'est regarder bien loin, viser bien haut, quand on ne peut que vendre le vin de ses adhérents, dont 85 % ont une autre activité principale que la vigne.

Quoi qu'il en soit, avec 6 millions de chiffre d'affaires et un fichier de soixante-cinq mille clients, la F.V.A reste loin d'Henri Maire, qui est, avec un volume d'affaires douze fois supérieur, la locomotive du vignoble jurassien. Tout le monde le reconnaît. « Il a fait la prospérité d'Arbois, pas sa renommée. » Puis on insinue, sans apporter de preuves : « Il a été aidé financièrement à la Libération, il a de très gros appuis, tout cela est affaire de haute politique. » Chez Henri Maire, on répond mollement d'un soupir ou d'un sourire. « Pensez que sans nous ils ne sont plus rien. Ils ne se font pas de souci. Ils savent que nous leur achetons tout ce qu'ils offrent quand ils n'arrivent pas à vendre eux-mêmes. » Et puis, c'est la contre-attaque : « Vous savez qui a eu les plus grosses subventions pour faire des investissements démesurés ? »

Cela dit, tout le monde vit, paraît-il, en parfaite harmonie dans le vignoble. Ce serait par hasard qu'Henri Maire aurait porté son négoce en Bourgogne où il a d'entrée frappé un coup en devenant l'un des premiers acheteurs aux ventes des Hospices de Beaune. Ce n'est pas parce qu'il aurait de plus en plus de mal à trouver de nouvelles vignes ou parce qu' « on » cherche par tous les moyens à limiter son développement dans le Jura... D'ailleurs, à quoi bon en parler ?

ALAIN GIRAUDO.



EN DIRECT

Si en 1978...

« JE redoute les conséquences économiques et sociales d'une victoire de la gauche en 1978. » Entendu dans la bouche d'un militant syndical, le propos a de quoi surprendre. Mais M. Gérard Jussiaux, responsable de la C.F.D.T. à Besançon, explique : « J'ai peur que les très nombreuses petites et moyennes entreprises paniquent et se sabordent. La plupart sont gérées comme des épiceries de village. Leurs patrons manquent de compétences. Ils ont des réactions crispées et des attitudes viscérales. Beaucoup risquent de crier au feu et de partir en laissant leur usine et leurs salariés. »

C'est non seulement la situation économique actuelle et les perspectives politiques qui alimentent les inquiétudes. On sait qu'à Besançon l'usine textile Rhône-Poulenc n'a pas fait d'investissements depuis dix ans, que les compteurs Schlumberger ralentissent leur activité, que les deux mille quatre cents salariés de Kelton sont dans l'incertitude. Le directeur régional du travail et de l'emploi, M. Guy Chaillé, partage les craintes des syndicats, même s'il note : « Par rapport à la France entière, la Franche-Comté comme l'Alsace est moins défavorisée. Les demandes d'emploi non satisfaites sont tombées de 14 700 en mars 1976 à 12 800 en mars 1977. A

De notre envoyé spécial

Besançon, l'amélioration a été de 26 %. Le chômage est de 4 % de la population salariée contre 6 % pour la France. »

Depuis l'affaire Lip, la ville de Besançon a mauvaise réputation, soutiennent les milieux patronaux. « Allez demander en Allemagne ce qu'on pense de Lip. C'est pire que les métallos de Nantes-Saint-Nazaire », lance un chef d'entreprise. Les cabinets d'organisation d'entreprise stigmatisent « les actions de presse inopportunes, la mauvaise considération des entreprises par les inspections du travail, la justice et les journalistes qui provoquent des difficultés ». C'est pourquoi, face « aux offensives politiques et syndicales », les chambres patronales organisent pour leurs membres des journées d'étude payées sur les fonds de la taxe de formation continue afin d'apprendre aux patrons à s'organiser face aux syndicats et à riposter en cas de grève.

Le monde patronal est parcouru par des courants divers, parfois centrifuges — rivalités entre chambres de commerce, entre unions et fédérations patronales, entre grosses et petites entreprises. La confrérie des petites et moyennes industries (P.M.I.) vient d'ailleurs d'être agitée par une révolution feutrée de palais. M. Claude Léonard, qui était le président régional, a été déposé brutalement par son conseil d'administration. On a voulu lui faire payer sa candidature aux élections municipales de Besançon, qui a facilité la tâche du socialiste Robert Schwint. Il aurait trop confondu son rôle de président des P.M.I. avec celui de candidat à la mairie.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 22.)

Le Revermont : « bon pays »

(Suite de la page 21.)

Le vingtième siècle a été marqué par une évolution importante dans ces trois domaines. Le vignoble a été décimé par le phylloxéra. Sur les 29.000 hectares cultivables du Revermont (pour le département du Jura), au début du siècle, environ 20.000 hectares étaient plantés de vignes. Il n'y en a plus aujourd'hui que 1.905 hectares. Encore ce chiffre est-il supérieur à ce qu'il était il y a dix ans, grâce aux effets — encore modestes — d'une politique d'encouragement à la viticulture qui a enrayé la régression du vignoble grâce à des opérations de remembrement ou d'aide à la plantation pour les vins de qualité.

985 hectares correspondent à des vins d'appellation d'origine contrôlée et 800 hectares à des vins de consommation courante, le reste étant de plantation récente et non encore en production. Les A.O.C. comprennent quatre appellations différentes : les côtes du Jura (blanc), en quantité la plus importante ; le vin d'Arbois (rouge, rosé) ; le vin de l'Etoile (blanc), à quelques kilomètres au nord de Lons-le-Saunier ; enfin, le plus recherché, le « vin jaune » de Château-Chalon, qui peut se comparer au Xérès et est le seul vin français de ce genre. Le Revermont a produit, en 1976, plus de 40 000 hectolitres d'A.O.C. et 26 700 hectolitres de vins de consommation courante.

Les vertus de l'équilibre contre les dangers de la crise

Le commerce, qui a fait partiellement la fortune de Lons-le-Saunier, a eu tendance à se concentrer dans cette ville. Notre siècle a été marqué, du point de vue industriel, par une poussée à l'ouest des industries, souvent artisanales, du plateau et du haut Jura, venues chercher dans le Revermont à la fois plus de main-d'œuvre et des voies de communications plus faciles (notamment la R.N. 83, qui va de Strasbourg à Lyon). Ainsi les petites villes du Revermont ont-elles accueilli les industries de précision (lunetterie) ou liées au travail du bois (jouets et scieries), jadis stationnées sur le plateau. L'industrie laitière et fromagère — l'élevage tient une place importante dans le Revermont depuis le début de ce siècle — fournit de nombreux emplois, notamment à Lons-le-Saunier et à Poligny, où est située une école nationale de l'industrie laitière, et qui se considère comme la capitale du comté.

Les salines du Jura ont totalement disparu, celle de Montmorot ayant cessé ses activités, il y a une dizaine d'années. Il ne reste de cette ancienne richesse qu'une activité — modeste — de thermalisme à Salins-les-Bains et à Lons-le-Saunier, et la production d'eau salée pour l'industrie chimique, expédiée à Tavaux, au nord-ouest du département.

Le Revermont, qu'évitent les autoroutes et les grands axes ferroviaires, mise sur le tourisme familial favorisé par la proximité des lacs jurassiens et des stations de ski, sans attendre de cette activité des perspectives immenses. Mais la beauté de ses collines et des « reculées » explique que nombre de retraités y élisent domicile et que de nombreuses habitations anciennes soient rénovées par des habitants de Lyon, Bourg-en-Bresse ou Chalon-sur-Saône.

Unité géographique — plus marquée vers le nord de Lons-le-Saunier, — diversité des activités agricoles et urbaines, le Revermont a trouvé un certain équilibre dont peu de régions françaises peuvent faire état. Il explique sans doute qu'on y ait ressenti moins brutalement qu'ailleurs les effets de la crise économique.

Br. F.

EN DIRECT

Si en 1978...

(Suite de la page 21.)

« *Comment voulez-vous, dans ces conditions, avec des syndicats combatifs, que le climat entre partenaires sociaux soit bon à Besançon ?* », interroge M. Chaillé. D'autant moins bon que les syndicats n'entendent pas réduire la vapeur. Après le « dossier noir » de la santé, la C.F.D.T. va sortir, dans quelques jours, un document intitué « Justice et Répression ». « *On démontrera*, raconte M. Jussiaux, *que la cour d'appel de Besançon blanchit systématiquement les patrons et condamne les syndicats. Dans un récent procès avec une grande firme, à court d'arguments objectifs, on a voulu faire passer un militant syndical qui déposait à la barre pour un débile mental !* »

La pression syndicale se manifeste aussi au comité économique et social de la région, « *dont le président est un honnête homme* ». Les syndicats mettront sur la table les dossiers de l'horlogerie (douze mille cinq cent seize emplois), du canal Rhin-Rhône, de la santé, de la formation professionnelle des adultes, pour laquelle la Franche-Comté est à peine au niveau de la Corse. « *Il faudrait que l'unité d'action C.G.T.-C.F.D.T. soit mieux respectée*, espère M. Jussiaux. *Elle est sans faille à Belfort, inégale dans le Doubs, mais souffre beaucoup d'exceptions en Haute-Saône et dans le Jura, où la C.G.T., bénéficiant d'une vieille implantation un peu hégémonique, se laisse parfois aller à des actions précipitées.* »

« *Dans mon département, loin des grosses concentrations de Belfort, Montbéliard, et loin des Lip, le climat social n'est pas mauvais. Les patrons sont carrés et francs, les grincements de dents se résolvent vite*, constate M. Jean Eschbach, tanneur et pelletier à Poligny (Jura), vice-président des P.M.I. *Cent quatre-vingts ouvriers avant la crise, soixante aujourd'hui.* Blouse blanche devenue grisâtre au contact des peaux, gros souliers, chemise de flanelle à carreaux. *Mes collègues qui ont voulu garder deux cents personnes sont morts. Si la gauche passe ? Il faut sortir de cette dialectique patrons-salariés, méchants-gentils, et essayer de faire comprendre aux ouvriers que c'est l'Etat qui nous tue avec ses taxes. Tout le monde nous flatte, les technocrates au pouvoir ou la gauche, mais ils ont le même dada : la concentration.* »

La conversation roule comme un torrent. Tout y passe : la magistrature, la famille, l'université (« *pépinière de semi-gauchistes* »), l'Eglise (« *Je vais aller soutenir les traditionalistes à Saint-Nicolas-du-Chardonnet* »), le travail manuel (« *Je suis un P.-D.G. travailleur manuel. Je vais moi-même trier mes peaux chez les ramasseurs à Orléans ou à Forcalquier, les mains dans la merde. Ça pue et c'est sanguinolent* »), les immigrés (« *Je connais le problème, dans la tannerie ils sont beaucoup plus nombreux qu'ailleurs* »). Pour ce chef d'entreprise, « *tout fout le camp depuis 1968* ». Il n'y a que l'entreprise qui tienne le coup. « *Je voudrais développer la formation sociale pour les petits patrons, car notre problème, c'est de faire vivre dans le bon sens la communauté d'entreprise avec le moins de contestation possible.* » Le programme de M. Eschbach s'il est élu à la place de M. Léonard ? « *Créer un organisme « pompiers de service » dans la région capable rapidement de venir en aide aux petites affaires en difficulté passagère et puis ne jamais être sur la défensive, mais se trouver toujours là où les décisions se prennent.* »

En Franche-Comté, il y a des petits patrons qui ont mangé du lion.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Les enthousiasmes du nouveau préfet

L'HOMME est affable et chaleureux. Rond, des yeux très mobiles, des mains vives qui accompagnent un verbe rapide et abondant. Le nouveau préfet de la région Franche-Comté a l'allure méridionale... « *Je suis un Breton de langue française qui se sent partout chez lui en France* », dit M. Michel Denieul, qui dirige pendant encore une dizaine de jours le cabinet de M. René Haby, ministre de l'éducation. « *La carrière préfectorale fait de vous un pigeon voyageur.* » Cinquante et un ans. Une carrière équilibrée entre Paris et la province, entre l'action sur le terrain et les préoccupations culturelles, prenant la suite d'une formation équilibrée : l'Ecole nationale d'administration, mais aussi celle des chartes et une formation d'archiviste paléographe. Un préfet pas comme les autres. L'intéressé insiste sur ce point : « *Il y a deux courants dans ma vie. L'un me porte vers la vie publique, l'autre vers la vie de l'esprit. Et parfois j'arrive à réaliser dans ma fonction administrative les objectifs que je me proposais dans l'autre « filon ».* Directeur de l'architecture au ministère des affaires culturelles de 1968 à 1971 ou directeur du cabinet du ministre de l'éducation depuis juin 1974, M. Denieul a, bien sûr, eu l'occasion de mettre en œuvre ses préoccupations culturelles. Mais, comme préfet du Lot de 1971 à 1973, il a su aussi donner des impulsions et patronner des actions, comme l'assistance architecturale auprès des constructeurs, qui ont tracé des voies nouvelles dans un domaine délaissé par l'administration traditionnelle. « *Je suis bien à mon aise avec les élus*, déclare M. Denieul, *et je récuse aussi bien l'image de l'énarque que celle du chartiste, rat de bibliothèque.* »

Quelle idée a de la Franche-Comté son nouveau préfet ? Dans quel état d'esprit l'aborde-t-il ? « *J'ai bien sûr, le souci de la primauté de l'économie et des problèmes d'emploi. Mais jamais ne sera absente de mes préoccupations la dimension culturelle et la qualité du cadre de vie. Bien que je n'en sois pas obsédé...*

» *La Franche-Comté a une université. C'est très important. Je sais aussi que l'enseignement technique y est bien développé. Cette région a des sites assez bien conservés et un patrimoine monumental — Besançon, en particulier — très riche.* » Et M. Denieul se souvient d'être allé plusieurs fois aux salines d'Arc-et-Senans, dont la restauration a commencé lorsqu'il était directeur de l'architecture.

« *Bien sûr, la Franche-Comté n'échappe pas aux difficultés économiques françaises et européennes*, estime le nouveau préfet de région. *Mais j'ai confiance*, assure-t-il, *dans son caractère harmonieux — l'agriculture est bien développée — dans la mentalité d'une population qui a derrière elle une grande tradition industrielle.* »

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Lons heureux de Lons

(Suite de la page 21.)

Autour du centre aux murs blanchis, parcouru de ruelles pittoresques, de vastes places où trônent les automobiles, un théâtre municipal gigantesque — bien que la salle n'ait que cinq cents places — construit au début de ce siècle dans un moment de grandiloquence. Plus loin, jusqu'au pied des collines boisées, des quartiers neufs où s'entremêlent des villas de jadis et les H.L.M. de notre siècle. Rien là que de très banal : on a beaucoup construit ici depuis douze ans. Nul n'évoque la crise du logement, même s'il y a beaucoup à dire sur la qualité de certains d'entre eux.

Au cinéma le Palace, dont le fronton rivalise avec celui du tribunal — qui le jouxte, — on a de la vie culturelle à Lons une vision très particulière, presque choquante parmi tant de sagesse et de mesure : « C'est malheureux à dire, remarque M. Bouvier, nouveau directeur de deux des trois salles de Lons, mais ce qui marche le mieux c'est le porno. En trois jours mille deux cents personnes ont vu un porno américain. » Pour Face à face, de Bergman, le score fut moins brillant : trois cent soixante-huit personnes en trois jours. Il faut être juste : le grand succès de la saison en cours, ce fut — pendant quatre semaines de décembre — les quatre mille neuf cents spectateurs de l'Aile ou la Cuisse, avec Louis de Funès. Quant à King-Kong, il a fait un malheur : trois mille quatre cents personnes en quinze jours. Certain dimanche, des candidats à l'entrée du Palace en sont venus aux mains et il a fallu appeler la police : « Des gens me proposaient 30 francs pour entrer dans la salle et voir le film debout », raconte M. Bouvier.

La programmation des deux cinémas de l'U.G.C. est décidée depuis Lyon. « Nous faisons très attention de ne pas forcer la dose pour le porno et n'en donnons qu'un par mois. » Pour ne pas lasser. Cette prudence est efficace : contrairement à ce qu'on observe dans d'autres villes, le succès du porno ne faiblit pas. Les programmateurs ont trouvé la dose convenable.

Alors, Lons ville charmante et dévergondée ? Ce serait beaucoup dire et bien méchant. La délinquance est plutôt raisonnable, comme le reste. En poste depuis six mois, le directeur départemental des polices urbaines, M. Huguenin, n'a eu à connaître d'aucune agression contre une femme seule. Cela ne l'empêche pas d'avoir une politique très ferme : « Il faut ··éer à Lons un climat d'insécurité pour les gens qui voudraient troubler la tranquillité de la ville. »

La ville est calme ? « C'est peut-être précisément parce que nous y veillons. » On signale bien quelques vols à la roulotte, des emprunts d'automobiles (un peu plus d'un par semaine en 1976), mais les grosses affaires sont rares. On se souvient encore avec effroi des deux hold-up de 1975. Mais il n'y en a pas eu depuis.

Récemment, à la sortie d'un bal, il y eut quelques blessés : on en parlera longtemps à Lons. De même pour cette affaire de drogue découverte pendant l'été 1976 et dans laquelle sont impliqués une cinquantaine de jeunes Francs-Comtois. Mais personne, ici, ne veut exagérer la gravité du phénomène. Parmi les atouts de Lons-le-Saunier, le colonel Grisard, délégué militaire du Jura, signale en priorité « l'atmosphère sérieuse qui règne encore ici dans les établissements scolaires, comme c'était le cas lorsque nous étions jeunes ». Le directeur adjoint de la maison des jeunes et de la culture (cinq cents adhérents réguliers) pense toutefois qu'il faut être vigilant : « Il faut se pencher sur les problèmes des jeunes qui tournent en rond même si la drogue n'est pas ici un phénomène de masse. »

Lons, ville sage : on signale l'existence d'une prostituée, encore prévient-on qu'elle ne « couche » pas. Lons, ville de province : il n'est pas rare qu'un fonctionnaire débine son successeur : « N'allez pas voir cette chipie », nous a dit un homme décoré. Et un autre : « Ne dites pas que c'est moi qui vous l'ai dit, mais les Lédoniens, ça manque d'envergure. Mes vrais amis — à part deux ou trois — sont à Paris. » Et dans un murmure : « Lons, c'est petit, petit... »

Un maire communiste passe devant le R.I.

Méchanceté ! Lons est un microcosme de la société française avec ses petitesses et sa grandeur. Dans le temps suspendu des nonagénaires, Mlle Renée Vaucheret, quatre-vingt-onze ans en 1977, l'œil pétillant, vêtue d'un costume masculin, ancienne négociante en vins, connue dans Lons pour d'innombrables activités sociales, conseillère municipale pendant dix-huit ans, évoque avec humour le passé de la ville.

Au Relais des Trois Bornes — l'un des bons restaurants de la ville, — elle reconstruit le passé et les années se télescopent. Avec son amie de toujours : « Mais non, ma chère Guiguitte, vous vous trompez d'une année, c'était en 12. » Lons a changé ? Parfait : « On ne va pas aller contre les évolutions. » Evidemment Lons vient d'élire un maire communiste : « Tout le monde a été soufflé », reconnaît Mlle Vaucheret en allumant un cigare. Longtemps vice-présidente de l'office municipal d'H.L.M., la pétulante nonagénaire — qui étonne Lons par sa vitalité — est encore membre d'honneur du conseil d'administration : « Quand on n'a plus de responsabilités directes, on est plutôt détaché. » Une casquette de laine solidement plantée sur sa tête rieuse, elle rejoint à grands pas son appartement des Arcades : « J'aime bien fouiller dans mes papiers, on revit dans ses affaires. »

Mlle Vaucheret s'éloigne dans la nuit de Lons sans craindre de mauvaises rencontres. Qui rencontrerait-elle qu'elle ne connaisse, ou dont elle n'ait connu les parents, les grands-parents ? Elle emporte le secret de Lons : l'équilibre entre le sérieux et l'humour, l'épaisseur du temps passé, le goût du travail et l'horreur de l'exagération, la commisération pour les fourmis hargneuses des grandes villes.

Que Lons se soit donné un maire communiste, contre la liste du maire sortant, le docteur Feït (R.I.), baptisée « Lons ville heureuse », ne dément pas ces impressions. Le nouveau maire, M. Auger, professeur de lycée — dont personne ne nous a dit de mal, — n'a pas le projet de transformer sa ville en « métropole régionale ». Il borne ses ambitions à « réaliser ce que les gens demandent ». Ce ne sera pas spectaculaire : des emplois pour les mille personnes inscrites au chômage — une grande majorité de femmes et de jeunes, — des équipements plus proches des quartiers et « organiser la vie quotidienne de manière plus confortable, notamment pour la garde des enfants ». Pour le reste, Lons résonne du « malaise » français qui explique que cette ville traditionnelle ait voté — pour la première fois depuis longtemps — à gauche. Mais la crise ici est atténuée, tout le monde en convient. Il restera à gérer ce bonheur apparent dont tous les Lédoniens se vantent.

BRUNO FRAPPAT.

POINTS FORTS

Jusqu'à Arrabal

« JE suis un inconditionnel de Planchon. » *André Bénichou, fondateur du Théâtre populaire jurassien, a choisi, il y a dix ans, d'animer la vie théâtrale de Lons-le-Saunier, qui somnolait gentiment. Les avis, aujourd'hui, sont unanimes : il y est parvenu. Appelé à Lons par l'ancien maire, le docteur Feït, A. Bénichou n'a pas toujours eu la vie facile :* « Pour mes collègues et pour les bureaux parisiens, je passe pour traditionaliste ; ici, certains me jugent d'un avant-gardisme effréné. »

Le Théâtre populaire jurassien, subventionné par le conseil général, les affaires culturelles et — un peu — par la ville de Lons, a à son actif beaucoup de réussites, dont la principale est d'avoir monté dans le chef-lieu du Jura des spectacles qui, a priori, paraissent de nature à effaroucher les Lédoniens : trois mille personnes ont assisté au Cercle de craie caucasien, *de Brecht ; grâce à lui, on a joué Beckett, Shakespeare et... Arrabal à Lons-le-Saunier.*

Chacun des spectacles du T.P.J. attire au théâtre de Lons cinq cents personnes, et des tournées dans le reste du département connaissent un succès égal. Un point noir, cependant : si la fidélité de Bénichou à Lons-le-Saunier est entière, on ne saurait en dire autant des acteurs de sa troupe. En dix ans, il en a vu passer plus de cinquante, attirés par Paris aussitôt qu'ils s'étaient formés à Lons. « Cela ne représente rien pour la carrière d'un comédien que de jouer dans le Jura. En dix ans, nous avons eu une fois un article dans la presse nationale. »

La décentralisation du T.P.J. est exemplaire : plusieurs centaines de fois par an, ses comédiens parcourent le département et proposent des animations dans les établissements scolaires. Ces aspects du travail du comédien expliquent pour une bonne part la réputation du T.P.J., à qui on finira bien par pardonner — à Lons — d'avoir organisé, en juillet 1968, trop près du monument aux morts, une exposition de libre expression, peu goûtée de certains anciens combattants, qui avaient fini par y mettre le feu.

B. F.

POINTS FORTS

Comptes d'emplois

EN 1976, la région de Franche-Comté a créé un fonds spécial pour l'emploi, doté pour · premier exercice budgétaire de 2 millions de francs. Sur la lancée des déclarations qu'il avait faites en avril 1975 au colloque du Nouveau contrat social à Poitiers, le président Edgar Faure faisait, le 12 mai de la même année, une communication sur le « droit au travail » devant les membres des deux assemblées régionales réunies en séance extraordinaire.

M. Edgar Faure semblait alors beaucoup attendre de la création d'une structure nouvelle et originale bien que très ambitieuse qui eût, de son point de vue, permis de suivre l'évolution du marché du travail, de réfléchir aux solutions qu'il conviendrait d'apporter aux problèmes du chômage et du refroidissement économique et de proposer des mesures propres à contrôler la situation et, si possible, la redresser.

Le projet fut un peu modifié, ramené à de plus modestes proportions, et, les membres de l'opposition apportant à leur tour certaines idées, on en vint au vote unanime d'un premier crédit dont la gestion allait être confiée en août 1976 à une association (loi 1901) constituée de représentants des deux assemblées et des organisations syndicales C.F.T.C. et F.O. et patronales.

L'Association régionale pour l'emploi a, jusqu'à présent subventionné huit communes rurales désireuses d'aménager des locaux ou des terrains pour des industriels ou des artisans qui s'engageaient à créer (ou quelquefois seulement à maintenir) des emplois.

Ces premiers résultats ne sont, à vrai dire, pas très significatifs et la question s'est posée de savoir si le fonds, augmenté de 4 millions de francs cette année (dont 1 million pour le rachat éventuel par la collectivité des usines Lip), ne risquait pas de rester en partie inemployé. En fait, il apparaît que l'association en soit encore à la recherche d'une politique d'ensemble, à la fois cohérente et efficace.

Il semble que des dérogations puissent être obtenues qui permettraient à l'association de favoriser d'une manière plus directe l'insertion des jeunes à la recherche d'un premier emploi et la création, dans les collectivités notamment, de postes nouveaux.

CLAUDE FABERT.

POINTS FORTS

Cours aux champs

FAIT rare, cette unanimité du conseil général du Jura à soutenir une politique de préscolarisation en milieu rural, afin qu'il y ait égalité des chances entre les enfants des villes et les enfants des champs. Tâche ardue dans un département morcelé en un grand nombre de communes, sur un terroir où la population vit très dispersée.

Il fallait donc chercher des solutions originales pour scolariser les très jeunes enfants des communes rurales. M. Jean Hauger, inspecteur d'académie, estime être pratiquement arrivé à bout d'œuvre en quatre ans. Plus de vingt-trois mille élèves peuvent désormais, à partir de trois ans, être accueillis, sans frais, dans les écoles maternelles du Jura, avec cantine à midi ou sans cantine.

Quatre méthodes ont été employées : école maternelle intercommunale, regroupement pédagogique offrant la possibilité aux habitants de trois ou quatre communes d'envoyer leurs enfants dans les sections enfantines des cours préparatoires, des cours élémentaires ou des cours moyens homogènes, école maternelle dans les bourgs de six cents à mille habitants, ramassage systématique des enfants pour les amener en ville.

L'expérience des écoles maternelles rurales est un succès. Elle a permis de réanimer les villages à un point que personne n'imaginait. A Augerans, l'effectif scolaire a doublé en deux ans. A Menotey, la maternelle qui fut ouverte l'an dernier dans un presbytère désaffecté avec trente élèves doit aujourd'hui être dédoublée.

Les communes doivent offrir les locaux, le plus souvent des anciennes écoles, des presbytères, voire des châteaux. l'Etat et le département accordant des subventions pour les aménager. « Il arrive que les communes rechignent à participer financièrement à cette restauration, *indique M. Jean-Pierre Deroubaix, conseiller général socialiste de Clairvaux-les-Lacs.* Les écoles qu'on veut maintenant rouvrir pour les maternelles se trouvent dans un tel état de délabrement que les frais de rénovation dépassent les possibilités budgétaires des petits villages. »

Les frais de transport ont été, pour une large part, pris en compte par le département, l'Etat y ajoutant une contribution exceptionnelle. « Les habitants de la banlieue parisienne peuvent envier ces écoles rurales pour l'esprit qui y règne, pour le confort qui y existe et pour la qualité des institutrices qui œuvrent à cette tâche », *assure l'inspecteur d'académie.*

GILBERT GIROD.

Dans la lignée de Fourier et de Proudhon

« Coopérateurs de tout le pays !... »

ENTREZ dans la librairie universitaire de Besançon, Grande Rue. Demandez un ouvrage sur le mouvement coopératif ouvrier et agricole en *Franche-Comté. La* vendeuse vous lancera un regard interloqué, s'éclipsera pour prendre quelques renseignements et reviendra avec un air désolé : « *Non, vraiment.* » Obstinez-vous. Consultez les annales universitaires des vingt dernières années. Des milliers d'articles, de revues, de livres sont dépouillés. Vous ne trouverez rien qui vous intéresse. Faites encore un détour par la bibliothèque municipale. Et vous serez convaincu : au pays de Fourier et de Proudhon on ne se préoccupe guère du problème des coopératives. Nul n'est prophète...

Pourtant on vous l'a bien dit : Si, si, le mouvement coopératif ouvrier en Franche-Comté est très important. Cherchez donc encore. Vous finirez bien par tomber sur M. Jupille. C'est un brave homme sur le point de prendre sa retraite. Il a fondé à Dole, en 1947, une petite imprimerie coopérative pour rembourser des dettes contractées en faisant de la formation professionnelle. De fil en aiguille, l'affaire s'est développée, en dépit des difficultés, puis installée à Besançon. *Maintenant, Néo-Typo* est composée de cinquante-cinq ouvriers, tous coopérateurs, fait cinq millions de francs de chiffre d'affaires, et vient d'être prise en main par un nouveau directeur.

Si vous y tenez, M. Jupille retrouvera l'annuaire des coopératives ouvrières. Vous constaterez alors que le Doubs, la Haute-Saône et le Jura sont répertoriés dans trois circonscriptions différentes. Quant au Territoire de Belfort, allez savoir où il est passé. Qu'à cela ne tienne. Comptez : dans le Doubs, une imprimerie, une entreprise de plombiers-zingueurs à Besançon, une fabrique de montres à Morteau, et une quatrième... non, celle-là a fait faillite ; dans le Jura, un lunetier, un fabricant de miel, trois tailleurs de diamants, deux fabricants de pipes ; en Haute-Saône, un fabricant de sièges, une entreprise de bois. Au total, douze.

Il y en avait sûrement plus autrefois, vous dira M. Jupille, qui ne tient pas à vous décourager. Parce qu'il y croit, lui, à la coopération. Pensez, un ancien des Jeunesses communistes, un de ceux partis en 1936 pour deux ans, et revenus en 1945 après un détour par les stalags, il vous dira que « *la coopérative est une école* », qu'« *on se rend compte qu'on ne fait pas ce qu'on veut* », que, « *le socialisme, ça ne se fait pas tout seul* », qu'« *il faut du courage pour tenir le coup* », mais qu'il « *ne regrette pas* ». Pour lui, c'est même « *une formule d'avenir, à condition qu'on n'étatise pas tout comme les Soviétiques* ». Il y croit tellement qu'il ne comprend pas pourquoi les syndicats n'ont pas accepté de faire une coopérative ouvrière lorsque Lip a coulé. « *A croire qu'ils y tiennent au salariat, à croire qu'ils préfèrent surveiller les patrons que prendre des responsabilités.* » Bien sûr, les jeunes sont « *moins chauds* ». « *Ceux qui sont entrés après les grosses difficultés de la boite, ils ne s'intéressent pas vraiment à la coopérative. Ils veulent travailler moins et gagner plus. Pourtant, dans une coopérative, on doit bien se rendre compte que les investissements, le maintien de la capacité de production, on ne peut les faire qu'en rognant sur les salaires. Chez nous, d'ailleurs, on n'a distribué des bénéfices qu'une fois en vingt-deux ans. C'est pas facile à faire admettre aux syndicalistes.* »

Des cultivateurs qui partagent le lait des troupeaux

Il se fait peu d'illusions sur la nature humaine, M. Jupille, mais il regrette qu'il n'y ait pas plus de coopératives ouvrières dans la région, qu'elles ne soient pas *plus importantes. Cela dit,* M. Jupille saurait-il si les coopératives ouvrières ont des rapports avec leurs homologues agricoles. Quelle idée ! Tout cela se passe au niveau *national. Vous êtes* étonné ? Pourquoi diable ? Si vous rencontrez M. de Torsiac, qui est l'animateur chargé du développement à la Fédération régionale *des coopératives agricoles* de Franche-Comté, il vous avouera ignorer tout de l'existence des coopératives ouvrières. Splendide isolement, n'est-ce *pas ? Mais, après tout, les coopératives* agricoles ont bien assez de leurs problèmes sans aller « *mettre le nez* » dans ceux des autres.

Sachez d'abord que c'est un peu ici que la coopération a été inventée ! Oh ! certes, dans cette « petite Vendée » il ne s'agit pas du résultat des enseignements de *Fourier et de Proudhon ! C'est* beaucoup plus simple, plus pratique : les vaches font du lait presque toute l'année, alors, quand on ne peut pas le vendre *tous les jours, on en fait* du fromage et, si le fromage est gros, il vaut mieux que les producteurs d'un village se réunissent.

Cette politique remonterait au douzième ou au treizième siècle. Elle a pris toute son importance au début du siècle dernier, sous le nom de « fruitière ». Les Suisses *disputent* d'ailleurs aux Français cette « invention ». C'est ainsi qu'un agronome genevois, Charles Lullin, a fort bien décrit le phénomène en 1811 : « *Les fruitières sont des sociétés de cultivateurs qui s'associent pour réunir tous les jours dans une laiterie commune le lait produit par leurs différents troupeaux, et faire fabriquer ce lait à la fois par un homme de l'art aux gages de la société. Chaque associé apporte soir et matin son lait à la laiterie commune.* »

Que pensez-vous que le mouvement soit devenu aujourd'hui ? M. de Torsiac vous dira d'abord que la structure coopérative actuelle est assez compliquée. Des simples syndicats de vente d'abord ; puis des coopératives qui embauchent un fromager ou bien louent leurs installations, *pour vendre ensuite le « fromage en blanc »* à un affineur ; enfin des coopératives qui collectent, transforment et commercialisent le lait. Au total 405 fruitières en *Franche-Comté. Comparez* aux 1 200 coopératives laitières qui existent dans toute la France : cela fait beaucoup pour une seule région. Autre problème : *les fruitières collectent* 67 % du lait dans la région, mais n'en commercialisent au bout du compte que 25 à 30 %. La différence repart dans le circuit industriel traditionnel. *Ces chiffres* ont de quoi surprendre. Est-ce bien le but de la coopérative que d'abandonner ainsi son produit au secteur capitaliste ? On vous dira ici ou là qu'une telle situation est inhérente à la mentalité franc-comtoise. « *On aime bien discuter, négocier, maquignonner le prix de son fromage.* »

Reste que la situation de ces multiples petites unités n'est pas toujours facile. Cette situation rappelle d'ailleurs celle des coopératives viticoles de clocher qu'on trouve dans presque chaque village du Languedoc-Roussillon.

Les craintes et les réticences dans le changement

Pour certains, il n'y a pas à en sortir : cette coopération à taille humaine est la seule valable, la seule dans laquelle l'agriculteur peut vraiment suivre la marche des affaires. D'autres s'interrogent sur l'efficacité économique de fruitières qui collectent moins de deux millions de litres de lait par an (c'est le seuil de rentabilité pour la fabrication du fromage). Il y en a *368 dans ce cas. Ce n'est pas* sans raison non plus que les écarts dans les prix du lait payé aux producteurs atteignent le montant considérable de 30 centimes. Comment s'assurer, en effet, de la qualité du produit, donc du prix du lait, quand presque tout dépend du « tour de main » du fromager ?

Vous constaterez que ce clivage des opinions se fait en fonction à la fois de l'âge et de l'altitude : les traditionalistes sont plus âgés et habitent en montagne ; les modernistes sont plus jeunes et vivent en plaine. Mais on ne vous parlera de tout cela qu'avec d'*infinies précautions.*

Quelqu'un qui ne mâche pas ses mots, en revanche, c'est le directeur d'une usine de coopérative essentiellement implantée dans le Doubs et le Jura. Ce Méridional qui vient de l'industrie vous expliquera que la région s'est laissé griser par la facilité de l'après-guerre. Jusqu'au début *des années 60, le lait était payé* presque deux fois plus cher que dans les coopératives d'Auvergne, qui exercent pourtant dans des conditions semblables.

Ainsi, les coopératives laitières connaissaient une certaine prospérité qui ne les a pas incitées à se remettre en cause et à réfléchir sur leur avenir. Un exemple : les producteurs consacrent par différents canaux 3 millions de francs à la recherche ; il en faudrait au moins 10 millions. Ajoutez à cela le tempérament *régional — le respect des notables,* la volonté farouche de conserver des structures à dimension humaine, — et vous retrouvez un secteur en diffi*culté lorsqu'il s'agit d'écouler* 36 000 tonnes de comté, qui est concurrencé par les gruyères de l'Ouest. Mais si vous tentez de reprendre les choses en main, de réorganiser le *secteur pour* éviter les crises de surproduction, de faire des projets de développement sur cinq ans, alors vous serez accusé de vouloir constituer un trust, de vouloir faire « *un machin grand comme l'Union laitière normande* ». Ce *directeur d'union en a fait* l'expérience. Du reste, les efforts de l'administration pour favoriser la constitution d'unités plus rentables se heurtent aux mêmes réticences.

Notre directeur est tout de même parvenu à « *faire descendre l'union jusqu'au lait* », pour assurer le contrôle de la qualité du *pis des vaches aux caves d'affinage.* Résultat : il a réussi à « piquer » une part importante du marché de l'emmenthal aux industriels, notamment à Préval. *Il en* a aussi *tiré la conclusion* que dans 90 % des cas les agriculteurs ont l'illusion de diriger la coopérative : « *Ils parlent beaucoup de démocratie, mais ils aiment les hommes forts.* »

Ce n'est pas le directeur de la Fruitière vinicole d'Arbois (F.V.A.) qui vous dira le contraire. Certes, il s'agit d'une coopérative modèle. Elle pratique encore le système des corvées : ses membres doivent venir en aide à leurs associés incapables d'accomplir leurs travaux. Cela dit, lorsque vous l'interrogez sur les investissements considérables que la F.V.A. a faits ces huit dernières années, c'est lui et lui seul : « *Vous avez vu le président. Comment voulez-vous qu'il entreprenne quoi que ce soit ?* » Et pour atténuer le propos : « *Ce n'est pas dans le tempérament régional.* »

Vous comprenez mieux dès lors pourquoi M. de Torsiac vous a sorti, quant vous l'avez interrogé sur les problèmes coopératifs régionaux, le dernier rapport de la Confédération française de la coopération agricole, qui a proposé diverses solutions « *pour créer les conditions d'une meilleure participation pour une véritable démocratie coopérative* ». Sans nul doute, cela est nécessaire en Franche-Comté.

Reste que le paysan comtois est très attaché à la fruitière ou à la « coopé ». Au besoin il les « protège » contre leurs propres salariés. Le 23 mars dernier, trois cents éleveurs ont occupé très pacifiquement la coopérative d'élevage et d'insémination artificielle du Doubs et du Territoire de Belfort, à Roulans. Ils entendaient défendre leurs installations contre les inséminateurs en conflit avec le conseil d'administration de la coopérative à propos des *augmentations de salaires. « Nous entendons rester maîtres chez nous »*, a titré à ce propos le journal agricole régional *la Terre de chez nous.*

Surpris ? Parce que la Franche-Comté est le berceau du mouvement coopératif ? Parce que son idéal était de rapprocher les hommes, de mettre un terme à l'exploitation des uns par les autres ? Alors, déçu par la coopération ouvrière, par les fruitières ? Vous idéaliseriez : ce n'est ni pire ni meilleur que dans le reste de la France !

ALAIN GIRAUDO.

675 000 hectares

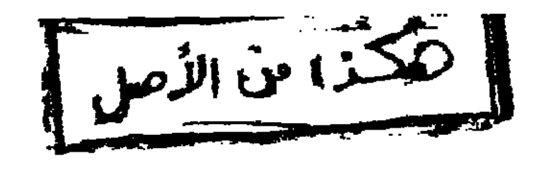
POINT

E.D.F. hors circuit

la

Pour la Randonnée... Automobile, nous proposons... La Route des Sapins... et la Route du Comté...

300 Gîtes Ruraux classés accueillent les ... dans le confort rustique des anciennes maisons ... toises.



هكذا من الأصل

La deuxième forêt de France est trop morcelée

675 000 hectares en miettes

DEUXIEME forêt en France après les Landes pour son taux de boisement, quatrième pour la production du bois, la forêt en Franche-Comté couvre 675 000 hectares, soit 41,5 % de la surface de la région. Composée pour les trois quarts de feuillus (chênes et hêtres) et pour un quart de résineux (épicéas et sapins), cette forêt compte des peuplements remarquables : « crus » de chênes de la vallée de la Saône, sapinières des premières pentes vosgiennes, épicéas du Jura, qui arrivent en tête de la production française pour la qualité.

Sur ces 675 000 hectares, 380 000 hectares, soumis au régime forestier, sont régis par l'Office national des forêts (O.N.F.). Cette propriété soumise à 90 % communale. Les 295 000 restants appartiennent à des particuliers. Ces propriétés privées sont caractérisées par leur morcellement : pour 53 % la superficie est en effet constituée par des lots de moins de 10 hectares.

La forêt franc-comtoise privée pourrait jouer un rôle important dans l'économie régionale. Elle souffre, en fait, de sous-développement pour des raisons qui tiennent à sa structure émiettée, au comportement des propriétaires et aussi, pour une grande part, à la politique des pouvoirs publics, qui ont toujours considéré la forêt comme une parente pauvre.

Cette forêt privée a gagné du terrain. En près de quatre-vingts ans — de 1893 à 1972, — elle a récupéré 150 000 hectares sur les terres abandonnées par les agriculteurs.

La forêt a aussi changé de nature. Autrefois, essentiellement peuplée de feuillus, elle produisait du bois de chauffage qui alimentait les forges, les verreries et les salines locales, aujourd'hui disparues. Cette production, peu rentable, était tout à fait inadaptée aux besoins actuels de l'économie. Aussi s'est-on orienté vers la production du bois de sciage. Progressivement, on convertit les taillis sous futaie en futaie, mais cette transformation ne peut se faire qu'à très long terme. On a également procédé à un enrésinement important. Le résineux est, en effet, beaucoup plus avantageux que le feuillu : il coûte moins cher à planter, il produit quatre fois plus à l'hectare et il est exploitable dans un temps beaucoup plus court. Enfin, il se commercialise à un prix élevé. Alors que les forêts résineuses représentent seulement le cinquième de la superficie totale, *elle fournissent 60 % du bois d'œuvre destiné au sciage.*

Cet enrésinement massif a provoqué de vives réactions parmi les écologistes. « *Vous massacrez la forêt pour y planter des sapins* », ont-ils déclaré aux forestiers. « *Nous y sommes parfois contraints* », ont répondu ces derniers. Certaines plantations de feuillus n'ont aucune valeur *d'avenir. Aujourd'hui, le mouvement* devient plus contrôlé. Partout où on le peut, on maintient le chêne de qualité et ce n'est que sur les sols plus médiocres qu'on plante des résineux. Dans le domaine public, l'O.N.F., qui, mieux qu'un particulier peut soutenir des investissements à long terme, s'est engagé dans une politique de promotion du feuillu. A ce titre, 250 hectares ont été améliorés ou plantés en 1976. Quant aux mille huit cents communes forestières, auxquelles la forêt a rapporté 114 millions de francs en 1976, elles ont réinvesti 17 % de ces sommes dans leurs bois.

La forêt privée franco-comtoise est donc pulvérisée en une multitude de petites parcelles. Les propriétaires qui possèdent moins de 4 hectares sont les plus nombreux. On les estime à 150 000. Quant aux forêts de 200 hectares, elles n'occupent que 10 % de la superficie totale. Si 60 % de petits propriétaires (moins de 10 hectares) habitent sur place, on constate que plus la forêt grandit en surface, plus le propriétaire s'éloigne. On compte beaucoup de Parisiens et aussi quelques étrangers, des Allemands en Haute-Saône et sur le Territoire de Belfort, des Suisses dans le Jura, dont les propriétés sont généralement bien gérées.

« *Le propriétaire ne vit pas de sa forêt*, fait observer un conseiller forestier. *Il la considère comme un patrimoine sur pied. Pour lui, le bois c'est la banque. Il n'y touche que quand il a besoin d'argent. Il n'a pas encore réalisé qu'il avait entre les mains une matière première qu'il pouvait exploiter.* » « *Les particuliers ne sont, du reste, pas toujours au courant de ce qu'il faudrait faire*, ajoute M. Gloriod, directeur du centre régional de la propriété forestière. *Et, quand ils ont les connaissances, ils ne peuvent les mettre en pratique, faute de moyens financiers et faute de personnel.* » Le fait que la forêt produise ses fruits à très long terme n'incite pas non plus à investir. Enfin, la structure des propriétés, l'enclavement des parcelles, l'absence de chemins rendent la mise en valeur très difficile.

Un autre problème majeur se situe au niveau de la commercialisation du bois de trituration — ce bois ordinaire sert, notamment, à faire de la pâte à papier — qui est très sévèrement concurrencé par les importations. D'où pour cette matière première un solde déficitaire de notre balance commerciale de 3 milliards 150 millions en 1976.

« *Les contrats que l'Etat a signés avec la Russie, notamment pour la construction de chaînes de montage d'automobiles, sont payables chez nous en bois*, indique M. Gloriod. *Un bois qui vient encombrer notre marché alors que le nôtre ne se vend pas. La situation est tout aussi désavantageuse dans le secteur de la pâte à papier. Les industriels se fournissent au Canada et dans les pays scandinaves à des prix de dumping.* » « *Quand ils se trouvent à court d'approvisionnement, ils se souviennent que nous existons*, fait-on valoir. *La forêt franc-comtoise n'a toujours joué jusqu'ici qu'un rôle de complément.* »

Cette absence de politique pronationale se répercute sur les prix des bois de papeterie. Si le résineux se vend bien (90 F le stère sur wagon-départ), le chêne et le hêtre se commercialisent à des prix qui couvrent à peine le coût de façonnage (42 F). Les difficultés d'écoulement risquent par ailleurs d'entraver le développement de la forêt. Le bois de trituration provient de la coupe des taillis sous futaie. Si on ne le vend pas, il restera sur pied et la forêt n'évoluera pas comme elle le devrait.

En fait, la politique menée par les pouvoirs publics est contradictoire. Si le ministère de l'industrie joue la carte de l'importation, le ministère de l'agriculture, par l'intermédiaire du Fonds forestier national, s'intéresse aux forestiers. Des subventions leur sont accordées pour planter des résineux et des feuillus. Plus récemment, vingt et un départements ont bénéficié d'une aide aux premières éclaircies. « *Les pouvoirs publics commencent à s'informer de nos possibilités de production dans le domaine du bois de trituration* », déclare Me Marcel Charnal, président du Syndicat des propriétaires forestiers du Jura.

Les efforts portent également sur la vulgarisation des techniques : une vingtaine de parcelles de référence concernant divers feuillus ont été aménagées.

Timide coopération pour l'instant, que les responsables forestiers entendent développer. Il est, en effet, souhaitable que les propriétaires se structurent en organismes de gestion, qu'ils mettent en commun leur production et qu'ils procèdent à des ventes groupées afin de devenir, face aux investisseurs éventuels et face surtout aux industriels du papier, des interlocuteurs qui comptent.

FLORENCE BRETON.

POINTS FORTS

E.D.F. hors circuit

LES usagers sont prévenus : « Si l'interruption de courant dure plus de huit jours consécutifs, les lampes à forfait ne seront pas taxées ; mais il ne sera tenu aucun compte des interruptions qui se produiront après 10 heures du soir. »

Cet arrêté municipal date de 1907. Le syndicat de Labergement-Sainte-Marie, créé dès 1898 pour exploiter une petite chute d'eau, à 12 kilomètres de la source du Doubs, a construit une usine qui commença à fonctionner le 21 novembre 1906. Soixante-dix ans plus tard, elle continue à fournir du courant à dix communes de la rive droite du lac de Saint-Point.

A la fin du dix-neuvième siècle, il fallait beaucoup d'audace et de clairvoyance à ces maires, cultivateurs ou forestiers, pour se lancer dans une expérience d'autogestion municipale de cette sorte. Résultat : avec quinze à vingt ans d'avance sur les autres communes de la région, leurs administrés purent utiliser le courant électrique pour l'éclairage et la force motrice.

Le prix de l'énergie, par lampe forfaitaire, à la bougie-année, était perçu d'après un rôle établi par le conseil municipal et affiché en mairie aux yeux de tous. Il faut attendre 1924 pour que soient posés des compteurs dans les transformateurs communaux. Les compteurs individuels suivront. C'est la fin de la période artisanale.

« L'usine ensuite s'adapte aux besoins », *dit M. Pierre Guillin, directeur du syndicat intercommunal. En 1951, elle s'équipe d'un groupe hydro-électrique de 260 kVA et, en 1968, d'un groupe de 400 kVA, destinés à remplacer les alternateurs de la première génération.*

Mais, entre-temps, le syndicat a perdu sa complète autonomie. En 1957, l'usine de Labergement-Sainte-Marie, d'une puissance installée d'environ 600 kVA, est reliée au réseau E.D.F. La région en effet s'est transformée. Il n'est plus besoin de convaincre ni la population ni les collectivités locales des bienfaits de l'électricité. Résidences secondaires, éclairages publics, remontées mécaniques : la petite usine ne répond plus à la demande en période de pointe.

« Avec la participation financière du syndicat, E.D.F. a construit un poste de livraison haute tension. Le syndicat achète quand il en a besoin », *dit M. Guillin.*

Il compte trois mille deux cents abonnés dont sept cents résidents secondaires. En 1975, il a distribué 4 500 000 kWh. L'usine en a fourni 2 400 000, E.D.F. a comblé la différence. « C'était une année de mauvaise hydraulicité », *remarque le directeur, omniprésent. Avec seulement cinq employés il assure la production et la distribution dans dix communes (60 kilomètres de lignes moyenne tension, 76 kilomètres de lignes basse tension).* « On fait tout, de la réparation de la grille du barrage au dépannage du fer à repasser de la ménagère. »

« C'est pourquoi nous vendons le kilowatt environ 20 % moins cher qu'E.D.F. », *reprend M. Pierre Pinel, président du syndicat.*

Avec un président bénévole et un personnel peu nombreux, le syndicat réduit ses frais généraux et fait des bénéfices qu'il investit aussitôt. En 1975, son chiffre d'affaires atteignait 1 600 000 francs. Le fonctionnement de l'usine ne coûte rien à la collectivité. Seuls les travaux réalisés sous la surveillance du génie rural sont subventionnés. Le réseau de distribution n'a pas cessé d'être renforcé et étendu. Reste à augmenter la capacité de production.

PIERRE-JEAN DESCHÊNES.

DU 20 AU 30 AVRIL CHEZ CITROËN

10 JOURS JAMAIS VUS

EUROCASION

Désormais tous les concessionnaires Citroën sans exception vont arborer l'enseigne Eurocasion. Ainsi cette grande marque de l'occasion bénéficiera à 100 % du dynamisme et de l'expérience du réseau Citroën.

Quels que soient vos besoins, quels que soient vos moyens vous trouverez chez Citroën la solution idéale à votre problème automobile.

Pour fêter cela, Citroën vous invite pendant 10 jours à bénéficier d'avantages exclusifs et d'offres exceptionnelles.

JAMAIS VUS DANS LE NEUF

Une Citroën 3 cv dans le vent : la Caban



La Caban est une voiture dans le vent. Elle est bleu marine avec des filets blancs. Elle se décapote complètement. Elle passe partout. La Caban est une 3 CV originale. Tirée à 1500 exemplaires numérotés cette 3 CV nouvelle vague vous permettra de vous distinguer dans le flot de la circulation.

Toutes les Citroën à la une

Pendant 10 jours les voitures de la gamme vous attendront. Toutes les nouveautés 77 seront exposées sous vos yeux. Vous pourrez essayer, tester, comparer les voitures les plus diverses.



Monsieur Crédit pour vous servir

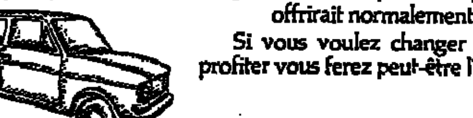
Il sera là sur place pour vous conseiller et trouver très vite la meilleure formule par rapport à vos besoins et à vos moyens.

Grâce à lui vous obtiendrez un crédit parfaitement adapté à votre cas dans un temps record.

Ecoplan : pas de dépôt de garantie

Jusqu'au 31 mai, si vous préférez la location longue durée avec Ecoplan, aucun dépôt de garantie ne vous sera demandé. Vous pourrez partir au volant de n'importe quel modèle de la gamme tourisme en ne versant *que la première mensualité (par exemple 369 F* pour une 2 CV Special ou 632 F pour une GSpecial) et vous verserez ensuite 47 loyers égaux. Chez Citroën *pas de dépôt de garantie*, pas de loyers qui augmentent avec le temps!

Reprise exceptionnelle de votre ancienne voiture



Dans le cadre de ces 10 jours exceptionnels, on vous offrira pour votre ancienne voiture un prix de reprise supérieur à celui *qu'on vous* offrirait normalement.

Si vous voulez changer de voiture c'est le *moment d'en* profiter vous ferez peut-être l'affaire de votre vie.

JAMAIS VUS DANS L'OCCASION

6 MOIS DE CREDIT GRATUIT

Pendant les "10 jours *jamais vus*" *vous pourrez* bénéficier d'un crédit gratuit sur *les 6 premières mensualités.*

Cet avantage est obtenu sur toutes les voitures d'occasion, achetées du 20 au 30 avril, quels qu'en soient la marque et le prix.

Des voitures de toutes les marques à tous les prix

Chez Eurocasion vous n'aurez que l'embarras du choix. Les 400 centres Eurocasion répartis dans toute la France vous proposent en permanence des voitures de toutes les marques françaises ou étrangères, de toutes les cylindrées, de tous les types et à tous les prix.

Les garanties "sur mesure" Eurocasion

Chez Eurocasion les garanties s'appliquent à toutes les marques, à tous les modèles. Chez Eurocasion chaque véhicule est soigneusement examiné pour que vous puissiez rouler en toute sécurité. Trois types de garantie peuvent vous être offerts : • Garantie spéciale Eurocasion 6 étoiles, 6 mois pièces et main-d'œuvre dans toute la France sans aucune limitation de kilométrage • Garantie 3 mois pièces et main-d'œuvre nationale *dans tout le réseau Eurocasion • Garantie 3 mois pièces auprès du centre Eurocasion* vendeur.

Reprise immédiate de votre ancienne voiture



Non seulement nous vous reprendrons votre voiture à un prix *encore meilleur, immédiatement, mais encore,* nous ferons tout pour pour que vous partiez vite au volant de votre nouvelle voiture.

Si vous voulez changer, c'est le moment de profiter d'une reprise exceptionnelle Eurocasion.

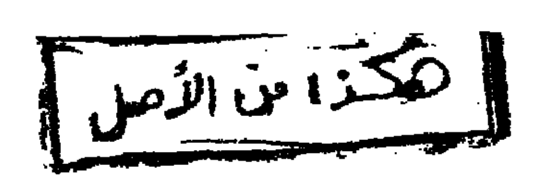
Le contrat "satisfait ou remboursé"



Pour la première fois dans l'histoire de l'occasion un contrat vous permet de juger si la voiture que vous venez d'acheter vous convient réellement. Avec le contrat *"satisfait ou remboursé"* vous disposez de 8 jours pour réfléchir, 8 jours pour décider en toute liberté quelles que *soient vos raisons si vous* la gardez ou non. *Tous les véhicules* Eurocasion signalés par la bandeau "contrat satisfait ou remboursé" vous offrent cet avantage. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait vous serez totalement *remboursé.*

EUROCASION : MAINTENANT CHEZ TOUS LES CONCESSIONNAIRES CITROËN

CITROËN préfère TOTAL



هكذا من الأصل

CARNET

Naissances

— Mme Korzuch,
Mme Krief,
Mme Taillet,
Me Charles Taillet, avocat à la cour, et Mme,
M. et Mme André Girsowicz,
Marc et Solange Girsowicz,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur arrière-petite-fille, petite-fille et fille,

Aurore.

Paris, le 11 mars.

— M. et Mme Michel Blangy et Caroline,
sont heureux d'annoncer la naissance de

François,

le 14 avril 1977.
51, avenue du Général-Leclerc,
78220 Viroflay.

— Evelyne et Bernard-Marie Boyer sont heureux d'annoncer la naissance de

Frédéric.

29 mars 1977.
35, rue Broca, 75005 Paris.

— Renée et Jean-Fabien Zazzo sont heureux de faire part de la naissance de

Mathieu,

à Clamart, le 15 avril 1977.
9, rue Emile-Dubois, 75014 Paris.

— M. et Mme J.-F. Lagneau, ainsi que Xavier,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Benoit,

Le 19 avril 1977.
67, boulevard des Invalides,
75007 Paris.

Mariages

— Yvette Le Corre,
Nicolas Scheer,
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité, le samedi 26 mars 1977, en l'église d'Enencourt-le-Sec (Oise).
39, rue Chaptal,
92300 Levallois-Perret.
40, rue Erlanger, 75016 Paris.

Décès

— Le docteur et Mme Claude Mawas, Olivier, Pierre et Judith,
Elena Delgado-Chalbaud,
Le docteur et Mme Edouard Mawas, leurs enfants,
Et toute la famille,
ont le regret d'annoncer le décès de

Mme Berthe BARBALAT,

leur mère, grand-mère, parente et alliée, survenu le 16 avril 1977.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Chatou, le 20 avril 1977.
1, route des Cultures,
78110 Le Vésinet.
126, traverse de la Seigneurerie,
13009 Marseille.

— On nous prie d'annoncer la mort, survenue le mardi 19 avril, à Paris, de

Jean LAXAGUE S.J.

frère jésuite de la Province de Californie, hôtelier de la résidence, 42, rue de Grenelle, Paris (7e).
Les obsèques seront célébrées le vendredi 22 avril, à 8 h. 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris (6e). Inhumation au cimetière Montmartre.
De la part
Des Pères et Frères de la Compagnie de Jésus,
Et des familles Laxague, Etcheverry-Ainchart, Errecn.

— On nous prie d'annoncer le décès, le 18 avril à Paris, de

Mme André LEPIGEON,
née Suzy François,

munie des sacrements de l'Eglise.
De la part de :
M. et Mme Alain Akar,
M. et Mme Jean-Louis Lepigeon,
Mrs R. Lewis-Lepigeon,
Catherine, Philippe, Marie-Laure, Francis, Frédéric, Sophie, Guillaume, Lionel.
Et de toute la famille
La Farmière-Reuil-en-Brie, 77260.
7, rue de Bourgogne, 75007 Paris.

— Nous apprenons la mort de

M. Abel MOREAU,

survenue le 18 avril.

[Né le 8 janvier 1893 à Seignelay (Yonne), Abel Moreau fut d'abord un professeur avant de devenir un homme de lettres. Ainsi, enseigna-t-il à Auxerre puis à Vanves et à Paris. Il devait, dès ce temps-là, publier ses premières œuvres qui se succédèrent régulièrement au long de sa vie et dans tous les genres : poésie avec les recueils « Primavera », « le Calvaire du soldat », « la Vierge d'Auxerre » ; romans comme « le Fou », « Pharamond », « la Lumière des hommes », « la Fille du palais bleu » ; essais tels ceux consacrés à « René Bazin », « Francis Jammes », « Charles Péguy » et encore relations de voyage et œuvres de théâtre radiophonique.
Abel Moreau avait été président de l'Association des écrivains combattants et, pour l'année 1956-1957, vice-président de la Société des gens de lettres de France.]

— M. et Mme Philippe Parant,
Hugues, André et Cyrille Parant,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme André PARANT,

veuve du lieutenant-colonel PARANT, compagnon de la Libération.
L'inhumation a eu lieu, dans l'intimité, le 21 avril, au cimetière d'Arc-en-Senans.
Cet avis tient lieu de faire-part.
39, rue Ch.-Magnin,
39110 Salins-les-Bains.
Préfecture de région,
45042 Orléans Cedex.

— Mme Jean Philbert, son épouse,
Anne et Laurent Monod, ses enfants,
Nathalie, Emmanuel et Isabelle Monod, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PHILBERT,
professeur honoraire,

officier de l'instruction publique, président d'honneur de l'Œuvre Louis-Conlombant (anciennement Œuvre parisienne des enfants à la montagne),
survenu à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 19 mars 1977, en son domicile, 35, rue Pierre-Nicole, Paris (5e).
L'inhumation a eu lieu à Saulces-Monclin (Ardennes), dans la plus stricte intimité.
35, rue Pierre-Nicole, 75005 Paris.
97, rue de la Santé, 75013 Paris.

— Chambéry.
Automobile-Club de Savoie,
Le président,
Les membres du conseil d'administration et le personnel,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur vice-président,

M. Jacques POTEL.

Ils vous prient d'assister à la messe de funérailles qui aura lieu en la basilique métropolitaine, vendredi 22 avril, à 9 heures.

— Le général et Mme Marcel Rousseau,
Le sous-préfet et Mme Jean-Marc Rousseau,
Mme Léon Morelle,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses quarante-quatre arrière-petits-enfants,
Mme Hector Serraz, sa sœur,
Les familles Caruel, Serraz, Ostermeyer, Givelet, Regnaud, Binet, Bagneris, Tarbe de Vaux-Clair,
ont la douleur de faire part du décès de la

générale Paul ROUSSEAU,
née Léonie Caruel,

survenu le 19 avril 1977 en son domicile de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), dans sa quatre-vingt-seizième année.
Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 22 avril 1977, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine, suivies de l'inhumation au cimetière communal dans le caveau de famille.
On se réunira à l'église, à 14 heures précises, 6 bis, boulevard Carnot.
136, avenue Wagram, 75017 Paris.
Préfecture de Créteil 94011.
13, rue Elie-le-Gallais,
92340 Bourg-la-Reine.

— M. et Mme Alexis Stoupnitzky,
Gregory et Laurent Stoupnitzky,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Olga STOUPNITZKY,
née Catoire,

survenu le 20 avril à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 22 avril, à 14 h. 30, en l'église orthodoxe, 5, rue Petel, Paris (15e) et l'inhumation au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme TRISTAN DE HARME
font part du décès accidentel de leur fille,

Laure,

âgée de vingt-deux mois.
Ses obsèques seront célébrées le vendredi 22 avril, à 10 h. 30, en l'église de Verneusses, par Montreuil-L'Argillé (Eure).

— Mme Georges Vimeux et sa famille,
font part du décès de

M. Georges VIMEUX,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palme,
officier des palmes académiques,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur honoraire
de mathématiques spéciales,

survenu le 31 mars 1977 dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu à Nice-Cimiez dans la stricte intimité familiale.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Avis de messe

— La messe traditionnelle à la mémoire de Napoléon Ier et des soldats morts pour la France, sera célébrée en la chapelle du Dôme des Invalides, le jeudi 5 mai, annoncent les organisateurs.
Le prince et la princesse Napoléon assisteront à la cérémonie, qui se déroulera à 18 heures.

— Une messe sera célébrée le mardi 26 avril, à 18 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides à Paris, à l'intention du

contre-amiral Jean SIROUY,

décédé le 5 avril, à Nice.

Anniversaires

— Pour le septième anniversaire de la disparition brutale, le 22 avril 1970, de

Georgette BISMUTH,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Communications diverses

— M. André Merquiol, inspecteur général de l'administration, maire de La Brigue (Alpes-Maritimes), a été élevé à la dignité de commandeur au Mérite par le grand maître de l'Ordre souverain de Malte.

Erratum

— Dans l'avis de décès de M. Jean-Michel Roubi (paru dans notre carnet daté 20 avril 1977), il fallait lire :

Mme Jean-Michel ROUBI,
Mme André Roubi;
M. Jean-Michel ROUBI
et non Boubi.

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 1 - Timbres, bibel., dess., tabl. Extrême-Orient.
S. 2 - Tableaux modernes.
S. 6 - Ling., dentelles, tissus anc.
S. 8 - Bibliot. préc., réunion d'aut. contemporaine.
S. 11 - Meubles, obj. d'art 1900-1925.



SPORTS

FOOTBALL

Liverpool et Moenchengladbach en finale de la Coupe d'Europe

Comme en 1975, au Parc des Princes, la finale de la Coupe européenne des clubs champions opposera, le 25 mai à Rome, un club allemand, le Borussia Moenchengladbach, à une équipe anglaise, le Football Club de Liverpool. Déjà vainqueurs au match « aller », les Anglais ont aisément obtenu leur qualification à domicile en s'imposant (3 à 0) devant le Football Club de Zurich. Battus à Kiev (1 à 0), les Allemands ont éprouvé beaucoup plus de difficulté puisqu'ils ont dû attendre la 82e minute du match « retour » pour obtenir un deuxième but assurant leur qualification.

L'espionnage de l'adversaire, devenu traditionnel avant une rencontre importante de coupe d'Europe, la parfaite connaissance de ses forces et de ses faiblesses collectives et individuelles, laissent de moins en moins de place aux surprises. Muni de ces données, l'entraîneur ne se contente plus d'être un éducateur ou un préparateur mais devient un véritable stratège chargé d'élaborer les tactiques les plus sophistiquées pour tenir l'adversaire en échec.

Ainsi, avant de retrouver le Borussia Moenchengladbach à Düsseldorf pour le match retour, M. Valery Lobanovski, entraîneur du Dynamo Kiev, voulait préserver *le but d'avance obtenu* par ses joueurs deux semaines plus tôt. Il connaissait l'inefficacité actuelle des trois attaquants de pointe allemands en l'absence de l'ailier gauche *Josef Heynckes*. Il savait donc que les plus grands dangers pouvaient venir des tirs ou des percées des joueurs du milieu du terrain comme Herbert Wimmer et Ulrich Stielike, soutenus par le « libero » Rainer Bonhof, à la frappe de balle redoutable.

Pour Valery Lobanovski, le problème était de tenir ces derniers à distance en les privant des possibilités de progresser par des passes *en profondeur* — en imposant un marquage individuel impitoyable aux trois attaquants allemands — et de les gêner dans leur zone d'évolution par un *regroupement massif des demis et* des attaquants soviétiques, Oleg Blokhine excepté. Heureusement pour l'intérêt du spectacle, et l'incertitude du sport, les meilleurs *plans* ne peuvent *tenir* compte de l'imprévu et notamment des défaillances d'un joueur.

Avec sa tenue sombre, ses jambes sans fin et l'envergure exceptionnelle de ses bras (1,91 m), Ivgeni Rudakov ressemble à son modèle, Lev Yachine, le presque légendaire gardien de but du Dynamo Moscou, auquel il avait succédé en équipe nationale. Toutefois, à trente-quatre ans, il n'a jamais pu se départir d'une nervosité extrême, qui le handicape souvent dans les grandes occasions, comme à Saint-Etienne la *saison* dernière.

A ses rictus, et surtout à ses premiers contrôles de balle mal assurés, on vit bien que les nerfs de ce géant n'avaient pas résisté à la tension précédant cette rencontre susceptible de faire du *Dynamo Kiev la première équipe* soviétique finaliste de la Coupe européenne des clubs champions. Dès la vingt et unième minute, il faisait sa première bévue. En *se précipitant sur un tir lointain* de Rainer Bonhof, il butait contre son arrière gauche, Matvenko, et relâchait le ballon. Sur la reprise d'Allen Simonsen, Konkov *déviait le tir de la main. Bonhof* transformait le penalty.

Comme Yvan Curkovic, le gardien stéphanois, à Liverpool, il ne devait jamais se remettre de *cette erreur*. Les Aallemands se montraient pourtant prudents en deuxième mi-temps évitant de se livrer sans réserves en attaque par peur des contres soviétiques. *C'est donc sur* une de leurs rares actions dangereuses que Rudakov allait faire une deuxième erreur d'appréciation fatale. Sur un coup franc tiré par Bonhof, il *tentait une sortie hasardeuse* devant Hans Jurgen Wittkamp, dont le tir était repoussé en catastrophe par Matvenko. Hélas ! pour Rudakov, le ballon *était aussitôt recentré* et Wittkamp devançait à nouveau les Soviétiques pour inscrire de la tête le second but. Moenchengladbach aura ainsi l'occasion de prendre, le 28 mai à Rome, une revanche sur *Liverpool*, qui l'avait déjà battu en finale de la Coupe de l'U.E.F.A.

GÉRARD ALBOUY.

RESULTATS DES DEMI-FINALES

Coupe des champions

Entre parenthèses, les résultats des matches aller.

**Moenchenglabach b. Kiev : 2-0 (0-1)*
**Liverpool bat Zurich : 3-0 (1-3).*
La finale opposera Moenchenglabach à Liverpool, le 25 mai à Rome.

Coupe de l'U.E.F.A.

**Hambourg b. Atl. Madrid : 3-0 (1-3)*
**Anderlecht bat Naples : 2-0 (0-1).*
La finale opposera Hambourg à Anderlecht, le 11 mai à Amsterdam.

Coupe des coupes

**Bilbao et Molenbeek : 0-0 (1-1)*
*Juv. Turin b. *Athènes : 1-0 (1-4).*
La finale Bilbao-Juventus Turin sera jouée par rencontres aller et retour, le 4 et 18 mai.

AUTOMOBILISME

La compétition et les économies d'énergie

La fédération française obtient gain de cause

La Fédération française du sport automobile (F.F.S.A.) a obtenu pour l'essentiel gain de cause dans le différend qui l'opposait à l'Agence pour les économies d'énergie. Le calendrier des épreuves pour 1977, objet d'une *menace de la part de l'Agence*, a été rétabli, avec effet immédiat, dans sa quasi-totalité (800 épreuves *sur* les 867 demandées) et la F.F.S.A. ne subira plus aucune contrainte à partir de 1978. C'est le résultat de l'entrevue qui a eu lieu mercredi 20 avril entre MM. Jacques Perrilliat, directeur des sports au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, Jean Syrota, directeur de l'Agence pour les économies d'énergie et Jean-Marie Balestre, président de la F.F.S.A.

Pour faciliter le rapprochement des points de vue, la F.F.S.A. a accepté de recommander à chacune de ses quinze ligues d'organiser une épreuve, dans le courant de l'année, dont le classement prendra en considération des critères d'économie d'énergie. Ce type de course dont la formule est encore à définir, sera reconduit par la suite et l'Agence pour les économies d'énergie fait du respect des engagements pris par la F.F.S.A., la seule condition pour la levée de toute *restriction* pour 1978. Une « surveillance » sera donc observée en 1977.

L'Agence peut ainsi considérer avoir atteint, elle aussi, le but qu'elle *s'était fixé*, du moins dans un premier temps. Car il semble bien que les courses à l'économie qui vont à *l'encontre* de la nature même du sport automobile, dont l'intérêt repose *sur* la performance et le spectacle, n'auront que l'audience que l'Agence voudra bien leur donner. Or, M. Syrota n'entend pas seulement qu'un certain nombre de courses à l'économie soient effectivement organisées mais encore qu'elles bénéficient, en partie par l'action de la F.F.S.A., d'une promotion satisfaisante. Sur ce point, l'Agence pour les économies d'énergie va peut-être au devant de quelques désillusions sans que la bonne volonté de la F.F.S.A. soit d'ailleurs en cause. Toutes les compétitions « à l'économie » dans *le passé*, sont *tombées* dans *l'indifférence*, et même la conjoncture ne peut leur inventer un attrait subit.

Telle n'est pas cependant l'opinion de M. Syrota. Le directeur de l'Agence croit que la compétition, tout en conservant son caractère spectaculaire, peut participer à l'effort national pour les économies d'énergie et donner lieu à des échos favorables. Ce serait sans doute possible si une telle entreprise, par le biais du sport, pouvait avoir de réelles répercussions concrètes. Mais il semble bien qu'en matière d'automobile *les économies d'énergie qui* doivent concerner le plus grand nombre pour être significatives, passent surtout, chez les constructeurs, par les bureaux d'études qui n'ont pas grand-chose à voir avec la compétition.

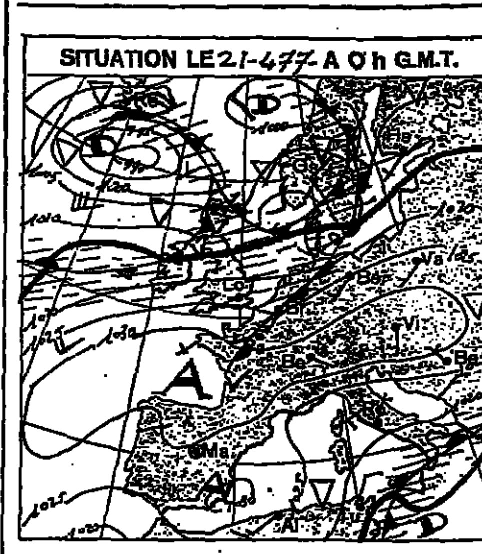
FRANÇOIS JANIN.

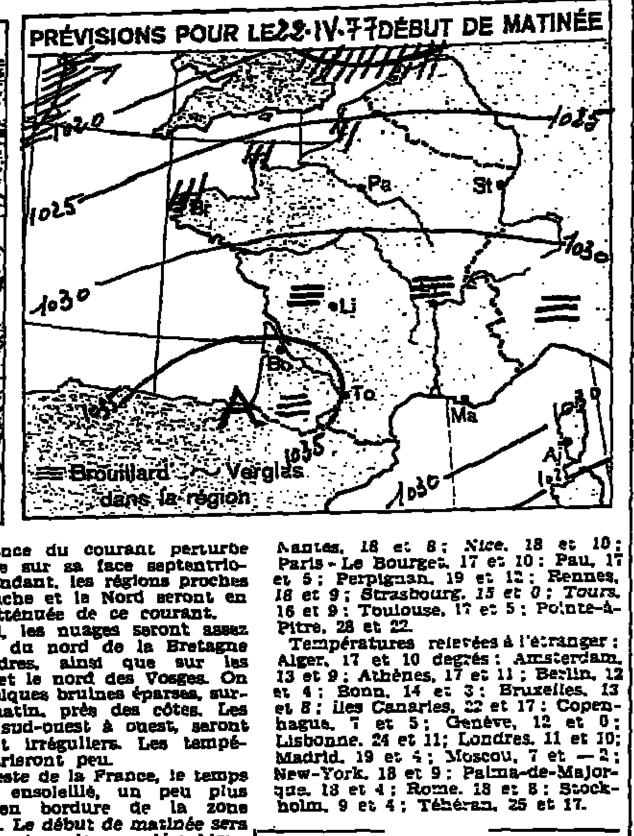
BASKET-BALL. — *Engagée dans le tournoi international de Sofia, avec l'U.R.S.S., Cuba, la Hongrie, la Bulgarie, la Roumanie et la Pologne, la France a été battue par Cuba 85 à 84. Septièmes aux Jeux olympiques de Montréal, les Cubains n'ont obtenu la victoire que dans les dernières secondes.*

VOLLEY-BALL. — *Au terme de la première journée de la Coupe de printemps qui se dispute en Grèce, la France a battu le Danemark 3 à 1, les Pays-Bas la Suisse par 3 à 0, l'Allemagne fédérale l'Angleterre par 3 à 2, la Turquie l'Autriche par 3 à 2, et l'Espagne Israël par 3 à 0.*

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 21 avril à 0 heure et le vendredi 22 avril à 24 heures :

La zone de hautes pressions qui s'étend de l'ouest du Portugal au nord des Balkans persistera en se décalant lentement vers le sud. Elle protégera encore une grande partie de la France du courant perturbé qui circule sur sa face septentrionale. Cependant, les régions proches de la Manche et le Nord seront en bordure atténuée de ce courant.

Vendredi, les nuages seront assez abondants du nord de la Bretagne aux Flandres, ainsi que sur les Ardennes et le nord des Vosges. On notera quelques bruines éparses, surtout le matin, près des côtes. Les vents, de sud-ouest à ouest, seront modérés et irréguliers. Les températures varieront peu.

Sur le reste de la France, le temps sera bien ensoleillé, un peu plus nuageux en bordure de la zone *précédente. Le début de matinée* sera assez frais, et quelques gelées blanches sont probables sur le Massif *Central et le Centre-Est. Le matin*, quelques brouillards seront observés du Bassin aquitain au nord des Alpes, mais *ils disparaîtront dans* le courant de la matinée. Les températures maximales seront stationnaires ou en légère hausse.

Jeudi 21 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 028,3 millibars, soit 771,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 avril ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 18 et 4 degrés ; Biarritz, 15 et 6 ; Bordeaux, 17 et 6 ; Brest, 14 et 9 ; Caen, 16 et 9 ; Cherbourg, 12 et 9 ; Clermont-Ferrand, 14 et 1 ; Dijon, 16 et 5 ; Grenoble, 14 et 0 ; Lille, 14 et 7 ; Lyon, 15 et 1 ; Marseille, 20 et 7 ; Nancy, 14 et 1 ; Nantes, 18 et 8 ; *Nice*, 18 et 10 ; Paris - Le Bourget, 17 et 10 ; Pau, 17 et 5 ; Perpignan, 19 et 12 ; Rennes, 18 et 9 ; Strasbourg, 15 et 0 ; Tours, 16 et 9 ; Toulouse, 17 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 10 degrés ; Amsterdam, 13 et 9 ; Athènes, 17 et 11 ; Berlin, 12 et 4 ; Bonn, 14 et 3 ; Bruxelles, 13 et 8 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 7 et 5 ; Genève, 12 et 0 ; Lisbonne, 24 et 11 ; Londres, 11 et 10 ; Madrid, 19 et 4 ; Moscou, 7 et −2 ; New-York, 18 et 9 ; Palma-de-Majorque, 18 et 4 ; Rome, 18 et 8 ; Stockholm, 9 et 4 ; Téhéran, 25 et 17.

Visites, conférences

VENDREDI 22 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des *Gobelins* : « *La manufacture des* Gobelins ».

15 h., place Saint-Sulpice, *Mme Garnier-Ahlberg* : « L'église Saint-Sulpice et son quartier ».

15 h., 2, rue du Faubourg-Poissonnière, Mme Gatouillat : « Le faubourg Poissonnière et ses hôtels anciens ».

15 h., métro Jasmin, Mme Guillier : « Le Corbusier à la villa la Roche ».

15 h., 1 bis, place des Vosges, Mme Hulot : « Restaurations dans le Marais ».

15 h., musée du Louvre, porte Egyptienne : « Le mobilier royal français sous Louis XV et Louis XVI » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, chez Mme Wisdorf, 18, rue *Greuze* : « *Notre-Dame de Chartres* et Péguy » (Art et Histoire).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais » (A travers Paris).

14 h. 30, place Paul-Painlevé : « Musée de Cluny et thermes de Lutèce » (Mme Ferrand).

CONFERENCES. — 20 h., Eglise américaine, 65, quai d'Orsay, Dada Vacaspati Brc. : « La méditation et la révolution spirituelle » (Ananda Marga) *(entrée libre)*.

19 h. 30, 26, rue Bergère, Ma Suryananda Lakshmi : « Le yoga divin » (L'homme et la connaissance).

18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « La route » (projections) (F.M.V.J. Voyages).

18 h. 30, amphithéâtre, 16, rue de la Sorbonne, M. Alain Robbe-Grillet : « Cinéma et nouveau roman ».

19 h., hôtel Méridien, M. Alain Peyrefitte : « Le mal français, causes et remèdes » (Ecole supérieure libre des sciences commerciales appliquées).

20 h. 30, foyer Léo-Lagrange, *115 bis, rue de Ménilmontant*, Me Jean-Jacques de Felice : « La défense des objecteurs, insoumis et déserteurs ».

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La réincarnation » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

19 h., Centre culturel américain, 3, rue du Dragon, M. Alfred Bertram Guthrie : « The Westward Movement in America » (en anglais).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au *moins* avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 21 avril 1977

UN DECRET

● Portant publication de l'échange de lettres du 31 mai 1976 entre la France et Monaco au sujet des privilèges et immunités de l'Organisation hydrographique internationale.

Bulletin d'enneigement

Dernier bulletin d'enneigement communiqué par le Comité des stations françaises de sports d'hiver.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le second indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 120-600 ; Bourg-*Saint-Maurice - les Arcs : 70-200* ; Chamonix : 10-600 ; Flaine : 75-290 ; Megève : 80-180 ; Méribel : 65-360 ; Samoëns : *145-295*

ALPES DU SUD

Auron : 40-220 ; Isola 2000 : 150-180 ; Orcières-Merlette : 50-300 ; Vars : 20-110.

PYRENEES

Cauterets-Lys : 40-160.

MASSIF CENTRAL

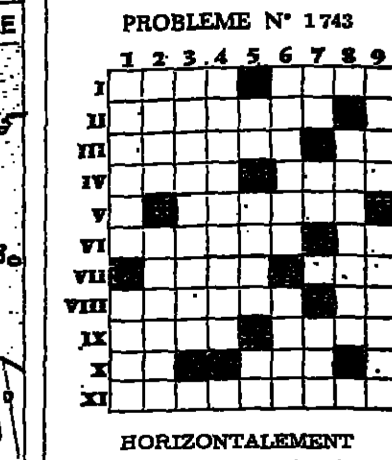
Le Mont-Dore : 10-120.

★ *Horloge des neiges* : *874-03-59.* (à partir du 22 avril : 285-72-30).

En raison des conditions exceptionnelles d'enneigement, la station de Logan-les Grands-Montets, à Chamonix-Argentière restera ouverte jusqu'au 22 mai 1977, le téléphérique du Brévent jusqu'à fin avril, le téléphérique de la Flegère jusqu'au 1er mai et la vallée Blanche pourra se faire tout le mois de mai.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1743



HORIZONTALEMENT

I. Suivit sans doute la flèche ! ; Elément d'un jeu. — II. Complexes, au sein de toute administration. — III. Changent de *couleur au cours d'une immersion* prolongée ; Symbole. — IV. Titre religieux ; Très approchable. — V. Sont joufflus et potelés. — VI. Canaux ; Abréviation. — VII. *Commis* par *Chateaubriand* ; *Militaire* connu. — VIII. Temps de saison ; Cité. — IX. Permettent de boucher ; Facilitait la boulange. — X. Pieuse salutation (épelé) : Objet de nos constantes aspirations. — XI. Ne sent pas la rose !

VERTICALEMENT

1. Colonne mobile ; On le repasse quand il a plu. — 2. Tardait parfois à se lever ; Découvre. — 3. Se manifesteraient avec éclat. — 4. *Assurent de salutaires nettoyages.* — 5. Divinité ; Frontière que l'on peut franchir sans formalités ; D'un auxiliaire. — 6. Pris par le vainqueur ; Vigilante attention. — 7. Bat souvent la figure ; Titre abrégé ; Poursuivi par nos ancêtres. — 8. Ne quitte pas ses fils des yeux. — 9. Le poète la trouve très verte ; Lieu de perdition.

Solution du problème n° 1742

Horizontalement

I. Verger ; Ma. — II. Epouse ; Im. — III. N.E. ; Etabli. — IV. Terre ; Let. — V. Erre. — VI. Couteau. — VII. Ost ; Lise. — VIII. Ue ; Râ. — IX. Drôlesses. — X. Rares ; Obi. — XI. E.S.E. ; Tâtée.

Verticalement

1. *Vent* ; Coudre. — 2. Epée ; Oseras. — 3. Ro ; Ut ; Ore. — 4. Guéret ; Ile. — 5. Esterel ; Est. — 6. Réa ; Raies. — 7. Bleus ; Sot. — 8. Mile ; Erèbe. — 9. Amitié ; Asie.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
1	561	tous groupes	500
	0 491	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	1 981	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	9 011	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	9 381	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	64 531	tous groupes	5 000
2	072	tous groupes	200
	64 532	tous groupes	5 000
3	64 533	tous groupes	5 000
4	4	tous groupes	50
	24	tous groupes	150
	354	tous groupes	250
	2 894	groupe 2	5 050
		autres groupes	550
	6 654	groupe 4	5 050
		autres groupes	550
	64 534	tous groupes	5 050
	45 444	groupe 2	100 050
		autres groupes	10 050
5	45	tous groupes	100
	5 575	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	64 535	tous groupes	5 000
6	956	tous groupes	200
	5 976	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	64 536	tous groupes	5 000
	69 936	groupe 3	100 000
		autres groupes	10 000
	98 556	groupe 4	100 000
		autres groupes	10 000
7	937	tous groupes	200
	0 677	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	2 297	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	2 967	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	4 627	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	5 457	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	6 177	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	8 357	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
7	8 377	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	9 277	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	9 357	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	3 407	groupe 5	10 000
		autres groupes	1 000
	64 537	groupe 5	1 500 000
		autres groupes	15 000
8	88	tous groupes	100
	0 038	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	64 538	tous groupes	5 000
	6 808	groupe 5	10 000
		autres groupes	1 000
	41 248	groupe 2	100 000
		autres groupes	10 000
9	9	tous groupes	50
	39	tous groupes	150
	99	tous groupes	150
	279	tous groupes	250
	64 539	tous groupes	5 150
	96 109	groupe 1	100 050
		autres groupes	10 050
0	220	tous groupes	200
	320	tous groupes	200
	450	tous groupes	500
	4 800	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	6 180	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	7 080	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	7 390	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	8 850	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	9 750	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	64 530	tous groupes	5 000

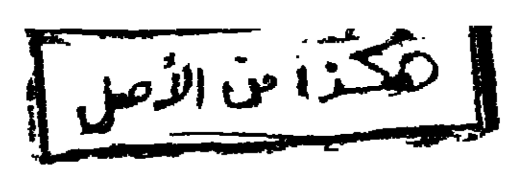
TRANCHE DES ANIMAUX
TIRAGE DU 20 AVRIL 1977
77 — PROCHAIN TIRAGE LE 27 AVRIL 1977 A TRAPPES (Yvelines) — 19è

LOTO — TIRAGE No 16

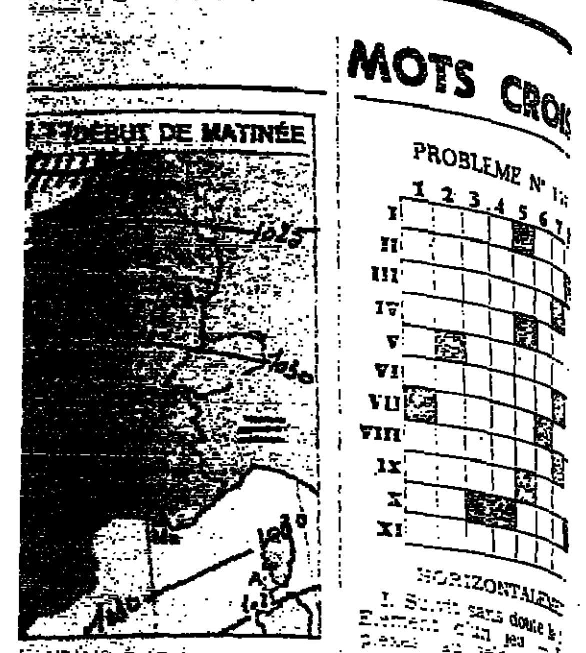
7 9 17 29 30 35

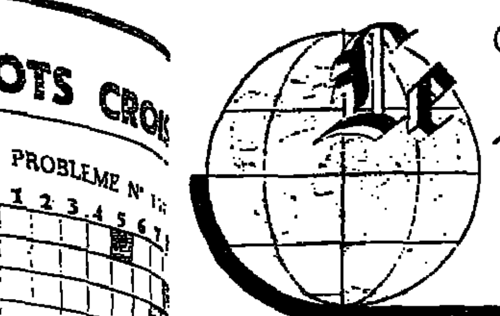
NUMERO COMPLEMENTAIRE 41

PROCHAIN TIRAGE LE 27 AVRIL 1977 — VALIDATION JUSQU'AU 26 AVRIL 1977 APRES-MIDI



هكذا من الأصل





Le Monde DES LIVRES

La Chine de Pierre-Jean Remy

● *Un « essai de représentation » de la Chine, fille de la mémoire et de la poésie.*

PIERRE-JEAN REMY s'est fait connaître avec *le Sac du Palais d'été* gros roman bourré de personnages cosmopolites et édifié autour de trois visions différentes de la Chine : celle qu'en avait prise Victor Ségalen dans les premières années du siècle, celle des participants à la *Croisière jaune* entre les deux guerres, celle de l'auteur lui-même, qui avait résidé à Pékin comme jeune diplomate de 1964 à 1966. Malgré cette triple évocation, la Chine était décor plutôt que centre du livre.

Comme un opéra...

Mais Pierre-Jean Remy, revenant de là-bas, avait rapporté dans ses valises et dans sa tête un autre monument, votif celui-là, et tout entier dédié à l'immense pays et à la révolution qui le secoue toujours. Le roman fit tort au récit de découverte qui passa dix ans dans les tiroirs de divers éditeurs, cependant que montait le flot des témoignages, des documents, des études. Pierre-Jean Remy se retrouva dans une situation paradoxale : lui qui avait vécu là-bas deux années durant n'avait pas dit « sa » Chine, tandis que quelques semaines ou quelques mois de séjour suffisaient à tant d'autres pour donner la mesure de la leur. Grâce à un jeune éditeur, Olivier Orban, il réveilla sa « Belle au bois dormant ». Elle « datait ». Il avait quitté Pékin aux premiers mois de la révolution culturelle. Depuis, tant d'événements, tant de revirements, et le trou béant d'une fameuse mort ! Il fit à la « belle » une légère toilette, plutôt pour tenir compte de ses changements à lui que de ses rides à elle. De rides, elle n'en avait pas pris, étant fille de la mémoire et de la poésie.

Ce nouveau livre sur la Chine ne ressemble à aucun de ceux déjà publiés. Il s'en distingue par un souci littéraire qui se manifeste de curieuse façon. D'abord, l'auteur y est constamment présent, disant le corps à corps qu'il livre pour appréhender, sans d'ailleurs y parvenir, cette réalité énorme, contradictoire et totalement étrangère. « *La seule vérité possible à propos de la Chine serait de dire que c'est un très grand pays de sept cents millions d'hommes. Et, même si les Chinois sont huit cents millions ou un peu moins, c'est la moins fausse des vérités. Au-delà...* » La réflexion n'ouvre pas l'ouvrage, elle le ferme. Et cette manière de vain combat produit un effet pathétique.

C'est, d'autre part, un livre en miettes, et pourtant savamment composé. Comme une œuvre musicale, un opéra, peut-être : il a ses dominantes, ses contrepoints, ses voix entrecroisées, ses chœurs, une basse obstinée. Entrent en résonance, dans une juxtaposition calculée, des choses vues, des choses lues, des impressions coulées dans une sorte de vers libre, des renseignements précis, des descriptions prosaïques, des méditations suspensives. Des phrases tirées des œuvres de Mao martèlent les pages de leurs gros caractères. Un ruban d'italique court entre les bribes de textes : l'auteur y éclaire sa recherche (« *lentement, posément, ardemment, sans relâche, tenter de voir* »), sa manière (« *j'accumule, je multiplie, j'ouvre largement l'éventail multiforme de ce dont je me souviens...* »), son parti pris (« *faire comprendre ce que je n'ai moi-même pu comprendre, mais que tout au long de ces pages j'entrevoyais parfois* »).

On pense au *Mobile* de Butor sur les Etats-Unis, mais pour cet « essai de représentation » de la Chine, la mise en pièces est moins radicale ; dans les divers fragments le récit défend mieux ses droits ; enfin, l'auteur est engagé d'une façon beaucoup plus personnelle dans son œuvre. Pierre-Jean Remy se réfère explicitement non à Butor, mais au récit de voyage en Russie du poète américain Cummings qu'il cite en épigraphe.

Porte de Pékin, dessin extrait du « Guide de Pékin », d'Odile Cail (Denoël).

Le titre dit *Itinéraire*, et c'est vrai qu'un périple s'y accomplit, facteur de dramatisation d'autant plus efficace qu'il nous est présenté comme une initiation. « *Pékin doit se mériter.* » On part donc de la capitale, juste aperçue dans ses grandes lignes — l'ouverture — pour s'aventurer des rivages orientaux du Shantung aux abords du Sinkiang interdit. Six villes, un village... Et c'est le retour à la capitale, qui cette fois se déploie sous les quatre saisons : un long finale à variations. « *A l'aide d'images, de clichés, de visions, de citations, voire de statistiques, je m'inventerais un voyage imaginaire à travers une Chine où j'aurais réellement voyagé.* »

Tientsin s'impose comme la première étape. Ce port garde encore la trace humiliante de l'Occident sur la Chine. Savoir d'abord d'où ce pays est parti. Puis lentement faire avancer la connaissance. Dans l'éparpillement des notations, des citations empruntées aux voyageurs d'autrefois qui témoignent d'un mépris ou d'une vision prophétique, des extraits de journaux contemporains qui tiennent la place du chœur dans les tragédies antiques, on ne perçoit pas toujours d'emblée la révélation qu'apportent les lieux. On est surtout sensible aux contrastes dont Pierre-Jean Remy sait jouer : ici misère des foules urbaines, là grâce d'un village perdu dans les blés verts..., au choc de deux civilisations qui se heurtent et s'interpénètrent, l'une millénaire, l'autre naissante. Dans toutes les villes visitées, l'usine moderne a pour réplique ces grottes, ces falaises, ces temples où sourient encore les bouddhas endommagés par le temps, par les envahisseurs, bien plus que par les révolutionnaires. D'un monde à l'autre, c'est partout le même balancement.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 32.)

★ CHINE, UN ITINERAIRE, de Pierre-Jean Remy. Editions Orban, 292 pages, 49 F.

« Les Vaches sacrées » de Thierry Maulnier

QUI a dit que le vingt et unième siècle serait métaphysique ? La fin du vingtième, en tout cas, porte à la philosophie, presque autant qu'aux Mémoires. Quiconque a tenu la plume ou un rôle se croit obligé de raconter, outre sa vie, à quoi il tient encore, dans un monde qui doute de tout.

Les quelque neuf cents aphorismes rédigés par Thierry Maulnier depuis vingt ans, et réunis sous le titre des *Vaches sacrées*, s'apparentent à ces inventaires pour temps de naufrage. Mais, à l'inverse de tant de bilans amateurs, ils émanent d'un des meilleurs connaisseurs de la culture aujourd'hui en question, et d'un de ses défenseurs les plus jaloux. A travers l'écrivain qui l'a le mieux incarnée, c'est toute une famille d'esprit, maurrassienne, puis conservatrice libérale, qui s'interroge sur son cher héritage gréco-latino-chrétien.

ON attendait un plaidoyer : c'est un constat de faillite à peu près totale que propose l'auteur, non sans une pointe d'amère délectation. Dieu ? Il ne suffit pas qu'on ait besoin de lui pour qu'il soit. Si d'aventure un grand ordonnateur existe — *fortuit, comme l'homme ?* — il est de l'autre côté des apparences, inconnaissable. Tenter de le concilier avec la science, à la façon de Teilhard, relève de l' « optimisme candide ». Les religions ne peuvent qu'offrir l'opium de leurs mythes, et le christianisme ne joue même plus ce rôle fondateur de valeurs. Comme l'indique le titre du livre, le sacré serait passé « dans les vaches », au lieu d'aimanter la vie. La faute à qui ? Avec Marx — une fois n'est pas coutume. — Thierry Maulnier incrimine la « bourgeoisie » et ses « calculs égoïstes ».

La philosophie athée n'a pas pris le relais. Elle laisse sans réponse la seule question qui importe : pourquoi y a-t-il un univers plutôt que rien ? Ou alors elle postule un hasard aussi irrationnel que la religion, et qui suppose encore plus

par Bertrand Poirot-Delpech

de foi dans les miracles. Seul un caprice aberrant de la nature nous fait chercher un sens à une création qui n'en *comporte aucun, sinon la règle de la dégradation*, de la mort de tout, même de l'amour. Le langage n'est qu'une grille fallacieuse. On ne peut rien prouver ni connaître, surtout pas soi. *Sur le néant de la* vérité objective et subjective, il n'y a pas d'épistémologie ni de morale qui tienne.

L'HISTOIRE n'échappe pas à cet échec général de l'esprit. L'auteur n'y voit que l'absurde fureur dénoncée par Shakespeare. *Si un sens s'y dessine, ce serait plutôt*, à en croire son ami Pierre Gaxotte, vers toujours plus de bêtise. L'écroulement de l'empire européen entre 1914 et 1945 *en serait la meilleure preuve.*

De cet effondrement, Thierry Maulnier rend responsable la société de croissance elle-même, devenue suicidaire par épouvante devant son avance anarchique sur un milieu naturel en voie d'épuisement. Mais il y voit surtout une malice prodigieuse des révolutions marxistes.

Qui dit triomphe ne dit pas, pour lui, vérité. Toute révolution lui semble, au contraire, « retardataire ». Celle de 1789 aurait fait manquer à la France son entrée dans la société industrielle, et celle de 1917 aurait restauré en Russie les pires valeurs bourgeoises, la terreur en plus. Car, tôt ou tard, le révolutionnaire régnerait contre le peuple, en « envahisseur », en « occupant ».

(Lire la suite page 32.)

★ LES VACHES SACREES, de Thierry Maulnier. Gallimard, 440 pages, 59 F.

L'atlas personnel de Truman Capote

● *Les carnets de bord du meilleur styliste des lettres américaines actuelles.*

AU tout début des années 50, Truman Capote, alors âgé de vingt-cinq ans, attendait le facteur, assis sur un muret bas, face à la mer, quelque part du côté de Taormina. Il bavardait avec un vieil homme enveloppé d'une cape noire et dont le visage de Mongol disparaissait sous les ailes d'un feutre anachronique. A la réception du courrier, le jeune écrivain américain, dont New-York, déjà, encensait et contestait le brio, s'émut de la malveillance d'un critique littéraire à son égard. Le vieillard intervint, et dit : « *Après tout, vous n'avez qu'à vous répéter le proverbe arabe : les chiens aboient, la caravane passe.* » C'était André Gide. Capote n'oublia jamais le conseil.

Un œil de rapace

On peut même dire que cet « atlas personnel » — comme il qualifie le recueil qui paraît aujourd'hui en français — témoigne de trente années d'efforts à n'être attentif en lui qu'au seul art de l'écrivain. Saisis par l'œil de rapace de Capote, les souvenirs, les sites et les silhouettes défilent, fondus en images aiguës comme des stylets florentins. C'est Colette, dans son appartement du Palais-Royal, lui offrant une de ses plus belles boules de sulfure, Cocteau virevoltant comme « *une libellule au vol capricieux et irisé* », Karen Blixen, « *fragile comme un bouquet-crevette* », servant le thé à Rungstedlund, Ezra Pound repartant pour l'Italie avec « *sa face de saint Satyre gribouillée de lignes où se déchiffrait clairement son histoire désolée* », ou Greta Garbo entrevue chez un antiquaire de la Troisième avenue, « *pleine de désir pour tout, vraiment intéressée par rien* ».

C'est aussi l'envers géographique d'une création, les lieux qui la suscitèrent : le New-Orléans de l'enfance, le Brooklyn des années quarante, Haïti, Tanger, Venise, la Sicile, Rhodes, Hollywood et New-York, la ville mythique dévoreuse d'illusions (« *Une course de haies sous le signe de la Benzédrine et du Nembutal. Où donc se trouve ce que vous alliez chercher ? Et, à propos, qu'est-ce que vous cherchez ?* »)



★ Dessin d'OBLIC.

Et c'est surtout, là comme dans les récits de Capote, le triomphe d'une idée fixe, à savoir que « *l'art n'est pas de l'eau pasteurisée* », ou, si vous préférez, que « *l'art et la vérité peuvent partager le même lit sans que ça les empêche d'être incompatibles* ». Ce corps-à-corps ne se résout pour l'auteur de *De sang froid* qu'au prix d'une exigence de maître-artisan médiéval envers le style.

« *Le plus parfait écrivain de notre génération*, dit de lui Norman Mailer, *la phrase la plus impeccable, mot après mot, rythme après rythme* ». Une vraie rareté par les temps qui courent. Une vraie délectation.

FRANÇOISE WAGENER.

★ « LES CHIENS ABOIENT » de Truman Capote. Traduit de l'anglais par Jean Malignon, Gallimard, « Du monde entier », 222 p., 35 F.

Famille, je te hais !

● *Un homme recrache son enfance, avec férocité.*

SOYEZ rassurés, Poil de Carotte, le Petit Chose, Brasse-Bouillon et autres enfants martyrs, ingrats, abandonnés. Votre descendance est assurée. Voici Abel, dit « Tête de Veau », pour prendre la relève.

Son auteur, qui est aussi son modèle, Charles Bouillet, a attendu d'avoir soixante-quatre ans pour régler ses comptes. Mais quels comptes !

Charles Bouillet-Abel y va à coups de sabots, à coups de dent, à coups de griffes, à coups de boule. *Et, s'il ne se sert pas de son* surin, ce beau Laguiole emprunté à la table de la cuisine familiale, c'est parce que ses adversaires, ses ennemis, sont assez prudents pour se tenir à distance.

La famille, ce sont les Maunassut, la Tribu. Des paysans durs à la peine, rudes au contact.

Douze enfants par génération. Les garçons placés comme valets, les filles, comme bonnes. On n'achète rien. On fait tout soi-même. Un sou est un sou. Et malheur à la femme stérile, la « percée », si elle a épousé l'aîné. Elle est humiliée, haïe, rejetée.

La mère d'Abel, elle, a eu la *coupable idée de se marier en* dehors de la décision paternelle. Avec un « greluchon » qui, comble *de débilité, a trouvé le* moyen de se faire tuer à la guerre. Chez les Maunassut, on ne meurt pas *à la guerre*. On en revient, sans une égratignure. On est comme des rois.

Elle est donc restée avec l'enfant de la faute, et sa pension de veuve. Les Maunassut veulent bien de la pension. Ils récupèrent la mère, avec l'enfant. Mais il va le payer. Les travaux les plus rudes, la nourriture la plus fruste. Et les insultes, le mépris. *On appelle ça « élever à la dure ».*

Et, en plus de ça, il apprend bien, ce maudit garnement. Toujours fourré dans les livres.

PAUL MORELLE.

(Lire la suite page 31.)

★ ABEL, de Charles Bouillet. Gallimard, 320 p., 49 F.

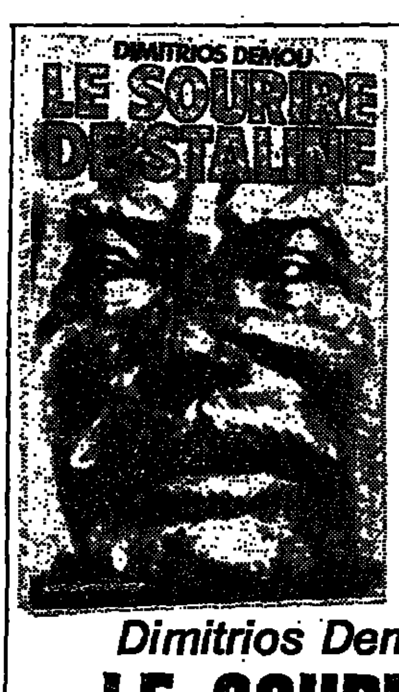
Nouveautés

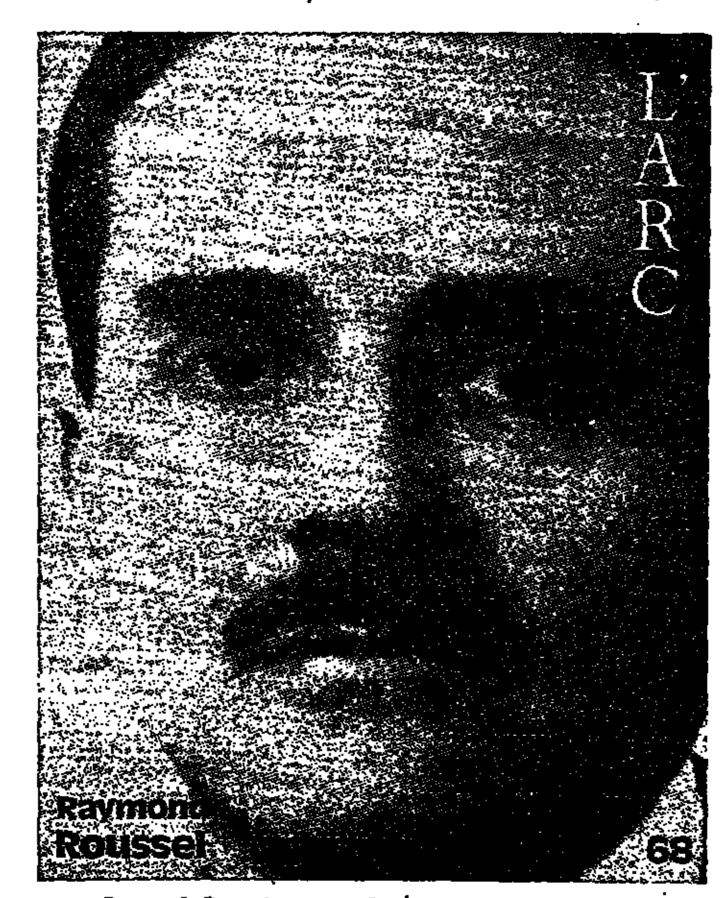
● JULES VALLES JOURNALISTE. *Trente ans d'histoire, trente ans de combat sous le Second Empire, la Commune, la IIIe République, de 1857 à 1885. Par Roger Bellet, spécialiste de l'auteur de* l'Insurgé. *(E.F.R.)*

● HUBERT MONTEILHET, *l'auteur des* Mantes religieuses, *publie un nouveau roman policier dans la collection* « Sueurs froides », *chez Denoël :* Esprit es-tu là ?

● JACQUES LACARRIERE : l'Aurige. *Un poème en prose sur des thèmes, des figures de la Grèce antique. (Fata Morgana, sd.)*

● PLEINS FEUX SUR M. A. ASTURIAS *chez Albin Michel qui réédite* Monsieur le Président, *roman-portrait d'un dictateur latino-américain publié en 1946, et qui traduit un roman posthume du prix Nobel de littérature :* Vendredi des douleurs.





La vie littéraire

Borges en Europe

A l'invitation de Franco Maria Ricci, le grand écrivain argentin Jorge Luis Borges revient en Europe. Il s'arrête quelques jours à Paris cette semaine avant de séjourner quelque temps en Italie. Sa visite coïncidera avec la présentation de la collection de *littérature fantastique* « la Bibliothèque de Babel » qu'il dirige pour Ricci et qui verra le jour en langue française grâce à l'aide que les éditions Retz offrent à l'éditeur italien. Malgré sa cécité, Borges, aujourd'hui âgé de soixante-dix-sept ans, entend prendre connaissance des changements survenus dans la capitale française. *La curiosité d'esprit* de l'écrivain est légendaire. Après treize ans d'absence, les retrouvailles avec Paris auront de quoi l'alimenter.

Les mystères de Montréal

La troisième Foire internationale du livre de Montréal a fermé ses portes le 17 avril sans avoir encore réussi à se montrer ce qu'elle voudrait être : une foire des « droits » stimulés par le voisinage de la « forteresse américaine ». Il est vrai que les rivalités entre le gouvernement fédéral d'Ottawa et le gouvernement provincial du Québec, celui-ci refusant de *se faire représenter le jour de* l'inauguration, ne sont pas faites pour améliorer les choses. Cela n'expliquera quand même pas pourquoi le prix d'un livre français vendu à Montréal est de 3,2 à 3,8 fois plus cher que le prix du même ouvrage proposé dans son pays d'origine...

Le « Che » plus cher que Nixon

Cela n'a quand même pas empêché quelques affaires. Toujours aussi remuant, l'éditeur québécois Alain Stanké s'est encore arrangé pour faire « l'événement » de Montréal. Il a annoncé qu'il avait acquis les droits mondiaux d'une biographie de « Che » Guevara écrite par le père du révolutionnaire, Ernesto Guevara Lynch. *De plus l'ouvrage, dont le* titre n'a pas encore été arrêté, devrait *paraître le 8 octobre prochain*, soit pour le dixième anniversaire de la mort du « Che », et avec — s'il vous plaît — une préface de Fidel Castro.

Mais ce dont Alain Stanké semble encore plus fier, c'est de pouvoir dire que l'achat des droits de ce livre lui a coûté encore plus cher que l'acquisition qu'il avait faite en septembre 1976 à Francfort des *Mémoires* de Nixon alors chiffrés à 100 000 dollars. Si la révolution s'achète si cher, c'est évidemment qu'on la tient déjà comme un sûr produit de... consommation.

Un hippie nommé Cheval

Dans son pittoresque album sur *les Secrets du facteur Cheval* (éditions Jean-Claude Simoen) avec des photographies de Daniel Czap, Michel Friedman révèle que le célèbre *bâtisseur du palais fantastique* de Hauterives (Drôme) fut, dans sa jeunesse, une espèce de vagabond, un « hippie » avant la lettre, ce qui va de soi quand on s'appelle Cheval.

Ce n'est d'ailleurs que pour légaliser et rentabiliser ses errances que ce vagabond sans collier accepta de se passer autour du cou la sacoche *de facteur rural*.

Cet oisif, qui avait été mitron, mit la main *à la pâte et trouva le moyen*, pendant plus de trente ans, de ramasser les pierres les plus étranges qu'il trouvait sur son chemin, avec lesquelles il édifia ce chef-d'œuvre de l'art baroque qui émerveilla Breton et les surréalistes.

Claude Lévi-Strauss avait vu juste qui *diagnostiquait, dans l'œuvre du contemporain* du Douanier Rousseau, la survivance, à *l'intérieur de la pensée scientifique* moderne, d'une pensée mythique, à l'état sauvage.

Faut-il sauver Ernst Glaeser du bûcher ?

Maspero, dans une nouvelle collection intitulée « Actes du peuple », réédite un roman qui fut publié en traduction française en 1931 par les éditions Rieder : *la Paix*, de l'écrivain allemand Ernest Glaeser. C'est l'histoire d'un adolescent qui traverse la période révolutionnaire de novembre 1918 à la fin de 1919 et dépeint les événements qu'il a vécus. Le témoignage, qui prend acte d'une défaite, est passionnant. Et *l'auteur aussi*. Tombé dans un oubli total, il a connu un énorme *succès dans les années 20, la Paix étant* alors traduite en vingt langues ! Pourquoi cette désaffection aujourd'hui ? Lionel Richard, dans l'introduction, donne la réponse : parce que, émigré en Suisse au moment du nazisme, Glaeser s'est rallié au Troisième Reich. Il est rentré en Allemagne en 1939, se voyant confier par la suite en Sicile la rédaction d'un journal de la Wehrmacht. Mort en 1963, il a publié d'autres livres après 1945, notamment un roman traduit aux éditions Julliard : *Grandeur et misère des Allemands. Mais il n'a* jamais retrouvé ni son talent ni son succès *des années 20. Il continuait de porter*, aux yeux de beaucoup de critiques allemands, l'infamie de son retour dans l'Allemagne nazie. Mais, comme le dit Lionel Richard dans sa préface, faudrait-il laisser l'œuvre de Glaeser d'avant 1933 au feu où les nazis l'ont jetée lors de leurs fameux bûchers de livres ?... Aux lecteurs d'aujourd'hui de répondre, surtout les jeunes.

Speak white...

De quoi sera fait le demain du Québec, à la fois vieux de tout le poids de l'abandon *et d'une domination* étrangère, et jeune d'une volonté de vivre qui la mené, en brûlant les étapes, des années noires du « duplessisme » (cléricalisme, obscurantisme, misère et oppression) à l'aube de novembre 1976, qui vit la victoire du parti québécois indépendantiste ?

Pour éclairer cet avenir, *Change* a réuni des textes qui vont de la « déclaration d'indépendance de 1838 aux jours d'une première victoire, l'automne dernier. Liberté pour la langue, liberté pour le peuple : c'est cela et tout cela que *réclament Gaston Miron*, Claude Gauvreau, Hubert Aquin, André Beaudet.

*De Michèle Lalonde, outre le texte authen*tique du classique « Speak white », on lira *avec bonheur une Défence et Illustration de la langue québecquoyse*, encore inédite en France. L'ensemble de cette livraison de *Change* constitue un document nouveau pour une initiation (ou une meilleure connaissance) au Québec d'aujourd'hui.

Freud en Cacanie

Quelles furent les sympathies politiques de Freud *dans l'empire habsbourgeois* ? Et que signifiait à Vienne, à l'aube de ce siècle, la création d'une « internationale psychanalytique » ? *L'historien américain C. E. Schorske* avait déjà tenté de répondre à ces deux *questions. A sa suite*, Maurice Dayan, dans un article fort documenté : « Freud en Cacanie », soutient que le projet freudien *« a rempli la fonction historique d'une alternative intellectuelle au projet politique socialiste »*.

De Freud encore, il est question dans l'étude d'Yvon Brès consacrée à la tragédie de Grillparzer : *l'Aïeule*. Freud la mentionne, à deux reprises, avec dédain, lui reprochant sa construction arbitraire et l'opposant à *Œdipe roi*, de Sophocle. Yvon Brès, sans chercher à réhabiliter le dramaturge autrichien, laisse entendre que *l'Aïeule* vaut peut-être mieux que le qualificatif de *« plate tragédie du destin »*. *Freud n'aurait-il jamais* vu jouer, ni lu, *l'Aïeule* ?

*Dans le même numéro 6 de la revue tri*mestrielle *Psychanalyse à l'université*, publiée *par les éditions Répliques* (9, rue Dupont-des-Loges, 75007 Paris, 35 F) et dirigée par Jean Laplanche, on lira également les réflexions persifleuses qu'inspire à Jacqueline Thirard son incursion dans les milieux des aliénistes français sous le Second Empire. Un inédit de Victor Tausk, datant de 1907, et mettant en scène Spinoza, figure aussi au sommaire.

vient de paraître

Romans français

FRANÇOIS CHALAIS : *Un été ombrageux*. — Un homme dont on parle tourne le dos à ce qu'il a été : un nom dans les chroniques de la presse et du spectacle. Par l'auteur des *Chocolats de l'entracte*. (Stock, 290 p., 39 F.)

BARJAVEL et OLENKA DE VEER : *les Jours du monde*. — Suite des *Dames à la licorne*, une romanesque ballade irlandaise dans les années qui précédèrent la première guerre mondiale. (Presses de la Cité, 290 p., 38 F.)

Littérature étrangère

A. M. RIPELLINO : *les Chemins du merveilleux*. — Par un des grands slavistes occidentaux, onze essais sur la littérature russe : Maïakovski, Pouchkine, Tchékhov, Biély, Pasternak... Traduit de l'italien par René Daillie. (Denoël, col. « Lettres nouvelles », 336 p., 78 F.)

VLADIMIR MAXIMOV : *Adieu de nulle part*. — Les périples d'un petit truand devenu écrivain. L'auteur, né en 1932, a quitté l'U.R.S.S. en 1974 et réside actuellement en France. Traduit du russe par N. et X. Gouraud. (Gallimard, col. « Du monde entier », 423 p., 55 F.)

ADOLF MUSCHG : *Histoires d'amour*. — Un recueil de nouvelles d'un auteur suisse allemand né en 1934, à situer dans la lignée d'un Dürrenmatt. Un roman, *l'Impossible enquête*, suit, comme sur le divan d'une psychanalyse sarcastique, le fil d'Ariane d'une étrange société suisse... (Gallimard, col. « Du monde entier », 177 p. et 351 p., 35 F et 55 F.)

Histoire

LOUIS-AUGUSTE BLANQUI : *Ecrits sur la Révolution*. — Le premier volume — 1830-1853 — d'une nouvelle édition des écrits de « l'Intraitable » établie dans un ordre chronologique et comprenant aussi articles et correspondance. (Galilée, col. « Coup pour coup », 383 p., 65 F.)

GORDON BROOK - SHEPHERD : *Edouard VII et l'Europe*. — Un rédacteur en chef adjoint du *Sunday Telegraph* produit des documents inédits sur la diplomatie du roi qui sortit l'Angleterre de son « superbe isolement ». Préfacé par J. Chastenet. (Hachette, 352 p., 48 F.)

CHARLES BETTELHEIM : *les Luttes de classes en U.R.S.S. : 2e période 1923-1930*. — Dans ce second volume de son œuvre *consacrée à l'histoire de l'U.R.S.S.* (le premier couvrait la période 1917-1923) Charles Bettelheim poursuit l'analyse du procès de transformation de la formation sociale soviétique, ses succès et ses échecs. (Le Seuil - Maspero, 610 p., 65 F.)

Essai

MARIO PRAZ : *la Chair, la Mort et le Diable, le romantisme noir*. — Une réflexion sur les mœurs du dix-neuvième siècle, à partir d'une minutieuse nomenclature de toutes les œuvres, en France, Angleterre, Italie, qui touchent au sadisme, au masochisme, à toutes les formes de la perversité, de la morbidité et de la décadence. Trad. de l'italien par Constance Thompson Pasquali. (Denoël, 528 p., 90 F.)

en poche

LE SOUFISME, RETOUR INTÉRIEUR

LITTERALEMENT, le mot « soufi » signifie en arabe « de laine » (« vêtu de laine »). Les *premiers soufis étaient* des mystiques musulmans qui portaient des habits de laine. Ils étaient des « fuqara », *c'est-à-dire des pauvres*, Dieu seul *étant* riche. Ils se définissent comme « ceux qui ont des cœurs ». Dans le Coran, le cœur est une fontaine : œil et source de la vie. Un des premiers soufis, Junayd, disait : « Le soufisme, c'est que Dieu te fasse mourir à toi-même et vivre en Lui. » Il s'agit pour cela d'acquérir une dimension supplémentaire, celle de l'authenticité, un éveil progressif en *direction de la racine de son être. Ce mouvement intériorisant*, « chemin de la profondeur », vise aussi la neutralisation de *l'attraction du monde extérieur*.

Elevé, exigeant profond, le soufisme se fonde sur des certitudes, *remplit* la réalité de mysticisme, et *exige comme* but, pour l'âme du novice, la purification. Aspirer au retour intérieur, c'est aussi obéir au Maître spirituel « comme un cadavre entre les mains *du laveur de morts* ».

Le *prophète* Mahomet fut, comme le soulignent les soufis, *le premier des Maîtres. Il fut le messager qui a montré le* chemin. Il disait aux hommes, qui ne sont que « des exilés sur terre » : « *Mourez avant de mourir.* » *Le grand soufi du onzième* siècle, Ghazâli, avait écrit juste avant sa mort ces vers :

« Je suis un oiseau : ce corps était ma cage,
Mais je me suis envolé, le laissant comme un signe. »

L'universalité du soufisme d'après l'auteur de ce petit livre remarquable, Martin Lings, est ce qui conduit à la vérité une. *El Hallâj, le plus célèbre des soufis et le premier déviationniste*, ramena la vérité à son être en affirmant : « Je suis la vérité. » Il paya de sa vie (en 922) cet *écart de pensée*.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ ***QU'EST-CE QUE LE SOUFISME ? par Martin Lings. Le Seuil, Point, coll. « Sagesses », 190 pages, 10 F.***

● *Parmi les autres rééditions* : les *Mémoires de Casanova*, avec une introduction et des notes de René Démoris (Garnier-Flammarion, 657 p. 12,50 F) ; les romans de Kléber Haedens, *Adios* (le Livre de poche, 410 p. 10 F), et de Tibor Déry, *Cher beau-père* (le Livre de poche, 157 p. 7 F) ; les poèmes de Léo Ferré, *Poète... vos papiers !* (Folio, 182 p. 6,25 F) ; un roman et un essai de John Cowper Powys, *Givre et Sang* (le Livre de poche, 471 p. 10 F), et *Apologie des sens* (le Livre de poche, 347 p. 8,50 F).

en bref

● ***SOUS LE TITRE* « Documents pour l'histoire de la presse nationale aux 19e et 20e siècles » (339 p., 25 F) le centre de documentation sciences humaines, vient de réunir *les listes de tirages* des journaux parisiens de l'année 1803 au mois de novembre 1945. Il y a ajouté une importante étude de Gilles Feyel sur les correspondances de presse parisienne des journaux de province de 1828 à 1856. Le même centre avait déjà publié en 1973 « Documents pour l'histoire de la presse de province dans la seconde moitié du XIXe siècle ». Editions du C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, 75007 Paris.**

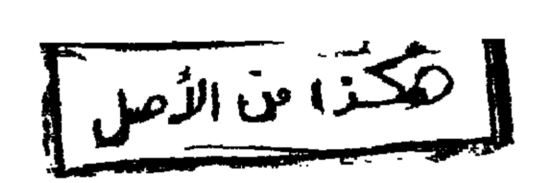
● **« PÉGUY VIVANT », *c'est le* thème du troisième colloque international consacré à l'écrivain et qui doit se tenir du 27 au 30 avril à Lecce, en Italie, sous la *présidence de Carlo Bo*, Corrado Rosso et Jacques Viard. De nombreux universitaires français et étrangers participent aux tables rondes qui étudieront *entre autres : l'itinéraire politique* de Péguy, sa philosophie et son système éducatif, sa religion, les aspects stylistiques de son œuvre, etc. (Pour tous renseignements, *s'adresser* à l'Amitié Charles Péguy, 4, rue Auguste-Bartholdi, Paris-15e. Tél. : 579-31-36.)**

● **PARMI LES PROCHAINES MANIFESTATIONS DE LA « SALLE D'ACTUALITÉ » de *Beaubourg*, deux *expositions* : « L'architecture onirique du facteur Cheval » (19 avril-9 mai) et « Un classique en bande dessinée : « l'Avare » (10 mai-23 mai) et trois conversations-rencontres : Max Gallo s'entretenant avec Bertrand Poirot-Delpech de la « naissance d'une trilogie » ; « la Baie des anges » (21 avril), Michel Friedman et le docteur Ferdière sur « les Secrets du Facteur Cheval (28 avril), Christian Prigent et la revue TXT (5 mai).**

● **UNE EXPOSITION EN HOMMAGE A MAX JACOB se tient jusqu'au 16 mai à la bibliothèque municipale *de Saint-Brieuc*. Elle réunit de nombreux documents, dont certains viennent des musées et bibliothèques de Quimper et d'Orléans, d'autres, de la famille Villard.**

● **L'ASSOCIATION POUR *L'ETUDE ET LA DIFFUSION DE* L'ŒUVRE DE GEORGE SAND organise, les 23 et 24 avril, à Echirolles (Isère), un colloque sur les « Questions sociales et politiques *dans l'œuvre de George Sand* ». Parmi les participants, *Georges* Lubin, Francine Mallet, Béatrice Didier. Renseignements au siège de l'association, bibliothèque Pablo-Neruda, 15-17, place Beaumarchais, 38130 Echirolles.**





هكذا من الأصل

romans

L'enfer à vingt ans

● *Seize livres, six prix. Michel Bataille se lance dans le « grand ensemble » : « les Enfants du destin », dont « Cœur rouge », avec la guerre de 14 et ses mutineries, constitue le premier volet.*

MICHEL BATAILLE est architecte : *Cœur rouge* est son seizième livre, son onzième roman en dix ans. Il a collectionné les prix littéraires, de la Plume d'or du *Figaro* au prix des quatre jurys ou des maisons de la presse. *Cœur rouge* est le premier volume d'une série, les « Enfants du destin ».

Il édifie ses romans en architecte : charpentés ou, comme il aime à dire, *« costauds »*. Son expérience auprès de Le Corbusier l'amène à construire simple, à ne garder que les lignes efficaces. On a l'impression que pour lui les méandres psychologiques seraient ces ornements inutiles du « style nouille » dont « Corbu » a nettoyé ses immeubles.

Cœur rouge : trois fantassins dans les tranchées de 1914 à 1917. *Antoine, fils d'un général* qu'il hait. Romain, fils d'un petit industriel qui « grimpe ». Vladimir, *fils d'une Russe déclassée et* d'un ouvrier socialiste qu'il a « fallu tuer pour l'exemple » au cours d'une grève. Ils ne pouvaient devenir amis qu'en enfer. Un acte de solidarité héroïque fait de Romain un officier : il est donc « objectivement » de l'autre côté de la barrière, mais se sent toujours lié à ses amis.

Pendant les trois quarts du roman, on vit l'enfer des tranchées au jour le jour à travers trois tempéraments différents. L'arrière leur est si étranger qu'Antoine n'a même pas le courage de rentrer chez lui en permission. L'arrière, c'est les femmes : inexistantes. Victimes ou folles ou volages. Pendant trois ans l'absurdité du « tuer ou faire tuer » s'accumule. L'offensive de Nivelles en 1917 fait éclater le refus. Les classes sociales dessinent, sous le sort commun, leurs clivages. L'officier aristocrate qui sort le premier des tranchées, sans armes, menace de se suicider devant le colonel plutôt que de dénoncer les « meneurs » de la mutinerie. Antoine a, sans le vouloir, livré son ami Vladimir à la vindicte de son père le général. Il le payera en feignant de vouloir tuer le colonel : Antoine périra sous les balles des gendarmes. On ignore à la fin si le « rouge » sera fusillé comme mutin

Roman réaliste, résolument traditionnel. Le récit, souvent touchant et vrai, est coupé de dialogues informatifs ou simplement d'informations historiques. L'écrivain, omniscient, nous montre les situations... On est pris par le récit, on ne s'arrête pas, on « marche ».

Cœur rouge, ce n'est pas du « rétro » : c'est les vingt ans des grands pères tels qu'on les a volés. Ce roman des grands sentiments est par son sujet même subversif. Il pose une question encore ouverte : quand a-t-on le *droit de dire non* au meurtre-suicide collectif ?

DOMINIQUE DESANTI.

★ **CŒUR ROUGE, de Michel Bataille. Julliard, 397 pages, 42 francs.**

« POURQUOI LA GRANDE GUERRE S'EST-ELLE MISE A VOUS HANTER ? »

« *VOUS êtes né en 1926. Pourquoi la guerre de 1914 s'est-elle mise à vous hanter ?*

— Depuis deux ou trois ans, j'ai vu mourir des hommes de la génération de nos pères. Comme vous, j'étais parfois irrité par leurs radotages d'anciens combattants. Mais j'ai constaté à quel point ce grand choc de leurs vingt ans les avait, pour toujours, modifiés. Et j'ai voulu comprendre. Je me suis identifié à trois garçons qui n'avaient encore presque pas vécu : un grand bourgeois, un « grimpeur social », un fils d'ouvrier socialiste dont (détail important à cause de 1917 et de Lénine) la mère était russe. J'ai voulu vivre « leur » guerre : à la base. Là où les ordres absurdes, abstraits, signifient sang et mort.

» J'ai lu des tonnes de livres, de journaux du temps, j'ai regardé des centaines de photos, d'illustrés. Mes témoins étaient des vieillards parlant de leurs vingt ans.

— *Vous allez donner une suite à ces* Enfants du destin. *Comment avez-vous décidé de construire ainsi un « grand ensemble » ?*

— Les éditeurs ne veulent plus de gros romans : trop chers. Moi, j'avais besoin de suivre des personnages sur une longue durée, d'où la décision d'une série de trois volumes et peut-être plus. Vingt ans en enfer. Les survivants entreront dans une autre violence : celle de l'après-guerre où tanguent les frontières et les mœurs. Le surréalisme en est comme le symbole. Ensuite viendra l'époque sur laquelle j'ai mes souvenirs personnels.

— *Pendant les deux cent cinquante premières pages de* Cœur rouge, *vous rendez acceptable, compréhensible, presque naturel, le refus d'obéir en 1917. On sent naître les mutineries à travers ce « tuer et faire tuer » de trois années : l'offensive insensée de Nivelle sert de détonateur...*

— J'ai été ahuri d'apprendre que le refus d'obéir a touché cinquante-quatre divisions, la moitié de l'armée française. Cet immense mouvement silencieux, les Allemands n'en ont *rien su.* »

Famille, je te hais !

(Suite de la page 29.)

L'instituteur réussit à persuader la mère que, avec une bourse, *les études au collège ne coûteraient rien.* Ah ! les ricanements des Maunassut. Chez les Maunassut, *on ne va pas au collège.* On travaille. On n'est pas des feignants.

Voici donc Abel mêlé aux petits-bourgeois de la ville. Il a la « boule à zéro » et une blouse. On l'appelle « Tête de Veau », et on se met à six pour le battre.

Mais il n'a pas les poings dans ses poches, le petit Abel. Et il se défend. Il n'est pas « en avance » que pour ses études. Il a aussi du sang Maunassut. Du sang de bête. Du sang de sauvage.

Un dimanche sur deux, il va le passer chez les Maunassut. Vingt kilomètres à pied à l'aller. Vingt kilomètres à pied au retour. Et au pas de course. A la Tribu, il trime. Pas question de voler son pain. On le dispute. Il réplique. Il finit même par « piquer » un sergent qui serrait d'un peu trop près sa mère. Celle-ci a été reprise par l'esprit de la Tribu. *Elle ne cesse de* « jérémier » sur ce boulet qu'il faut qu'elle traine.

Alors, un jour, il s'évade du collège pour de bon. Il vagabonde. Les gendarmes le retrouvent. *Finies, les études.*

Il sera « gougat » chez un maçon.

Pour donner une idée du ton et du style de ce livre, voici un passage qui résume l'état d'esprit d'Abel, au moment de son départ.

« Je partirai n'importe où, où il n'y aura pas de bourgeois. Où il n'y a que la terre et les arbres. Avec les pauvres gens qui peineront pour gagner leur pain. J'irai les rejoindre. Je resterai avec eux, car je suis des leurs. Je suis né à la terre. Je retournerai à la terre. Je vous oublierai tous, bons ou mauvais bourgeois, avec vos boîtes à bachot, vos églises qui touchent le ciel de leurs flèches, vos officiants couverts d'or qui vous parlent en latin et connaissent tous vos secrets grâce au confessionnal, vos rues bien propres d'apparence, vos maisons comme des palais, vos magasins qui regorgent de choses pour bourgeois. Vos banques, vos coffres-forts. Vos flics, vos tribunaux. Vos filles de joie, vos maladies vénériennes. Vos tromperies, vos coucheries. »

Une telle hargne, une telle vindicte, ce langage à la Vallès, à la Ravachol, surprennent, d'autant qu'ils sont devenus rares dans la littérature contemporaine.

PAUL MORELLE.

poésie

LE XIXe SIÈCLE, DE ROBERT SABATIER

● *Un roman à plusieurs personnages et à deux mille figurants.*

LES quatre premiers volumes de la monumentale *Histoire de la poésie française*, qui allaient du Moyen Age au dix-huitième siècle, avaient en commun un ton inhabituel à ce genre d'entreprise : en romancier sûr de ses vertus romanesques, Robert Sabatier nous contait la belle et fabuleuse histoire de notre poésie, *sans jamais* se considérer comme un historien à thèse ni un professeur pétri de doctes idées. Ce faisant, il bousculait un grand nombre de préjugés et renversait quelques hiérarchies solidement ancrées, en particulier aux seizième et dix-septième siècles. Quelques idoles s'en trouvaient malmenées, au profit de plusieurs inconnus, *soudain promis à une lumière* toute neuve. Cette agréable promenade révélait alors ses ambitions secrètes : refaire tout un bilan, sous l'angle de la sensibilité poétique et du simple plaisir.

L'optique, pour les mille deux cents pages du *Dix-neuvième siècle*, est assez différente, et si le ton inimitable de Robert Sabatier ne change pas, son dessein avoué, lui, n'est plus le même. Nous sommes trop tributaires encore du dix-neuvième siècle, pour ne pas examiner par le *menu une poésie à ce point* responsable de nos réactions profondes. Il s'agit, pour Robert Sabatier, d'examiner de près les géants et les colonnes immuables du temple, mais aussi de les replacer dans un contexte historique précis, au milieu de centaines de poètes, dont certains furent célèbres et dont certains autres méritent sans doute d'être sauvés de l'oubli. Ces deux volumes préfèrent au choix sévère une étude exhaustive.

Sabatier admet les génies que ses prédécesseurs ont scrupuleusement classés : ce qu'il dit, par exemple, de Hugo, de Baudelaire, de Verlaine, de Rimbaud et de Mallarmé, *est juste*, souvent inspiré, solide et sans surprise. On le sent moins à l'aise *devant Lamartine et Musset : le* temps serait-il proche où il faudra les ramener à leur juste mesure, qui est désormais exagérée ? Il suffit de lire les belles pages que Sabatier consacre à Gautier et à Banville pour deviner qu'il les place au même niveau. D'autres réhabilitations marquent la première moitié du siècle, en particulier Marceline Desbordes-Valmore, Louise Ackermann et l'étrange Xavier Forneret. En revanche, Sabatier *ne goûte guère, et on le regrette,* Sainte-Beuve ou Béranger : il y avait là une occasion de célébrer un romantisme sec et grave.

C'est surtout à partir de 1850 que Sabatier s'en donne à cœur joie. Les poètes maudits nous ont tellement séduits, que tous les autres ont été rejetés dans l'ombre, *souvent avec une brutalité excessive*. Si Sabatier ne voit pas la grandeur torturée et torturante de Corbière, en revanche, il redécouvre Catulle Mendès et Jean Lahor, poètes d'envergure. Il rend aussi son rang, qui est considérable, à l'un des pionniers de la redéfinition du langage, René Ghil. Autre qualité peu habituelle : Sabatier ne *se contente pas d'étudier la poésie* noble, et il fait de fréquentes incursions chez les poètes régionaux, les *Occitans*, les chansonniers, les poètes populaires. Il parle abondamment des symbolistes belges — sans affection pour Max Elskamp, ce qui doit se discuter — et est le premier à souligner l'importance d'un symboliste canadien, Emile Nelligan.

Ce monument devient une épopée familière, ennemie de tout intellectualisme et de toute prétention didactique : on y apprend à aimer la poésie et à partir à la recherche de ses moindres recoins.

ALAIN BOSQUET.

★ **LA POESIE DU XIXe SIECLE : 1. LES ROMANTISMES, 538 p., 55 F ; 2. NAISSANCE DE LA POESIE MODERNE, 654 p. Par Robert Sabatier. Ed. Albin Michel, 65 F.**

« Les Vaches sacrées », de Thierry Maulnier

(Suite de la page 29.)

Du moins l'auteur reconnaît-il au marxisme, avec une sorte de fair-play dépité, le bénéfice de la ruse efficace. Si *son explication « plus religieuse que rationnelle » est en passe* de prendre dans cette fin de siècle la place de l'aristotélisme *au Moyen Age*, c'est que ses partisans ont su la simplifier, l'internationaliser et l'imposer, principalement en faisant douter les sociétés libérales de leur droit moral à la légitime défense. La mauvaise conscience de l'Occident serait le cheval de Troie de Moscou, sa « cinquième colonne ». Notre déclin serait venu de cette culpabilité à sens unique, *qui nous* poussserait diaboliquement à nous chercher des justifications *et des punitions dont l'Est serait exempt.*

SUR le rôle des « intellectuels de gauche » dans cet incontestable processus, Thierry Maulnier cède un peu à la caricature. L'idéologie dominante, au sens strict de l'expression, n'appartient pas aux quelques cuistres acides en *qui il croit pressentir les futurs bourreaux de nos* libertés. Le snobisme et le commerce n'expliquent pas tout. Il n'a pas dépendu d'eux, notamment, qu'un certain Hitler discrédite pour quelque temps toute croisade anticommuniste. Quant à l'orthodoxie marxiste décrétée à Moscou ou à Pékin, s'il est vrai qu'elle était subie sans broncher jusqu'aux années 60, les partis européens, et en tout cas les intellectuels, lui opposent désormais les critiques les plus variées. Les révoltes étudiantes visaient les P.C. au moins autant que les pouvoirs en place.

N'en déplaise à l'auteur, et c'est tout à l'honneur de sa franchise, la contestation gauchiste, pour peu qu'elle se ressource au christianisme, « fragilise » peut-être moins l'Occident que le doute crépusculaire dont il enveloppe ses propres valeurs. Sans aller jusqu'au nihilisme, dont le parasitisme le choque, ni au suicide, qui lui paraît Gribouille, il semble suivre à la lettre le précepte nietzschéen : *« Pousser ce qui tombe. »* Les quatre cent quarante pages des *Vaches sacrées* se passent, en effet, à pointer les impasses de la raison, à *pleurer le rêve humaniste de l'irremplaçable individu*, à annoncer un monde insensé, sans mémoire ni espérance, et, *comme Malraux le redoutait* lui aussi, acquis à l'aléatoire.

CONVAINCU, avec justesse, que nous serions encore assis sur nos pattes de derrière si nous avions pratiqué la table rase culturelle à chaque génération, Thierry Maulnier plaide pour une transmission du patrimoine artistique — auquel la plupart de ses adversaires sont d'ailleurs aussi attachés que lui, et peut-être plus que *les capitalistes* sur lesquels il compte pour le conserver. Il est prêt à parler avec Pascal *sur l'homme, sinon sur Dieu, et à chercher sa* vérité, avec Nietzsche, dans ce qui le dépasse. Il ne désespère *pas tout à fait* que les sociétés libérales, malgré leur « vulgarité » et leur « religion de l'argent », retirent à la propriété le droit inique d'asservir le travail...

Mais les voies de ces espoirs sont moins indiquées que les motifs d'en douter. La démocratie ne saurait convenir, aucune majorité de suffrages n'étant propre à décider de la vérité, ni à assurer une égalité de bonheur que l'espèce refuse. Au mieux, nous risquons *« quelque sinistre national-*

par

Bertrand Poirot-Delpech

communisme », la contrainte, l'appauvrissement, le désert culturel. Ainsi se vérifiera *l'évidence macabre que l'action humaine n'aboutit* qu'à « retarder la mort des individus, des Etats, des civilisations ». Il nous restera à *faire nôtre la* dérision de tout, à nous effacer avec impertinence ! »

Et encore ! Ce serait attribuer à l'artiste un pouvoir qu'il n'a pas. Qu'il soit comédien ou écrivain — l'auteur parle *de l'un et de l'autre avec la sévérité attendrie de qui* les connaît par cœur, — c'est la même singerie vaine d'enfant *en mal d'affection et d'importance. Soljenitsyne est l'exception* qui confirme la règle de l'impuissance des livres à témoigner *et à communiquer.* En se prenant pour objet, après avoir servi la religion, les privilégiés et les réalités sociales, la littérature aurait souscrit à sa propre fin.

CES dernières raisons de désespérer, Thierry Maulnier n'y insiste cependant *pas autant que sur les autres, ou* c'est, semble-t-il, pour les conjurer, et, parfois, les *contredire. Profondément*, c'est de l'art qu'il attend les seules chances de salut, parce qu'il lui doit ses plus sûrs bonheurs.

Sitôt qu'il s'agit du *plaisir de lire ou d'écrire, la prose* moraliste élégamment ajustée, mais un peu endeuillée par *la noirceur du propos, se met à chatoyer.* Les mots *revêtent* leurs habits d'apparat et se montrent, c'est leur vocation, dans un nouvel angle de lumière. A défaut de maîtriser l'univers, la poésie est remerciée de suggérer son mystère et des mondes de rechange. Tout en préférant l'héritage classique, le commentateur de Racine n'exclut pas les inventions « venues de nulle part », telles celles de Lautréamont, dont on dirait des « *fleurs minérales ciselées par la foudre* ». Le sentiment des écrivains d'être « égarés sur une voie parallèle » *à la vie n'est pas perdu. Mieux que la paternité ou l'action* politique, l'œuvre d'art permet de se survivre, parce qu'elle seule est *« contemporaine de l'éternité ».*

A condition toutefois de porter une mythologie, c'est-*à-dire de s'adosser moins à un quelconque idéal de bonheur*, anti-artistique, qu'à une foi. La seule justification des religions, aux yeux de Thierry Maulnier, est d'avoir engendré des arts par quoi notre misérable espèce se sent sauvée des écroulements de l'histoire. La statue survit aux dieux et la Sixtine au catholicisme.

Proche du Malraux de *l'Homme précaire*, l'auteur des *Vaches sacrées* fait plus que pronostiquer un retour du métaphysique et du religieux. Il l'appelle de ses vœux, tout en en acceptant d'avance le caractère trompeur. Il n'est plus question pour lui de savoir si Dieu existe, mais de lui trouver *un « substitut acceptable », une des illusions* vitales *qui ont* donné l'Acropole et Phèdre.

Ainsi Thierry Maulnier rejoint-il, plus qu'il ne le croit, le nietzschéisme auquel il consacrait, dès 1933, un de ses *premiers essais : non seulement par la forme aphoristique et* la mise en question de toutes nos certitudes familières, mais *par la même consolation* dans une imposture lyrique acceptée comme telle : là l' « éternel retour », ici quelque « grand mensonge », n'importe lequel, pourvu qu'il permette à nouveau Chartres et la Messe en si mineur, ses seules vraies raisons de vivre.

Témoignage

La Chine de Pierre-Jean Remy

(Suite de la page ...)

Quand le voyage s'achève, aux portes de Pékin, nous avons appris le passé et le présent d'un peuple, son gigantesque effort de surgissement. Nous avons entendu la voix tonitruante qui forge à ce peuple une conscience *nouvelle et uniforme*, l'arrache à ses superstitions, ses coutumes anciennes, son égoïsme, sa léthargie. Nous avons déjà vu ses foules, dressées, en marche, entr'aperçu des visages marqués de la peine des hommes, suivi des enfants jouant à la guerre avec des sabres de bois. Des couleurs dominent : le gris des pierres, l'ocre d'une terre balayée par le vent, *le jaune et le rouge des* foulards et des banderoles dans les *cortèges* qui, aujourd'hui comme hier, semblent constituer la manifestation essentielle de la vie sociale chinoise.

A Pékin, le *système* de dévoilement, total et fragmentaire, reste identique. La description de la ville, de ses hauts lieux d'hier (temples, pagodes, palais, tombeaux des Ming) et d'aujourd'hui (usines, places, boulevards), de ses ruelles grouillantes, de ses quartiers diversifiés, de ses lacs *que hantent* de pudiques *amoureux*, progresse dans la lumière *différente des saisons*. C'est en hiver que nous visiterons le temple du Ciel, parce que l'empereur y célébrait, solitaire, déifié, la fête du solstice. C'est au printemps que nous gagnerons le Palais d'été et les collines de l'ouest, où les colonies étrangères louaient des lieux de *culte comme* villégiatures, et que nous verrons tomber les murailles qui corsetaient la cité comme des bandelettes se dénouent autour d'un mort qui reprend vie. *« Le peuple est la seule muraille »*, clame la voix de Mao.

L'histoire s'inscrit symboliquement dans ce déchiffrement quadrillé. La place *Tien-An-Men*, où les masses se pressent, est à l'orée et à l'issue de cette déambulation à la fois précise et rêveuse à travers Pékin. Les choses ont bougé durant les deux années que Pierre-Jean Remy a passées là-bas. L'ordre révolutionnaire qui régnait à l'automne de *1964* éclate dans une nouvelle révolution pendant l'été de *1966. La révolution culturelle*, sur laquelle on s'interroge toujours, est au *cœur du livre. On la* voit poindre aux différentes étapes du voyage, qui est aussi enquête à son sujet et préparation à la recevoir. *« Je sais que j'oserai probablement écrire que la grande révolution culturelle prolétarienne était nécessaire au peuple de Sian qui chante ici et au peuple de Chine. »*

Pierre - Jean Remy n'est pas sévère pour elle. Il n'en a connu que l'aube. Fidèle à son principe de dire « sa » Chine, il ne fait pas état des suites. Quelques images de violence passent, anodines : un vieillard molesté, une petite fille que ses compagnes jugent, des nattes coupées, *des têtes de lions sciées...*

Qu'est-ce qui ressort de ce livre effervescent, où nous est livrée, avec un parti pris de ne pas la juger, une Chine à l'état brut ? Une illustration du pays et de ses contradictions, un authentique « Que sais-je ? », un chant d'amour pour une contrée mystérieuse où se développent peut-être les germes d'un avenir. Il est difficile de ne pas compter Pierre-Jean Remy parmi les laudateurs, *malgré ses dérobades et* le nuage de mots que projette son esthétisme. La Chine a ses observateurs et elle a ses amants, subjugués par sa grande énigme. Dans cette enquête fascinée, *Pierre-Jean Remy est l'un d'eux.*

L'*Itinéraire* décevra ceux qui veulent se former de la Chine une image nette qui corresponde à leurs idées préconçues — pour ou contre. Mais dans toute l'encre que ce pays a fait couler, ce livre-ci, tardif, a plus de chances de durer que les autres. Il renouvelle un genre : le récit de voyage. Il échappe aux querelles actuelles. Mêlant au *document le* reflet pathétique des êtres et des *choses, il appartient* à la littérature, cette littérature brisée d'aujourd'hui qui hisse l'information au niveau de la poésie et les fait toutes deux concourir à l'interrogation infinie que se pose l'homme.

Il eût été fort regrettable que la Chine de Pierre-Jean Remy continuât de dormir dans le secret des tiroirs. Cette œuvre porte la marque de son siècle. Elargissant nos horizons, utilisant *les voies de création* modernes, c'est aussi son siècle qu'elle marque. Sans concession, sans pacotille, romanesque, elle est, jusqu'à présent, ce que ce prolifique écrivain nous a donné de plus grave et de meilleur.

JACQUELINE PIATIER.

Critique littéraire

Le testament racinien de Raymond Picard





● ***Deux ouvrages posthumes : le « Nouveau Corpus racinianum » et un recueil d'articles montrent l'ouverture d'une curiosité et l'étendue d'une érudition.***

LES amis de Raymond Picard offrent à sa mémoire un recueil de textes jusqu'ici dispersés dans des publications diverses, mais aussi de brefs essais demeurés inédits. Il va sans dire que Racine est l'objet principal, *mais non le* seul. Si « grec » que soit notre *tragique, pouvait-on s'attendre* qu'il conduisît son biographe jusqu'à ces considérations, fort peu classiques, sur le Parthénon qui ferment le livre ? Un Parthénon baroque dont le décor polychrome, peu respectueux de la noblesse du marbre, se serait apparenté à celui des *sanctuaires romans. Quand les* temples n'étaient pas blancs... Raymond Picard a eu du moins le piquant mérite de dénoncer paradoxalement sur l'Acropole l'erreur de Le Corbusier : ce n'est que depuis Malraux que les cathédrales sont blanches. Avant d'être noires, elles étaient peintes. Les temples aussi. Quant à la suie et aux fumées qui leur furent si longtemps épargnées : patience, hélas !

Architecture non seulement, et sculpture, mais peinture : avec Georges de La Tour ; et avec *le commentaire d'un très curieux* parallèle double : Le Brun et Mignard considérés, dans la géométrie de l'époque, comme des figures homothétiques de Corneille et Racine.

Nous y voilà de nouveau (non sans détours : par Molière, le lyrisme au XVIIe siècle, *la Princesse de Clèves, Manon Lescaut*). Raymond Picard, à la trace de son Racine, revient sur quelques étapes d'un itinéraire, combien sinueux, de *Port-Royal à la cour* avec ce passage de treize années par l'hôtel de *Bourgogne*, le théâtre paraissant n'avoir été qu'une « manière d'accident », la littérature « un moyen de parvenir ». Ce qui nous semble inconcevable et dérisoire : à quoi « parvenir », au delà de *Phèdre ?* Mais ce n'était aucunement l'optique du temps et, sans doute, celle de Racine. Là-dessus, pourtant, le doute, justement *subsiste. Ainsi sommes*-nous ramenés à cette « étrange *carrière* », — *bien étrange*, en vérité, et dont pour l'avoir tant explorée, Raymond Picard savait tout ce qu'elle cèle encore de mystère, d'ombre et de secret.

***

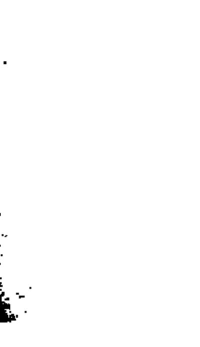
A ses successeurs, il lègue un thésaurus où ils puiseront, mais qu'il *les* convie, par son exemple, à sans cesse nourrir et enrichir. *Depuis 1956, il travaillait à ce Corpus*, dont il a donné des éditions successives. Il *en* avait remis le dernier état au C.N.R.S. peu avant sa mort. Ainsi, paraît aujourd'hui le *Nouveau Corpus racinianum*, qui rassemble tous les acquis précédents et les dernières découvertes. Cette masse de documents de toutes sortes et de toutes origines, couvrant *un long siècle*, est *classée chronologiquement* : de l'acte de baptême du père de Racine aux derniers échos contemporains de la mort et de la gloire du poète. Avec ce « recueil ouvert », selon la méthode des archéologues qu'il a été le premier à appliquer à la recherche littéraire, Raymond Picard laisse son testament racinien.

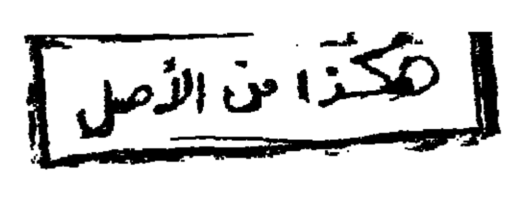
Il concerne évidemment les spécialistes ; tandis que l'autre volume, dans sa diversité vivante, s'adresse à tous les lecteurs. On n'y a, toutefois, pas recueilli les textes polémiques du pamphlétaire de *Nouvelle Critique, Nouvelle Imposture*. Mais Thierry Maulnier, qui le préface — *De Racine au Parthénon*, l'itinéraire leur est commun, — n'a pas voulu laisser oublier cet aspect du talent et de la conviction de son auteur. *L'hommage final* empenne une flèche : *« Voilà Raymond Picard disparu, et ses adversaires sont là encore. Mais c'est lui qui leur survivra. »* Cette promesse due à un mort, et que l'œuvre justifie, il y aura tout de même bien quelqu'un de ces adversaires survivants... pour la partager *un jour.*

YVES FLORENNE.

★ *DE RACINE AU PARTHENON*, « Bibliothèque des Idées », Gallimard, 1 vol. relié, 286 p., 66 F.

★ Editions du C.N.R.S., 1 vol. relié, 532 p., 145 F.





Les derniers contes de Karen Blixen

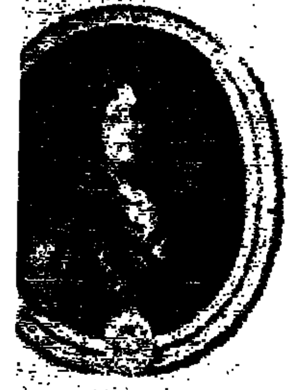
Les risques du pavé

هكذا من الأصل

…ry Maulnier

…itique littéraire

…e testament racinien de Raymond Picard



lettres étrangères

Les derniers contes de Karen Blixen


★ Dessin de JULEM.

● *La baronne danoise et ses masques.*

IL existe en littérature des épiphanies. Des auteurs surgissent *en dehors des modes*, des rites, des sectes, qui se soucient peu de ce qui est conforme, ou inconfortable. Ils écrivent avec un naturel extrême. Dès lors, ils troublent nos théories et nos théoriciens. C'est le cas de la baronne Karen von Blixen-Finecke, morte en 1962, qui fut à *la fois* une grande dame et un écrivain véritable (1). Elle n'obéissait à rien d'autre qu'à son envie de conter. Comme elle aimait les masques, elle signait tantôt de son nom véritable (abrégé en Karen Blixen), tantôt *de celui supposé* d'Isak Dinesen et du pseudonyme de Pierre Andrézel.

Le présent ouvrage, fort bien mis en français par Solange de La Baume, a ceci de particulier *qu'il tient à la pluralité de Karen* Blixen : on y trouve de l'Isak Dinesen par le biais de deux admirables compléments aux *Contes gothiques*, on y découvre de beaux suppléments aux *Contes d'hiver*, et on y devine le projet d'un roman que Karen Blixen, avec une certaine malice, n'aurait jamais terminé : *Albondocani*. Notre auteur venait du Nord, tenait à ses nuits bleues, à Copenhague en folie, mais elle tenait autant à Naples, au Sud, et plus *loin* encore : à l'Afrique.

Tout cela se mêle, se mélange, se confond, se brouille. Il en vient une rêverie merveilleuse où tout est saveur : les odeurs, dans *l'écriture de Karen Blixen*, ont une odeur — et le bonheur y a une odeur de tragédie. C'est alors que nous entrons dans le rituel des héritages : les vieilles familles, le passé pesant, le cérémonial de ce qui transmet. Dès ce moment, les joies les plus naturelles se muent en drames. Mais *comment rendre vivant ce dilemme ?* Par la chronique. Karen Blixen conteuse invente des chroniques !

Cependant, son triomphe est l'écriture. Il est impossible de résister au charme de cette écriture : à la fois sensible et sensuelle, labyrinthique et savante. Il y a, chez elle, en action, une pruderie audacieuse dont on ne voit ailleurs aucun autre exemple. Sous ces textes d'une apparence *presque glacée, c'est* tout le chaud du corps qui passe. Mais avec une dignité redoutable. Elle n'a jamais choisi d'autres sujets que les passions fortes. Et, dessus, elle a mis des arbres, des buissons, de la neige, et des événements *lointains. Elle se voulait* écrivain uniquement de biais, ce en quoi elle avait tort. Elle est un des grands *auteurs* de notre époque. Les *Nouveaux Contes d'hiver* en témoignent — qui sont une sorte d'anthologie involontaire *laissée par cette grande* dame des lettres.

HUBERT JUIN.

★ **NOUVEAUX CONTES D'HIVER**, par Karen Blixen. Traduit de l'anglais par Solange de La Baume. *Editions Gallimard*, 378 pages, 27,60 F.

(1) Voir dans « le Monde des livres » du 19 novembre 1976 un reportage de Françoise Wagner intitulé « *A la recherche de Karen Blixen* ».

LE TAM-TAM FUTURISTE

● *L'itinéraire de Marinetti, du futurisme au fascisme.*

« *DEBOUT sur la cime du monde, nous lançons encore une fois le défi aux étoiles !* » Ouvrant la voie à tous les ismes qui allaient se bousculer au début du siècle, Marinetti terminait par ces mots ronflants son *Manifeste du futurisme*, publié dans *le Figaro*, le 20 janvier 1909. Contrairement au cubisme, au simultanéisme, à *l'imagisme*, etc., qui ne furent que des recettes artistiques, le futurisme annonçait une ère *nouvelle de l'humanité*. Il prophétisait la « *création de l'homme mécanique* » et revendiquait un art fait de « *violence, cruauté et injustice* ».

Giovanni Lista sait tout sur le futurisme italien, mais il n'a rien d'intéressant à en dire. Sa biographie de Marinetti n'explique pas les origines du mouvement ni sa fin pitoyable dans le fascisme. Il se hasarde à donner des explications psychologiques. *Elles font sourire, si grande* est leur pauvreté. Si, selon lui, l'« option futuriste » de Marinetti *fut « la réponse extrême au vide de sa situation existentielle »*, comment justifier la diffusion foudroyante du futurisme en Italie, au Portugal et en Russie, et son influence *sur* tant de monde ?

Lista devrait pourtant admettre que le futurisme ne fait qu'annoncer l'aurore d'une nouvelle époque qui le *dépasse* en tout point, celle des rassemblements spectaculaires, noirs ou rouges. Il est le cri de guerre des inconscients qui vont saluer ensuite, de leur tam-tam, les jeux sanglants des Etats modernes, et devenir les victimes (Malakovski) où les complices (Martinetti) des bourreaux.

RAPHAEL SORIN.

★ **MARINETTI**, de Giovanni Lista, Seghers. Coll. « Poètes d'aujourd'hui », 204 pages, 19,50 francs.

Les risques du pavé

LES gros volumes sont à la mode et se vendent mieux que les nouvelles. A la rigueur de tous les instants que requièrent les unes, maint auteur *contemporain préfère* la liberté de la profusion, comme si, depuis la « mort » de la *philosophie, c'était* au roman qu'était alloué le soin de présenter en une somme un univers organisé exprimant un « système du monde ». John Fowles, dont on se rappelle *Sarah et le lieutenant français*, donne avec *le Mage* un bon exemple des risques qu'implique une telle entreprise ; son « pavé » littéraire est une chute accélérée du bon vers le carrément mauvais — malgré les efforts d'une excellente traductrice.

Nicholas Urfey est un jeune Londonien cynique et intelligent qui parle par aphorismes : « *Mépriser tout effort demande un immense effort.* » Un jour, par manque d'argent, il accepte un poste de professeur sur une île grecque. A ce changement de *situation se juxtapose* un changement dans l'écriture qui, dans un premier temps, déconcerte, avant d'agacer, puis d'obliger à cesser la lecture. C'est qu'un ciel sans le moindre nuage, un verre d'*ouzo*, une fustanelle et un mage jailli de la manche d'un accompagnateur d'un club de vacances ne font pas une *œuvre crédible, ni même délassante.*

Fowles, qui débutait bien — son Londres de l'après-guerre est finement donné à voir, — s'empêtre et se perd dans un exotisme de pacotille où rien d'authentique ne jette de phrase *en phrase. Chaque page accélère le caractère désuni* de l'écriture, son vide de sens ; comme si l'éclat du soleil tarissait tout talent. Mais les cinquante premières pages, celles où Fowles reste à Londres, auraient constitué une belle et bonne... nouvelle.

PHILIPPE GUILHON.

★ **LE MAGE**, de John Fowles, traduit de l'anglais par Annie Saumont, Albin Michel, 648 pages, 54 francs.

philosophie

Kostas Axelos, penseur du « Jeu du monde »

Sans tapage, Kostas Axelos poursuit depuis vingt ans un chemin solitaire et rare. Un « nouveau philosophe » ? Certes non : il veut penser après la « mort » de la philosophie, et sait que les nouveautés d'aujourd'hui sont des évidences d'hier. Au large de l'époque, sa route mène loin.

Obstiné et tenace, livre après livre, il ouvre une brèche au lieu de clore un système. En publiant Contribution *à la logique, Axelos complète la seconde des trois trilogies de son œuvre. Demain, quand beaucoup seront oubliées, il se peut que cette voix exigeante se révèle primordiale.*

Un itinéraire singulier

L'ORIGINALITE de la pensée de Kostas Axelos, c'est qu'elle traverse les champs les plus divers, les philosophies les plus opposées, pour les unir en une totalité souvent contradictoire et brisée. Marx et Heidegger, Freud et Héraclite, les poètes et les théoriciens politiques y voisinent dans la même distance et la même proximité insolite.

Né à Athènes en 1924, il poursuit d'abord des études juridiques et économiques, puis s'oriente vers l'activité politique et prend part à la résistance contre l'occupation allemande et italienne en tant que militant du parti communiste. Exclu, condamné à mort par un gouvernement de droite, il émigre à Paris, où il poursuit ses études de philosophie à la Sorbonne à partir de 1945. Il devint plus tard rédacteur en chef de la revue *Arguments* (1957-1962), qui réunit un certain nombre d'intellectuels qui tentent un rapprochement du marxisme et des sciences humaines. Autour de cette revue résolument antidogmatique, ouverte sur les disciplines les plus diverses, se rencontreront Jean Duvignaud, Lucien Goldmann, Pierre Fougeyrollas, Edgar Morin, François Châtelet, Josef Gabel, Henri Lefebvre. *Arguments* fera connaître en France les œuvres de G. Lukacs, K. Korsch et H. Marcuse.

En 1959, Kostas Axelos soutient ses thèses en philosophie : *Marx penseur de la technique*, et *Héraclite et la philosophie*. Avec *Vers la pensée planétaire* (1964), ces deux livres constituent sa première trilogie, intitulée *le Déploiement de l'errance*. Par la suite, il en inaugure une seconde, *le Déploiement du jeu*, avec *Contribution à la logique* (1977), *le Jeu du monde* (1969) et *Pour une éthique problématique* (1972). La troisième trilogie, encore inachevée, comprend déjà *Arguments d'une recherche* (1969), *Horizons du monde* (1974). *Problèmes de l'enjeu* (en préparation) achèvera *le Déploiement d'une enquête*. Périodiquement, ce penseur insolite enseigne la philosophie à l'Université.

La démarche d'Axelos refuse toute compromission avec les modes, les courants et les écoles. On ne peut donc s'étonner qu'elle ait déchaîné des réactions violentes et contradictoires. Axelos érige en problème philosophique la modernité, ses illusions, ses déceptions et ses mythes et tente de jeter sur elle un regard lucide, par-delà tout pessimisme et toute utopie. Hostile aux systèmes, il se veut volontiers iconoclaste. Son œuvre, aussi inquiétante que le palais-labyrinthe du roi Minos, est à l'image de son itinéraire philosophique et politique et défie toute détermination dans laquelle on voudrait l'enfermer.

Marxiste, il refuse de voir dans le marxisme un simple système économique et politique, pour y déceler une mise en question radicale de la modernité. Fasciné par la pensée poétique des présocratiques, il unit Héraclite à Freud lorsqu'il s'agit de penser le jeu universel dans lequel se trouvent pris le monde et l'existence. Heideggerien, il tente de faire se rencontrer le marxisme et la métaphysique, pour mieux les briser.

Le monde moderne, la philosophie, l'art et la culture : Kostas Axelos y voit principalement de magnifiques champs de ruines, parmi lesquels il aime à se promener avec ce mélange de joie, de tristesse et de lucidité qui caractérise, pour Nietzsche, ceux qui aiment vivre dans la neige, « à la recherche du problématique de l'existence ». Ce qu'il nous enjoint de penser, c'est le désert lui-même, le vide qui pour lui caractérise notre époque. Pourtant, il n'y a là aucun pessimisme. Axelos se veut l'homme de la grande solitude et de la grande liberté. Hegel a proclamé la mort de l'art, Nietzsche, la mort de Dieu, Marx, la fin de l'histoire, Heidegger, la fin de la métaphysique : Axelos s'efforce de prendre en considération cet achèvement. Le jeu, l'errance, l'ironie et la mort sont au cœur de tous ses écrits. Jouer avec lui, c'est découvrir souvent que c'est la mort — comme dans les films de Bergman — qui est le partenaire.

A ceux qui l'interrogent sur le lieu d'où il parle, Axelos pourrait répondre par le *Soliloque du dernier des philosophes* de Nietzsche : *« Je m'appelle le dernier philosophe parce que je suis le dernier homme. »*

JEAN-MICHEL PALMIER.



★ *Dessin de J.-P. CAGNAT.*

Par-delà la logique et l'irrationnel

IL faut se méfier des titres. *Contribution à la logique*, avec son air modeste, pourrait passer pour un nouvel apport aux études existantes sur les systèmes de règles régissant les discours. Ce n'est pas le cas, du moins pas seulement. Est-ce la « logique d'Axelos », venant, « après » toute une lignée d'auteurs, livrer son élaboration théorique personnelle ? Pas non plus.

De quoi s'agit-il alors ? De poser une question, élémentaire : qu'est-ce que *la* logique ? Cette interrogation, la méditation a reprend et l'approfondit à mesure, la déploie dans toutes ses implications et sape les assurances naïves. On croit savoir, *en effet, ce qui est ainsi désigné* : depuis l'*Organon* aristotélicien, la logique est apparue comme l'administration des raisonnements, voire la police des réflexions, fixant les principes et les lois de toute production de la vérité. D'Aristote à Kant, de Hegel à Husserl, successivement formelle, transcendantale, dialectique, phénoménologique, la logique a revêtu des formes disparates, tout en demeurant un élément majeur des classifications traditionnelles du savoir philosophique.

Reélaborée depuis la fin du dix-neuvième siècle, elle est devenue aujourd'hui une branche des mathématiques, vouée à l'étude des propriétés des systèmes formels axiomatisables. Ceux-ci *ont trouvé, notamment* dans l'informatique, d'innombrables usages techniques. Mais le fonctionnement de ces systèmes, si parfaits qu'ils soient, reste incapable de penser ce qu'est *la* logique. Il demeure impuissant à expliquer d'où ses règles reçoivent *leur pouvoir de juridiction*, leurs justifications et leurs fondements.

D'où l'insistance de la question d'Axelos. Sans réponse à l'intérieur *des systèmes logiques eux-mêmes*, elle vise leurs limites et leur problématique dépassement. Scruter la logique pour en secouer le joug, tel est l'enjeu de cette démarche. Réfuter telle logique particulière ou récuser l'ordre logique dans son ensemble serait insensé et vain. Mais interroger ses fondements, tenter de penser la question de son existence et de son règne historique revient peut-être à payer un dernier tribut, une ultime *contribution* à la logique, qui ouvrirait à une pensée nouvelle *« vaste et calme, précise et lointaine »*.

Une pensée de ce style qu'Axelos appelle et annonce ne serait pas pour autant irrationnelle, illogique ou a-logique. Globale, elle *assumerait*, *transgresserait* toutes les logiques singulières, faisant jouer ensemble, dans leurs ruptures et leurs continuités, tous les systèmes partiels qui ne disent chacun qu'un fragment du monde. Ce serait une pensée du « jeu du monde », qui nous submerge et nous « joue » sans que jamais nous puissions l'atteindre dans son ensemble ou sa « vérité ». Parce que le Monde n'obéit à aucune *règle* extérieure, les contient toutes, et les brise à mesure dans le déploiement du temps.

Pensée poétique, elle surmonterait *l'antique opposition* entre logique et poésie. Car cette séparation, si elle a permis à la logique de réaliser la pensée sous des formes grandioses, les a finalement *rendues* aujourd'hui ennemies. Axelos rappelle que *« nous pensons avec nos instincts, nos pulsions et nos sensations — avec toute la richesse de notre corporéité sensible, — nous pensons avec nos affectations et nos affects, nos émotions et nos sentiments — avec toute la richesse de notre psychisme intuitif, — nous pensons avec nos représentations, nos fantasmes et notre imaginaire, nous pensons avec nos schémas intellectuels et conceptuels, avec nos schématismes spirituels et, « finalement », avec notre pensée plus qu'avec notre réflexion. »*

Est-ce à dire que l'on pourrait, d'un coup, s'affranchir de la logique, et parvenir, d'emblée, à une pensée *homologue* à la multiplicité du jeu du monde ? Certes non. Le pas à franchir est seulement possible, bien qu'il demeure improbable. *« On peut dire seulement,* répond Axelos, *que des météores poético-pensants, comme Héraclite, comme Rimbaud, traverseront le ciel des hommes et des sociétés, émettant des signaux qui ne seront captés qu'à moitié... »*

Un système peut toujours s'exposer *schématiquement*, être traduit, même à perte, d'une logique dans une autre. Une pensée aussi mouvante, plurielle, prophétique, demeure rebelle à tout « résumé ». Ces lignes ne sont qu'une très modeste invitation au voyage. Car on lit Axelos comme on navigue, porté par le flot, dense et léger. Intempestive son écriture. Inactuelle sa question. Mais, comme il l'écrit, *« que l'esprit du temps ne veuille pas reconnaître la pertinence de la question ne dit rien contre la question mais plutôt contre l'esprit du temps. »*

ROGER-POL DROIT.

★ CONTRIBUTION A LA LOGIQUE, de Kostas Axelos. Edit. de Minuit, coll. « Arguments », 169 p., 25 F.

L'homme d'« Arguments »

TITRE *d'une revue devenue « historique ». Arguments* (dont Christian Bourgois réédite en 10-18 des choix d'articles) est aussi celui d'une collection, dirigée depuis 1960 par Kostas Axelos aux Editions de Minuit.

Les soixante-dix volumes parus, de l'histoire du marxisme à la linguistique (Hjemslev, Jakobson, Jespersen...), de la psychanalyse à la philosophie (Hegel, Beaufret, Fink, Châtelet, Deleuze...) dessinent, *dans leur diversité*, les *parti pris et* les curiosités multiples de l'homme qui en est responsable. Blanchot et Bataille voisinent avec Flavius Josèphe, et les ouvrages de Marcuse font bon ménage avec Novalis.

Tous ces textes n'ont en commun qu'une qualité extrême, une couverture jaune, et le soutien fervent d'Axelos.

R.-P. D.

PAROLES ABRUPTES

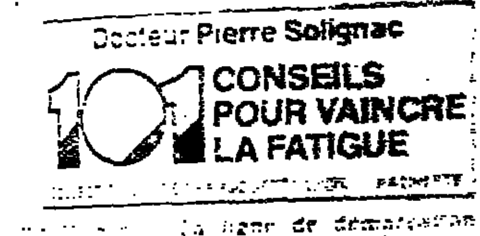
● *Dans tous les efforts de contestation, d'où qu'ils viennent aujourd'hui, des marxistes ou des anarchistes, des révolutionnaires ou des révoltés, la poésie fait défaut. On ne rencontre qu'un sérieux de pape, et la reprise de tous les philistinismes anciens. Ou bien une « poésie » gratuite, quelques vers de mirliton. L'un et l'autre n'ont rien à voir avec la poésie effective des êtres et des choses.*

● *Comment aujourd'hui parle-t-on du corps ? En termes scientifiques ou orduriers, en terme de méconnaissance. Je ne connais encore personne qui sache parler du corps. On balbutie des vulgarités ou des fadeurs.*

● *Si l'on demandait quel est l'« esprit du temps », comme disait Hegel, il faudrait répondre : l'absence d'esprit. Ce triomphe du non-esprit, hybride et plat, a été préparé par tout le rationalisme bourgeois, dont le marxisme, avec tous ses succédanés, écoles et excroissances sont les dignes héritiers. Il est donc absolument dans l'ordre des choses que cette époque soit sans esprit, planétairement plate. Cela ne fait même que commencer à se manifester.*

● *Malgré les apparences de pessimisme de ce que je dis et écris, il y a aussi la joie, la sérénité devant le temps qui coule et qui s'enroule comme un serpent. Il y a un contentement suprême à se sentir joué par le monde. Car on ne peut pas se retirer du jeu du monde pour mener sa propre barque : il n'y a ni « propre » ni « barque ».*

Propos recueillis par R.-P. D.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

INSTRUCTION CIVIQUE

On nous disait sur TF 1, mercredi (« A la bonne heure »), que certains écoliers suivent des cours de consumérisme pour parler f r a n g l a i s, qu'ils apprennent à se méfier de la publicité mensongère, à débusquer les colorants, bref à acheter correctement. On en a d'ailleurs rencontré quelques-uns très éveillés, très avertis, n'hésitant pas à palper les yaourts pour s'assurer qu'ils sont bien pleins, à réclamer quand la date limite est dépassée, à essayer — pas facile — de changer les habitudes alimentaires de leurs parents, obstinément fidèles à telle ou telle marque.

Plus difficile encore l'analyse minutieuse des étiquettes, dans la bousculade des grandes surfaces ou l'intimité bougonne des épiceries de quartier. Il y avait là une certaine Laurence, une jeune « passionaria » de la défense du consommateur, qui ne comprenait pas pourquoi on n'interdit pas purement et simplement ce qui est mauvais pour la santé. Pourquoi, disait-elle, ne pas organiser le boycottage systématique des produits trop chers ou trafiqués ? En effet, pourquoi ? La grève des achats — on la pratique volontiers aux Etats-Unis — donne d'excellents résultats.

Au lycée Honoré-de-Balzac, l'instruction ménagère va plus loin. Elle débouche — cela a son importance — sur l'instruction civique. Les élèves du secondaire organisent des discussions, des débats, mènent des enquêtes comparatives et se livrent à des études de marché. A l'occasion des dernières élections municipales, ils ont étudié les programmes des candidats. Excellent moyen d'acquérir des connaissances utiles — ô combien — sur l'art et la manière de vivre ensemble. La démocratie, cela s'enseigne, cela s'apprend. Les familles ne sont pas forcément les meilleurs maîtres en la matière, et l'éducation nationale doit retrouver dans ce domaine un rôle qui a été longtemps le sien.

Que dire alors des médias ? Ce n'est pas au tableau, c'est à l'écran, que devraient s'inscrire les droits de l'homme et du citoyen En lettres d'or. Et, mieux encore, en filigrane de toutes les séries, de tous les feuilletons que dévorent (ils passent en moyenne plus de deux heures quotidiennes devant le poste) les enfants au sortir de l'école Sur ce chapitre, nous sommes loin du compte. Ce ne sont que brutalités, méthodes policières, froids calculs, appétit de lucre et mort violente. La loi du plus fort, voilà ce qu'on apprend aux futurs électeurs, et la débrouillardise, le « chacun pour soi ».

Toute l'échelle des valeurs serait à revoir On s'y refuse, on prétend que ce n'est pas avec de bons sentiments qu'on fait de bonnes émissions. A en juger par le niveau de nos productions, ce n'est pas non plus avec les mauvais. Alors, à tout prendre...

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 21 AVRIL

CHAINE I : TF 1



20 h 30. Série . La ligne de démarcation (troisième partie : Urbain et René, rediffusion), réal. J Ertaud . 21 h 20. Spécial actualités : Forum de « l'Expansion » prés J Besancon.

Voir Tribunes et Débats

22 h. 20, Portrait . Gabriel Bacquier, baryton d'opéra, par M. Dumoulin,

Le Golaud de « Pelléas et Mélisande », actuellement au palais Garnier.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30. FILM · PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI, de W. Allen (1968), avec W Allen, J. Margolin, M Hillaire, J Hyde, L Chapman ;

Les mésaventures d'un garçon malchanceux qui devient un gangster raté et sans cesse pourchassé par la police.

Le premier film de Woody Allen. Une parodie irrésistible de « thriller », une avalanche de gags tournant à l'absurde.

22 h., Magazine du cinéma Cent mille images (Saturnin Fabre) ;

Des témoignages d'acteurs et de réalisateurs sur un comique mort en 1961.

23 h., Journal

CHAINE III · FR 3

20 h. 30, FILM (Les grands noms de l'histoire du cinéma) : MACADAM, de M. Blistène et J. Feyder (1946), avec F. Rosay, P. Meurisse, A. Clément, S. Signoret et J. Dacqmine (N., rediffusion) ;

La tenancière d'un hôtel louche de Montmartre fait dénoncer à la police un truand qui lui a confié de l'argent escroqué et qu'elle veut garder pour elle.

22 h. 10, Journal

FRANCE-CULTURE

20 h., « la Neige et la Nuit », de L. N Andreïev Adaptation P. Gaspard-Huit. Réalisation B Horowicz. Avec F Christophe, E Riva, A. Mottet ; 22 h 30. Entretiens avec Jean Jourdheuil ; 23 h., La mémoire des gens ordinaires, par D Limon et C. Fléouter (mémoire du pays breton)

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert musique au temps des Stuarts, avec le contre-ténor R Jacobs et J Savall, viole airs de Corkine, Jones, Cacini, Ferrabosco, Coperario, Lawes, Hume ; 21 h 40 Récital d'orgue Francis Chapelet : improvisations « tientos » de Soto, Modena, Alvaredo Arauyo, Casanoves, versets de Lopez Anreu ; 23 h., Jazz club à La Rochelle ; 0 h. 5, Musiques de rêves, de W Bolkon, par D Caux ; 1 h., Non écrites : rock allemand

VENDREDI 22 AVRIL

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 17 h. 30, Cuisine : La grande cocotte ;

20 h. 30. Au théâtre ce soir : la Libellule, d'A. Nicolaï, avec M Mercadier, J. Sereys, J. Balutin ;

La femme ; le mari ; un charmant célibataire, employé par elle contre lui. Mais mari et célibataire, finalement, sympathisent.

22 h. 35 · Allons au cinéma.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 18 h., Fenêtre sur... Zig-Zag (M. Duchamp) ;

20 h. 30, Série : Un juge, un flic ; 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophe, de B Pivot (Mai 68) :

Avec M Maurice Grimaud, auteur d' « En mai fais ce qu'il te plaît », ancien préfet de police, et l'historien François Chatelet, auteur de « Chronique des idées perdues ».

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, FILM (Ciné-Club) : LA PORTE DU DIABLE, d'A. Mann (1950), avec R Taylor, P. Reymond, L Calhern, J Mitchell, R Mac Dougall (v.o sous-titrée, N., rediffusion) :

Un Indien, qui a combattu dans l'armée fédérale pendant la guerre de Sécession, revient à son village Il se heurte au racisme et aux éleveurs, qui veulent s'emparer des terres de sa tribu.

L'entrée d'Anthony Mann dans le western. Un sujet généreux, très nouveau à l'époque, et traité d'une manière admirable.

CHAINE III · FR 3

20 h 30. Magazine vendredi : Ailleurs (le Syndicalisme en Angleterre), réal St. Walsh ; 21 h. 30, Scénario pour une ville : Epernay ;

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., L'écriture peinte... fragments, par F Leyritz, avec Michel Butor :

L'émission est construite à partir des « Mots dans la peinture », de M Butor ; et des spécialistes partent à la recherche de cette écriture dans les peintures chinoise, japonaise, byzantine pour aboutir au cubisme.

21 h 30, Musique de chambre (V d'Indy, Chausson, Dukas) ; 22 h 30, Entretiens avec Jean Jourdheuil ; 23 h., La mémoire des gens ordinaires, par D Limon et C. Fléouter (mémoire du pays breton) ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Le coin des collectionneurs (Ferencz) ; 21 h. 20, Echanges franco-allemands., Orchestre symphonique de la radio sarroise, direction J Krenz, avec la violoniste L. Issakadse « Thème et variations pour orchestre, opus 43 » (Schoenberg) ; « Concerto, opus 77 » (Chostakovitch) , « Concerto pour orchestre » (Bartok) ; 23 h 15, Jazz à La Rochelle : Steve Lacy Sextet, Anachronic jazz band, Dolphin orchestra ; 0 h. 5, Michaël Snow : musique pour piano, sifflements, micro et magnéto ; 1 h., Relais, par A Almuro

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 21 AVRIL

— *M. Roger Chinaud*, président du groupe R.I. de l'Assemblée nationale, est l'invité d'I. Leval, à 8 h. 30, sur Europe I.

— M. Paganelli reçoit *M. Jean-Pierre Cot*, député socialiste de la Savoie, à l'« Essentiel sur l'essentiel » de R.M.C., à 13 heures.

— *M. André Rossi*, ministre du commerce extérieur, est l'invité d'Y. Mourousi au journal de 13 h. de TF 1.

— La Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40, sera ouverte au *C.N.P.F*

— Le Forum de *l'Expansion*, à 21 h. 20, sur TF 1, mettra face à face *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., et des chefs d'entreprise.

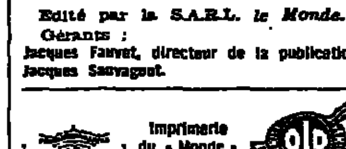
VENDREDI 22 AVRIL

— Marcel Paganelli reçoit *François Bluche*, historien, professeur à l'université de Paris X-Nanterre, à l'« Essentiel sur l'essentiel » de R.M.C., à 13 h., à propos de la « crise des églises »

— *Les Amis de la terre* disposent de la Tribune Libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *MM. Maurice Grimaud*, ancien préfet de police, et *Daniel Cohn-Bendit*, en duplex de Genève, participent notamment à l'émission Apostrophes, à 21 h. 30 sur Antenne 2.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

A VILLEJUIF, « NIETZSCHE » d'Adrienne Clostre

Adrienne Clostre, prix de Rome en 1949, ne fait pas souvent parler d'elle, mais ses œuvres lyriques, un peu marginales, retiennent l'attention par la dnsité de leur sujet et une mise en œuvre rigoureuse et attachante. Dans Julien l'Apostat, *il y a cinq ans, elle méditait sur le temps du* « passage d'une civilisation à une autre, à travers une période de chaos où tout est remis en question ». *Le Centre France-Lyrique présente avec le Théâtre de Villejuif (et présentera dans les universités et les grandes écoles) son* Nietzsche, *action musicale en un prologue et douze séquences, où, à travers la vie et les paroles de l'écrivain, c'est toujours le destin de notre civilisation au tournant d'une foi qui est en jeu.*

Le montage des textes et des scènes est habile, parlant et captivant, malgré certaines naïvetés ; les grands thèmes tournent comme une constellation autour de la figure de Nietzsche : Ecce Homo, Sils Maria *et* Zarathoustra, *Socrate, la femme, le banquet, la mort de Dieu, Venise, Wagner et Bizet, la nuit, la folie.*

Les textes admirables passent la rampe grâce à un « formidable imprécateur », *Udo Reinemann, ce jeune baryton romantique au visage émouvant et fort, qui vit, chante, mime et danse, exprime par tout son être la possession, la prodigieuse concentration des idées dans l'existence qui faisaient de Nietzsche un saint Sébastien de la philosophie et, à sa manière, un crucifié. Il libère et magnifie la déclamation un peu artificielle (mais efficace) du texte accentué sur les premières syllabes à la manière d'Honegger, la parole rythmée, le récitatif, le tonal parfois lassant chez les autres protagonistes ; il est Nietzsche sans ridicule ni dérision.*

La musique d'Adrienne Clostre, excellemment jouée par l'ensemble Ars Nova sous la direction de Charles Bruck, accompagne et soutient le drame par un commentaire très proche, sans se substituer à l'action ; elle est plus efficace que réellement séduisante, la percussion, les basses, les cuivres, rarement les cordes, dynamisant les paroles comme un tissus intérieur très dense, avec cependant quelques épisodes lyriques tel le beau Veni Creator *atonal de Venise, admirablement chanté par trois fillettes de la maîtrise de Radio-France dans un contexte de cuivres à la manière de Gabrieli, ou bien une illustration plus languissante du sublime poème de la nuit. Et pour illustrer le combat de Wagner et de Bizet, Adrienne Clostre se livre à un assez sérieux pastiche de la* Tétralogie *et de* Carmen.

La mise en scène de Guy Coutance, avec un minimum de personnages et d'accessoires, joue sur des attitudes et des groupes très sobres et suggestifs. Anne Bartelloni et Léonard Pezzino, sans atteindre à la plénitude d'Udo Reinemann, renvoient de justes images des personnages du monde nietzschéen dans un genre difficile. C'est une bonne initiation à la prodigieuse aventure de cet homme dont le génie et le délire ont changé quelque chose de la face de l'homme.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Théâtre Romain-Rolland de Villejuif le 22 (2 h. 30) et le 24 avril (15 h.).

« 1898 », de Kagel

L'ANECDOTE EN DÉROUTE

*1898, de Mauricio Kagel, pour voix d'enfants et instruments, est le fruit d'une commande de la Deutsche Grammophon à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire (*le Monde *du 20 septembre 1973). Les réactions suscitées à l'époque par cet hommage d'un genre inhabituel n'ont pas été sévères mais bien plutôt injustes car c'est — on s'en aperçoit mieux maintenant — dans l'œuvre même que se trouvait la véritable sévérité.*

Comparé à la magie verbale et à une certaine dimension théâtrale de Mare Nostrum *ou à la force suggestive tendrement satirique de* Kantrimiusik, *le propos de 1898, purement musical, exige de l'auditeur une attention d'autant plus soutenue que le premier abord en paraît aisé : l'écriture est à deux voix d'un bout à l'autre, avec quelques interventions de p e r c u s s i o n : on y retrouve des superpositions de tierces, voire des accords « classés » (mais mis hors situation) et des formules répétées, quoique insensiblement variées, permettant à l'oreille de se fixer des points de repère. Enfin, l'emploi des instruments reste résolument traditionnel, du moins vu de l'extérieur, puisque conçu* in abstracto. *Toute la partition est, en effet, rédigée sur deux portées (plus une ligne pour la batterie), comme une « réduction » à partir de laquelle, lors des répétitions, le chef et les musiciens fixent une « réalisation » : tel passage, portant l'indication « 3 », sera confié à la trompette, au violon et au trombone — chacun jouant dans la tessiture qu'il choisit — mais pourrait l'être à trois autres instruments ; et ainsi de suite, le nombre variant de un à huit.*

Première surprise : cette réhabilitation des doublures à l'octave, loin de constituer un appauvrissement, comme c'est souvent le cas dans les partitions non tonales qui en font un usage exceptionnel, contribue à créer une couleur orchestrale nouvelle. Le second sujet d'étonnement tient à la complexité inédite qui résulte de ce traitement particulier d'un contrepoint à deux voix rendu ainsi presque impossible à entendre comme tel : on ne sait plus très bien où l'on en est...

Cette recherche d'un point limite entre la simplicité de l'écriture et les résultats irréductibles qui naissent de l'introduction d'une « inconnue » (ici, l'instrumentation), représente, dans l'évolution du compositeur, une étape très importante d'où sont issues presque toutes ses partitions récentes. De ce seul point de vue, 1898 *mérite une attention toute spéciale.*

Mais un autre aspect de cette œuvre étrange exige quelques explications : favorisant la tierce en bien des endroits, Kagel semble revenir à une conception harmonique néo-classique et affirmer la faillite des acquisitions de l'Ecole de Vienne. Or c'est tout le contraire : il s'agit d'aller plus loin dans un sens indiqué d'ailleurs par certaines compositions tonales tardives de Schoenberg, tenues volontiers jusqu'ici comme des repentirs de vieillard ; et là encore, quoi qu'il y paraisse, 1898 *ne se tourne vers le passé que pour aller de l'avant.*

Si austère qu'en soit le contenu — et le refus de tout effet instrumental, qui accrédite l'impression hâtive d'un classissisme inoffensif, y contribue largement — on trouve dans cette œuvre, qui met l'anecdote en déroute, des instants d'une extrême tension dramatique, comme cette répétition, impitoyable, d'un accord de piano allant crescendo, *certains éclats de cymbales, de longs silences et surtout l'arrivée, chaque fois inopinée, de voix d'enfants enregistrées. Ce ne sont pas des chants, mais des souffles, des rires, des chuchotements, comme un regard distancié sur le déroulement de la musique.*

Le concert, donné dans la salle polyvalente du Centre Georges-Pompidou par l'Ensemble intercontemporain, placé sous la direction du compositeur, était précédé, deux jours plus tôt, d'un atelier consacré à la répétition générale, qui s'est d'ailleurs déroulée comme un concert ordinaire. Pour poursuivre valablement l'idée des ateliers-répétitions, l'IRCAM devra prendre conscience que les « générales » ne sont jamais les plus instructives et qu'il faut soit convier le public à la première ou à la seconde, soit préparer une répétition spécialement pour lui, ou renoncer au titre d'atelier, qui recouvre d'autres possibilités.

GÉRARD CONDÉ.

Danse

Carolyn Carlson à l'Opéra

« This, That and The Other », de Carolyn Carlson, reprend et amplifie les thèmes de « This » et de « That », précédemment créés au Théâtre de la Ville. Cette trilogie est une réussite magistrale. Elle place l'ancienne élève de Nikolaïs parmi les grands chorégraphes actuels et c'est à la gloire de l'Opéra *de Paris de lui en avoir donné* les moyens.

« This, That and The Other » projette dans l'espace images, gags, fantasmes, qui se développent, se recoupent, se détruisent. Le spectacle est monté comme un film onirique dont le climat sonore aurait été *c r é é*, *séquence* après séquence, par le compositeur Igor Wakhevitch. On glisse *d'un conte de fées subverti* à un rituel scandé par la comédienne Michèle Collisson... *Peter Morin, clown maléfique,* vient ponctuellement perturber les évolutions somnambuliques des danseurs, tandis qu'une série de Carolyn emperruquées prolifère à la manière des poupées russes.

La mythologie de Carolyn Carlson prend forme : c'est *Nietzsche et Bachelard revus* par Helzapoppin. Une poésie du mouvement naît, avec ses *accessoires (c a g e, chaises,* échelle), ses thèmes (la solitude, les souvenirs d'enfance, la mécanisation de l'homme), et cette obsession du temps qui s'écoule, s'accélère, s'étire ou s'arrête, mesuré par le caquetage d'insolents métronomes. L'espace aussi est investi par un réseau de courses, de sauts, de traversées, de poursuites. Eclaté ou rétréci il est peuplé de marionnettes dérisoires que le scénographe John Davis traque avec une armée de petits spots lumineux, sculpte en pleins et en déliés, avant de les dissoudre dans l'ombre du néant. Extraordinaire trompe-l'œil, « This, That and The Other » se vit comme un songe, demeure comme un rêve.

Certains penseront au « Regard du sourd » ou à « Einstein on the Beach » ; le troisième volet, notamment, avec l'épisode du voyage en train et les migrations groupées des danseurs, dénote une influence de Bob Wilson, que Carolyn Carlson, d'ailleurs, ne cache pas. Son groupe de recherches théâtrales a acquis, en quelques années, une véritable maîtrise gestuelle, une science élaborée de l'improvisation, qui permet à chacun d'affirmer sa personnalité tout en s'intégrant au jeu collectif, et en l'enrichissant. *Mais l'originalité de* Carolyn Carlson — et il faut espérer qu'elle la préservera à tout prix — *tient à l'apport* de la danse. Les grands moments du spectacle, ce sont les *flux et les reflux de la chorégraphie,* les envols blancs d'oiseaux qui reviennent en *leitmotiv, les déséquilibres sou*ples de Dominique Petit, les sauts élastiques de Caroline *Marcadet,* les grands jetés en canon de Carolyn Carlson, Larrio Ekson et Jorma Uotinen ; *Carolyn et Larrio, contrepoint* malicieux, et puis Carolyn, seule, abolissant l'espace dans de grands battements d'ailes, plaquée au sol comme une momie facétieuse, ou saisie par le halo d'un projecteur, dans une immobilité frémissante.

MARCELLE MICHEL.

★ Opéra : les 22, 30 avril ; les 6, 14, 16, 19 mai à 19 h. 30.

● OUVERTURE DU « QUATRIÈME PRINTEMPS ». .. Ce concert sera répété le 29 avril au Théâtre des Louvrais, à Pontoise.

Avec des moyens encore réduits, le Quatrième Printemps musical, que dirige M. Antoine Goléa, présente sept concerts à Paris et cinq dans les « villes nouvelles », qui allient des œuvres modernes un peu hétéroclites avec celles d'un grand « témoin » : Beethoven. On se *réjouira surtout d'un réentendre* le nouveau quatuor *Ainsi la nuit*, de Dutilleux (le 27 avril, salle Cortot, *et le 29 à* l'église de Champs-sur-Marne), avec un *Quatuor* de René Koering, qui sera également à l'honneur avec sa *Sonate* et son *Concerto pour piano* (le 25 et le 28, salle Cortot).

Deux excellents solistes au lyrisme vigoureux, Jean Mouillère (*premier violon du* Quatuor Via Nova) et Laurence Allix ouvraient ce Printemps avec la *Fantaisie pour violon et piano* op. 47 que Schoenberg écrivit deux ans avant sa mort, une œuvre dense et âpre, mais qui résonne par moments d'échos passionnés, avec une certaine verve presque tzigane Quatre *Nocturnes*, de George Crumb, composaient à l'opposé de ravissants paysages sonores par un jeu de frôlements, de glissandos, de trémolos, de pincements des cordes du piano, pleins de minuscules effets poétiques, tandis que *Quasi una sonata*, de Jacques Charpentier alternant des mouvements très lents et très vifs, retrouvait un ton de lyrisme plus intérieur et assez solennel.

La *Dixième Sonate en sol* de Beethoven conciliait, en quelque sorte, ces divers caractères : fermeté de la forme, richesse expressive, charme instrumental, poésie de la nature. — J. L.

En bref

■ L'association des Heures musicales de l'ESSEC accueille Régine Crespin le 26 avril à 20 h. 45, au grand amphithéâtre de l'ESSEC, à Cergy (tél. : 030-43-69).

■ L'Association de la Régie théâtrale (archivage des *m i s e s en* scène de théâtre), a élu son nouveau bureau. M. Serge Bouillon est président, MM. Roger Lauran et Maurice Derville, vice-présidents.

■ Le Théâtre en rond (ex-Européen) reprend à 20 h. 30 « Ouragan sur le Caine » de Herman Wouk dans l'adaptation de José André Lacour et la mise en scène d'André Villiers.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

POINT DE VUE

Autodétermination du Festival de Cannes

par
R. FAVRE LE BRET (*)

RIEN n'est plus fragile qu'un festival. *Venise en sait quelque* chose, qui fut jadis la seule fête du septième art. *C'était en plein âge* d'or. Qui aurait songé, alors, que la politique, à deux reprises, ferait main basse sur la Mostra ? D'abord quand le régime de Mussolini imposa des films fascistes ou nazis — ce qui eut pour effet l'instauration en *France d'un festival libre et indépendant*. Plus récemment quand une autre idéologie, d'extrême gauche cette fois, écarta les œuvres qui ne correspondaient pas à la norme — ce qui porta l'estocade finale à Venise.

La seule règle absolue pour qu'un festival important subsiste exige qu'il *soit le reflet des différentes tendances* du cinéma sans discrimination *ni exclusive. Avec, pour seul critère* de sélection, la qualité, rien que la qualité.

Si Cannes est devenu et reste *aujourd'hui le festival de cinéma* numéro un dans le monde, c'est qu'il a su suivre l'évolution du cinéma de 1946 à nos jours. C'est qu'il a invité des créateurs de grand talent, quelquefois de génie, qui enrichissaient le cinéma tout en assurant le prestige de la manifestation. Nombre de grands cinéastes — comme Fellini, *Bergman*, *Bunuel*, *Visconti*, *Welles*, Antonioni, Rossellini, Ichikawa, Losey, Rosi, Mankiewicz, Jancso, Saura, Clouzot, pour ne citer que quelques noms, — nombre d'écoles cinématographiques comme le néo-réalisme italien, le *free* cinéma britannique, le cinéma *novo* brésilien, les réalisateurs du printemps de Prague (M. Forman, V. *Jasny*, J. *Menzel*), *les jeunes* cinéastes suisses (C. Goretta, M. Soutter, A. Tanner), etc., doivent à Cannes une part non négligeable de leur notoriété et de leur succès. On oublie trop, par exemple, que lorsqu'il a donné *Mash* à Cannes (où il devait recevoir du premier coup la Palme d'or), Altman n'était encore que Robert Altman, un *inconnu*...

Mais si la politique a montré qu'elle *pouvait tuer un festival, l'excès de* rigorisme peut être aussi fatal. N'en déplaise aux *Jacobins, il ne faut pas* abolir le principe de la compétition, facteur puissant d'intérêt (la presse le sait bien, qui assure à Cannes une « couverture » proche de celle des *Jeux olympiques). Ni proscrire* les festivités — *je veux dire le peu qu'il en reste — que la dureté des* temps se charge de réduire comme une peau de chagrin.

Qu'on le veuille ou non, dans « festival », il y a « fête » : Cannes, c'est la fête de Babel. 85 % d'étrangers — on l'oublie trop ! — trente-*cinq mille visiteurs venus de tous les* coins du monde, sensibles au faste, constituent le gros des participants et propagent le renom de la manifes*tation*. Dans une atmosphère de vacances studieuses (la Croisette, la mer) et de fébrilité, ils sont venus là pour voir des films à satiété, prendres des contacts, conclure des af*faires*.

L'un des atouts de Cannes, c'est que cette rose des *vents rassemble* en un même lieu les quatre points *cardinaux — art, recherche, rencontre*, échange — du cinéma mondial. Que l'un ou l'autre vienne à faire défaut et l'équilibre de l'ensemble risque d'en être altéré. L'équilibre et même semble-t-il, sa raison d'être : ces noces harmonieuses de la culture *et du commerce. Une dernière menace* plane sur le Festival : qu'il soit *la première victime de son succès*, que l'affluence croissante des participants le conduise à l'asphyxie, d'autant que ses structures d'accueil, convenables encore dans les années 60, sont à présent devenues dérisoires. Les réformes qui doivent s'accomplir — et elles ont reçu cette année un début d'exécution — vi*sent avant tout l'organisation* : seconde salle, plus grande rotation des séances, accès au palais du Festival facilité.

Mais le Festival est un tout, une machine qui tourne rond et qu'il ne faut pas laisser s'emballer. Pas de solution radicale, plutôt de petites corrections de la manœuvre. Sans à-coups. Ni torpeur ni routine, mais « *du sérieux dans l'audace* », *selon* la formule de Gilles Jacob, récem*ment nommé délégué* adjoint et chargé de se tenir prêt pour la relève. « Du sérieux dans l'audace », et aussi un strict maintien des principes d'indépendance (vis-à-vis de *toutes les pressions d'où qu'elles* viennent), d'équité, d'honnêteté, qui ont fait la force du Festival.

Cette exigence, ne faut-il pas la *réserver tout d'abord à la sélection* des films ?

Qu'attend-on de cette sélection ? Qu'elle témoigne d'ouverture d'esprit dans la rigueur. Que les œuvres retenues provoquent, d'une manière ou d'une autre, l'intérêt, la curiosité, *l'émotion, voire l'enthousiasme* des spectateurs. Qu'elle attire l'attention *sur des œuvres de qualité qui, sans* le Festival, n'atteindraient jamais une vaste audience populaire. Qu'elle reflète enfin l'état de santé du cinéma mondial.

Aujourd'hui que les œuvres marquantes se raréfient (ou sommes-nous devenus plus exigeants ?), le rôle du Festival n'est pas seulement de *miser avant tout sur les valeurs* consacrées. Il n'est pas question de *renoncer aux œuvres maîtresses de* ceux qu'on a nommés à tort les « abonnés d'office ». Mais il incombe aussi au Festival d'explorer et de découvrir. D'ouvrir aux challengers qui viennent forcer la porte du club des grands. De faire preuve d'entêtement dans la recherche de talents nouveaux. Bref, de confiance dans *le devenir du cinéma*.

Ainsi, à trente ans passés, le Fes*tival aura* [illegible] *permanence et,* nous l'espérons, son second souffle.

★ *Président du Festival international du film.*

LA FOX-FRANCE DÉMANTELÉE

Le groupe de distribution cinématographique Fox France, succursale nationale de la Twenty Century Fox, est à la veille dêtre *démantelée. Le groupement* d'intérêt économique Fox-Lira, filiale française qui s'était associée, il y a cinq ans, à la Twenty Century Fox France pour la distribution, *dans l'Hexagone, de films* américains et français, sera en effet dissoute en novembre prochain. Il semble que ce qui restera de la Fox France après ce démantèle*ment puisse fusionner avec la fi*liale française d'un autre groupe américain : *Artistes associés*, ce qui aurait pour effet de licencier cent vingt personnes, soit la quasi-totalité des programmeurs, représentants ou comptables qui composent le personnel de la Lira-Films.

La Fédération nationale du spectacle, le Syndicat national de la distribution cinématographique et les représentants C.G.T. du groupe ont entrepris une campagne d'information afin de protester contre ces mesures qui procèdent, selon eux, de « *décisions unilatérales injustifiées et inadmissibles dans le contexte actuel* », la Fox ayant fait état de recettes *brutes de 90 millions de dollars* pour l'exercice de l'année passée.

«VERMISAT», de Mario Brenta

Voyage au bout de la misère. Vermisat gagne les *quelques lires* qui lui permettent de subsister en vendant des vers *ramassés dans* la vase des cours d'eau. Parfois aussi en vendant son sang. Officiellement, pour les gendarmes, Vermisat est chômeur ; pour les médecins il est tuberculeux. Ses contacts avec le monde extérieur se limitent aux *nuits passées dans les commissariats* et à ses séjours dans les hôpitaux. *Le reste du temps*, Vermisat vit en marge d'une société qui le rejette. Il avait une femme et une fille. La première est morte, la seconde a disparu. Vermisat est totalement seul. *Un jour, pourtant, une clocharde-*prostituée lui offre sa cabane et son lit. *Bref répit avant* une nouvelle attaque de la maladie. L'hôpital est un enfer. Persuadé qu'on veut le tuer Vermissat réclame l'aide d'un vieux guérisseur en qui il a une confiance absolue. Mais, séduit par la clocharde, le guérisseur l'aban*donne à son tour*.

Comparé à cette histoire, *le Voleur de bicyclette* était *un conte* à l'eau de rose. Ici pas de « pittoresque » social, de contrepoints attendrissants, de gentillesses émouvantes. Réalisateur italien de trente-cinq ans, Mario Brenta récuse dans ce premier film tout ce qui pourrait ressembler à de la sensiblerie. Sur le monde déshumanisé qu'affronte son *héros, il pose le regard droid du* clinicien. La rigueur d'un style qui *rappelle* à la fois Antonioni et Bresson, l'implacable nudité des images, accentuent notre impression de vide et d'horreur. Pour Vermisat il n'y a aucun recours, aucune évasion possible. Il est pris au piège d'un système qui ne peut que *l'anéantir. Ses rapports sporadiques* avec une société réduite à quelques fonctionnaires - robots confinent à l'absurdité kafkaïenne. Quant à ses croyances dans un monde magique, croyances que lui a inculquées le vieux rebouteux, elles apparaissent *comme une ultime aliénation* : elles sont le reflet dérisoire ou plutôt le *résidu* d'un indestructible besoin d'espérer.

C'est à un ouvrier, Carlo Cabrini (qui fut, il y a dix ans, *le protagoniste des Fiancés*, d'Olmi), que Mario Brenta a *fait appel pour* jouer le rôle de Vermisat. Mais peut-on *parler de* « jeu » ? Monolithique, comme hébété, Carlo Cabrini est d'autant plus impressionnant que justement il ne « joue » pas, qu'il se contente d'apporter au film le poids de sa *présence obsédante*.

Vermisat nous plonge dans un abîme. Il nous impose le spectacle de la détresse absolue. Plus que l'émotion, c'est un malaise, une sorte d'épouvante, que provoque ce film terrible. Mais parce qu'il perturbe nos bonnes consciences et qu'il renferme quelques scènes *superbes (celles de l'hôpital plus* particulièrement) il faut avoir le courage de le voir.

JEAN DE BARONCELLI.

■ Un *moyen* métrage sur le Centre Beaubourg a été commandé à *Roberto Rossellini par le ministère des affaires étrangères*. Produit par Création 9 Information, il sera présenté à Cannes. Selon Roberto Rossellini, qui présidera le jury du *prochain Festival, ce film* — *en* 35 millimètres couleur — donne un point de vue « objectif et neutre », et rend compte du « phénomène Beaubourg ».

Théâtre

« I, Anne West » *à la Conciergerie*

La Conciergerie : salle voûtée, belle et grave, marquée à jamais par la mort de la monarchie. Sur les dalles, des formes bleues figées dans la géométrie du bizarre. D'une sorte de co[illegible]ue qui se balance, et roule, et crache des tuyaux, parviennent des paroles, des petits rires, s'extrait une créature, un bébé géant flottant dans *un survêtement de tissu* éponge bleu, à capuchon.

Elle s'appelle Anne West. Elle est née à Chicago et travaille depuis six ans avec un groupe *belge, le Théâtre Laboratoire Vicinal*. A elle seule, elle, ses sculptures, sa drôle de figure, sa truculence tranquille, elle, très américaine « anti-glamour », paquet de vie indestructible, elle fait reculer les fantômes des guillotinés.

Dans le tombeau devenu décor, Anne West inscrit des figures de bandes dessinées, de ces dessins heurtés au graphisme faussement enfantin, disposés de manière à décentrer le cadre de la feuille. Ces B. D. explosivement « débiles » où les personnages ont des allures d'animaux mal dégrossis, d'animaux de contes terrifiants, et parlent en phonétique approximative, *parlent en écriture d'analphabète* pleine de fautes d'orthographe et de pâtés, inventent le vocabulaire des héros d'*Orange mécanique*.

Anne West fait partie de ces mutants vigoureux qui échappent à toutes les normes de la beauté, de la bonté, de la méchanceté, de la laideur et de l'angoisse. Elle est le jeu, elle est le rire. Elle joue avec ses objets en forme de tuyaux ou de corolles, elle devient *fleur ou dinosaure, autruche*, n'importe quoi. Elle nous fait voyager dans le temps et le cosmos, elle fait venir à nous les galaxies et les natures en matière plastique. Puis elle *revient à notre* époque, reprend ses sculptures pour construire une belle chaise « *design* » de bébé du futur, et se moque un peu : nous y sommes presque dans cet avenir d'enfer joyeux, et nous ne voulions pas le savoir. Anne West regarde notre *planète avec assurance, avec* insolence. Anne West, c'est quelqu'un !

COLETTE GODARD.

★ La Conciergerie, 1, quai de l'Horloge, 21 h.

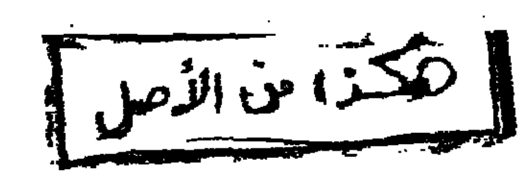
théâtres

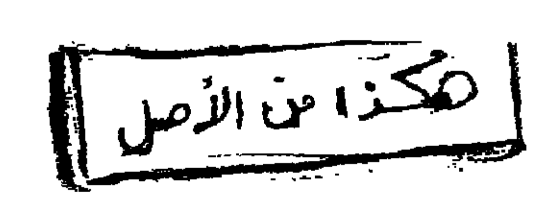
Jeudi

Les théâtres de banlieue

Les chansonniers

Les concerts









SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, salle Favart, 20 h. : Platée.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Chaillot, grande salle, 20 h. 15 : Gilles de Rais. — Salle Gémier, 20 h. 30 : Quatre à quatre.
Odéon, 20 h. 30 : les Bacchantes.
Petit Odéon, 18 h. 30 : De qui sont-ce les manches ?
TEP, 20 h. : cinéma (Calcutta, ville cruelle ; Cria Cuervos).
Petit TEP, 20 h 30 : Risibles amours.
Centre Georges-Pompidou, 18 h. 30 : L'éphémère est éternel.

Les salles municipales

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Atahualpa Yupanqui ; 20 h. 30 : Jacques ou la Soumission ; L'avenir est dans les œufs.
Nouveau Carré, grande salle, 21 h. : Maison de poupée ; Papin II, 20 h. : Un homme à la recherche d'Antonin Artaud.

Les théâtres de Paris

Aire-Libre, 20 h. 30 : la Sorcière ; 22 h. : D'Oscar à Sébastien.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Ivanov.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
Centre culturel du XVIIe, 21 h. : Grivoisons, ou comment l'esprit vient aux filles.
Cité internationale universitaire, 21 h. : Bérénice.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Conciergerie, 21 h. : Théâtre laboratoire vicinal.
Conservatoire national d'art dramatique, 18 h. 30 : Homme pour homme.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
Daunou, 21 h. : Henri Tisot.
Edouard VII, 21 h. : Le théâtre-café de F. Lemaire.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Ismène ; 22 h. 30 : le Grand Rêveur.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
La Lisière, 20 h. 45 : la Double Inconstance.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 30 : les Mains sales.
Michel, 21 h. : Au plaisir, madame !
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, madame.
Mouffetard, 20 h. 30 : Chansons françaises ; 23 h. 15 : le Mont chauve.
Œuvre, 21 h. : le Cour Peyol.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Parc floral de Paris, 20 h. 30 : les Chiens de Dieu.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Plaisance, 20 h. 45 : le Boa sous la cloche.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Loin d'Hagondange.
Récamier, 20 h. 30 : les Fraises musclées.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre, 21 h. : L'avant-centre est mort à l'aube.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : Solo pour Vanina.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Loretta Strong.
Théâtre en rond, 21 h. : Ouragan sur le Caine.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Transe Kamikaze Express ; salle II, 21 h. : Feydeau Farreloik.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : le Casse-gueule authentique.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Théâtre Paris-Nord, 21 h. : l'Histoire de Tobie et de Sara.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Mayas, ancêtres de l'avenir.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Pavés de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Théâtre de la rue d'Ulm, 20 h. 30 : le Chemin de Damas.
Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau de bonheur.
Théâtre 28 rue Dunois, 20 h. 30 : Rutabaga's Blues, Topinambour Polka.
Troglodytes, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Fête de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 20 h. 45 : Jean-Marc Thibault.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : les Farceurs.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Un loup à cinq pattes.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 20 h. 30 : le Nid.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Les concerts

Maison de la Radio, 20 h. 30 : Musique à découvrir : L. Yordanoff, G. Joy, J. Robin (Hindemith, Bartok, Britten).
Le Palace, 19 h. : Patricio Castillo, chanteur chilien.
Théâtre de la Cité internationale, grand théâtre, 21 h. : J.-P. Wallez, B. Rigutto, violon et piano (concert Beethoven).
Plateau Beaubourg, 18 h. 30 : Noucha Kogan, violon (Bach, Albeniz, Fauré, Enesco).
Eglise des Billettes, 20 h. 15 : les Chœurs Monteverdi ; L. Delfanti, I. Aitoff, piano (Brahms, Schubert).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h. 30 : Ensemble vocal G. Dufay (chant grégorien).
Saint Michael's Church, 20 h. 30 : Récital d'orgue, L. Davis (Bach).
Eglise de la Madeleine, 20 h. 45 : Ensemble instrumental (Messe du couronnement et Requiem de Mozart).
Eglise Saint-Pierre de Montrouge, 21 h. : Chorale mixte et Orchestre symphonique du XIIe (Bach, Telemann, Haydn, Stradella).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : M. Tynes, C. Ivaldi, piano (Franz, Mahler, Strauss, airs anciens italiens).
Salle Rossini, 20 h. 45 : H. Metcalfe, piano (Chopin, Debussy, Fauré, Daveluy).
Salle Cortot, 20 h. 45 : Quatuor Via Nova (Ohana, Ligeti, Beethoven).
Institut néerlandais, 20 h. 30 : G. Patriasz, W. Odsterkamp, J. Wolff (Blow, Monteverdi, Schubert, Brahms, Dvorak, Debussy).
Institut autrichien, 20 h. 30 : Ensemble autrichien pour la musique nouvelle (Herf, Krenek, Webern, Berg).
Centre culturel portugais, 20 h. 45 : A.B. Chaves, O. Prats (Brahms, Bach).

La danse

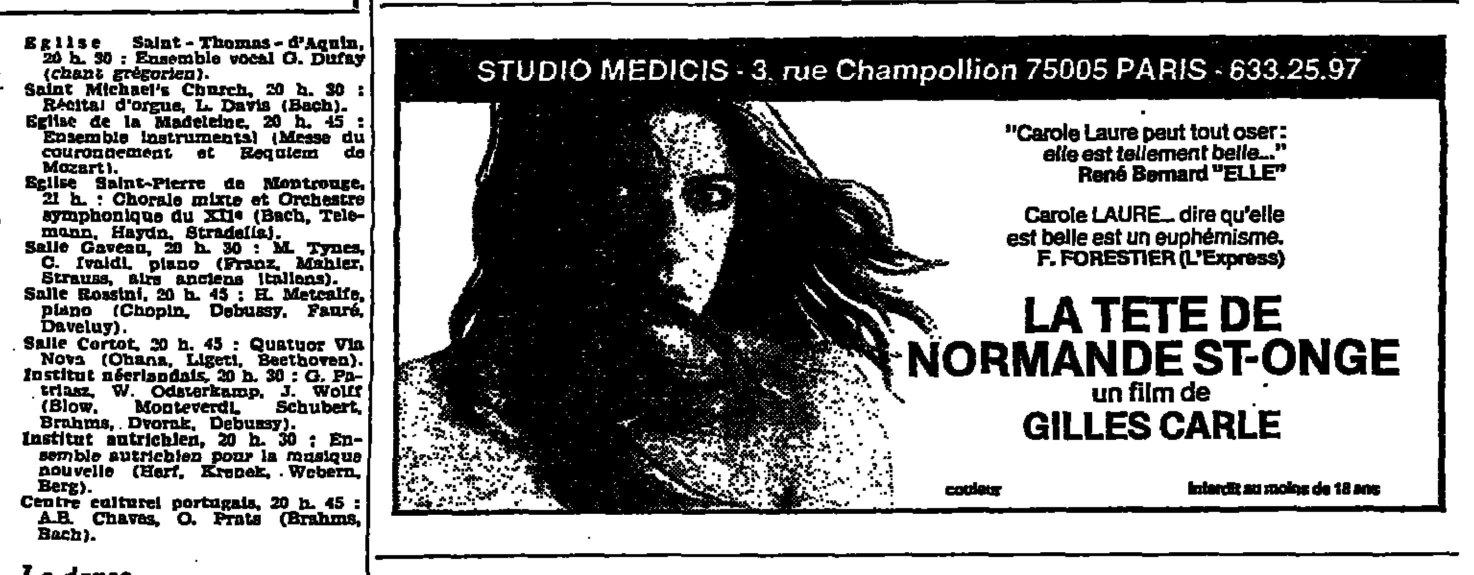
Théâtre Montparnasse, 21 h. : Ballet gitan Mario Maya.
Palais des congrès, 20 h. 30 : le Lac des Cygnes (Théâtre du Bolchoï).
Gaîté-Montparnasse, 18 h. 30 : Nom ou prénom (Compagnie du Four solaire).

Jazz, rock, folk et pop'

Théâtre Campagne-Première, 18 h. : Groupe Téléphone ; 20 h. 30 : H. Hopper, E. Dean (ex-Solft Machine) ; 22 h. 30 : Hamsa Music.
Vieille-Grille, 20 h. 30 : Hibou.
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : Jazz Itinéraire.
Palais des arts, 18 h. 30 : Je, François Villon ; 20 h. 45 : Glenmor.

Jeudi 21 avril





SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot : 15 h., l'Idiot, d'A. Kurosawa ; 18 h. 30 et 20 h. 30, cinéma des pays arabes ; 18 h. 30 : *Kafr Kassem, de B. Alaouye* ; 20 h. 30 : El Yarzerli, de K. Zoubeidi ; 22 h. 30 : Metello, de M. Bolognini.

Centre *Georges-Pompidou*, *18 h.* et 21 h. : Une histoire du cinéma.

Les exclusivités

AFFREUX, SALES ET MECHANTS *(It., v.o.)* : Styx, 5e (633-08-40).

ARMAGUEDON (Fr.) (*) : A.B.C., 2e (236-55-54), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), Pauvette, 13e (331-56-86), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), *Bienvenüe-Montparnasse*, 15e (544-25-02).

AUTANT EN EMPORTE MON MUNCHAKU (Jap., v. créole) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; v.f. : Haussmann, 9e.

L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Calypso, 17e (754-10-68), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Diderot, 12e (343-19-29).

LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

BEHINDERT (Angl.-All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont - Rive - Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Fauvette, 13e (331-56-86).

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.o./v.f. : les Templiers, 3e (272-94-56).

CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12).

CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE COUPLE-TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

DANGER PLANETAIRE (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LE DESERT DES TARTARES *(Fr.)* : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Palais des Arts, 3e (272-62-98), Calypso, 17e (754-10-68).

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

DIS BONJOUR A LA DAME *(Fr.)* : Capri, 2e (508-11-69), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Secrétan, 19e (206-71-33), Passy, 16e (288-62-34).

DROLES DE ZEBRES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Montréal-Club, 18e (607-16-21).

ENQUETE SUR LA SEXUALITE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) du lun. au ven., à 18 h.

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LA GRANDE FRIME (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Cambronne, 15e (734-42-96), Caravelle, 18e (387-50-70).

HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. *Opéra*, 2e *(261-50-32)*, *Rex*, 2e (236-83-93), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 17 h. 30 et 20 h.

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (F.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sauf mardi soir.

LIP 73-74 (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15), à 13 h. 30.

L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Athena, 12e (343-07-48).

1900 *(deuxième partie)* *(It., v.o.-v.f.)* (**) : les Templiers, 3e (272-94-56).

MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

NETWORK (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis Saint-Germain, 6e *(222-72-80)*, *Publicis Champs-Elysées*, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).

NOUA (Alg.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Alg.), v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42).

cinémas

PAROLE D'HOMME (A.), v.f. : *Paramount-Opéra*, 9e (073-34-37).

LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88), Termes, 17e (380-10-41).

LE PAYS BLEU (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can.), v. angl. : Bilboquet, 6e (222-87-23).

PICNIC AT HANGING ROCK (Aust.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

PIEDRA LIBRE (Arg.), v.o. : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

PROVIDENCE (Fr.), v. angl. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), La Pagode, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23).

QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A.), v.o. : St-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48).

REGG'S AND BACON (A.), v.o. : Vidéostone, 6e *(325-60-34)*.

REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).

Les films nouveaux

QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX, films français de J.-M. Carré, P. Haudiquet, P. Pilard et G. Auer : *la Clef, 5e (337-90-90)*.

LA TETE DE NORMANDE ST-ONGE, film canadien de Gilles Carle : studio Médicis, 5e (633-25-97).

LE REGARD, film français de Marcel Hanoun : le Seine, 5e (325-95-99).

LE DIABLE DANS LA BOITE, film français de Pierre Lary : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; France - Elysées, 8e (723-71-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE LOUP-GAROU DE WASHINGTON, film américain de Milton Moses Ginsberg ; v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

VERMISAT, film italien de Mario Brenta ; v.o. : Studio des *Ursulines*, 5e (033-39-19) (en première partie : C.M. de J.-Prévert : Paris ma belle).

OH ! SERAFINA, film italien d'Alberto Lattuada (*) ; v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

L'HERITAGE, film italien de Mauro Bolognini ; v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

CARRIE, film américain de Brian de Palma (**) ; v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

JULIE POT DE COLLE, film français de Philippe de Broca : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C - Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), George V, 8e (225-41-46), Caméo, 9e (770-20-89), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Images, 18e (522-47-94).

L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS, film américain de James Fargo (**) ; v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gobelins, 13e (313-06-19), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Napoléon, 17e (380-41-46).

TOUCHE PAS A MON GAZON, film américain de Ted Kotcheff ; v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

ROCKY (A.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Dragon, 6e (548-54-74), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA ROULETTE CHINOISE (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SALO *(It., v.o.)* (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts (326-48-18).

SEBASTIANE (Ang., v. lat.) (**) : Marotte, 2e (233-32-79), Racine, 6e (633-43-71).

SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Lord-Byron (225-04-22).

LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : *Cinémonde-Opéra*, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59), U. G. C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Grand-Pavois, 15e *(551-44-58)*, *Murat*, 16e (288-99-75).

UN TUEUR DANS LA FOULE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

ALAMO (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

AMARCORD (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

BUBU DE MONTPARNASSE (It., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : *Studio Bertrand*, 7e (783-64-66) H. Sp., Perm. S. et D.

LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), H. Sp.

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : *New-Yorker*, 9e (770-63-40) (sf ma.).

JOUR DE FETE (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MASH (A., v.o.) : Actua Champo, 6e (033-51-60).

MELIES TEL QU'EN LUI-MEME *(Fr.)* : *Le Ranelagh*, 16e *(288-64-44)*, H. Sp.

NOIRS ET BLANCS EN COULEURS (Fr.) (ex. : la Victoire en chantant) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), *Saint-Lazare Pasquier* (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Les Tournelles, 20e (636-51-98) (sf sam. à 17 h. et mar. à 21 h.), La Royale, 8e (265-82-66).

PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOLF ? (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

SACCO ET VANZETTI (Fr.-It.) : Club, 9e (770-81-47).

SATYRICON (It., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).

LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30, perm. S. et D.

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-*Odéon*, 6e *(325-59-83)*, *Publicis* Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount - Gaîté, 13e (326-99-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LA VALLEE DU BONHEUR (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Société française
POUR UNE DE SES DIVISIONS
spécialisée dans la vente de petit *matériel informatique* (périphériques terminaux...)
offre le poste de

RESPONSABLE DES VENTES REF. 3663

à un collaborateur de formation supérieure - 30 ans min. - connaissant très *bien le marché pour avoir vendu lui-même* des périphériques, terminaux ou ordinateurs et ayant assumé des responsabilités analogues pendant trois années au moins.

MISSION :
- prendre en charge l'animation et la direction d'une équipe d'Ingénieurs Commerciaux,
- participer à la définition de la poli*tique de vente,*
- en assurer le suivi en actualisant sa connaissance du marché (marketing).

GROUPE GAMMA
l'un des premiers groupes français de Conseil, recherche

CONSULTANTS REF. 3635

formation grande école : X, Centrale, *Mines, disposant d'une réelle expérience* (2 à 10 ans) dans les domaines administratif, commercial, marketing, production, etc... acquise au sein d'une Société de *Conseil ou d'entreprises industrielles.*

*Ils devront s'intégrer à des équipes pluri*disciplinaires pour diriger ou participer à des missions de Conseil dans les entreprises clientes en faisant preuve d'autonomie, de dynamisme, de rigueur et de compétence.

ORGANISME FINANCIER PARIS
spécialisé dans l'assistance aux Entreprises Bâtiment et T.P.
recherche un

COLLABORATEUR REF. 3666

de formation juridique et commerciale, 35 ans minimum, ayant plusieurs années d'expérience de la mise en place et du suivi de dossiers de financement dans une *banque ou un organisme de crédit.*

MISSION :
Il supervisera la mise en place et le suivi des dossiers de crédit en assurant la prise de garanties (gages, nantissements) la gestion des crédits, les relations avec les Entreprises et les intervenants aux crédits.

Il sera l'adjoint du chef d'un service de 20 personnes environ.

De solides qualités d'organisation et de méthodes sont indispensables. Expérience B.T.P. souhaitée.

I.C.M.

Adresser C.V. et prétentions en précisant la référence choisie à M.A. BORDES

GAMMA SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves 75009 Paris

Comptable agréé recherche pour emploi partiel
COMPTABLE - DACTYLO
expér. cabinet. Tél. 202-18-84 vendredi mat. pr prendre R.V.

PREMIER EMPLOI OU RECLASSEMENT
Vous avez 30 ans minimum vous êtes libres et prêts à
NS CONSACRER AU MOINS 30 HEURES PAR SEMAINE
Nous vous permettrons APRES FORMATION assurée par nos soins de
FAIRE CARRIÈRE
au sein d'une Société qui détient un produit de grande classe.
GAINS IMPORTANTS
Travail intéressant et dynamique Statut V.R.P.
Se présenter : M. BELLEC ce jeudi 21 avril, entre 15 h. et 18 h. : UNIVERSALIS Tour Maine-Montparnasse 33, avenue du Maine 35e étage. 75755 PARIS CEDEX 15

CHERCHE
REDACTEUR (trice) en herbes plutôt passionné (ée) pr participer à une nvelle revue INFORMATIQUE
Tél. M. MOUNIER : 280-61-89

Vus de l'extérieur

AGP
est le sigle d'un Groupe de Sociétés d'Assurances leader de son secteur.

Expansion
est le nom du Département choisi pour assurer la distribution des produits financiers du Groupe.

Vus de l'intérieur

AGP
c'est la grande Firme qui dispose de moyens matériels exceptionnels pour assurer son développement et une recherche continue en vue d'améliorer et perfectionner l'adéquation de ses produits aux motivations *d'un public de qualité.*
C'EST LE SERIEUX SANS LA POUSSIERE

Expansion
c'est une communauté d'hommes sûrs de leur destin parce que sûrs d'eux-mêmes. Ils VENDENT des services de grande classe à une clientèle de haut niveau. Ils font VENDRE dès qu'ils ont démontré leur capacité à former, animer et diriger d'autres vendeurs.

Ensemble

AGP Expansion
vous offre de vérifier par vous-même ces affirmations et de participer à une création originale.

Si vous avez une bonne formation générale, et si vous êtes prêt à............ retrousser vos manches, contactez-nous

Envoyer lett. manuscrite à PUBLI-BANS réf. G.Q 512 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir préciser la référence)

Les Editions du Seuil

recherchent un

DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

avec perspectives d'extension des responsabilités *dans les domaines* administratifs et financiers de la Société

Ecrire avec CV aux Editions du Seuil
Service B
27 rue Jacob 75261 Paris Cedex 06

Un important Groupe industriel spécialisé dans la conception et la fabrication d'équipements de haute technicité pour l'Aéronautique *recherche*

INGÉNIEUR PRODUCTION *DE HAUT NIVEAU*

âgé au minimum de 38 ans, de formation supérieure (Grandes Ecoles), ayant une parfaite connaissance des problèmes de fabrication (petites séries, appareils unitaires), si possible dans la production d'équipements électroniques ou électromécaniques.

L'homme recherché sera le responsable industriel (ordonnancement, fabrication, gestion de production, coûts, investissements) d'une première unité de 400 personnes, située dans la banlieue parisienne. Par la suite, l'ensemble du potentiel industriel (seconde unité de 400 personnes en province) lui sera confié.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 334 M. à :

Cabinet JEAN-CLAUDE MAURICE
Conseil en gestion du personnel
42, rue Legendre, 75017 PARIS.

Avez-vous une sérieuse expérience des problèmes de l'organisation et du traitement des informations ?

si OUI, sommes un

IMPORTANT GROUPE FINANCIER

et recherchons

le Directeur des Etudes

DE NOTRE SERVICE DE L'ORGANISATION ET DU TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Ce poste conviendrait :

— à un informaticien confirmé, âgé de 35 ans au moins, diplômé d'une Grande Ecole, possédant une expérience bancaire (exploitation Agences si possible) de *quatre années et une habitude des* responsabilités.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo, sous référence n° 355, à CREATIONS DAUPHINE, 41, av. de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE PROPOSE UN POSTE DE

CHEF DE PRODUITS

Il est demandé :
— une formation supérieure ;
— une très bonne connaissance des techniques de marketing (études, promotion, contacts avec agences...) ;
— une expérience d'au moins 5 ans ;
— des résultats confirmés dans la gestion de produits alimentaires.

Il est proposé :
— la gestion complète d'une de nos gammes de produits (C.A. 120 millions) ;
— une activité passionnante au sein d'un groupe créatif ;
— un salaire attractif.

Merci d'envoyer C.V., photo et prét. n° T 89.900 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

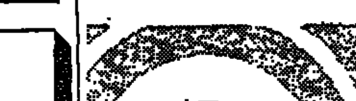
Bâtiment
Notre Groupe (siège Paris-Sud) recherche un

CADRE ADMINISTRATIF

chargé du fonctionnement de la Société et de ses filiales (administration des sociétés, contrats, assurances, liaisons avec les associés, les organismes professionnels ; gestion et contentieux exclus).

Formation d'école de commerce peut être appréciée ; expérience de quelques années dans les domaines indiqués est indispensable.

Les candidatures (C.V. détaillé, photo et prétent.) seront adressées à G.B.A. - Service du Personel, 4, rue François-Ory. — 92128 MONTROUGE.





formation électronique ou électromécanique pour responsabilité d'encadrement (gestion et technique) d'un bureau d'études d'implantation de circuits imprimés.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Ecrire avec curriculum vitae sous Réf. No 16 COMPAGNIE GENERALE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES - Service du Personnel - 251, rue de Vaugirard 75740 Paris Cedex 15.

ÉDITEUR PARISIEN POUR LA JEUNESSE

recherche

ASSISTANT DIRECTEUR ARTISTIQUE

Il sera chargé d'assister le Directeur Artistique à tous les niveaux, notamment mise en page et typographie.

Il aura à réaliser des documents graphiques et à vérifier les maquettes.

Il assurera des contacts avec des illustrateurs.

Il devra avoir une formation Arts Déco Ecole Estienne, Arts Appliqués.

Expérience édition, presse ou publicité appréciée

Env. C.V. et prétent., sous réf 814, à SWERTS, B.P. 289, 75424 PARIS - CEDEX 09, qui transm.



emplois régionaux

TIOXIDE S.A. CALAIS

FILIALE DU GROUPE BRITISH TITAN LIMITED
DEUXIEME PRODUCTEUR MONDIAL DE PIGMENTS D'OXYDE DE TITANE
recherche pour son
Service Assistance à la Clientèle

UN INGÉNIEUR-CHIMISTE

LA FONCTION IMPLIQUE :
— des responsabilités techniques vis-à-vis d'une clientèle européenne ;
— de fréquents déplacements de courte durée après une période d'adaptation.

Le candidat pourra être débutant ou avoir une expérience dans l'industrie des peintures ou des encres, devra nécessairement parler anglais et avoir de solides connaissances en allemand, en italien ou en néerlandais.

Si vous êtes intéressé, envoyez votre C.V. manuscrit et vos prétentions au Chef du Service du Personnel TIOXIDE S.A. - B.P. 89 - 62102 CALAIS.

IMPORT. STE DE FABRICAT. ET DE *REVENTE D'INSTRU*MENTATION DE MESURES ELECTRIQ. ET ELECTRONIQ. recherche pour développement de son réseau FRANCE

2 SALARIÉS
INGENIEURS DE VENTES ITINERANTS pour suivi clientèle.

— En BOURGOGNE, domicile à DIJON souhaité.

— Sur secteur région parisienne.

Dynamisme, goût de la vente et connaissances techniques mesures *indispensables.*
Ecrire avec C.V. et prétentions n° 103, BEGUE, 4, rue du Fbg Poissonnière, 75010 PARIS, qui transmettra.

Cabinet juridique et fiscal *recherche pour* RENNES

FISCALISTE
licencié en droit + E.N.I.
Ecr. Société juridique et fiscale de Bretagne, P. CARCREFF & Ass., B.P. 778-35010, RENNES CEDEX. Discrétion garantie.

Pour Aix-en-Prov., sté experti*ses comptables ch. comptable* qualifié(e) et expérimenté(e). — Env. C.V. dét. à S.A.E.C., 15, r. F.-Mistral, 13100 Aix-en-Prov.

IMPORTANTE SOCIETE
COURTAGE
disposant 40 représentants exclusifs sur Sud-Est, fichier 40.000 clients, un département livraisons

désire adjoindre à ses services « diffusion et distribution » d'autres activités : éditions, arts, articles luxe, cadeaux, etc.

Ecrire n° 8.185, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

C.H.R. REIMS
recherche
OPÉRATEUR 370/125
Conn. DOS/VS et POWER/VS. Ecr. C.R.I.H. EXPL., 23, rue des Moulins, 51090 Reims Cedex.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE PRODUITS AGRICOLES LEADER DANS LES SEMENCES DE GRANDES CULTURES

recherche

pour son dépôt de stockage et de conditionnement (région parisienne)

CHEF D'ENTREPOT

chargé essentiellement de LA GESTION DES STOCKS ET DES PROBLEMES DE DISTRIBUTION.

Entreront dans ses fonctions :
— *le contrôle du niveau des stocks ;*
— *le contrôle du conditionnement des produits ;*
— *la préparation et l'expédition des commandes.*

Ce poste nécessite, outre des qualités de méthode et de rigueur, une expérience confirmée dans cette activité.

Ecrire sous n° 8.830 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e)

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Société d'Horlogerie Industrielle recherche

CHEF D'AGENCE PARIS

Le candidat devra disposer d'excellentes aptitudes à la vente et d'une expérience de plusieurs années *dans la fonction* technico-commerciale.

Formation technique (électro-mécanique, électronique) appréciée.

Adresser C.V. prétent. photo s/réf. R. 7702 à

LAMCO Conseils d'Entreprises
78 Champs-Elysées 75008 PARIS

Importante Société
de TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour réalisation de systèmes de lecture optique en temps réel

Indispensable avoir connaissance de l'assembleur PDP 11 et si possible du RS X 11 - ET M.

Expérience antérieure appréciée.

Lieu de travail : banlieue Sud.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 8.044, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transm.

EUROP ASSISTANCE
cherche dès maintenant pour minimum 2 mois

ÉTUDIANTS
— Bonne culture générale.
— Esprit de décision.
— Parlant au moins une langue étrangère.
— Disponible le soir de 17 h. 30 à 23 h. 30. week-end et jours fériés.

Ecrire avec C.V., photo au SERVICE du PERSONNEL sous *réf.* 500 23/25, rue Chaptal, 75009 PARIS.

Société Expertise Comptable *banlieue Ouest recherche*
EXPERT COMPTABLE
STAGIAIRE
Sér. réf., place stable et intéressante. Ecr. SETECY, 9 bis, r. Gambetta, HOUILLES-78

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son département informatique
J. TITULAIRE
Maîtrise informatique de gestion.
Ecr. av. C.V. et prét. à 6.349, SPERAR, 12, rue J.-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transm.

LE BON MARCHE recherche
VENDEUR TECHNIQUE
PHOTO-CINEMA
S'adr. Bureau du personnel 5, rue de Babylone, Paris-5e de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 16 h.

VILLE BOBIGNY recrute pour centre médico-social médecine de soins
INFIRMIERS (ÈRES) D.E.
Dimanches libres, candidature à adresser à M. le Maire

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
pour société de conseil et services en informatique Formation Sciences Po, HEC, ou Droit. Connaissances : informatique, comptabilité gestion du personnel, administration. Expérience du milieu professionnel requise. Rémunération 90 000 F. Adresser C.V. n° 9 056 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CONSEIL INTERNATIONAL DE LA LANGUE FRANÇAISE recherche
AIDE-DOCUMENTALISTE
Dactylographie indispensable
Prendre R.-V. : Mme AHMED ou BOIVERT, Tél. : 705-07-93.

UN ÉTUDIANT
INFORMATIQUE
Pour programmation Fortran : mai juin, juillet, mi-temps, 1.500 F net mensuel. Non étudiant s'abstenir. Tél. : 847-31-95.

URGENT, rech. INSTITUTRICE ou GOUVERNANTE à demeure capable assumer responsabilité, éducation, mère de famille (J.F 13 ans, fille 6 ans, garç. 4 ans) connaiss. allemand, souh. *Maman décédée. Prière téléph. :* 775-08-32 ou 774-58-35.

Important hebdomadaire rech. pour son service « Mailing Abonnements »
ASSISTANTE DYNAMIQUE
niveau *HEC J.F.*
(Dactylo indispensable)
Branche similaire serait très appréciée.
Ecrire avec C.V. détaillé, photo *et prétentions* à :
Action A, Service Recrutement, 12, *rue du Mail,* 75002 PARIS

Collaborateur grand standing possib. gain impt. Tél. 233-15-10 (10 h. à 12 h., 14 h. 30 à 18 h.)

Importante Société d'Ingénierie recherche
JEUNE TECHNICIEN INSTRUMENTATION
niveau Bac Technique ou BTS
Lieu de trav. : Banlieue Paris
Adr C.V. et prét. à n° 6.954, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès 92807 - Puteaux qui transmettra

---

Importante Société d'Ingénierie rech. pour installations industrielles d'usines
— JEUNE INGENIEUR ELECTRICIEN
— JEUNE INGENIEUR Instrumentation - Régulation
1 à 3 ans d'expérience indispensable. Acceptant de suivre un grand *chantier éloigné. Lieu de travail* banlieue Paris.
Adr. C.V. et prét. à n° 6456 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès 92807 Puteaux qui transmettra.

Centre expérimental recherche
PROF. MATHS ET FRANÇAIS
licence minimum
Ecrire à Espaces Pédagogiques 29, rue Grange-aux-Belles, Paris-10e.

CENTRE HOSPITALIER
Courbevoie (92) recrute
INFIRMIERS (RES) D.E. de jour et de nuit
1 ASSISTANTE SOCIALE
1 SAGE-FEMME
Tél. 788-82-55 poste 312

AMERICAN EXPRESS I. B. C. Rueil-Malmaison (92) recherche UNE REDACTRICE BILINGUE ANGLAIS, notions comptabilité, expér. secrét. 2.700 F X 14 1/2. Téléph. 749-65-08.

offres d'emploi — offres d'emploi

demandes d'emploi

DIRECTRICE RELATIONS EXTÉRIEURES SPÉCIALISTE INFORMATIQUE
- Publicitaire confirmée
- Connaissance parfaite de toutes techniques de communication
- Organisation de conférences de presse. Salons professionnels.
- Contacts extérieurs au plus haut niveau

RECHERCHE SITUATION EN RAPPORT
Ecrire n° T 70.368 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue de Réaumur - PARIS-2e

CADRE SUPÉRIEUR COMMERCIAL - 40 ans
Diplômé Ingénieur gde école, anglais courant, allem., rech. poste commercial et gestion haut niveau, secteur produits industriels. France ou exportat. Ecr. n° T 99.928 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jeune Couple
MARI, CHEF BOUCHER-CHARC. FEMME GERANTE
Sérieuses références cherche d'urgence
GÉRANCE APPOINTÉE POSTE DE DIRECTION
Tél. : 155 Ecuellie 36240.

RÉDACTEUR EN CHEF magazine économique internat. Références de premier ordre, étudierait toutes propositions (y compris formules association) Ecr. n° 755 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GARDE-MALADE cherche poste chez particulier, sérieuse référ. 878-83-66.

INGÉNIEUR ETP - 33 ans 16 mois de B.E. aux U.S.A. + 6 ans de conduite de travaux T.C.E. dont 3 ans de Direction de chantiers industriels en France, cherche poste de DIRECTEUR DE PROJET ou DIRECTEUR D'AGENCE ou équivalent.
Ecr. HAVAS PARIS 19.247/06.

Moniteur éducateur, 24 ans, non diplômé, 2 ans 1/2 pratique 1 an de théorie - secouriste protection civile. Excellentes références, cherche emploi Ecr. n° 8825 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F., 27 ans, titulaire MAITRISE SCIENCES et TECHNIQU. COMMUNICATION opt. audio-visuel, ayant effectué stages en France et au Canada recherche situation. Ecr. G. Guyon, 9, rue Dermont 95 Saint-Prix. - 959-48-88

CADRE étud. toutes propositions expér. nomb. secteur commerc. gestion publicité, boissons, assurances, immobilier, etc. Ecr. G 5162 Havas Bordeaux

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI (association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

secrétaires

Quartier Etoile
COMPAGNIE AMERICAINE recherche Jeune femme 30 ans SECRETAIRE STENO-DACTYLO
Susceptible initiatives, connaiss. assurance. Anglais souhaitable.
Sur rendez-vs : 723-78-22, p. 225

représent. offre

POUR SECTEUR PARIS rech.
REPRÉSENTANT EXCLUS. dynamique, bien introd. clientèle libraires, papeterie, maison de presse, pour diffusion exclusivité mondiale. Clientèle existante à développer.
Ecrire MARCEL 47632 136, avenue Charles-de-Gaulle 92522 Neuilly-sur-Seine

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

capitaux ou proposit. com.

Pour vendre votre affaire dans de bonnes conditions. - L'I.I.P., 522-22-00 - 834-09-24.

propositions diverses

Cherche personnes désir. bâtir ensemble, banl. Sud, prix HLM, gest. tot. de l'opérat. par les habit. Ecr. S. Levasseur, 47, av. Franklin-Roosevelt, 94320 Thiais.

occasions

LIVRES achat comptant à Domicile. Laffitte, 13, rue de Buci-6e. Tél. : 326-68-28.

L'immobilier

constructions neuves

PARIS (XIe) - IMMEUBLES STANDING

68-70, boulevard Richard-Lenoir, sur bd et jardins
« LES JARDINS DE VOLTAIRE »
74, appartements, du Studio au 4 Pièces. Visite appartement-témoin.

51-55, bd Richard-Lenoir, sur bd, rue et jardins
« RÉSIDENCE RICHARD-LENOIR »
60 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.

16-18, rue de la Folie-Méricourt, sur rue et jardins
« RÉSIDENCE AMBROISE »
97 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.

PRIX FERMES.
S.A. AZED — 25-27, boulevard Richard-Lenoir. Tél. : 355-35-34 +

33, RUE CENSIER (5e)
ENCORE (MAIS SEULEMENT) 4 APPARTEMENTS
4 pièces = 90 m2 + balcon
4 pièces = 103 m2 + balcon
5 pièces = 110 m2 + balcon
LIVRAISON EN COURS
SEFRI - CIME 538-52-52 ou sur place lundi, vendredi, samedi.

PRIX NON REVISABLES

Ve - VAL-DE-GRACE dans petit immeuble habitable 4e trimestre 1977 :
— Studios et 2 Pièces;
— 4 Pièces en duplex.

DANS BON XIIIe Proche place des Peupliers :
— Séj. + 2 chbres, 330.000 F. Habitables 2e trimestre 1977.

XVIIIe - CHAMPIONNET
— 2 Pièces, 227 000 F ;
— 4 pièces, 108 m2 + terrasse. Prix : 575.000 F. Habitables 2e trimestre 1977.

Mo MAIRIE DE MONTREUIL
— Séj. + 3 chbres, 257.000 F, cave et parking compris. Habitables immédiatement.

IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, avenue Friedland. 225-93-69.

SAINT-MANDÉ (94)
20, 22, rue Jeanne-d'Arc
Petit imm. de classe de 27 appts du STUDIO au 5 PIECES balcons - terrasses
PRIX FERME ET DEFINITIF
sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. (sauf mardi)
GECOM, 747-59-58
171, av. Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY

INVESTISSEZ A TOURS IMMEUBLE NEUF
DU STUDIO AU 5 PIECES
A PARTIR DE 149.000 F
PARK. SOUS-SOL COMPRIS
GARANTIE LOCATION 2 ans
PRETS SPECIAUX P.I.C.
GAUTARD IMMOBILIER 82, bd Malesherbes, Paris-8e.
292-28-13
DU LUNDI AU VENDREDI

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
STUDIOS, 2 P. et 5-6 P., jard. Appt. témoin. Sur pl. apr.-midi.
P. DOUX - 500-16-62

appartements occupés

BONAPARTE PL. ST-GERMAIN-DES-PRES
RESTE : Dans immeuble en rénovation
1 APPT DE 3 PIECES et 2 APPTS DE 4 PIECES OCCUPES PAR PERSONNES AGEES. PPTAIRE S/PLACE, VENDREDI 13 à 17 H :
45, RUE BONAPARTE

12e prox. Bois de Vincennes APPTS 2 PIECES OCCUPES par personnes âgées. Prix moyen 1.800 F le m2. P. MOULIERE - 325-28-28

appartem. achat

URGENT. - PAIE COMPTANT 2-3 p., bons quartiers Paris. Téléph. H. bureau : 723-73-91.

immeubles

PANTIN Imm. angle 5 étages, 4 cciaux + 23 logemts. Revenu 70.000. Très bon état. 790.000 F. En sté. 265-68-98.

R. PYRENEES. Imm. 820 m2 occupé. Px. 2.000.000 F. Rapport 220.000 F. MERGUI. 766-42-00.

hôtels-partic.

Exceptionnel et au calme : VERSAILLES - RESIDENTIEL ds environnement agréable, très bel H. P., demeure élégante et pl. de charme, gd jard., arbres de hte futaie, dépend., surface au sol 1.200 m2. PASTEYER, l'Antiquaire en immeubl., 7, rue d'Aguesseau, Paris-8e. 266-35-84.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue St-Charles, 75015 Paris, loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios et appartements. Téléph. 577-54-84.

QUAI LOUIS-BLERIOT
Vue sur Seine, séj. double + 2 chbres, cuis., bains, balc., tél., 100 m2, 2.600 F ch. compr. 344-43-87.

locations non meublées Offre

Paris

68, AV. DE LA GDE-ARMEE **4 P.** Conft. TEL. 2.600 F C.C. S/place jeudi, 14 h. - 17 h.

V.-HUGO Très beau 5 PIECES 125 m2, 2 sanitaires. Tél. Moquette. Garage. Neuf. 5.350 F ch. compr. - 265-97-28.

BD ST-MICHEL 4 PCES cuis., bains, chf. cal. Ascenseur. Tél. - 110 m2. 2.858 F + charges. - 700-46-21.

CONVENTION. Beau 2 p., tél., chauffage central, tout conft. 1.300 ch. compr. - 233-49-20.

GRAND STUDIO 55 m2 rue de DOBROPOL (17e) 1er étg., bel imm., asc., b. cage, escalier, calme, clair, ent. ref., entr., cuis., s. bs, gd vestiaire. — Loyer 1.200 F mensuel - — C. G. T. I. - 261-50-34.

7e - METRO BAC Ds bel imm. 1er étg., gd 4 p. bien équipé, calme, clair, gde cuis., 2 s. bs, bail 6 ans. C.G.T.I., 261-50-34.

116, rue de Lourmel, 4 p., neuf, s. de bs, tél., gar., 2.600 F. 45, bd Montmorency, 3 p., s. de bains, tél., 1.700 F. 4e, 15e, 92 stud. tt cft à partir 770 F. LOYER S.A. - 277-97-26.

BOTZARIS, S/parc 140 m2, 5 p., 2 bs, gde cuis., ref. nf, tél., poss. libérale. 3.000 F - 366-45-29.

GARE NORD BEL APPART. 6 P. 175 M2, chbre serv. Poss. prof. libérale. TEL. 3.600 F - 727-84-24.

Région parisienne

ORSAY 20' PARIS - Neuf Dans parc privé Verdure. Calme. Tél. Park. 4 p. 85 m2. 1.400 F + charges. Sur rendez-vous : ALM. 13-72.

COURBEVOIE PRES GARE A part. 15 mai. 2 pièces dans immeuble neuf, 8e étage. Cuis., s. de bs, rangem., cave, park. Tél. Loyer mens. 1.250 ch. comp. Tél. : 951-22-33

HOUILLES. Quart. résid. PAV. meulière 7 p., cuis., bs, jard., gar.+petit pav. gardien 2 p., 2.500 F/m2 - BAES : 968-60-25.

MONTROUGE. 220 m2, prof. lib., idéal pr archit. bur. études, bail sans pas-de-porte. 4.500 m. 655-87-00.

locations meublées Demande

Paris

Part. ch. studio préfér. meublé max. 800 F mens. Tél. 464-08-15.

Région parisienne

URGENT - PROX. CHELLES J.F. sérieuse, cherche studio meublé ou chambre, maximum 600 charges comprises. 959-15-08 soir ou écr. à 6.479, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 300 F. 742-78-93.

locations non meublées Demande

Paris

URGENT. Part. à Part. ch. à louer gd studio ou 2 pces tout cft. de préfér. centre Paris. Tél. : 824-78-11.

Région parisienne

Pr Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

fonds de commerce

Cause désaccord associés, vends emplacement unique, gare banl. nord Paris, loc. 150 m2 + 40 m2 s.-sol, tout pour l'enfant : poss. autres commerc (banque, alim., pièces auto, cycl., surgelés, solderie). Facilité des vendeurs. Téléphone : 486-23-57.

BENEFICE 11.000 + par mois form. gratuite assurée. Idéal couple dynamique. PRESSING banl. Ouest. Appt. 2 P. conft. T. ap. 18 h., sam. mat. 967-55-69.

A céder portefeuille gérance et portefeuille assurance clientèle Paris et région parisienne. 359-51-72.

Cause famille vds région Ouest 2 h. de Paris Maison REPOS 60 lits Convent. Ecrire HAVAS LE MANS 8797, qui transmettra.

INSTITUT DE BEAUTE Marque renommée cède bail 300 m2, r. du Fg-St-Honoré. AG. REGIONALE. 970-70-70.

VENTES ET INSTALLATIONS CUISINES PAR ÉLÉMENTS
Beau MAGASIN D'EXPOSITION (50 m2) SITUATION 1er ORDRE CENTRE VILLE. AFF. GEREE dans les meilleures conditions MISE AU COURANT ASSUREE C.A. sera prouvé. Loyer modéré Ecr. n° 8821 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

bureaux

1 à 20 BURX. Ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. 293-45-55.

URGENT Prox. Imméd. Champs-Elysées : 280 m2, 11 bureaux, très clairs et agréables, caves, services, 5 lignes tél. Loyer annuel 107 200 F. Cession directe bail 100.000 F. Tél. 225-80-88 et 256-05-84.

8e, 25, rue d'ARTOIS, location directe 467 m2 divisible avec tél. Sur place ou 622-58-47.

RECHERCHE A L'ACHAT
8e et 9e arrondissement. Bureaux 300 m2 en rez-de-chaus. de préfér. sans cloisonnements.
INDIMO 7, rue de Logelbach, Paris-17e. TEL. : 766-01-43.

GEORGE-V Pptaire loue 1 ou plusieurs bureaux. Ref neuf. 723-55-18.

8e proximité ST-AUGUSTIN Dans immeuble gd standing
A LOUER BUREAUX 293-62-52

A LOUER RUEIL-MALMAISON 2 accès directs R.E.R. 3 000 m2 de bureaux divisibles à partir de 500 m2. Restaurant d'entreprise. Climatisation. Centre commercial. Directement propriétaire. Rens. : MARTINE BRUNEAU. TEL. : 720-65-21.

locaux commerciaux

Propriét. vd direct. pet. imm. pr. parc exposition comprenant loc. ccial. Libre ts commerces, gd ss-sol et gd appt. 1er ét. Tél. : 736-07-77, heure repas.

KREMLIN-BICÊTRE murs libres beau local près PTE ITALIE, r.-de-ch. 147 m2 + sous-sol 50 m2 - 381-81-11

Proximité des Champs-Elysées 800 m2, accès véhicules, cession bail ts commerces. T. 525-89-35.

maisons de campagne

A 1 HEURE DE ROYAN très joli moulin eau 4 ch., chff., sanit., poss. agrandissement, rivière gros débit, 5 000 m2 verger, île, bel envir. Ancienne maison pêcheurs près ROYAN, rue Hiloue, agréable 2 ch. tt cft, garage, 2 000 m2, jardin et bois clos. PROMOTEL S.A., Le Seillery LA CLISSE, 17600 SAUJON. Téléph. : (46) 93-28-08/93-28-01.

Vends près CAHORS BEL ENSEMBLE QUERCYNOIS en P. de T., Maison cft, 5 pièces + pigeonnier + bergerie et hangar + four habitable. Sur 5 000 m2 de bois. 2,5 km village. Tél. : (63) 03-31-34 après 20 h.

MAISON ANCIENNE 3/4 p., bns s/5 000 m2 env. MESVES (58). Px : 170 000 F. Tél. : 842-36-00.

P. vd jol. mais. camp. Montargis, Loiret, 110 km. Paris, 3 p. c., s. d'eau, ch. cent., cave, gar., jardin 650 m2, libre, 60.000. — M. Siméon, 635, r. de la Roche, 45200 AMILLY.

OISE NORMANDE 85 km de Paris, près forêt. MAISON picarde, habitable de suite, 4 pièces, eau, électricité, terrain 2 000 m2. Prix : 120 000 F., créd. 80 %. SOMBIM à TROISSEREUX. T. 700-46-21.

PARTICULIER VEND
CHAMPAGNE-S/SEINE (77)
80 km PARIS - A 5 min. gare BORD SEINE - Vue imprenable
MAISON de campagne meublée sur JARDIN CLOS
2 BATIMENTS séparés :
— Très belle cuisine aménagée, petit salon, grde buanderie, poutres apparentes, grenier, cave.
— Cuis., s. à manger, chbre, s. de bains, grenier, cave.
Prix : 260.000 F
A DEBATTRE - Crédit possible
POUR VISITER : **200-80-00** ou après 20 hres 876-05-94.

PETITE PROPRIÉTÉ
90 km Yonne. Sortie village, site très agréable avec arbre compren. : entr., cuis., sal. de séj., 2 chbres, cft., grenier aménageab., étangs proche. Parf. état général. 230.000 F. Av. 46.000 cpt. Agence T.I.R., 42, rue Thénard, SENS. Tél. 86-65-56-95 et 56-27.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

automobiles automobiles automobiles

BMW 3.3 LIA, de direction, toutes options, garantie, crédit. - 203-74-43.

CARRERA TARGA Mars 77, noire. 2.000 km. 885-45-55

Centre Occasion confiance
604 504 304 204 104
Crédit leasing gar. totale. 55-57, avenue Galliéni (RN 4) 94-JOINVILLE. 886-38-30.

Part. vend berlinette 1300 76 1re main, 22 000 km, 506-36-34, 506-66-68 ; apr. 20 h. 975-74-88.

A VENDRE 404 BREAK 1967. PRIX : 1 500 F. TELEPHONE : 933-54-47.

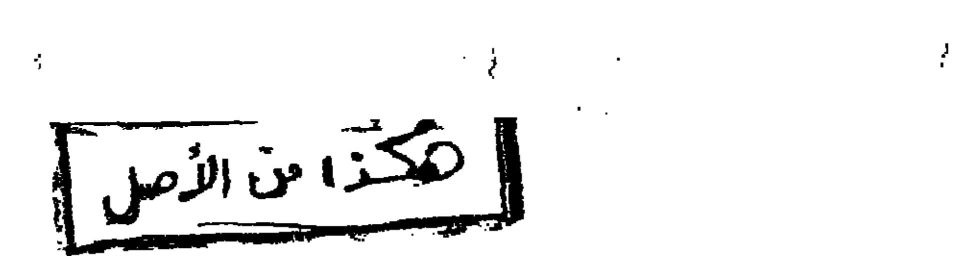
104 coupé Z S année 1976. Etat neuf, 33 000 km, av. glace teintée, essuie-glace arr. 328-32-38.

—B.M.W. coupé 75.
— 30 C.S.I. impeccable.
— B.M.W. 520 75.
.. Mercedes 280 S 77.
Mercedes-Bourges (36) 70-03-59.

boxes-autos

8 BOXES FERMES vte rue Boussingault 1er ss-sol. Bon placement : 589-49-34.

SPLENDIDE VOLVO 144 BLEUE
73. PARFAIT ETAT. G.G.H. Peugeot, 34, Route de Toulouse, 34000 Montpellier. Tél. (67) 92-67-37.



L'immobilier

appartements vente appartements vente appartements vente

Paris Rive droite

PLACE NATTIER 2-3 pièces. Très bon état, CALME. 300.000 F - 622-82-17.

MARAIS - 3 pièces en duplex, tt confort, tél., 67 m² + caves, 205.000 F - 567-72-11.

Mo DAUMESNIL. Récent, stdg, calme, soleil, impecc., 4 p.+c. équ., 87 m², 425.000 F. Vend., S., 11-12 h., 16-19 h., 34, r. Nicolaï-12e.

Bd GOUVION-SAINT-CYR Récent living + chb. tt confort, balcons, soleil, calme. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

GAMBETTA. Réc., Gd 4 p. (séj. 3 ch.), cuis. équ., entr., 2 bs, dressing, balcon, tél., parking. Px 445.000 F. Téléph. 775-56-56.

AUTEUIL près BOIS
IMMEUBLE NEUF en livraison immédiate
26, rue Erlanger
EXCEPTIONNEL
ATELIER D'ARTISTE **EN DUPLEX**
4-5 pièces, 167 et 173 m2 + terrasses, boxes, caves, tél., possib. chbre de service.
Sur place appartement décoré tous les jours de 10 h 30 à 13 h et 14 h 30 à 19 h (sauf mardi-mercredi) - 743-03-76 ou appeler Lise Flexner, à COGEDIM - 266-36-36

59 mètres AVEN. DU MAINE Imm. P. de T., 3e étage, grand séjour, chbre, salle bains, cuis., ent. 80 m² DIRECT PROPRIET. 9-12 h. TEL. 257-25-57.

Mo ARTS-ET-METIERS Dans imm. très bien rénové, COQUET 2 p., kichenette, bains, wc, poutres apparentes, 129.000 F - 266-16-65, p. 6.

OPERATION UNIQUE MARAIS RESIDENTIEL Je vais restaurer un bel imm. ancien, 9 appartem. au total. Je vous propose des studios et 2 p. à des prix incroyables par système coopératif, 20 à 38 % moins cher. Livraison sous un an. Offre limitée. Pour r.-vous : J.-C. AOUIZERATE, 325-11-68.

CHATELET/RIVOLI Petit imm. CARACT. 2 PIECES DUPLEX. MAHOUT - 563-11-59.

19, RUE JOUVENET Prop. vd studios et 2 p., duplex, ref. neufs, s/place 15 à 19 h.

Mo CRIMEE. Chbres+coin cuis. à rénover, bon imm. loca/vente avec 2.000 F compl. - 607-20-00.

BUTT.-CHAUMONT. 2-3 PCES cuis., bains, tél., chauff. cent., asc., vue, calme - 331-89-46.

LEDRU-ROLLIN
Imm. XVIIIe restauré. Appart. caractère, hall, séjour, cheminée, poutres, chbre mezzanine, cuis., bains, w.-c., rangements. 277.000 F avec 60.000 F.
ACS 133 bis, rue de Paris, Charenton - 368-66-25

AUTEUIL près BOIS
19, RUE CHANEZ
Livraison immédiate
Prix fermes et définitifs
Encore quelques studios pour **INVESTISSEURS**
de 15 à 40 m2 + balcon
2 p., 7e ét., 52 m2 + balcon
3 p., de 71 à 80 m2 + balcon
Parkings - Caves - Téléphones
Sur place tous les jours, mardi et mercredi, de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. 524-56-00, ou appeler Lise Flexner à Cogédim 266-36-36

13, PLACE DES VOSGES
Restauration de l'HOTEL DE ROHAN-CHABOT
APPTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE
DE 145 M² A 250 M²
Dans un cadre prestigieux avec JARDIN INTERIEUR A LA FRANÇAISE
Documentation et visites : **SOREDIM** 227-91-45 755-98-57

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

BD LANNES, immeuble récent living double + 3 chambres, 2 sanitaires, vue sur verdure. MARTIN Dr droit : 742-99-09.

12e dans très bel immeub. 1955 1) gd appt lumineux 190m2 seul à l'étage, 2 portes palières. 2) magn. Studio 51 m2 der. ét. PRIX SANS CONCURRENCE Tél. : DAN. 63-98, après 18 h.

18e MARCHE-SAINT-PIERRE charme et ensoleillem. except. appt 110 m2 salon + 3 ch. Etat parfait. Vue étendue, balcon circul., 5e ét. sans asc., imm. p. de t. stdg. 589-28-97, ap. 18 h.

TEMPLE A SAISIR 4 PIECES spacieux, 3.20 m sous/plafond, 110 m2, SOLEIL. T. : 325-46-26.

BEAUBOURG 325-46-26 160 m2, superbe duplex 5/6 p., TERRASSE. Vue, rare, SOLEIL.

Mo PICPUC-COURTELINE, im. Pierre de t., gd 3 p., ent., cuis., w.-c., s. bns, chff cent., 320 000. Me voir : jeudi ou vendredi, 67, av. Docteur-Arnold-Netter.

MARAIS dans imm. de caract. Magnifique 2 p. tout confort, poutres, chauffage central. Px 188 000 F. Vis. tous les jours. 13/18 h. : 9, r. de VERTBOIS.

CENTRE POMPIDOU, 67, rue Quincampois, s/ place tous les jours 13 à 19 h. Rénovation de prestige. Asc., vide ordures, poutres STUDIO DUPLEX. Terrasse jdin à partir 130 000 F.

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e)
Immeuble luxueux NEUF sur jardin intérieur
STUDIOS, 2, 3 ET 5 PIECES avec terrasses
Habitables immédiatement
Prix fermes et définitifs.
Sur place, de 14 h. à 18 h. 30, SECOGI, téléph. 723-64-95, le matin.

11e - PHILIPPE-AUGUSTE
5-7, impasse Lamier, pet. imm P. de T., tout électrique : studio, 2 et 3 Pièces, livrables au printemps 77 à part. 4.200 F/m2. Prix ferme et défin. Visite de l'appt témoin le vendr., samedi, dim., lundi, 14 à 19 h., S.C.I. LAMIER, Téléphone : 346-71-08.

MARAIS - A SAISIR
BEAU LIVING + CHAMBRE Refait par décorateur. Poutres. CARACTERE. - Tél. : 325-75-42.

Mo PARMENTIER
Luxueux 4 Pces, neuf, 104 m2 + 19 m2 balc., cuis. équ., tél. VIP - Téléphone : 567-54-56.

ÉGLISE D'AUTEUIL
Vue sur Seine, dans très bel immeuble catégorie 2-A, ascenseur, chauffage central, magnifique 5 Pièces, tout confort, inondé de soleil. Prix exceptionnel vu urgenc. Tél. : 225-18-30.

MARAIS
2 P., cft, s/cour, calme, 55 m2. JOUBERT et ANDRE 766-04-17 - P. 260.

MONTMARTRE Dans bel immeuble
Verdure. Très calme. Très bel appart., tt cft, 95 m2 + grande terrasse aménagée au dessus. Tél. : 256-20-23

17e APPT 5 PIECES - TRES BELLE RECEPTION TEL. - CHBRE DE SERVICE Bien aménagée. - IMM. PIERRE DE TAILLE - BOURGEOIS Possib. profession libérale. 810.000 F — 727-84-24

SPECIAL PLACEMENT
Dans imm. ravalé, toiture neuve, vend direct.
2 PIECES Cuis., s. de bns, w.-c. Prix : 99.000 F
Possib. location 12.000 F l'an
Le propriétaire - 548-25-21

VOLTAIRE
PROPRIETAIRE vd direct. dans bel imm. ravalé avec toiture neuve
2 PIECES Cuis., w.-c., s. de bns. Prix : 99.000 F
Possib. crédit
Me voir jeudi, vendr., 15 - 19 h., 36, RUE POPINCOURT.

AV. FOCH (près). - 5e étage Asc. Balcon. Imm. pierre de t. Stand. 3 réceptions, 3 chbres. Office. Bains. 235 m2 + SERVICE. — 306-82-08.

Pt CARDINET P. à P. Appt 44 m2 Cuis. éq. + terrasse 10 m2, 6e ét. Imm. 71. Exp. sud-ouest. 250.000. Tél. : 970-69-20 ou 766-89-84

TROCADERO Dans voie privée
Très bel appt familial, gd hall, salon double, salle à manger, bur., 5 ch., 3 bains, cuis., office, 2 ch. service, nbrx rangements .Px intéress. - 387-23-59 (matin).

8e Imm. pierre de t. 2e étage. Très clair - Bel appartement Possib. PROF. LIBER. 220 m2 décorés, 6 p., 2 s. bains, 2 w-c, luxueuse cuisine, chbre bonne, gar. 2 voitures. Px intéressant. S/place jeudi 21, vendredi 22, 6, r. Pierre-Legrand, 14-18 h. 30.

Paris Rive gauche

PROCHE ÉCOLE MILITAIRE
STUDIO 45 M2 entièrement équipé dans immeuble neuf.
5.600 F le m2 + parking. Téléph. 567-25-90, 14 h. à 19 h.

7e - BRETEUIL
Ds bel imm. pierre de t., 4e ét., asc., salon, sal. à manger, bur., 3 chbres, lingerie, cuisine, 2 sal. de bains, 175 m², chbre service. Renseign. et visites : 525-49-49.

PTE DE VERSAILLES
3/4 P, confl., 85 m², 280.000 F. ORPI, 577-46-10.

SEVRES-LECOURBE Impeccable 2 PIECES Cuis. équipée, s. d'eau, ch. cent. 190.000 F. Vendredi, 15 h. à 19 h., 15, RUE FRANÇOIS-BONVIN.

ALÉSIA - PLAISANCE - Beau 3/4 p., entr., cuis., s. bns, tél., w.-c. 276.000 F. - 770-10-44.

VUE SEINE Pont-Neuf Vert-Galant
Duplex séj.+ch., gde cuis., bns. Terrasse. Impec. 11, r. Dauphine jeudi-vendr. 14-18 h. 033-57-57.

13e Livg dble + 2 chbr. 9e ét. Confort - Prix 300.000 F. JEAN FEUILLADE - 566-00-75

Prox. CH-DE-MARS Imm. p. de t. SEJOUR + 2 CHBR. 290.000 F. Jean FEUILLADE - T. 566-00-75

RASPAIL-MONTPARNASSE 170 m², dble SEJ., 3 P., 3 BS, étg. élevé, terrasse. ODE. 42-78.

SAINT-SULPICE POUR GENS DE GOUT 2e étage, escalier monumental, élégant appart. avec boiseries, 250 M2 S/RUE et GDE COUR. Parking. Prix 1 M. 9. RIC. 02-44.

COMMERCE - Je vends plusieurs petits appart. 1 et 2 p. à des prix incroyables, 3.300 F le m² - Bel immeuble ravalé. PROMOTIC - 325-11-68.

JUSSIEU - Sympathique 3 p., livg, vue sur jardin, 2 chbres, c. équipée, chauff. cent., 2e étg., 380.000 F - 587-33-34.

RUE DE VERNEUIL Bel imm. GD 5 P. à aménager. POSSIB. PROFESS. LIBERALE. 605.000 F. 770-73-77, le matin.

MONTPARNASSE/ED.-QUINET 100 m², dble SEJ.+2 P., parkg. SUR JARDINS - ODÉ. 95-18.

ST-SEVERIN. S/3 nivx, 4e, 5e, 6e, lux. amén., réception 50 m², duplex habit. 70m², ensemble ou séparément. Tél. 260-26-29 mat.

117, rue Abbé-Groult
Ds immeuble de 12 appartem.
3 P., 70 m², 403.000 F. - Visite sur place tous les jours de 14 h. 30 à 18 h. 30, ou tél. au 256-37-70.

15e MIRABEAU. Part. vd 85 m² s/terr., belle récept.+chb. 7e ét. sud, gd conft - 578-28-89.

26, RUE GUYNEMER (6e) Part. vd ds imm. 1900 2 très beaux appts 275 m² et 160 m², S/place jeudi, vend. 10-14 h.

RUE DU LAOS Séjour, chbres, tél., tt cft. TEL. 566-02-85

6e MONTPARNASSE - 2e étage calme et clair, grand studio tt équipé, gd cft. Prix exceptionnel vu urgence - 566-82-85.

HOTEL PART. **Moins de 4.000/m²** 4, r. AUGUSTE-VITU, 15 à 20 h. 300 m2 + JARDIN. Refait neuf. 4 ,r. AUGUSTE-VITU, 15 à 20 h.

EMILE-ZOLA 3 PIECES 72 M2 étage élevé. 320.000 F. 603-60-88.

TRES BEL IMMEUBLE 1930 Au 4e ét. avec asc., chff. central **3 P.** cuis., s. de bains, 72 m2, PLEIN SUD. 267.000 F. Visite le 22, de 14 h à 18 h : 77, BOUL. BRUNE ALIN, O.R.P.I. - 539-75-50

AV. SEGUR près UNESCO
Immeuble récent
DUPLEX 8e et 9e ét. **6 P.**
195 m2, 2 salles de bains, chambre service, parking. TERRASSE 160 m2
JOHN ARTHUR & **TIFFEN**
174, boul. Haussmann, Paris 8e
766-04-66 - 924-28-44

Région parisienne

VERSAILLES SAINT-LOUIS
près gare Rive gauche
2 P grand caractère, poutres, cuis. aménagée, tél., gd confort. Prix 150.000 F. CARRES ST-LOUIS - 950-48-99

10' VERSAILLES/St-GERMAIN Par. vd beau 130 m², séj. 32 m², 4 ch., 2 bs, loggia 15 m², box, résid., stdg, jardins, tennis, 430.000 F. T. 460-95-67, 17 à 20 h.

NEUILLY (92)
Propriétaire vend directement studios et 2 pièces standing, prix intéressant. 293-66-66 pour rendez-vous le matin sur place 20 au 23 avril, 15 h. 30-18 h. 30 ; le sam., 14 h-18 h. 4, r. Boutard.

SURESNES - 3 PCES
Tout confort. 64 m², tél., imm. 1966, excellent état. 255.000 F. Crédit. — 627-78-52.

A BOULOGNE (92)
Bord de Seine, près du bois, dans un parc privé de 5.000 m²
« LES JARDINS DU BOIS DE BOULOGNE »
Résidence de grand luxe
PRESTATIONS EXCEPTIONN.
Visitez l'appt modèle décoré. Ts les jrs et dim., de 14 h. 30 à 18 h. 30 et les sam. de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 18 h. 30.
Réalisation S E C I M, 225-07-80, 122, rue La Boétie, PARIS (8e).

SEVRES Vds, urgent, rais. départ, bel appart. ensoleillé, 90 m2, séjour dble+3 chbr., imm. stdg, récent, parc, prox. gare, bus, écoles. - 350.000 F. Tél. : 027-31-08

VITRY Dans PARC de verdure - PLEIN SOLEIL - Tout confort **4 PCES** 180.000 F - 579-75-80

LE VESINET 18' R.E.R. et centre
Appart. dans résidence, 92 m2, entrée, sél., 3 chbres, salle de bains + s. d'eau, cuis., dressing, cave, 2 parkings. Px 500.000 F.
AGENCE CARLIER 6, pl.-M.-Berteaux à Chatou **976-37-61**

SAINT-MAUR - 18' R.E.R. Secteur très agréable, appt gd standg, 6 p. princ., 140 m² + balcon 20 m² (living avec cheminée), gar. 2 voitures. Px total 735.000 F avec 145.000 F cpt. Tél. : 706-58-80.

Sur PARC DE SAINT-CLOUD
PETIT IMM. 1974 de gd stdg, pr. Pte MARNES, plein soleil, APPT 6 P. avec vaste living, luxueusem. aménagé et équipé, 171 m² + balcon, 2 garages + stud. tt cft. Pptaire, 720-16-61, poste 32, ou 926-02-45.

BUC (limite Versailles) Imm. récent, gentil 3 p., impec. Prix intéressant - Facilités. MARTIN, 17, rue Godot-Mauroy, 75009 PARIS - 742-99-09.

COURBEVOIE (gare Bécon) Récent, 2 et 3 p., tt cft, bon ét. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

Rambouillet. 35' Montparnasse, part. vd appt stdg, 4 p. princ., parking privé. Prix 300.000 F. Tél. le soir 052-36-08.

BOULOGNE, près BOIS. P. vd ds imm. réc. magnifique appt décoré, dble livg 36m², 4 chb., s. bs+s. d'eau, c., wc, placards, 680.000 F. 553-00-27, 10 à 12 h.

LE PERREUX près gare de Nogent, très bel imm., 5e étg., 4 p. pr., 75 m² à rénover sur parc - Urgent, prix intéressant. SEGONDI S.A. - 874-08-45 ou vis. vendredi, 15 à 18 heures, 54, AV. LEDRU-ROLLIN.

BONDY. Tr. beau F5, s. de bs, cab. toil., balcon 7 m. s/parc, 2e étg. ds imm. P. de T., 3e ét., pend., plac., cave, park. exter., 230.000 F. T. 847-54-22 apr. 19 h.

94 FONTENAY-ss-BOIS, 131, rue Delayrac, part. vd ds imm. gd stdg 1972 beau 3 p., 80 m², cuis., s. bs, gde entr., balc., asc., cellier avec v.-o., parkg. Prix : 400.000 F. Tél. H.B. 899-23-06, Me Finot, ou soir : 875-35-85.

BOULOGNE. Petite resid. stdg. reste 2 p., 4 p. avec parking, de 300 à 560.000. OGIM, 828-89-21.

NEUILLY APPT 200 m². Envir. soleil. IMM. GD STANDG - 723-71-88.

BOULOGNE. Résid. Sup. appart. très gd stdg 220 m² + 300 m² de terrasse sur parc 2.000 m² + 2 parkings. Rens. 224-48-00.

LE CHESNAY/PARLY II Appt près Centre Cclal, sans vis-à-vis, 4e étg., entrée, cuis. équipée. Beau séjour av. loggia, 4 chbres, 2 bains, 2 dressings, 2 wc, cave. Prix 400.000 F. - J.M.B. - 970-79-79.

ROCQUENCOURT/PARLY II URGT, appt type II s/square, séj., loggia vitrée, 3 chambres, 2 bains, cuis. équipée, cave, parkg, tél. CALME. 460.000 F. J.M.B. - 970-79-79.

NEUILLY/VICTOR-HUGO Moderne 5 p., bains, 120 m², s/od jardin, chambre service. MICHEL & REYL - 265-90-05.

Le CHESNAY-PARLY II. Magnifique appt type III, 150 m² habit., terrasse vitrée, loggia, séjour 40 m², s. à manger, 2 ch., 2 bs, 2 dressings, cuis. équipée, office, lingerie, cave, box fermé, parkg extérieur. Prix : 730.000 F. J.M.B., 970-79-79.

ORSAY. Part., 2 p., cuis., bs, refait, bien situé, très urgent. Px 85.000 F - Tél. 010-13-65.

BOULOGNE. Près métro. Imm. récent, vue s/jardin, entrée, séj.+2 chbres, cuis. moderne, s. bs, tél., parkg. Px 220.000 F. ROUSSEL - 825-36-49.

Province

VACANCES ETE-HIVER à CHATEL, Haute-Savoie, site protégé, 39 km. lac Léman, dans chalet savoyard, studio 4 pers., 130.000 av. 26.000 cpt, 2-3 p., gestion, rentabilité garantie par contrat. - ERIGE, 123, av. de Versailles, Paris-16e. 524-66-87.

CANNES : Piscine, tennis, calme, prix très intéressant, 2 à 4 pièces. AZUR EDEN, brochure gratuite, 26, b. Gambetta, 06-Le Cannet.

NICE Californie, 50 m. PROMENADE, part. vd BEAU STUDIO comme neuf, 4e étg., vue mer, splendide +cave + garage. Idéal pied-à-terre. 160.000 F. MAILLET, 3 bis, av. Edmond-Rostand, 06100 NICE. Tél. (93) 84-17-58.

maisons individuelles

terrains

LA CELLE-SAINT-CLOUD Terrain 935 m² constructibles 20 x 45, prox. gare, commerces, écoles. Exposition SUD. J. M. B. 970-79-79.

VILLERS-SUR-MER proche DEAUVILLE à aménager GRANGE style normand, permis constr. obtenu, sur beau terrain 4.000 m². Prix : 200.000 F. Tél. : 494-26-19 et 494-46-80 après 19 h.

VÉSINET - CALME
2 BEAUX TERRAINS de 800 m², façades 20 m., toutes viabilités à la rue. PRIX : 398.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET, 976-05-90.

GIF-SUR-YVETTE
Terrain 700 m², entièr. viabilisé, exposit. pl. Sud. Rens. 260-38-31.

LUBERON Village MENERBE (84)
— Partic. vd 3 terrains boisés 1 de 3.000 m² + 1 de 7.000 m² + 1 de 13.000 m².
— Terrain 18.000 m² av. permis de lotir 8 lots. Vte glob. ou dét. Ecr. M. GIEU, 37, cours Mirabeau, 13100 Aix-en-Prov.

EPERNON (A 1 km)
bordé rivière, viabilité, façade 38 mètres, 3.800 m², 195.000 F.
MITTAINVILLE
7.500 m², façade 40 m., viabilité, 200.000 F.
CABINET MAZIERES, 483-51-55.

forêts

A vdre FORET 340 ha feuillus, étang. Etude de Me Gillet, not. à Maubeuge, Nord. (20) 62-06-45.

viagers

Exceptionnel Negresco Nice APPARTEMENT 74 M2, chbre, living, bns, cuisine, w.-c., viager occupé 1 tête 77 ans. Cpt. : 100.000 F. Rente 1.500 F. - Tél. CANNES (93) 99-63-73.

VIAGER OCCUPE Marais grand 5 P., 3e ét., asc., soleil, vue, bel immeuble Pierre de T. Petit comptant. DAN. 22-63.

Les meilleures conditions 37 ANS D'EXPERIENCE
FONCIAL - VIAGER
Etude gratuite. Rente indexée. 19, bd Malesherbes. 266-32-35.

Abbesses. Beau 3 p., bains, libre décès. Cpt 24.000, rente 500 F. **LE VIAGER** 130, rue de Rivoli 233-05-75.

Propriétaire, réalisez mieux votre viager, indexation garantie **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite, discrète.

AV. MARCEAU BEL IMM. Luxueux 3 P., 97 M2 tt confort Occupé 1 Tête 69 ans. 80.000 F cpt + rente **VERNEL** 526-01-50

villas villas

PARTIC. cède 720.000 F, belle villa 5/6 pces, 2 gd garages, piscine 1.254 m² arb. pr. mer. SIX-FOURS. (94) 74-23-23.

COYE-LA-FORET
Belle maison sur 850 m² 2 gar., ss-sol complet. Entrée, salon, séjour, 2 ch., s. bains. 1er 2 ch., s. bns. T. (4) 457-30-98.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE sur 2.600 m² jardin, maison de plain-pied. Séjour, 5 chbres. Px. 760.000. RHODES. 958-19-28.

VAUCRESSON PLATEAU Villa moderne 6 P. 170 m² habitables s/ss-sol, gar. tt cft. Terrain 800 m². Px. 1.100.000 F. J. M. B. : 970-79-79.

CHOISY-LE-ROI-94. Très belle villa 6/7 P. tt cft., tél., jard. Sur place vendredi, samedi de 14 h. à 18 h. 65, rue Mirabeau.

Part. vd 3 km ROYAN lot. résid. Villa pl.-pied, T 6 constr. 1970, conf. 1.100 m² terr. 30 U. Lib. oct. 77. Ag. s'abst. Ecr. Havas LIMOGES No 87.066 G.

91-LARDY centre proche gare belle maison, salon, séj., bur., 3 ch. tt conft. sur sous-sol, garage. 130 m² habitables, parf. état, joli jardin clos 700 m² PRIX : 475.000 F. CABINET ROHAUT, 14, r. de la Tannerie, 91150 ETAMPES. Tél. : 494-07-24.

BELLE-ILE-EN-MER (Morbihan). Maison belliloise. Constructions vue sur mer. Maison témoin sur place, document **SERAC** 50, r. Blomet (15e) ou 567-72-11.

LES BALÉARES SOUS LE SOLEIL dans « l'île BLANCHE ET BLEUE » petites criques d'eau limpide A VENDRE 115 000 F. VILLA, 2 chbres, séjour, cuis. meublée, terrasse, jardin avec pins et lauriers - roses. Voyage aller retour par avion : 700 F. Tél. : 261-39-47.

CHATOU Villa en cours de finition - Entrée, séj. 24 m2, salon 18 m2, s/terrasse, 3 chbr., s. de bains, salle d'eau, garages, jardin 400 m2 environ. Calme. Prix 560.000 F. AGENCE CARLIER 6, place M.-Berteaux **976-37-61**

chalets

PROX. EVIAN ET STATION SKI, chalet moderne, tt confort, calme, vue superbe, non isolé : 230.000 francs à débattre. Téléphone : (16) (78) 25-12-72.

pavillons

ANTONY Près Mo - Rue calme Agréable **5 P.** Tt cft. Garage. Jardin 420 m2. Prix 450.000 F. AGCE DU MARCHE - 661-05-05.

VOISINS 78190 : Pavillon 1969, séj. 30 m², cuis., 3 ch., bs., wc., gar., cellier, sur 272 m² clos. 360.000 F. Tél. 043-78-71 ap. 20 h.

CLAMART. Vends pavillon 1930, 6 P. tt cft., gar., terrain clos 430 m² environ. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

Proxim. Montlhéry, part. vend beau pav. 500 m² clos tt cft. sous-sol complet, dble living, 3 chbres, 2 s. de bns., 2 w.-c., combles aménag., dépendances. 490.000 à déb. 084-11-56.

BAGNEUX près commerces et écoles, calme, 200 m² terrain. R.-de-C. : entrée, véranda, cuis., s. à manger, chbre, wc. 1er ét. : 2 chbres, wc., lavabo. Sous-sol : chaufferie, cave. Prix : 290.000 F.
CHATENAY-MALABRY Secteur résidentiel, cadre verdure, belle maison sur terrain 800 m². R.-de-C. : hall bur., récept. 50 m², terrasse, cuis., office, ch. serv., wc. 1er ét. : 6 ch., lingerie, 2 s. d'eau, s. de bns. Sous-sol : gar. 2 voit., chaufferie, cave, cellier, buanderie. 1.300.000 F.
CHATENAY-MALABRY Quartier résidentiel, maison sur 1.000 m² terrain, style restauration en R.-de-C., hall, salon avec cheminée, salle à manger, bur., cuis. 1er étage : 2 gdes chbres, vestiaire, salle de bains, wc. 2e étage : 3 chbres, salle d'eau, wc. Prix : 1.200.000 F.
WISSOUS. Secteur pavillonnaire maison s/1.000 m² de jardin aménagé. R.-de-C. : hall, récept. 50 m², cheminée, bureau, cuis. équipée, 4 chbres, 2 s. de bains, lingerie, buanderie. 1er étage : 3 chbres, s. de bains, wc., s. de jeux. Vaste grenier. Sous-sol : gar. 3 voitures, cave, chaufferie, cellier. 1.260.000 F.
EFIMO.- 660-45-96.

Part. vds joli pav. F 4 pl.-pied, récent, tt cft., gar. 2 voitures. terr. 1.000 m, 300 m Loire. Prox. Sologne, 10 km Orléans. 270.000 F BRAVLET, 4, r. Gaston-Couté, 45130 SAINT-AY. Tél. (38) 80-63-39 ap. 18 h. ou sam. s. R.-V.

LA COURNEUVE (93)
A vendre PAV. 6 PCES. 180 m2 habitables. Terrain 600 m2. Prix **640.000 F** 985-37-58 987-06-13

propriétés propriétés

A 11 KM DE BAYEUX très belle ppté 84 ha d'un seul tenant en herbage avec joli manoir. Tél. 650-45-81.

A vdre au pays de M. PAGNOL 20 km MARSEILLE - CASSIS PROPRIETE 7.000 m² dans les pins, VILLA 450 M2. Grand Standing, piscine. 16-91 - 76-13-21.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

CABOURG PART. VEND MAISON NORMANDE 245.000 F. Tél. le soir : 585-21-56.

PR. LA ROCHE-GUYON (95)
Propr. bon état, 4 P., gar., cft, 2.000 m2 de terrain à flanc de coteau, très jolie vue imprenable, 300.000 F. Agence Gouellain
479-70-48

25 km DE PARIS SUD Très belle propriété quart. résid. 2 maisons de maître, état impecc., mais. gardien ds parc 7.000 m clos de murs. Tél. : 555-24-91.

SOLOGNE très belle ppté de chasse 220 ha dont 30 ha d'étangs, très beau corps de ferme en U. Tél. : 650-45-81.

Rég. POITIERS belle demeure 15 P. princ., très gd conft., impecc., dépend., tennis, 11 ha, rivière privée. 2.500.000 F. Cabinet Michel BESSON, 14, rue Emile-Zola, TOURS. Tél. (47) 05-77-68.

VÉSINET - RÉSIDENTIEL
situation exceptionnelle 1re catégorie, R.E.R. à 700 m. PPTE ANGLO-NORMANDE parf. ét., récept. 70 m2, bureau, 5 ch., 4 bns, tt cft, gar, beau jdin boisé, gds arbres 1 600 m2. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET 976-05-90.

CHEURY-EN-SEREINE
bourg calme, 2 km de Voulx. Bonne maison très confortable, 4 belles pièces, salle de bains, le tout entièrement restauré, installation de chauffage neuve, petite grange. Sur 1 000 m2 avec arbres fruitiers. Px : 240 000, av. 20 % comptant. Vis. sur place dim. 24 avril. 14, rue de Heurtevent, de 11 heures à 17 heures.

PALAISEAU
très belle PROPRIETE sur 3 000 m2 terrain, hall, entrée, séj., salon, s. à mang., bureau, cuis., cab. toil., w.-c., 1er ét. : 3 gdes ch., s. bns, s. billard. 2e ét. : 5 belles ch., cab. toil., w.-c., ss/sol compl., gar., 3 voit. PX EXCEPTION. : 780 000 F. TEL. : 928-06-44 et 928-06-81.

MONTFORT-L'AMAURY
(près). Pptaire vend maison caractère, pour résidence ppale ou second., 10 p., gar. + mais. gardien à aménager, 3.300 m2. Téléph. : 225-07-05 et 359-85-49.

PROVENCE
PROCHE AVIGNON vendons dans colline boisée : chênes verts, pins, sources, 2 ha clôturés, vue imprenable. Belle demeure provençale 10 p. gd cft, dépendances nombreuses. Px 1 100 000 Saint-Marc agence 10, rue Rappe, 84000 AVIGNON.

PR. LA ROCHE-GUYON (95)
BORD DE SEINE, propriété sur 1.200 m2 de terrain av. rivière, île en face de 9.000 m2 av. chalet, 3 P., cuis., gar., cft, parf. état, 430.000 F. Agence Gouellain
479-70-48

IDÉAL POUR RETRAITÉS
OU RESID. SECONDAIRE Les Moutiers (près Pornic-44) : directem. propriétaire, fermette aménagée, dépendances, terrain 6.000 mètres, divisible.
PRÈS DE LA MER
Prix except. vu urg. - 225-18-30.

MAGNY-EN-VEXIN
Mais maitr. ds parc 5.000 m2 : 11 Pces, dépend., tt cft. Prix : 630.000 F. — A.I.D. : 466-77-81.

VÉRITABLE
ferme rég. Bray-s/Seine, mais. 3 gdes p., cuis., gren. amén. + 2 étables, grange, cour close 500m², terr. 1.500m², nombreuses possib., 280.000 F, av. 56.000 F.
AVIS derrière église St-Ayoul, PROVINS - 400-09-89 même dim., ou Paris 887-43-40.

MOULIN XVIIIe
+ ppté restaur. à Gisors, 70 km. Paris, hall, récept., salon 54 m², séjour, 5 ch., cuis., bns, cabin. toil., 2 w.-c., s. jeux dépend. + 4.300 m² parc, rivière 5/100 m. Prix 650.000 F, av. gros crédit.
AVIS 8, fg Cappeville - (16-32) 30-91-11 le 405 à Gisors, même dim., ou Paris 887-43-40.

90 km OUEST Paris par autor. AUTHENTIQUE PRESBYTERE XVIIe, séj cheminée, 4 chbres, s. de bains, chauffage, terrain 2 000 m2. Prix justifié. MOUQUET (27000) EVREUX. Tél. : (16-32) 33-29-27 et 33-42-25.

Forêt LYONS Maison pur style NORMAND grand séjour, salle commune, cheminée, poutres, lomettes, 3 chbres, four à pain, gd jdin planté pommiers 4 000 m2. Prix 290 000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, faubourg Cappeville à GISORS. Téléphone : (16-32) 30-91-11, demander 620.

ENGHIEN A RENOVER SUR 850 m2 R.-de-c. + 1 ETAGE, récept. + 4 chbres. 630.000 F. - 989-31-74.

LA VARENNE
DANS PLUS BEAU QUARTIER BORD DE MARNE
Avec droit de berge
BELLE PPTE 8 P. PRINCIP. Très beau terrain 1.364 m2 donnant sur 2 rues. 1.150.000 F.
135, boul. de Champigny, **DEJUST** LA VARENNE - 883-15-20

70 KM OUEST - Charmante maison de campagne, séjour, 4 chambres, tt confort, joli jardin 6.700 m2 - VUE. **LARGIER** ANJ. 02-49 ANJ. 18-83

EXCEPTIONNEL près HYERES
Direct. propriété style provenç. (13 km de la mer), 9 pièces, tt confort, poutres, cheminées, terrasses, terrain de 6 ha, tél. Prix exception. vu urgence. 225-18-30 ou (94) 28-93-18

fermettes

ANJOU. FERMETTE, 7 ha 55, prairies et bois pittoresques, ruisseau sur 600 mètres, petite chasse, eau, électricité. Prix : 350.000 francs. Ecrire à O.P.O., Boîte Postale 2305, 49023 ANGERS CEDEX, sous le no 960, ou Téléphone : (41) 89-16-55.

B. MAISON DE CAMPAGNE gd séj., poutres appar., cuis., 2 chbres, grange, dépend., w.-c., TERRAIN 1 500 m2
5 km AUXERRE JOLIE fermette à restaurer, 2 pièces, écuries à la suite, cave voûtée, grange aménag., beau terrain avec arbres et pièce d'eau. Pour rens. Tél. de 8 h. à 9 h. ou après 19 heures. au 16 (86) 52-30-19.

100 KM SUD-OUEST Sortie autor. à restaurer **FERMETTE** ds bourg charmant, 3 p., gren. am., dép., terrain : 1 100 m2. Prix : 108 000 F, avec 20 800 F. SOMBIM, 9, rue Patenôtre, RAMBOUILLET. T. : 483-36-35.

FORET RAMBOUILLET
sortie bourg, lisière forêt, vue CORPS DE FERME caractère, à aménager, peu de frais, possib. séjour + 4 chbres.
18.500 m2 Verger prairie autour
495.000 F, crédit possible. Cabinet MAZIERES, 483-51-55.

manoirs

BAIE SAINT-BRIEUC, MANOIR XVIIe dominant mer, parc clos. Près port. Plusieurs propriétés bord de mer.
TOURAINE, PETIT CHATEAU XVIIIe, parc 7 ha, bois 20 ha. HOUDIARD, Boîte Postale 83, LAVAL. — Tél. : (43) 53-25-21.

REG. ENGHIEN - Ravissant **CASTEL** 8 PIECES, TT CFT Maison de gardien 3 gar. Splendide parc 9.000 m2. 1.300.000 F - Tél. 989-31-74.

châteaux

SOLOGNE, 20 KM. ORLEANS, raviss. PETIT CHATEAU XVe, état impecc., dans magnifique parc de 25 ha traversé par une rivière sur 600 m., étang 1 ha, 1/2 arbres séculaires, chapelle, vastes communs : 2.200.000 F. Téléphone : (38) 05-00-58, le matin, de 9 heures à 11 heures.

ANJOU. BELLE DEMEURE du 18e siècle, parc, terrasse sur remparts, vue panoramique sur la ville et sur la campagne. Confort moderne, excellent état. Prix : 700.000 francs. Ecrire à O.P.O., B. P. 2305, 49023 ANGERS CEDEX, sous le no 960, ou Téléphone : (41) 89-16-55.

60 km EST PARIS
COMMUNE DE OZOUER-LE-REPOS
CHATEAU DE BISSEAUX
avec 5 HA pelouse et parc possibilité d'acquérir 20 HA de bois haute futaie attenants
J. MASSET - E. FRERES
9, rue Amiral-Courbet
80 Amiens. Tél. (16-22) 92-07-66

domaines

2 km 1/2 OUEST AIX
MAISON DE MAITRES XVIIe S.
13 PIÈCES
TOUR DU XVIIe S. + PAVILL. + FERME, terrain 8 ha 1/2. Prix : 2 000 000 F
CABINET LORENZONI, 7, rue Mal-Joffre, 13000 Aix-en-Provence
Tél. : 15 (91) 26-44-21

villégiatures

Entre Cannes et golfe Juan, ds villa anc., parc pieds ds l'eau, plage privée, 5 P. princ., téléph. Loue meublé mai, juin, juillet, août, septembre. — Ecrire à : HAVAS - 06-CANNES - 19.389.

LOCATION
JUAN-LES-PINS COTE D'AZUR
5 min. de la plage, Résidence « les Eucalyptus », 130 appartements très calmes, luxueusem. meublés, entièrement équipés pour 2, 4, 6 personnes, téléph. direct., restaurant, bar, grill, 2 piscines, garage, parc, laverie automatique, service. Réception jour et nuit, etc. Encore disponibles appartements juin, juillet, août. Prix à la semaine 1.400 F T. T. C. et ensuite tarif très réduit. Ouvert toute l'année.
Renseignements : Résidence « les Eucalyptus », 06160 JUAN-LES-PINS, Vieux Chemin de Vallauris. Téléph. (93) 61-42-65. Telex : FRAHOLL, 470779.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

LES DIRIGEANTS DE P.M.E. ONT FAIT TROIS PROPOSITIONS POUR AMÉLIORER LA SITUATION DE L'EMPLOI

M. Raymond Barre a reçu, le mercredi 20 avril, deux délégations, l'une conduite par M. Léon Gingembre, représentant la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.), l'autre, conduite par M. Jean Panhard, représentant l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (A.P.C.C.I.). Les dirigeants de la C.G.P.M.E. sont ressortis assez sastisfaits de l'entretien au cours duquel l'ensemble des problèmes chers aux petites entreprises ont été abordés : emploi, exportations, investissements, sécurité sociale, etc. Les représentants des P.M.E. ont proposé des suggestions : « *Nous espérons qu'un certain nombre d'entre elles seront retenues; c'est l'avantage de rencontrer un homme comme le premier ministre, qui s'intéresse aux solutions concrètes* », ont-ils déclaré.

En matière d'emploi les P.M.E. ont suggéré, d'une part, que la date d'appel sous les drapeaux soit rapprochée de l'âge de la majorité, car l'embauche est souvent gênée par la perspective d'obligations militaires ; d'autre part, que les travailleurs âgés, qui totalisent plus de trente-sept ans et demi de cotisations à la sécurité sociale puissent prendre leur retraite avant soixante-cinq ans sans être pénalisés, ce qui est impossible actuellement. Enfin, ils ont proposé que les ressources du Fonds de formation puissent être utilisées pour venir en aide aux jeunes au moment du premier emploi. En matière d'exportation les P.M.E. proposent de créer à l'étranger un réseau important de correspondants qui étudieraient les possibilités commerciales de ces marchés.

Les représentants de l'Assemblée permanente des chambres de métiers ont, pour leur part, demandé l'abrogation des ordonnances de 1945 qui permettent au ministre de l'économie et des finances de fixer le régime des prix par voie d'arrêtés et régissent la répression des infractions à la réglementation des prix. Les représentants de l'A.P.C.C.I. ont notamment déclaré : « *Nous voulons que ce soit la loi qui régisse ce domaine comme les autres et non pas un texte ayant un caractère d'exception et permettant à l'administration une application entachée d'arbitraire.* »

Ils ont également insisté sur les conséquences que pourrait avoir une augmentation du montant de la taxe professionnelle en 1977.

SÉCURITÉ SOCIALE

Il n'y a pas démantèlement de la Sécurité sociale
déclare Mme Simone Veil

Mercredi 20 avril, à l'Assemblée nationale, lors des questions au gouvernement, M. HAGE, député communiste du Nord, a dénoncé « *le démantèlement de la Sécurité sociale* » et affirmé que « *les travailleurs ne l'accepteront pas* ».

Mme VEIL, ministre de la santé et de la sécurité sociale, lui a répondu : « *Il faut être d'une singulière mauvaise foi pour parler de démantèlement de la Sécurité sociale à propos de mesures qui tendent à une meilleure gestion. Le système actuel du forfait hospitalier est à la fois absurde et injuste. Il sera remplacé par un forfait de 15 francs. Où est le démantèlement ? Quant à l'appréciation que vous portez sur les mesures concernant le remboursement des médicaments, elle m'étonne venant d'un groupe qui ne cesse de dénoncer les profits que reçoivent les firmes pharmaceutiques sur des produits souvent inutiles. Nous avons précisément voulu éviter des abus de consommation de certains médicaments qui ne sont pas utiles pour des maladies sérieuses. Les médecins que nous avons consultés ont même trouvé que nous n'allions pas assez loin. Quant aux autres mesures prises, elles visent seulement à une meilleure organisation et à une plus grande efficacité des hôpitaux.* »

La grève des internes

MM. GARCIN, député communiste des Bouches-du-Rhône, et GAU, député socialiste de l'Isère, ayant souligné l' « *ampleur* » de la grève nationale des internes des hôpitaux et la « *gravité de leur malaise* », Mme VEIL a déclaré : « *Les internes réclament davantage de débouchés dans les hôpitaux. Le nombre des postes de chef de clinique a été accru. En réalité, les internes ne demandent pas qu'ils soient multipliés. Ils souhaitent simplement qu'ils leur soient réservés. Ils demandent aussi que l'on réduise la durée du clinicat. Cette dernière sera limitée à deux années plus une. Mais elle ne s'appliquera pas aux chefs de clinique actuellement en place, afin de ne pas porter atteinte à leurs droits acquis. Quant au nombre de postes de chef de clinique, il augmente chaque année, mais il n'y aura jamais autant de postes dégagés que de postes d'interne. Un problème se pose pour ceux dont la spécialisation demande cinq années. Mais jusqu'à présent les suggestions faites sont souvent contradictoires. Je n'oppose jamais une catégorie à une autre, et nous cherchons toujours des solutions équilibrées.* »

Le ministre a ajouté : « *Il y a souvent trop d'internes, par exemple en chirurgie. Cela pose un grave problème. Un médecin peut trouver des débouchés, mais on ne peut pas opérer des gens simplement parce qu'il y a des chirurgiens.* »

Pour terminer, Mme Veil a indiqué qu'un projet de décret permettra « *de « médicaliser » davantage les C.H.U., de satisfaire les besoins des malades et les désirs des médecins qui ont acquis une spécialisation qu'ils ne pourraient exercer en médecine de ville* ».

LES GASPILLAGES DE LA SANTÉ

Démagogie ou responsabilité ?

Supérieur, depuis 1973, à la totalité du budget de l'Etat, le budget social de la nation, qui ne cesse de croître, est absorbé pour un tiers (100 milliards) par l'assurance-maladie.

La poussée continue des progrès techniques dont l'application à des maladies hier encore mortelles est dans bien des cas exceptionnellement coûteuse ; la poursuite de l'humanisation hospitalière, elle aussi fort coûteuse — mais dont nul ne saurait contester la *justification sociale*, — l'augmentation importante, permanente, insoutenable, des dépenses de santé dans tous les pays industrialisés, et cela quel que soit leur système politique et leur organisation médicale : tous ces faits indiquent à l'évidence qu'aucun gaspilage ne saurait plus être toléré si l'on veut maintenir pour l'avenir une politique de protection sanitaire qui a fait ses preuves.

Les partenaires sociaux, tout au moins *la C.G.T. et la C.F.D.T.*, protestent vivement contre le projet d'augmentation du ticket modérateur concernant essentiellement des produits qui n'ont de *médicaments* que le *nom* (*le Monde* de la médecine du 2 mars a consacré une page spéciale à ces projets). Est-il normal que celui qui, pour des raisons professionnelles, court le risque de souffrir d'une maladie exceptionnellement grave et coûteuse aide par sa cotisation ceux qui adoptent des régimes alimentaires aberrants ? Est-il normal que la nation risque un jour prochain de ne pouvoir conduire certains traitements hors de prix chez des cardiaques, chez des brûlés ou chez des cancéreux, parce qu'un choix aurait été fait en faveur des « produits coupant l'appétit des obèses » ? Or, de tels choix sont inéluctables, et l'on peut même s'étonner que les mesures envisagées pour les victimes d'accidents de la route ne le soient pas aussi pour les sports d'hiver et, de manière générale, pour les accidents survenant au cours de l'exercice de loisirs particulièrement dangereux.

La majorité des praticiens savent fort bien que la plupart des prescriptions (1) concernant les médicaments visés par l'augmentation prochaine du ticket modérateur ne sont que le véhicule d'un soutien psychologique. Ne sont-ils pas surtout les écrans commodes d'un problème politique, au sens étymologique du terme, et ne servent-ils pas bien souvent à masquer des conditions de vie, ou de travail, incompatibles avec la santé et avec l'équilibre mental ? Pourquoi, dans ce cas, défendre la mascarade qu'ils symbolisent, et la défendre à l'évident détriment de la véritable protection sanitaire ? Réaction d'autant plus paradoxale que les dispositions gouvernementales prévoient un maintien du remboursement normal (et même accru) dans les rares cas où ces « médicaments » sont effectivement nécessaires.

Quant à la participation financière automatique du malade hospitalisé, à raison de 15 francs par jour, ne voit-on pas que cette mesure est infiniment moins injuste que le « dépôt », parfois démesuré, qui était jusqu'à présent exigé de tout patient entrant dans un service hospitalier. Une participation qui, d'ailleurs, n'atteint même pas les simples frais alimentaires qu'aurait nécessairement eu à supporter le même sujet s'il était resté chez lui.

Le sens des décisions du ministre de la santé et de la sécurité sociale s'inscrit tout entier dans une double notion :

● *Responsabiliser*, tout d'abord, et faire comprendre aux usagers comme aux personnels de santé que l'assurance-maladie, qui est le bien de tous, pour laquelle tous cotisent, y compris les plus modestes, ne saurait être financièrement galvaudée à des fins inutiles, futiles, voire absurdes.

● *Introduire plus de justice*, par la diminution des efforts financiers demandés à ceux qui ont un besoin réel de soins. Tel est le sens des mesures adoptées pour la tarification hospitalière, *pour la couverture à 100 %* des médicaments irremplaçables, pour l'information de tous sur les cotisations et les coûts des soins, pour l'amélioration prévue de la prise en charge des soins dentaires et de la lunetterie, gravement déficiente actuellement.

Il ne s'agit pas, comme le prétendent la C.G.T. et la C.F.D.T., de « *comprimer à tout prix et par tous les moyens les dépenses de santé* ». Mais bien, et tel devrait être le sens du combat mené par les usagers de la médecine, de lutter contre les gaspillages, les injustices, voire les absurdités qui détournent peu à peu de son but un système, l'assurance-maladie, qui est, en France, l'un des plus complets du monde.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) *Le Monde* du 15 avril 1977 a donné la liste des mesures d'économie envisagées par le gouvernement.

FAITS ET CHIFFRES

● *La situation n'a guère évolué à Dunkerque*, dont le port est toujours paralysé par la grève des dockers. Ces derniers ont participé en masse, le mercredi 20 avril, à une manifestation en ville. L'union locale C.G.T. a vivement critiqué la chambre de commerce de Dunkerque « *dont l'action de défense de la liberté du travail pour le commerce vise en réalité à discréditer la lutte dockers* ».

● *Le Conseil fédéral suisse* a abrogé, le 19 avril, une ordonnance qui limitait depuis avril 1976 à 20 000 francs suisses (près de 40 000 francs français) par personne et par trimestre l'importation en Suisse de billets de banque étrangers.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Grève à la S.N.C.F. les 28 et 29 avril

Les fédérations de cheminots C.G.T., C.F.D.T., F.O. et F.G.A.A.C. (agents de conduite autonomes) ont annoncé, mercredi 20 avril, qu'elles déposaient un préavis de grève pour la période allant du 28 avril à 4 heures au 30 avril à 6 heures.

Elles appellent « *les cheminots des services sédentaires à faire grève au moins une journée de travail à partir de la première période, les cheminots des services roulants à cesser le travail pendant toute la période du préavis* ».

Ce mot d'ordre correspond au mouvement lancé pour le jeudi 28 avril par la C.G.T. et la C.F.D.T. dans les secteurs public et nationalisé. Mercredi, le cartel Force ouvrière de la fonction publique a fait savoir qu'il ne participerait pas « *sous quelque forme que ce soit* » à la journée de grève organisée « *unilatéralement* » par les deux centrales. Il considère que cette action, décidée à la veille de la cinquième réunion, relative aux négociations salariales 1977, avec le secrétaire d'Etat à la fonction publique, est inopportune, car « *il convient de préserver les possibilités d'action* » des organisations F.O. « *pour le cas où, comme on peut le craindre, les propositions gouvernementales s'avéreraient inacceptables* ».

Pourtant, on note déjà un « cas de désobéissance » : la fédération *F.O. de Loire-Atlantique a décidé* de s'associer au mouvement du 28 avril en précisant : « *C'est la première fois depuis 1974 que l'unité d'action est de nouveau réalisée en Loire-Atlantique.* » Dans ce département, la FEN, en effet, participera également à cette journée de grève, malgré la consigne nationale : mercredi à Nantes, M. André Henry, secrétaire général de la FEN, n'a pas désapprouvé cette initiative et a déclaré : « *Nous ne souhaitons pas l'échec, mais au contraire la réussite de cette journée de grève, particulièrement en Loire-Atlantique. Il n'y a aucune rupture avec la C.G.T. et la C.F.D.T. La FEN ne dramatisera pas. L'argument de fond n'est pas fondamental pour nous, mais nous trouvons cavalier que deux grandes organisations syndicales décident d'un mouvement d'action dans la fonction publique où elles sont minoritaires.* »

En revanche, M. André Henry a considéré comme une « *provocation* » l'appel du SNES (deuxième syndicat de la FEN, principalement animé par les communistes) à la grève du 28 avril. Le SNES a ainsi justifié son attitude : « *Les enseignants du second degré comme les autres travailleurs voient leurs revendications bloquées par la politique gouvernementale exprimée dans le plan Barre. (...) Des milliers de maîtres auxiliaires sont menacés de chômage, tandis que les classes restent surchargées. (...) Le plan Barre, c'est aussi dans l'éducation nationale la mise en place de la réforme Haby qui constitue une attaque importante contre la qualité de l'enseignement (...), l'austérité budgétaire pour le service public d'enseignement au moment même où des centaines de milliers de jeunes sont contraints au chômage.* »

Enfin, la C.G.T. a fait savoir qu'elle était « *tout à fait disposée* » à envisager avec la FEN « *une nouvelle et rapide rencontre* », en vue d'aboutir à un accord unitaire sur l'action du 28 avril. « *Ainsi*, précise M. Georges Séguy, *pourrait être levée une hypothèque qui ne manque pas de compromettre nos rapports pour les actions et manifestations unitaires qui suivront le 28 avril.* » La FEN entendait se joindre au défilé du 1er mai, mais la C.G.T. et la C.F.D.T. semblent vouloir subordonner cette participation à l'acceptation de la FEN de s'associer à la grève du 28 avril.

LA S.N.C.F. DEMANDE A ÊTRE INDEMNISÉE DES SUITES D'UNE MANIFESTATION DANS LE NORD

La S.N.C.F. a l'intention de réclamer une indemnisation à la commune de Trith-Saint-Léger, près de Valenciennes (Nord), à cause d'une manifestation de sidérurgistes d'Usinor qui avait retardé, le 15 janvier 1976, sur le territoire de la commune, le trafic ferroviaire.

Le préjudice causé à la S.N.C.F. est estimé par celle-ci à 2 008 francs. M. René Carpentier, maire communiste de Trith, a déclaré qu'il refuse de payer, qu'il soumettra cette affaire à l'Association des maires de France et qu'il est prêt à s'en remettre à la justice.

La manifestation, soutenue par la C.F.D.T., avait réuni environ deux cents travailleurs d'Usinor qui avaient bloqué la voie ferrée, retardant ainsi d'un quart d'heure le passage du rapide Calais-Bâle et perturbant, une heure environ, l'ensemble du trafic de la S.N.C.F. Les ouvriers sidérurgistes protestaient contre le plan de restructuration d'Usinor qui prévoyait, selon la C.F.D.T., l'arrêt de la production de fonte et d'acier à l'usine de Trith et, de ce fait, la suppression d'environ deux mille emplois.

LA C.G.T. FAIT ÉTAT DE LA « RÉPRESSION » DONT SERAIENT VICTIMES DES INSPECTEURS DU TRAVAIL

Les inspecteurs du travail connus pour leur appartenance à un syndicat ou un parti de l'opposition sont victimes d'une « *répression systématique* », affirme la C.G.T. Au cours d'une conférence de presse, le 20 avril, présidée par M. Marcel Caille, secrétaire confédéral, la C.G.T. a présenté les dossiers de sept inspecteurs du travail de Paris, Lyon, Toulon, Valenciennes, Bar-le-Duc et Nice, qui ont eu des démêlés avec leur autorité de tutelle.

La C.G.T., qui a fait état des échanges de lettres entre l'administration et ces inspecteurs, affirme que ces derniers ne sont jamais allés au-delà du strict contrôle de l'application de la législation du travail ; elle reproche aux autorités de prendre en considération toutes les plaintes des employeurs, de ne pas défendre les inspecteurs lorsqu'ils sont l'objet de menaces par des employeurs et surtout de ne pas donner suite aux procès-verbaux dressés par les inspecteurs.

C'est le cas notamment, affirme la C.G.T., dans les Hauts-de-Seine où quatre procès-verbaux concernant des infractions aux droits syndicaux commises chez Rhône-Poulenc, Framatome, U.A.P. et Creusot-Loire, où une entreprise de travail temporaire était accusée d'avoir payé du personnel pour « espionner les militants syndicaux », sont restés sans suite.

Après la C.F.D.T., la C.G.T. a insisté sur le cas de M. Roger Montcharmont, inspecteur du travail à Nice. Les deux organisations affirment qu'une demande de mutation d'office a été faite par le directeur départemental du travail. M. Roger Montcharmont serait accusé d'avoir abusé de sa délégation de pouvoir en refusant le licenciement économique de vingt-deux ouvriers d'une entreprise de bâtiments de de travaux publics. Au cabinet du ministre du travail, on affirme, à propos de cette affaire, qu'il n'y a pas eu de demande de mutation d'office, mais qu'un dossier disciplinaire a été ouvert concernant M. Montcharmont, dossier qui n'en est qu'à l'instruction.

LA VIE SOCIA

COMMERCE EXTÉRIEUR

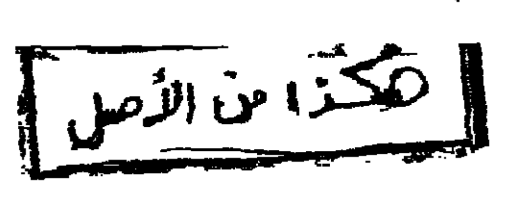
Un an d'échanges extérieurs

AGRICULTU

APRÈS LA MANIFESTAT

Répétition

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le redressement s'est poursuivi en mars

Au mois de mars, les importations françaises ont atteint *31 436 millions de francs* et les exportations 29 186 millions de francs. Le déficit a donc été de *2,25 milliards de francs* et le taux de couverture des achats par les ventes de 92,8 %. Après correction des *variations saisonnières*, les importations s'élèvent à 27 768 millions de francs et les exportations à 26 528 *millions de* francs, soit un déficit de 1,24 milliard de francs et un taux de couverture de 95,5 %. Au mois de février, les chiffres corrigés des variations saisonnières faisaient apparaître un déficit de 1,519 *milliard* de francs et une couverture des importations par les exportations de 94,4 %.

Le déficit réalisé au mois de mars est le plus faible depuis le mois de juillet 1976 (1,2 milliard). Mais ce n'est pas là une surprise. Le lourd déficit des mois d'août, septembre, octobre et novembre — 3,3 milliards de francs en moyenne mensuelle — était la conséquence de la sécheresse et avait donc un caractère conjoncturel. Les effets de ce phénomène — achat de fuel par l'E.D.F. pour ses centrales, importations importantes de produits agricoles — s'estompant, la balance commerciale française retrouve un niveau comparable à la période d'avant la sécheresse.

Les exportations continuent de progresser (+ 27 % en un an), alors que les importations plafonnent en raison de la quasi-stagnation de la production. Les achats de produits pétroliers ont même été en mars inférieurs à ceux du mois de février.

Le ministre du commerce extérieur y voit le résultat des efforts pour économiser l'énergie (mais la douceur de l'hiver en France n'y est sans doute pas étrangère). Le développement des exportations permet en tout cas de rétablir un solde positif aussi bien dans le secteur des biens d'équipement que dans celui des biens de consommation, notamment dans l'automobile.

M. Rossi s'inquiète en revanche du poids des importations *de café et de cacao*, qui ont représenté le mois dernier 60 % du montant de notre déficit. Le redressement de notre commerce extérieur, estime le ministre, est incontestablement lié aux résultats obtenus dans la lutte contre l'inflation et à la bonne tenue du franc, qui rendent compétitifs les produits français.

Un an d'échanges extérieurs

(En milliards de francs, après corrections des variations saisonnières)

	Importations	Exportations	Déficit	Taux de couverture (1)
				%
Mars 1975	21,9	20,9	1,007	95,4
Avril	22,5	21,9	0,879	97
Mai	23	22	1	95,6
Juin	23,4	22,6	0,813	96,5
Juillet	24,2	23	1,200	95
Août	25,8	22,9	2,885	88,8
Septembre	27,1	23,8	3,317	87,8
Octobre	27,6	24,2	3,341	87,9
Novembre	28,1	24,3	3,784	86,5
Décembre	26,3	25	1,360	94,8
Janvier 1976	27,7	25,3	2,384	91,4
Février	27,1	25,5	1,519	94,4
Mars	27,8	26,5	1,240	95,5

(1) Des importations par les exportations.

A L'ÉTRANGER

M. Emminger remplace M. Klasen à la présidence de la Bundesbank

Bonn (A.F.P.). — Le conseil des ministres a approuvé, mercredi, la nomination de M. Otmar Emminger à la présidence de la Bundesbank, en remplacement de M. Karl Klasen. M. Karl Otto Poehl, secrétaire d'État chargé des questions monétaires, remplacera M. Emminger à la vice-présidence de la banque.

L'esprit de la social-démocratie pour défendre le deutschemark

De notre correspondant

Bonn. — M. Karl Klasen va quitter la présidence de la Banque centrale de la République fédérale presque le jour de ses soixante-huit ans. Il est né le 23 avril 1909 à Hambourg, et, si la fin de son mandat n'était fixée qu'au 31 décembre de cette année, il a préféré se retirer quelques mois plus tôt.

Sa première vocation — la magistrature — a été contrariée par la prise de pouvoir de Hitler. En 1931, le jeune juge stagiaire avait déjà adhéré au parti social-démocrate, auquel il est toujours resté fidèle. En 1935, M. Klasen entre au département juridique de la filiale hambourgeoise de la Deustche bank, dont, après la guerre, il devient le directeur adjoint. Quelques années plus tard, il est élu président de la Banque centrale de Hambourg.

Il collabore étroitement avec le sénateur pour l'économie de la ville hanséatique, M. Karl Schiller, qui sera le ministre fédéral de l'économie pendant les premiers mois de la présidence Klasen à la Bundesbank. Leur amitié ne résistera pas à cette nouvelle collaboration.

Successeur de M. Abs à la tête de la Deustche bank, M. Klasen aurait dû devenir président de la Banque centrale dès 1968, mais le chancelier Kiesinger s'y opposa qui aurait préféré son ami Otmar Emminger, qui lui-même succèdera à M. Klasen.

Le 1er janvier 1970, M. Klasen devient président de la Bundesbank et M. Emminger vice-président.

Sa coopération harmonieuse avec le chancelier Schmidt, un de ses amis de Hambourg, a permis aux relations entre le gouvernement fédéral et la Banque centrale — à laquelle la loi accorde une indépendance totale — de traverser sans crise la récession économique. Quand des divergences de vue sont apparues, elles ont concerné plus les nuances que le fond de la politique. Partisan d'un cours restrictif en 1973 pour enrayer l'inflation, M. Klasen a su imposer à ses collègues du conseil central de la Bundesbank une politique plus souple pour « accompagner la reprise ». Les syndicats et la gauche du parti social-démocrate lui ont reproché d'être plus attentif à la lutte contre l'inflation qu'à la lutte contre le chômage, mais sans l'influence modératrice de M. Klasen il est probable que le primat de la stabilité n'aurait même pas été entamé. — D. Vt.

● M. OTMAR EMMINGER : *le rôle joué par M. Otmar Emminger, soixante-six ans, dépasse de loin les frontières de la République fédérale. Avant même d'être entré, en 1951, au conseil d'administration de la Bank Deutscher Länder, qui devait par la suite devenir la Bundesbank, M. Emminger avait été membre de la première délégation allemande à l'O.E.C.D. (devenue l'O.C.D.E.). Depuis lors, il n'a cessé de remplir d'importantes fonctions au sein des organisations internationales, où son influence est grande, parfois prépondérante. En tant que président, de 1964 à 1967, et suppléant du groupe des Dix, il a pris une part active aux discussions monétaires. Depuis 1969, il préside l'important « comité numéro 3 » de l'O.C.D.E. (balance des paiements).*

AGRICULTURE

APRÈS LA MANIFESTATION DE SÈTE

Les comités d'action viticole veulent relancer leur mouvement

Plusieurs milliers de viticulteurs de l'Aude, de l'Hérault, du Gard et des Pyrénées-Orientales — quatre mille à six mille selon les estimations — ont manifesté dans le calme à Sète, *mercredi 20 mai*. A l'issue de cette « opération de sensibilisation », les responsables des comités d'action viticole veulent relancer leur mouvement afin de faire arrêter les importations de vin italien en France et d'obtenir des secours pour les vignerons en difficulté financière. Une manifestation sera notamment organisée à Bruxelles. Les représentants du négoce sétois se sont engagés, de leur côté, à demander à leur organisation nationale la suspension des achats de vin à l'étranger en juillet et en août.

Répétition générale

De notre envoyé spécial

Sète. — « *Il faudra que vous, les journalistes parisiens, reveniez dans le Midi dans une quinzaine de jours. C'est alors qu'on va s'apercevoir de la dégradation du climat psychologique. Et les résultats seront pires que jamais.* » Le représentant viticole qui nous parle ainsi au moment où les quatre mille vignerons — six mille selon les organisateurs — quittent tranquillement Sète, n'est pas un révolté, mais un des responsables professionnels de l'Hérault parmi les plus modérés. Le calme de cette manifestation ne doit pas en effet faire illusion. Les comités d'action viticole de base ont désormais « *toute liberté pour défendre la cause viticole* ». En clair, des commandos de vignerons pourraient bien reprendre le « *contrôle* » des camions-citernes ou retourner vider les cuves de quelques négociants.

Comme en 1975 et en 1976, l'épreuve de force paraît engagée : d'un côté les viticulteurs qui sont confrontés à nouveau à des difficultés de trésorerie aggravées par les conséquences des dernières gelées pour certains ; de l'autre, les pouvoirs publics qui veulent s'en tenir à une politique de qualité sans encourir de blâmes des instances européennes ; au milieu, les négociants qui ont pour métier de gagner de l'argent en achetant et en vendant du vin, qu'il soit languedocien ou italien (*le Monde* du 21 avril) et chacun est sûr de son bon droit.

Toutefois, les vignerons sont persuadés que les pouvoirs publics et les négociants se liguent contre eux et les paient seulement de mots quand il s'agit de leur venir en aide. Ils étaient venus en chercher la preuve à Sète la « *Mecque des importations de pinard* » pour reprendre l'expression de M. Emmanuel Maffre-Baugé, et sont convaincus de l'avoir trouvée. La délégation qui se rend au bureau des douanes « *découvre* » que les bordereaux des vins étrangers ne *comportent ni le prix ni le degré* de l'alcool. Comment dans ces conditions les pouvoirs publics peuvent-ils prétendre contrôler la qualité et empêcher la concurrence déloyale de ces vins importés, *demandent* les viticulteurs ? La délégation qui rencontre au Cercle du commerce les principaux négociants de la place les « *attaque* » avec des adjectifs aigres, blessants. Un des négociants quitte même la salle. Les autres se défendent comme de beaux diables : non, assurent-ils, ils ne sont pas responsables de tout mais seulement du quart des importations de vin *italien* ; et ils « *vivotent* » eux aussi. N'empêche qu'ils doivent céder : ils promettent de proposer à tous les négociants français de stopper complètement leurs achats à l'étranger en juillet et en août prochains. Ils n'ont pas en échange l'assurance que les viticulteurs les laisseront tranquilles, c'est-à-dire qu'ils ne « *visiteront pas* » leurs installations ou ne contrôleront pas leurs camions-citernes.

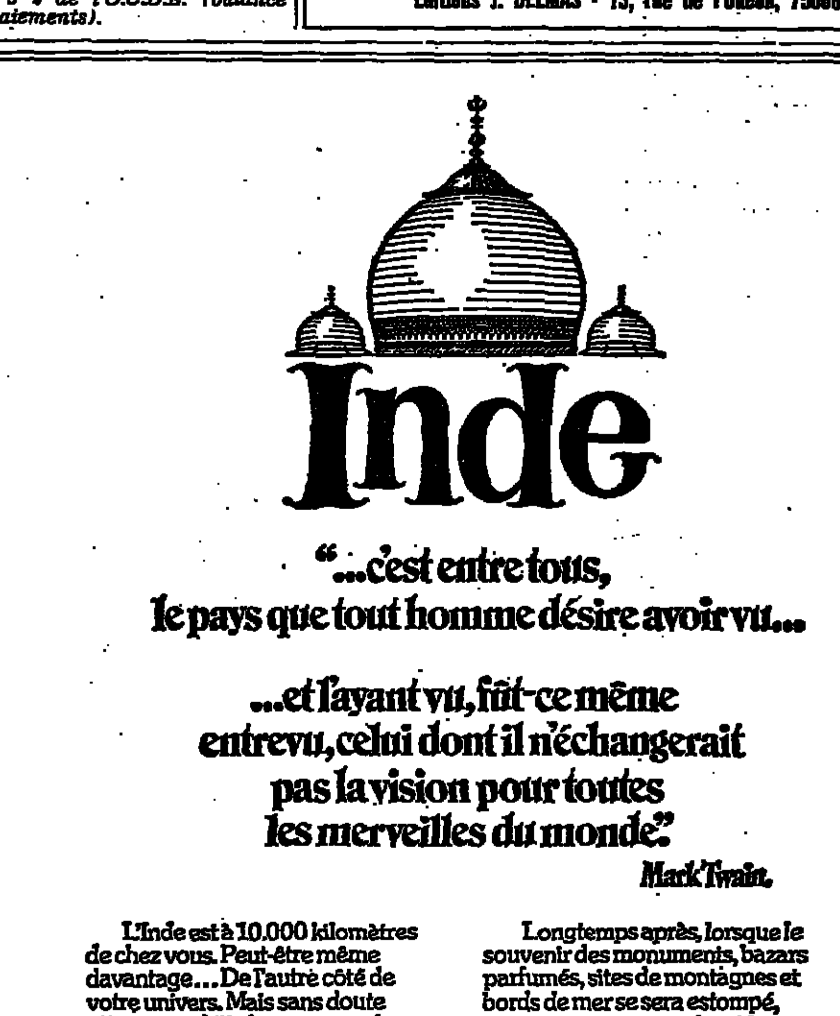
Dans la rue, la foule qui piétine depuis trois heures est impatiente. MM. Tessier, Carles, Huiller, Soulier et Fabre se succèdent au balcon du Cercle de commerce. Il leur faut d'abord s'employer à calmer les plus nerveux. Il leur faut ensuite promettre que l'action va recommencer contre les importateurs bien sûr, mais aussi contre le « *nid de rats* » de Bruxelles. Un train partira de Perpignan pour la capitale belge en ramassant au passage les vignerons du Midi. Cela dit — et dit fortement, — les manifestants peuvent se disperser sans heurts sous les regards d'un service d'ordre minime et débonnaire.

Les responsables des comités d'action viticole sont satisfaits : ils n'attendaient pas, à vrai dire, autant de monde et ils sentent que leurs troupes sont à nouveau mobilisables. Reste maintenant à savoir si l'histoire du Midi viticole ne va pas se réinscrire comme en 1975 et en 1976 avec du vin et du sang mêlés ?

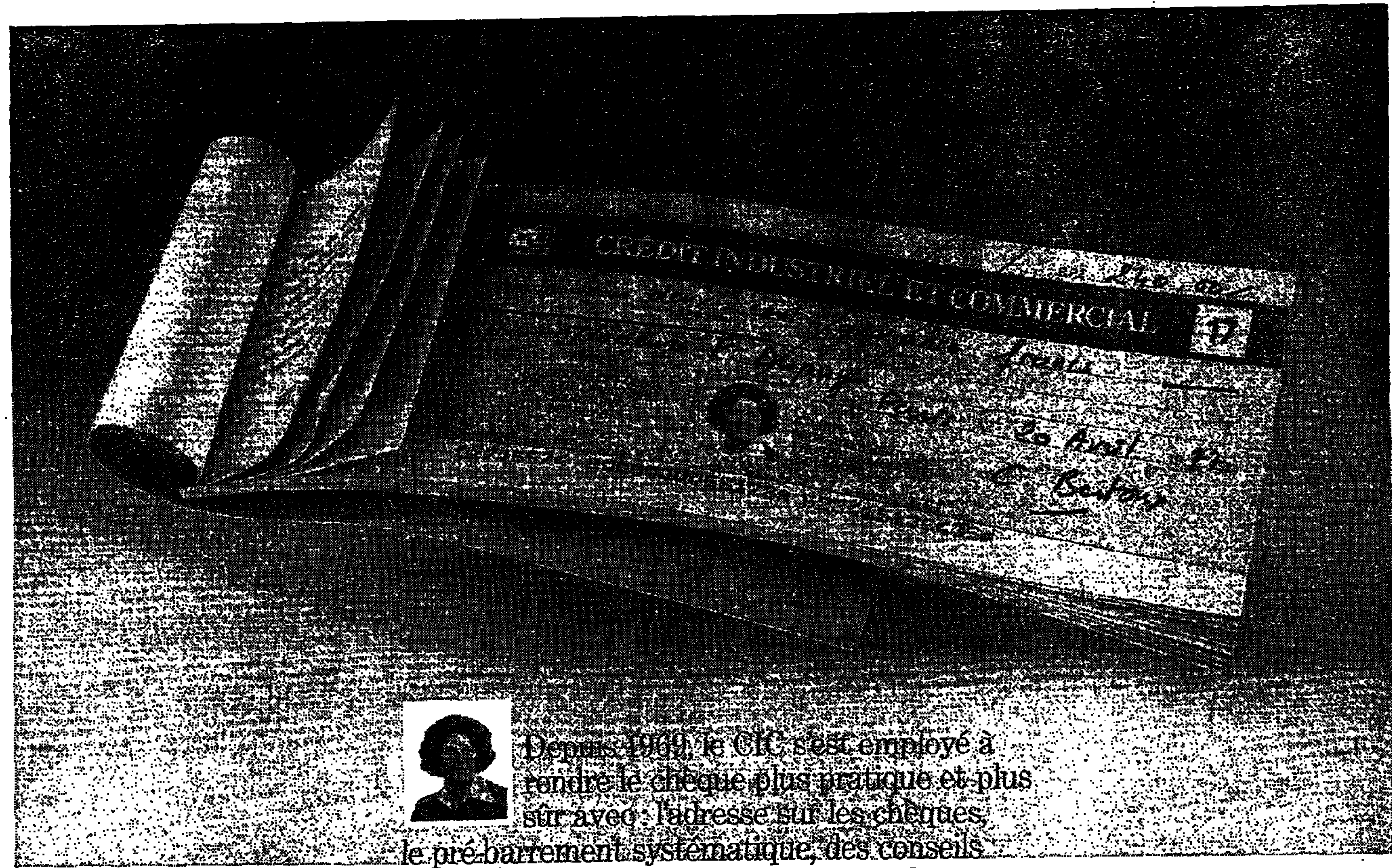
ALAIN GIRAUDO.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/4	5 1/4	4	5	3	4 1/4	9	9 1/2
1 mois ..	4 5/8	5 1/8	4 1/8	4 5/8	1 5/8	2 1/8	9 1/4	9 1/2
3 mois ..	5	5 1/4	4	4 1/2	2 1/8	2 5/8	9 3/4	10
6 mois ..	5 1/8	5 5/8	4 1/8	4 5/8	2 3/4	3 1/4	10	10 1/4



LE NOUVEAU VISAGE DU CHEQUE.



Depuis 1969, le CIC s'est employé à rendre le chèque plus pratique et plus sûr avec : l'adresse sur les chèques, le pré-barrement systématique, des conseils répétés sur les précautions de tous ordres à prendre contre la falsification des chèques. (Lettre Mensuelle de décembre 1976 : la fraude en échec).

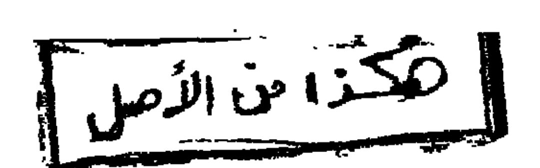
Aujourd'hui un pas nouveau est accompli dans le sens de la sécurité : Le Chèque-Confiance portant la reproduction d'une photographie du titulaire du compte. Le risque d'utilisation frauduleuse d'un chèque perdu ou volé est sensiblement réduit.

Ouvert par le CIC à tous ses clients dont le compte fonctionne normalement, ce nouveau service contribuera à créer autour de nos clients un climat de confiance et de sécurité.

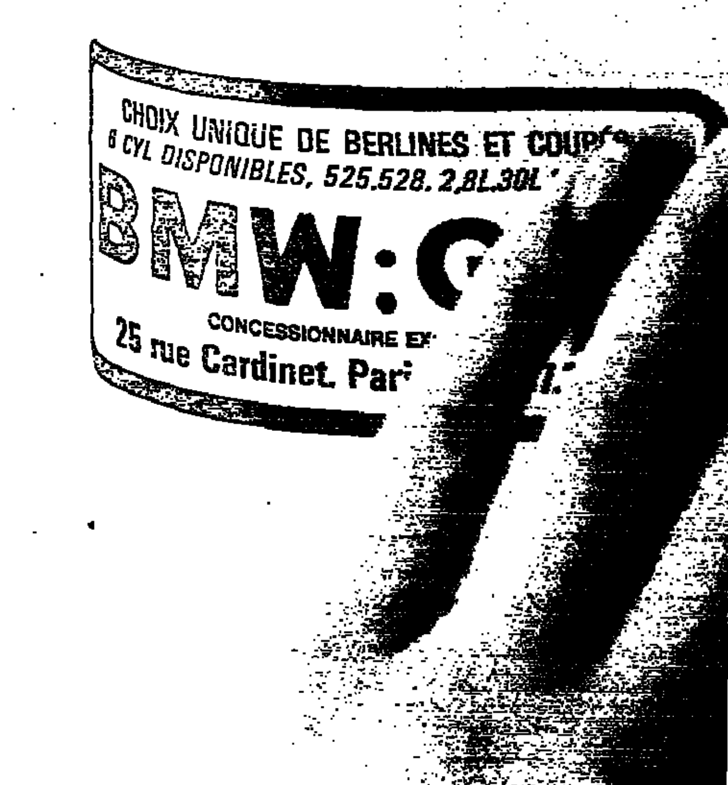
banque

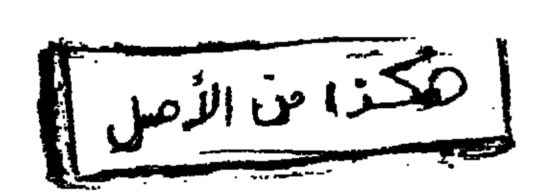
groupe cic

CHEQUE-CONFIANCE
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL



LA VIE ÉCONOMIQUE





LA VIE ÉCONOMIQUE

Libres opinions

PROMOTEUR-PRODUCTEUR

par JEAN BOISSIER (*)

CITÉS démesurées et polluées, banlieues désordonnées, espaces verts souillés, sites dénaturés, villages abandonnés ! Telles sont, entre autres, les tares, selon certains, de notre société de consommation.

Ce bilan expéditif n'est que caricature. Il est cependant révélateur *de l'évolution des mentalités de nos concitoyens, qui réclament une protection accrue des villes contre les excès du gigantisme, un* meilleur environnement, et qui souhaitent davantage de qualité pour leur logement.

Ce n'est que très récemment que les gouvernements, entérinant ces aspirations, ont infléchi puis transformé radicalement leur conception en matière d'urbanisme. Après avoir fait construire des *immeubles élevés, prôné la politique des grands ensembles, laissé* émerger du sol « *des tours et des barres* », les pouvoirs publics donnent maintenant la priorité aux maisons individuelles, limitent uniformément sur tout le territoire la hauteur des nouvelles *constructions et s'orientent vers la réanimation des centres-villes en* cherchant à diminuer la densité. A une période de recherches qui, semble-t-il, a abouti à des erreurs, succède aujourd'hui l'ère des certitudes.

Si tous les Français se retrouvent d'accord sur la finalité de l'urbanisme — « *Il faut rendre la ville aux hommes pour rendre les hommes à eux-mêmes, en réconciliant les créations de l'esprit humain avec les immuables et secrètes exigences de l'instinct* (Georges Pompidou) » — que de préjugés restent à éliminer et de conflits à surmonter !

***

Des préjugés d'abord. Le promoteur apparaît comme un personnage tout-puissant, responsable de la laideur du panorama urbain, car maître des dérogations et orfèvre en spéculation foncière.

La réalité est tout autre. Ni *deus ex machina* ni figurant, il est un acteur déterminant dans le processus de construction, puisqu'il conçoit l'opération dans le cadre des règles d'urbanisme arrêtées par les pouvoirs publics, contrôlées par eux à travers le permis de construire et met en œuvre les moyens nécessaires à sa réalisation. Il est aussi un producteur audacieux. Comme le soulignait en juillet 1976 M. Robert Galley, alors ministre de l'équipement : « *On oublie trop souvent le rôle fantastique que la promotion a joué dans notre pays. Sans elle, la construction ne serait pas digne de notre temps !* »

Quant aux dérogations que nous condamnons inlassablement depuis des années, qui en décide sinon l'administration ou les élus, tous deux gardiens de l'intérêt général ? Ni faveurs suspectes, ni *avantages douteux, elles résultent de textes qui les prévoient* expressément, en établissant le contenu et en traçant les limites. Cette pratique prévue dans la récente circulaire limitant la hauteur des constructions va donc persister dans l'avenir, malgré les levées de boucliers qu'elle provoque de toutes parts bien qu'elle réduise la portée de la réglementation, complique l'application des règles d'urbanisme et entretienne finalement la confusion des esprits.

Enfin, qui concourt, à part quelques marchands, à la spéculation foncière en pratiquant des achats suivis de revente de terrains dans le but unique de réaliser des plus-values ? S'il faut entendre par spéculation foncière ou immobilière toute prise de plus-values, alors *chaque propriétaire foncier ou immobilier est, a été, sera un* spéculateur. En revanche, qui peut croire sérieusement qu'un producteur s'efforce de faire renchérir sa matière première ? C'est essentiellement la raréfaction de l'offre disponible en terrains équipés, accentuée d'ailleurs par les premiers effets de la récente réforme foncière, qui accroît le coût foncier. Il s'agit là d'un problème de volonté politique qui ne requiert pas des mesures partielles, mais la mise en place d'un dispositif d'ensemble stimulant la libération des sols.

***

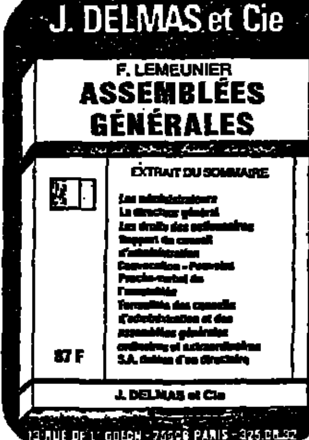
Des conflits ensuite à surmonter au niveau des procédures et des formes architecturales.

Reléguant dans les ornières du passé les procédures autoritaires, les pouvoirs publics semblent vouloir mettre fin, à juste titre d'ailleurs, à l'urbanisme secret en démocratisant les choix. Pour ce faire, les citoyens sont invités à participer aux décisions de l'aménagement de *l'espace par le biais des diverses associations qu'ils sont amenés à* constituer. Sans méconnaître la nécessité d'une telle orientation, ne convient-il pas de s'interroger sur certains de ses excès, comme la remise en cause systématique, dans certaines villes, des permis de construire que dénonçait dans ces colonnes M. Jean-Pierre Fourcade le 31 mars 1977 ? Ne serait-il donc pas souhaitable de définir avec précision leurs possibilités d'intervention, de spécifier leurs moyens d'action et de déterminer leurs responsabilités en cas de procédure abusive ?

Ces associations ne doivent-elles pas constituer une force véritablement active de propositions, une structure privilégiée qui révèle les aspirations des Français aux élus, aux promoteurs, aux urbanistes et aux architectes. Pourquoi les limiter au rôle étriqué de censeur de l'urbanisme en décidant sans elles de manière rigide de la hauteur et de l'emplacement des constructions ? C'est ôter toute liberté de choix aux citoyens. N'est-il pas, en effet, curieux de constater qu'au moment où la France s'oriente nettement vers la maison individuelle et les immeubles de petite dimension les Etats-Unis redécouvrent des gratte-ciel à l'éclat étincelant et à l'harmonie superbe ?

En rejetant d'un coup les choix du passé pour se lancer dans une politique totalement opposée, ne risque-t-on pas de tomber d'un excès *dans l'autre ? Ne faut-il pas faire davantage confiance dans la capacité* des professionnels du bâtiment et des citoyens à maîtriser leur cadre de vie ?

★ Président de la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le conseil d'administration s'est réuni le 20 avril pour procéder à l'examen des comptes de l'exercice 1976.

Le résultat net des opérations courantes de l'exercie s'établit à 115 200 000 F, contre 103 400 000 F pour l'exercice 1975. L'essentiel de ce résultat est constitué par les revenus du portefeuille qui interviennent pour 109 600 000 F, contre 100 810 000 francs en 1975.

Au résultat des opérations courantes s'ajoute le solde de la balance des plus et moins-values en capitaux qui est positive et s'établit, après impôt, à 300 000 francs.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit ainsi à 115 505 147 francs.

Le conseil aurait normalement proposé à l'assemblée générale, convoquée pour le 15 juin prochain, de répartir aux actions une somme de 100 885 500 francs, en progression de 15,6 %, correspondant à un dividende unitaire de 20 francs et à un revenu global par action de 30 francs, contre respectivement, pour l'exercice précédent, 17,30 francs et 25,95 francs.

Mais, conformément aux recommandations des pouvoirs publics, il sera proposé de limiter l'accroissement de la distribution en fixant le dividende unitaire à 18,40 francs, montant supérieur de seulement 6,35 % à celui de l'exercice précédent, la différence de 1,60 franc par action étant mise en report à nouveau pour être distribuée en 1978.

Le revenu global par action, correspondant au seul versement effectué en 1977, serait ainsi de 27,60 F, soit 18,40 francs à titre de dividende et 9,20 francs à titre d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal).



RÉSULTATS 1976 (NON CONSOLIDÉS)

IMÉTAL

Le résultat de l'exercice 1976 s'établit à 41,5 *millions de francs* contre 38,2 millions en 1975. Après dotation de 10 millions de francs aux réserves, le montant distribuable s'élève à 42,6 millions de francs, comprenant le report à nouveau de 11 millions constitué à la fin de l'exercice précédent.

Le conseil d'administration proposera la mise en paiement d'un dividende net de 3,50 F par action, ce qui, compte tenu de l'impôt versé d'autre part au Trésor, portera le revenu global à 5,25 F (contre respectivement 3,30 F et 4,95 F). Le montant de cette distribution sera de 27,8 millions de francs, laissant un report à nouveau de 14,8 millions de francs.

PENARROYA

Après dotations nettes aux comptes d'amortissements et de provisions de 35,7 millions de francs (contre 29,7 pour l'année antérieure), des plus-values nettes de cession d'actif de 24,1 millions de francs (contre 8,4 en 1975) et une différence de change négative sur les dettes à long terme de 19,1 millions de francs, le bénéfice s'établit à 19,9 millions de francs contre une perte de 12,6 millions de francs pour l'exercice précédent.

La marge brute d'autofinancement hors variation de cours des métaux et de change s'établit à 64,3 millions de francs contre 19,7 millions de francs pour l'année 1975.

Le conseil d'administration proposera la mise en paiement d'un dividende net de 3 F par action, ce qui, compte tenu de l'impôt versé d'autre part au Trésor, portera le revenu global par action à 4,50 F (contre respectivement 2 et 3 F).

Le montant net de la distribution sera de 15,7 millions de francs.

COMPAGNIE DE MOKTA

La croissance des revenus du portefeuille à 35,7 *millions* de francs (contre 18,1 en 1975) se reflète au niveau du résultat d'exploitation qui s'établit à 22,9 millions de francs (contre 16,8 l'année précédente).

Le bénéfice s'élève à 18,1 millions de francs (contre 15,2 pour l'exercice 1975) après des dotations nettes aux *comptes d'amortissements et provisions* de 4,7 millions de francs.

La conseil d'administration proposera, après affectation de 7,5 millions de francs aux réserves, la mise en paiement d'un dividende net de 11,70 F par action, ce qui, compte tenu de l'impôt versé d'autre part au Trésor, portera le revenu global à 17,55 F par action (contre respectivement 11 F et 16,50 F).

Le montant net de cette distribution sera de 8,3 millions de francs, laissant un report à nouveau de 2,3 millions de francs.

WAGONS-LITS

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire à Bruxelles, à l'hôtel Astoria, 103, rue Royale, le mardi 3 mai 1977, à 15 heures, pour approbation des comptes de l'exercice 1976 et nominations statutaires.

Les actions doivent être déposées cinq jours au moins avant la date de l'assemblée à Paris : à la direction générale de la compagnie, 40, rue de l'Arcade — à la Société générale, 29, boulevard Haussmann — à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin — à la Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud, 12, rue Halévy — au Crédit du Nord et Union parisienne-Union bancaire, 50, rue d'Anjou, ainsi que dans les agences de ces banques à Paris et en province.

BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD (EUROBANK)

79-81, boulevard Haussmann
Paris (8e)

Le conseil d'administration de la B.C.E.N. (Eurobank) s'est réuni le 19 avril 1977 pour arrêter les comptes de l'exercice 1976 : ceux-ci font apparaître des résultats sensiblement égaux à ceux de l'exercice 1975, lesquels étaient les meilleurs que la banque ait enregistrés jusqu'à présent.

Le bénéfice net après impôts, amortissements et provisions s'élève à 38,8 millions de francs. Pour le comparer valablement à celui de l'exercice précédent, il y a lieu d'y ajouter 2,3 millions de francs, montant de la contribution exceptionnelle versée en 1976, soit au total 41,1 millions de francs, contre 40,1 millions pour l'exercice 1975.

Le bilan au 31 décembre 1976 s'équilibre à 14,1 milliards de francs, en faible progression par rapport à celui de la fin de l'année précédente, qui atteignait 13,6 milliards de francs.

L'assemblée générale a été convoquée pour le 24 mai 1977 : il lui sera proposé par le conseil de ne pas distribuer de dividende et de mettre en réserves le bénéfice de l'exercice écoulé en vue de porter, par incorporation de réserves, le capital de la *société* de 250 à 300 *millions* de francs.

CÉRABATI

Le conseil d'administration s'est réuni le 19 avril 1977 sous la présidence de Mme de Vogüé pour examiner les comptes de l'exercice 1976.

Le chiffre d'affaires (hors taxes) s'est élevé à 284 258 422 F (+ 19 %). Les amortissements de l'exercice sont de 15 332 558 F contre 16 743 819 F. Après amortissements, provisions et impôts, le résultat net de l'exercice 1976 ressort à 5 294 062 F contre 3 094 900 F.

Compte tenu de ce résultat, le conseil proposera à l'assemblée ordinaire annuelle, convoquée pour le 16 juin 1977, le vote d'un dividende net de 9 F au titre de l'exercice 1976, ce qui représente une augmentation de 6,50 % du dividende de l'an passé.

Sous réserve de l'approbation de l'assemblée, le montant total net distribué s'élève à 2 807 343 F et le report à nouveau à 2 100 517 F.

Le conseil a pris connaissance de l'activité de la société depuis le début de 1977. Le chiffre d'affaires du premier trimestre 1977 (76 millions de francs) est en hausse de 14 % malgré un léger retard dans la commercialisation des nouveaux produits de Betschdorf et la conjoncture maussade du bâtiment. Les ventes des articles sanitaires se développent d'une manière satisfaisante, notamment à l'exportation. La société poursuit en 1977 des investissements importants (23 millions de francs), de conversion et de modernisation.

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Dans une lettre aux actionnaires, M. Claude Henry, président du Comptoir des entrepreneurs, a notamment donné les précisions suivantes :

Les opérations ont connu de nouveaux développements, tant dans le secteur public des prêts aidés par l'Etat que dans le secteur des opérations privées.

Les majorations des montants unitaires des prêts spéciaux à la construction ont entraîné, entre 1975 et 1976, une progression de 19,8 % du volume des prêts autorisés et les encours des prêts du secteur public ont augmenté de 30 %.

Dans le secteur des activités privées, l'expansion a été freinée par l'encadrement du crédit : alors que la production de prêts privés était, au premier semestre 1976, supérieure de 39 % à celle de 1975, C.D.E. s'est trouvé dans l'obligation, au second semestre, de ramener au niveau moyen de cette même année le montant des prêts accordés. Au total, pour l'année entière, la production de prêts privés s'est accrue de 15,7 % et l'encours de ceux-ci a progressé de 13,1 %.

Le bénéfice d'exploitation de l'exercice ressort à 19,2 millions de francs. Le bénéfice net, après l'imputation des profits et pertes exceptionnels, la constitution des provisions hors exploitation et le paiement de l'impôt sur les sociétés ressortent à 15,1 million de francs.

Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires de juin une dotation de 2,75 millions de francs aux postes de réserves et une majoration du dividende global de 10,20 F à 10,80 F, avoir fiscal compris, avec une augmentation du report à nouveau qui passera de 2,1 à 2,6 millions de francs.

CROUZET

RÉSULTATS 1976

Au cours de sa dernière séance, le conseil d'administration de Crouzet, réuni à Valence, a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires fixée au 23 juin 1977.

« CROUZET » EN FRANCE

Faisant suite à la grave récession économique qui avait fortement atteint le secteur Automatismes en 1975, période au cours de laquelle Crouzet avait, au détriment de sa rentabilité, maintenu le plein emploi, la reprise de la demande en 1976 a permis d'enregistrer un bénéfice d'exploitation de 18 036 000 F contre 2 597 000 F en 1975. Dans ces conditions le résultat net s'élève à 9 344 000 F contre 6 482 000 F en 1975.

Le bénéfice net 1976 a été déterminé après déduction de :

— 42 157 817 F de dotation aux amortissements.

— 2 390 064 F de dotation pour dépréciation des titres de participation.

— 10 457 399 F d'impôts sur les sociétés.

— 1 150 000 F de provision pour réserve de participation des salariés au titre de l'exercice 1976.

La marge d'autofinancement de Crouzet en France passe de 43 millions 801 000 F en 1975 à 51 751 000 F, soit une progression de 18,15 %.

GROUPE « CROUZET »

L'activité de la plupart des filiales ayant progressé en 1976, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 635 966 000 F contre 518 808 000 F en 1975, soit une progression de 22,58 %. Le bénéfice net consolidé ressort à 13 195 000 F après déduction de 50 653 000 F d'amortissements, alors qu'en 1975 il ne s'élevait qu'à 3 millions 968 000 F, après déduction de 44 040 000 F d'amortissements.

La marge brute d'autofinancement est, pour 1976, de 64 882 000 F, contre 48 664 000 F en 1975, soit une progression de 33,33 %.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration a décidé d'autre part de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 2,45 F par action, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 1,225 F, soit un revenu global par action de 3,675 F. Les coupures d'actions existant au 31 décembre 1976 recevraient un dividende calculé sur la base de 1/5 d'action.

Il faut noter que le dividende proposé, en augmentation par rapport à celui de 1975, qui s'établissait à 2,15 F, s'appliquera également aux actions gratuites émises lors de l'augmentation de capital du 28 septembre 1976 par incorporation de réserves (1 action nouvelle pour 3 anciennes).

CRÉDIT ET SERVICES FINANCIERS « CRESERFI »

S.A. au capital de 10.000.000 F
Etablissement financier de caution
Siège social :
9, fbg Poissonnière - Paris 75009

Le 13 avril 1977 le conseil d'administration a approuvé les comptes du premier exercice social.

Le volume des prêts cautionnés au bénéfice des adhérents du Crédit social des fonctionnaires, a été de 311 millions de francs en prêts à court terme et de 464 millions de francs en prêts immobiliers.

Avec l'accord des autorités de tutelle, un nouveau protocole est en cours d'élaboration pour définir, sur de nouvelles bases, la collaboration entre Creserfi, ses banques et le Crédit social des fonctionnaires.

DOCKS DE FRANCE

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976, qui seront soumis aux assemblées générales ordinaires du 1er juin prochain, se présentent comme suit :

DOCKS DE FRANCE COMPTES CONSOLIDÉS

Pour un chiffre d'affaires de 3 295 millions de francs, en hausse de 10,3 % sur celui de l'exercice précédent, le bénéfice net après toutes provisions, y compris la provision pour participation, est de 17 503 000 F, soit 0,53 % du chiffre d'affaires, se comparant à 8 276 000 F en 1975, soit 0,28 % du chiffre d'affaires ; la nette amélioration du résultat est essentiellement due à la disparition des incidences déficitaires de la Société des super-marchés Doc et des magasins Record.

DOCKS DE FRANCE MAISON MÈRE

Pour un chiffre d'affaires de 855 804 000 F, le bénéfice net est de 10 195 000 F, soit 1,19 % du chiffre d'affaires, se comparant respectivement à 10 047,000 F et 1,28 % en 1975.

SOCIÉTÉ DES SUPERMARCHÉS DOC

Pour un chiffre d'affaires de 903 784 000 F, le résultat net est une perte de 135 000 F, se comparant à une perte, en 1975, de 5 407 000 F, ce qui traduit la remise en équilibre de cette société.

SOCIÉTÉ DOC FRANÇOIS

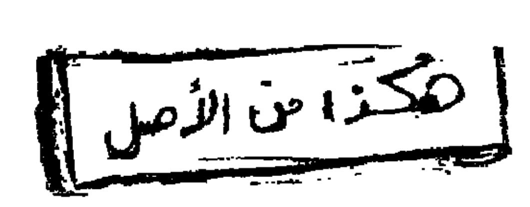
Pour un chiffre d'affaires de 981 926 000 F, le bénéfice net est de 8 261 000 F, soit 0,84 % du chiffre d'affaires, se comparant respectivement à 7 748 000 F et 0,93 % en 1975.

Se conformant aux directives gouvernementales, les conseils d'administration proposeront pour les Docks de France un dividende de 11,20 F (formant, avec l'impôt déjà payé au Trésor, un revenu global de 16,80 F), contre respectivement 10,50 F et 15,75 F pour l'exercice 1975, et pour la société Doc François un dividende de 16,50 F (formant, avec l'impôt déjà versé au Trésor, un revenu global de 24,75 F), contre respectivement 15,50 F et 23,25 F pour l'exercice 1975. Il sera proposé de ne pas distribuer de dividende pour la Société des supermarchés Doc.

CHIFFRE D'AFFAIRES PREMIER TRIMESTRE 1977

Pour le premier trimestre 1977, le chiffre d'affaires consolidé provisoire des Docks de France a été de 819 millions de francs, contre 747 millions de francs pour le premier trimestre 1976, soit une progression de 9,6 %.

هكذا من الأصل



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Nouvelle et sensible baisse

Les séances se suivent et se ressemblent étrangement. Marquée par la réponse des primes, celle de mercredi n'a pas été plus animée pour autant — la plupart d'entre elles, il est vrai, ont été abandonnées — ni meilleure: Au contraire ! Freiné une fois encore par les organismes de placement, dont les interventions, notons-le, se font chaque jour plus discrètes, le repli des cours ne s'en est pas moins accentué, mais toujours avec peu d'affaires, et, en clôture, l'indicateur de tendance enregistrait un recul de 1,02 % après — 1,09 % à l'ouverture.

De quatre-vingts initialement, le nombre de baisse sensibles (au moins 1 %) est tombé à soixante à la clôture, restant ainsi près de dix fois supérieur à celui des hausses.

Cible favorite des vendeurs, la métallurgie a encore souffert, mais aussi la construction électrique, le bâtiment, les grandes surfaces, les établissements de crédit et, dans une moindre mesure, la chimie.

Rien n'y fait : ni les bons résultats pour 1976 annoncés par les entreprises, ni les attributions gratuites d'actions (Legrand), ni la perspective d'une baisse des taux d'intérêt, ni la bonne tenue du franc, ni les meilleurs résultats du commerce extérieur en mars. Les racines du mal boursier, mal qui tend à devenir chronique, sont décidément profondes. La « peste » politique, puisqu'il faut l'appeler par son nom, étend lentement mais sûrement ses ravages dans les rangs déjà clairsemés des investisseurs. Quel remède ? Personne, pour l'instant, n'en voit. Même les « gendarmes », appelés à la rescousse, semblent maintenant hésiter à épauler le marché.

« Soldes avant inventaire ou fermeture définitive », ironisait un habitué de la corbeille. Ne dramatisons pas. Le flot des ventes n'a pas encore pris de proportions inquiétantes. Il s'en faut de beaucoup. Seule l'anémie persistante des achats est préoccupante. M. Barre saura-t-il encore une fois trouver la « potion magique » pour relancer l'intérêt ?

LONDRES

Encouragé par la perspective d'un nouvel abaissement du taux de l'escompte, le marché poursuit son avance. Les industrielles progressent de 2 à 5 points. Fermeté des pétroles et de B.P. en particulier (+ 20 points), ainsi que des Fonds d'Etat. Mais recul des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 148 10 contre 149 50

VALEURS	CLOTURE 20/4	COURS 21/4
War Loan 3 1/2 %	30 ...	30 1/8
Beecham	428 ...	436 ...
British Petroleum	854 ...	874 ...
Shell	488 ...	487 1/2
Vickers	160 ...	162
Imperial Chemical	348 ...	353 1/2
Courtaulds	120 ...	123
De Beers	230 ...	277 1/2
*Western Holdings	12 ...	11 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	234 ...	236 ...
*West Driefontein	15 3/4	15 1/4

(*) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/4	21/4
1 dollar (en yens)	277 80	277 ..

NOUVELLES DES SOCIETES

Bénéfices nets pour 1976

NOBEL-BOZEL. — Perte de 65,96 millions de francs au niveau du groupe et de 63,21 millions de francs au niveau de la holding. Aucun dividende ne sera distribué. Le plan de redressement a été approuvé et mis en œuvre. Une avance de 20 millions de francs en compte courant a été consenti par les principaux actionnaires, ACOR et le C.C.F.

B.A.S.F. (groupe). — 607 millions de DM après impôts contre 375 millions, ce qui correspond à une progression de 61,7 %. Comme l'on s'y attendait, le dividende est majoré et passe de 7 DM à 8,50 DM.

BAIL-EQUIPEMENT : 8,03 millions de francs contre 6,72 millions. Dividende global de 14,70 F (+ 6,5 %). Un complément de 1,20 F net est reporté pour être, le cas échéant, ajouté au coupon de 1977.

CIMENTS FRANÇAIS (consolidé). — 50,64 millions de francs contre 40,17 millions. Dividende global de 11,25 F contre 10,50 F.

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS : 15,1 millions de francs contre 17,87 millions. Dividende global de 10,80 F contre 10,20 F.

SINTRA : 7,22 millions de francs contre 10,49 millions. Dividende global de 30 F contre 39 F.

SOPELEM. — 7,03 millions de francs contre 102 893 francs. Dividende global de 4,875 F contre 4,95 F au titre de l'exercice 1972.

NEW-YORK

Légère reprise

Une assez forte activité a régné mercredi à Wall Street et, en même temps, un léger mouvement de reprise s'est amorcé après deux séances de baisse. En clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 3,82 points. Plus significatif encore a été le nombre de hausses (881) comparé à celui des baisses (523).

L'élément moteur de cette reprise a été incontestablement fourni par la publication des dernières statistiques économiques. Il en ressort que le P.N.B. a progressé de 5,2 % en termes réels durant le premier trimestre de l'année, soit deux fois plus *rapidement que pendant les trois* derniers mois de 1976, et ce malgré le ralentissement d'activité causé par la vague de froid. Satisfaits, les opérateurs l'ont été à coup sûr. Néanmoins, ils ne se sont pas départis d'une certaine prudence dans l'attente des mesures dont le président Carter devrait donner lecture dans la soirée devant les Chambres, mesures destinées, on le sait, à freiner *le gaspillage d'énergie (voir d'autre* part).

Au cours de la séance, 25,00 millions de titres ont changé de main contre 19,51 millions la veille.

VALEURS	COURS 19/4	COURS 20/4
Alcoa	58 1/2	58 1/4
A.T.T.	62 3/4	63 1/2
Boeing	44 7/8	46 3/8
Chase Manhattan Bank	31 3/8	31 1/2
Du Pont de Nemours	130 ...	131 1/4
Eastman Kodak	59 3/4	58 3/8
Exxon	52 1/4	52 1/4
Ford	55 ...	55 1/2
General Electric	53 3/8	53 7/8
General Foods	31 5/8	31 3/4
General Motors	66 1/4	66 5/8
Goodyear	19 3/4	20 ...
I.B.M.	271 1/8	269 7/8
I.T.T.	33 1/4	33 3/8
Kennecott	27 3/8	27 5/8
Mobil Oil	68 1/4	68 3/4
Pfizer	26 5/8	26 3/8
Schlumberger	63 5/8	64 7/8
Texaco	26 1/2	26 3/8
U.A.L. Inc.	21 1/4	21 1/2
Union Carbide	57 1/8	57 1/8
U.S. Steel	47 1/2	47 5/8
Westinghouse	19 1/2	19 7/8
Xerox	45 1/4	46 3/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	19 avril	20 avril
Valeurs françaises	87,2	86,4
Valeurs étrangères	101,5	101,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56,6	56,2

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 20 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 20	1 560
5 %	53 ..	1 082
5 % 1920-1960	d146 ..	1 082
3 % amort. 45-54	73 .	2 162
4 1/4 % 1963	101 .	3 812
4 1/4-4 3/4 % 63	90 70	2 629
Emp. N. Eq. 6% 65	104 70	2 833
Emp.N.Eq. 6%66	103 70	3 321
Emp.N.Eq 6% 67	98 40	5 328
Emp. 7 % 1973	179 05	1 822
E.D.F. 6 1/2 1950	... ..	5 984
— 5 % 1960	100 50	0 877

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	...	487
E.D.F. parts 1959	...	459
Ch. France 3 %	129 10	129 10
Abeille I.G.A.R.D.	...	441 .
Abeille (Vie)	192	190 ..
A.G.F. (Sté Centr.)	388	395
Ass. Gr Paris Vie	1179	1190
Concorde	218 50	216 .
Epargne France	276	275
Financ. Victoire	165	161
Fonc. I.I.A.R.D.	75	75 .
France I.A.R.D.	153	153
France (La)	...	260 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	619	617 .
Protectrice A.I.R.	220	220 .
U.A.P.	551	551

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a une cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 965	4 963	4 980
Canada ($ can. 1)	4 729	4 741	4 715
Allemagne (100 DM)	210 075	209 230	209 500
Autriche (100 sch.)	29 550	29 480	29 250
Belgique (100 F.)	13 694	13 668	13 750
Danemark (100 krd)	83 248	82 990	83
Espagne (100 pes.)	7 234	7 235	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 541	8 537	8 570
Italie (1 000 lires)	5 609	5 600	5 550
Norvège (100 k.)	94 570	94 160	93 250
Pays-Bas (100 fl.)	201 280	200 750	201 500
Portugal (100 esc.)	12 820	12 838	12 750
Suède (100 krs)	114 570	114 270	114 ...
Suisse (100 fr.)	197 745	197 175	197 500

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/4
Or fin (kilo en barre)	24390	24380
Or fin (kilo en lingot)	24420	24285
Pièce française (20 fr.)	244 40	242
Pièce française (10 fr.)	203 80	201 50
Pièce suisse (20 fr.)	218 90	216 90
Union latine (20 fr.)	203 90	201 20
Souverain	228 20	223
Pièce de 20 dollars	1128	1127 20
Pièce de 10 dollars	590 20	589 .
Pièce de 5 dollars	365 ..	... .
Pièce de 50 Pesos	987 ..	985 .
Pièce de 10 florins	224 50	223 50



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 21 avril 1977 a été tiré à 575 761 exemplaires.

Le COMECON demande à la C.E.E. l'ouverture de négociations

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le Comecon demande à la C.E.E. l'ouverture *« de négociations bilatérales ou multilatérales »*, dans la perspective de la conférence de Belgrade sur la sécurité et la coopération en Europe. Ce sont, en résumé, les termes de la lettre relativement brève remise, lundi 18 avril, à l'ambassadeur britannique à Varsovie par M. Olszweski, président du comité exécutif de l'organisation économique regroupant les pays socialistes de l'Europe de l'Est. Ce message est adressé au secrétaire au Foreign Office, M. Owen, qui assure actuellement la présidence des travaux de la Communauté.

Les ministres des affaires étrangères des Neuf devraient examiner la demande du Comecon lors de leur réunion du 3 mai à Bruxelles. On estime généralement, dans les milieux communautaires, que le conseil de la C.E.E. donnera un avis favorable, ne serait-ce que pour demander des explications. Car la formulation employée par le ministre polonais est particulièrement ambiguë.

Pour les autorités du Comecon « négociations bilatérales » signifie-t-il que les autorités du Comecon veulent négocier des accords commerciaux de « bloc à bloc » ? Dans ce cas la réponse de la C.E.E. leur a déjà été donnée en novembre dernier, la Communauté n'étant prête qu'à accepter des échanges d'informations, notamment statistiques, avec le Comecon : les accords commerciaux doivent être conclus d'une part avec la C.E.E. et d'autre part avec chacun des pays membres du Comecon. Mais « négociations bilatérales » peut signifier également que l'Europe de l'Est continue à croire que des accords peuvent être conclus entre chacun des Neuf et les pays du Comecon. Or, depuis le 1er janvier 1975, les relations commerciales des Neuf relèvent strictement de la compétence communautaire et aucun d'entre eux ne peut conclure séparément d'accord commercial avec un pays tiers.

En ce qui concerne le second terme de la formulation utilisée par M. Olszweski, « ou multilatérales », il est clair qu'il fait référence à l'instauration de liens contractuels entre la C.E.E. et le Comecon. Reste à savoir quelle est la nature des relations commerciales que souhaitent les pays de l'Est. Accepteraient-ils maintenant des accords entre la C.E.E. et chacun d'entre eux, le tout couvert par un « chapeau » multilatéral C.E.E.-Comecon ? Ce serait là un infléchissement de la position de l'Europe de l'Est, mais pour l'heure rien ne permet de le penser.

(Intérim.)

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Un violent accrochage a opposé le Polisario aux forces mauritaniennes à Tichla

Un accrochage « très dur » a opposé samedi 16 avril au Sahara occidental une colonne du Front Polisario à l'armée mauritanienne, a-t-on appris mercredi 20 avril à Nouakchott de source autorisée. Les combats ont eu lieu dans la localité de Tichla et auraient fait une vingtaine de morts du côté sahraoui tandis que cinq soldats mauritaniens et un civil ont été tués. Le Front Polisario a fait état mercredi à Alger de cet affrontement. Annonçant que ses forces avaient attaqué la garnison mauritanienne de Tichla, il dénombre soixante-quinze morts et plus de quarante blessés du côté mauritanien mais ne précise pas le chiffre de ses pertes.

● A ALGER, M. Abdelaziz, secrétaire général du Polisario, a demandé mardi à Sir Seewoosagur Ramgoolam, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), d' *« entreprendre les démarches qui s'imposent pour procéder à la tenue immédiate »* du « sommet » extraordinaire de l'O.U.A. sur le problème du Sahara occidental. Le principe d'une telle réunion avait été décidé en juillet 1976 lors de la treizième session des chefs d'Etats africains à l'île Maurice.

● A RABAT, *Al Bayane*, quotidien du Parti du progrès et du socialisme (P.P.S., communiste), a annoncé mercredi que le P.P.S. et l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) avaient décidé *« une riposte unitaire contre les tentatives d'intoxication de l'opinion publique française à propos du Sahara marocain »*. Le journal dénonce l'appui apporté par de nombreuses organisation démocratiques européennes à la *« Semaine de solidarité »* organisée du 18 au 25 avril dans plusieurs pays européens par des associations de soutien au Front Polisario (*le Monde* du 16 avril). *Al Bayane* annonce que la Fédération de France de l'U.S.F.P. et le P.P.S. ont pris l'initiative d'adresser une lettre à toutes les forces de l'opposition en France pour leur demander de ne pas cautionner *« une activité entièrement dirigée contre les aspirations nationales des masses populaires marocaines »*. — (A.F.P.)

En Thaïlande

LE GÉNÉRAL CHALARD HIRANYASIRI A ÉTÉ EXÉCUTÉ

Bangkok (A.F.P., Reuter). — Le général Chalard Hiranyasiri, auteur d'une tentative de putsch le 26 mars, a été exécuté, jeudi 21 avril, à la prison centrale de Bangkok, apprend-on de source autorisée.

Ancien commandant adjoint des forces armées thaïlandaises, le général Chalard avait été rayé des cadres de l'armée après le coup d'Etat du 6 octobre 1976, pour avoir refusé de se présenter à une convocation de l'état-major.

L'exécution, qui n'a été précédée d'aucun procès public, aurait été décidée dans la matinée même de jeudi au cours d'un conseil ministériel.

L'UN DES ATTACHÉS MILITAIRES DE FRANCE A MADRID SE TUE DANS UN ACCIDENT D'HÉLICOPTÈRE EN ESPAGNE

Madrid. — Sept personnes parmi lesquelles l'un des attachés militaires de l'ambassade de France à Madrid, le lieutenant-colonel Force, ont trouvé la mort ce jeudi matin 21 avril dans un accident d'hélicoptère survenu à Colmenar-el-Viejo, à une quarantaine de kilomètres de la capitale espagnole.

En poste depuis juillet 1976, le lieutenant-colonel Force était l'attaché militaire de France — pour l'armée de terre — à Madrid. — (A.F.P.)

● *A Marseille*, les barrages mis en place, le 20 avril, devant le port par les patrons pêcheurs ont été dégagés par des bâtiments de la marine nationale pour permettre le mouvement de vingt-cinq navires contenant des marchandises dangereuses ou périssables. D'autre part, M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État aux transports, a reçu le même jour les représentants des pêcheurs méditerranéens venus lui demander des mesures d'aide. M. Cavaillé leur a déclaré que « la meilleure solution aux problèmes des charges sociales de certains d'entre eux était l'attribution d'une aide sociale temporaire et individualisée versée par les caisses « chômage-intempéries » de la section sociale du Fonds d'intervention et d'organisation des marchés (FIOM) ». Les modalités de cette aide seront prochainement étudiées avec les représentants de la profession.

Trafic de faux lingots dans la région de Perpignan

Arrestation du directeur d'un bureau du Crédit agricole

De notre correspondant

Perpignan. — L'arrestation en Suisse, il y a quelque temps, d'un vendeur de faux lingots d'or vient d'entraîner, par ricochet, la découverte d'une importante affaire d'escroquerie et de trafic de faux lingots et de fausse monnaie dans la région d'Ille-sur-Têt (Pyrénées-Orientales). Agissant en collaboration avec deux policiers suisses, les enquêteurs appartenant à l'antenne de Perpignan du S.R.P.J. de Montpellier procédaient, il y a une quinzaine de jours, à l'arrestation du P.-D.G. d'une société de location d'avions, Air service international, dont le siège social est à Perpignan. Après celui-ci, M. Eric Affichard, trente-six ans, et quatre autres personnes devaient être arrêtées mercredi 20 avril, appartenant toutes les quatre au bureau du Crédit agricole d'Ille-sur-Têt. Il s'agit du directeur de ce bureau, M. Jean-Pierre Capeille, trente-huit ans, et de trois démarcheurs de cet établissement, MM. Yvon Estivil, Sauveur Vicente et Guy Moriconi.

Bien que les responsables de l'enquête gardent le plus grand mutisme sur une affaire dont les ramifications pourraient être beaucoup plus vastes, les renseignements communiqués permettent pour ce qui concerne la région perpignanaise d'en reconstituer le mécanisme.

M. Erick Affichard, connu dans les milieux régionaux de parachutisme et de l'aviation, a fondé il y a quelques années une petite compagnie d'aviation privée. Après s'être limité au départ à des activités de type baptême de l'air, avion-taxi, publicité aérienne, M. Affichard, voulant agrandir sa société, avait consenti un lourd investissement par l'achat d'un appareil du type Corvette, d'un prix d'environ 7 millions francs. Incapable de faire face à ses échéances mensuelles, de l'ordre de 200 000 francs, M. Affichard aurait tenté de sauver son affaire d'abord en procédant à des emprunts en cascade, puis en entrant dans un circuit de faux lingots d'or et de faux dollars, fabriqués en Italie, semble-t-il, et introduits en France via la Suisse.

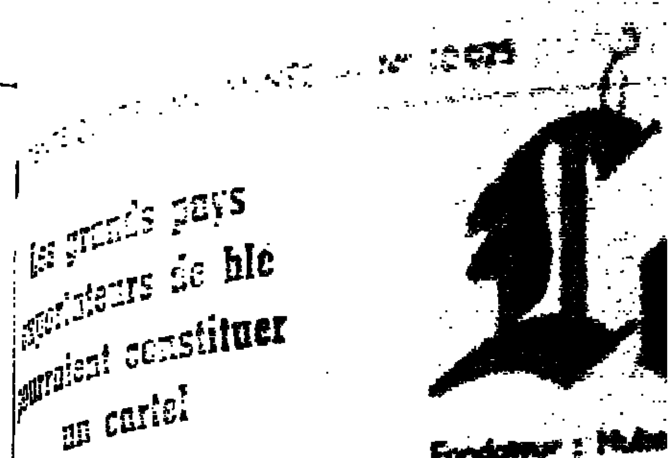
Il aurait ainsi placé, avec l'aide de M. Jean-Pierre Capeille, directeur de l'agence du bureau du Crédit agricole d'Ille-sur-Têt, et des trois démarcheurs, 400 kilos de faux lingots d'or et six cent mille faux dollars auprès d'une cinquantaine d'industriels de la région, de commerçants et de maraîchers, qui désiraient dissimuler au fisc d'importantes sommes d'argent, entre 300 000 et 1 million de francs. Au total, ce trafic, en l'état de l'enquête de la police judiciaire, aurait porté sur 20 millions de francs. Les cinq hommes ont été écroués, M. Erick Affichard sous l'inculpation d'escroquerie, M. Jean-Pierre Capeille sous celle de recel qualifié, et MM. Estivil, Vicente et Moriconi pour complicité d'escroquerie.

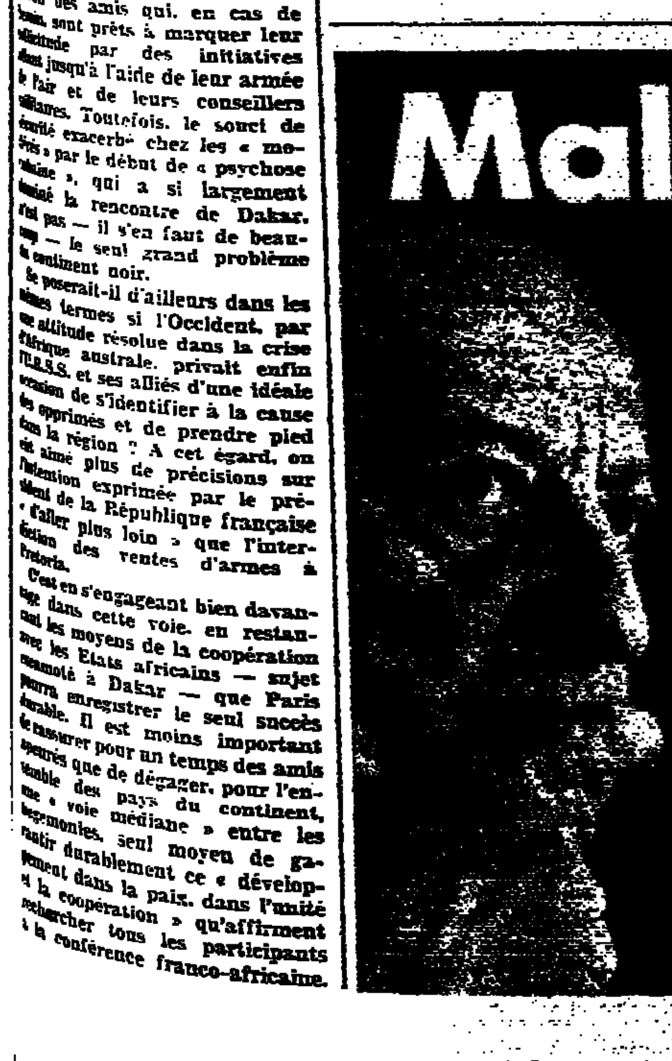
PIERRE GADEL.

L'ATTENTAT CONTRE LE CONSULAT D'ALGÉRIE A MARSEILLE

Non-lieu quatre ans après

Quatre ans après l'attentat à la bombe contre le consulat d'Algérie, à Marseille, où, le 18 décembre 1973, quatre personnes avaient été tuées et une vingtaine d'autres blessées, M. Louis di Guardia, premier juge d'instruction à Marseille, vient de rendre une ordonnance de non-lieu dans l'information ouverte pour rechercher les auteurs de cet attentat. L'avocat des victimes, Me Jean Dissler, a fait appel de cette décision auprès de la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence.





A B C D E F G

